Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

MEMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE DE BUSSY RABUTIN,

CONTENANT

Sa vie publique & privée, ses avantures galantes, ses expéditions Militaires, les intrigues de la Cour, & les événemens les plus intéressans de l'Europe, depuis l'année 1617, jusqu'en l'année 1667.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
Chez GOSSE JUNIOR. 1768.

AVEC APPROBATION.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Et se trouve à Paris ;

Chez { DURAND, neveu.
SAILLANT.
DELALAIN.
HANSY, le jeune.
Et PANCKOUCKE.

DC
130
.B9A2
1769
V.1
Coll. spec.

AVERTISSEMENT.

Les Mémoires que nous offrons au Public peuvent occuper une place parmi ceux qui ſervent à éclaircir les ténébres Hiſtoriques du dix-ſeptième ſiècle. Mr. de Buſſy Rabutin fut un des premiers ſavans qui compoſèrent l'Académie françoiſe : ſon ſtyle, ſes ouvrages portent l'empreinte particulière de ſon ame & de l'eſprit du temps où il vécut. Perſonne ne connoiſſoit mieux la Cour, il n'ignoroit aucune des Anecdotes les plus ſécrètes ; il les communiqua à quelques amis affidés, & c'eſt ce qui le perdit. Le Roi crût devoir le faire enfermer à la Baſtille pour le punir de ſon indiſcrétion ; il eut de la peine à obtenir comme une grace que ſa détention fut commuée en un exil dans ſa terre de *Chaſen* en Bourgogne ; ce fut

dans cette retraite qu'il mit en ordre les principaux événemens de sa vie : mais ce qui alors étoit intéressant, cesse de l'être aujourd'hui pour la plupart des Lecteurs. Des détails de Siéges, de Marches & de Campemens, n'offrent rien qui puisse piquer la curiosité, avec d'autant plus de raison qu'on ne fait plus la guerre comme on la faisoit alors.

On a crû rendre service au public en retranchant des Mémoires de M. de Bussy Rabutin, les réflexions prolixes qui arrêtent la narration, qui nuisent à l'intérêt de l'histoire & à l'impatiente curiosité des Lecteurs : on a conservé précieusement la peinture des caractères des Hommes fameux & des Ministres qui existoient alors ; tous les détails superflus ont été remplacés par les événemens les plus intéressans du siècle : l'ordre & la réunion de ces faits appartiennent entiérement à l'éditeur.

Ces Mémoires ont encore l'avantage de conserver l'histoire

dans sa plus grande pureté, puisque tout le monde convient qu'on est ordinairement assez mal instruit des événemens de son siècle, & que les ressorts qui font mouvoir les grandes machines des états, se dérobent aux yeux des Contemporains.

Les avantures galantes de M. de Bussy, repandues dans le cours de ces Mémoires, serviront de délassemens aux Lecteurs; tous ne sont pas des politiques, & rien n'apprend mieux à connoître le cœur humain que le développement de la passion la plus chère aux hommes.

Ce qui doit rendre ces Mémoires précieux, c'est que M. de Bussy Rabutin avoit étudié les actions & les sentimens de ceux dont il fait mention; il les avoit suivi dans leur vie privée, il avoit pénétré toutes les intrigues des grands, & c'est d'après eux qu'il nous instruit.

Cet ouvrage enfin, qui renferme les événemens les plus inté-

reſſans de l'Europe, depuis l'année 1617, juſqu'en l'année 1667, a paru propre à ſatisfaire tout à la fois, & le goût de ceux qui aiment les Anecdotes relatives à notre Hiſtoire, & celui des perſonnes qui liſent pour éviter l'ennui.

MÉMOIRES SECRETS DE M. LE COMTE DE BUSSY RABUTIN,

Lieutenant Général des Armées du Roi, & Mestre de Camp Général de la Cavalerie légère.

AUssi-tôt que j'entrai dans le monde, ma première & ma plus forte inclination fut de devenir honnête homme, & de parvenir aux grands honneurs de la guerre. Pour cet effet j'essayai autant qu'il me fut possible, d'avoir commerce avec les honnêtes gens, & lorsque mon père me mena à l'armée, j'écrivis mes Campagnes pour me faire mieux retenir les choses que j'y voyois.

J'ai continué jusqu'à présent d'en user ainsi, & sans autre vue que de m'amuser, j'ai même écris mes moindres occupations. Cependant, les malheurs qui me sont arrivés, pouvant laisser croire que je les méritois, à ceux qui ne jugent des choses que superficiellement & par les événemens, j'ai formé le dessein d'écrire ma vie; l'oisiveté de ma prison m'ayant donné lieu de l'entreprendre.

Je parlerai moi-même de moi, & je ne ferai pas comme ceux qui pour avoir le prétexte de faire leur panégyrique, écrivent leur histoire sous des noms empruntés; je ne serai ni assez vain ni assez ridicule pour me louer sans raison; mais aussi n'aurai-je pas une assez sotte honte pour ne pas dire de moi des choses avantageuses, quand ce seront des vérités, enfin je serai sincère.

Je trouverai d'autant plus de facilité à exécuter ce projet, que dès ma plus tendre jeunesse j'ai écris tout ce que j'ai fait, & que ces Mémoires étant appuyés des Ordres, des Lettres, des Patentes & des Brevets du Roi; des Lettres des Ministres d'Etat, des Généraux d'ar-

mées & des Particuliers, de toutes lesquelles j'ai les originaux; & que toutes ces choses étant liées ensemble par des relations, des raisonnemens, composeront mon histoire, si véritable & si particularisée, que je la pourrois appeller ma confession générale, si je ne disois quelquefois du bien de moi comme du mal.

Si j'avois eu de plus grands sujets à traiter, je ne les aurois pas gâtés par ma manière de les dire; & des gens curieux de grandes choses, qui pourront lire ces Mémoires, y auroient mieux trouvé leur compte; mais cela n'a pas été à mon choix, la fortune en a disposé autrement; c'est une folle qui quelquefois récompense un honnête homme, mais qui le plus souvent éleve un sot.

Je nâquis le Vendredi Saint 3 Avril 1618, à Epiry, qui étoit une terre fort ancienne dans ma maison, & qui en sortit depuis. Roger de Saint Pary, Duc de Bellegarde, Gouverneur de Bourgogne, fut mon parrain. J'avois deux aînés, & j'eus depuis deux cadets, qui tous quatre moururent en divers temps, & me laissèrent unique; avant la mort de l'aîné de tous, mon père m'avoit destiné à être

Chevalier de Malthe ; mais Dieu en disposa autrement ; & il paroiſſoit même que de cinq frères que nous étions, la fortune m'ayant ôté les deux qui me précédoient & les deux d'après, ce choix-là promettoit de ſa part, quelque choſe de beau pour moi ; cependant juſqu'ici la fortune n'a pas rempli tout ce qu'elle ſembloit me promettre.

Mais pour dire les choſes de ſuite, je fus élevé avec plus de tendreſſe, particuliérement de la part de ma mère, que mes autres frères ; & il ſembloit, par les ſoins qu'elle avoit de moi, plus grands que pour les autres, qu'elle eût quelque preſſentiment que je devois être le ſoutien de ma maiſon.

Lorſque j'eus neuf ans, mon père nous mit, mon aîné & moi avec un précepteur, au Collège des Jéſuites d'Autun. Peu de temps après Louis XIII. voulant réduire dans leur devoir les rebelles Huguenots du Languedoc, fit de nouvelles levées de troupes, parmi leſquelles mon père ayant été choiſi pour Meſtre de Camp d'un régiment d'Infanterie de douze compagnies, retira mon frère du Collège où il ne faiſoit pas de grands progrès, &

le fit Enseigne de sa compagnie de Mestre de Camp, & l'on mit avec moi un de mes cadets destiné à être Chevalier de Malthe : j'avois assez d'inclination à l'étude, & mes gens étoient fort satisfaits de moi. Cependant, la guerre ayant passé du Languedoc en Piémont, mon frère aîné y mourut de peste à Brigueras, & me laissa par sa mort aîné de la maison, (car le second étoit mort au berceau) la paix s'étant faite ensuite, mon père se vint établir avec toute sa famille à Paris, autant pour sortir d'un grand procès où il s'étoit embarqué, que par d'autres raisons.

Mon frère le Chevalier & moi étant donc à Paris avec mon père & ma mère dans un logis à l'année, rue de la Harpe, nous allions au Collège de Clermont ; j'entrai en seconde que je n'avois qu'onze ans, & j'étois si bon humaniste, qu'à douze on me jugea assez fort pour monter de là en Philosophie, sans passer par la Rhétorique. A la fin de mon année de Logique, mon père ayant eu ordre de remettre son régiment sur pied, m'en donna la première compagnie, & au lieu de me laisser faire ma Physique, m'envoya en l'année 1634, au siége de la Motte

en Lorraine avec ce régiment, parce qu'il ne put pas y venir d'abord, le Roi l'ayant honoré de la Lieutenance de Roi de Nivernois : cependant le ſieur de Chovance, vieil Officier d'Infanterie, brave & intelligent, qui étoit ſecond Capitaine, avoit en effet le commandement du régiment, que je n'avois qu'en apparence.

Je me ſuis ôté une belle occaſion de dire du bien de moi, en écrivant moi-même mon hiſtoire ; car ſi ç'eut été mon ſecrétaire, il auroit pu dire, comme font tous les autres, que quand j'étois au Collège je battois tous mes camarades, que dans les moindres jeux je voulois être toujours le maître, & mille autres fadaiſes comme celles-là. Mais moi, qui ſuis vrai, je dirai que je ne battois perſonne, & je me contentois de n'être point battu.

Pour revenir au ſiége de la Ville de la Motte, qui fut bloquée au commencement de Mars 1634, nous le faiſions le plus commodément du monde, nous n'avions point d'ennemis à plus de cinquante lieues, toutes nos troupes étoient dans des quartiers à une lieue, ou à une lieue & demie de la place ; le régiment de mon

père étoit logé ſur la Meuſe, dans un village nommé Goncour, d'où il venoit monter ſa garde de quatre jours l'un.

Comme les troupes furent plus de deux mois dans leurs quartiers, pendant leſquels on faiſoit les préparatifs pour le ſiége, mon père arriva avant l'ouverture de la tranchée, qui ſe fit ſur la fin de Mai. Le vieux Maréchal de la Force Caumont, commandoit l'armée; les Maréchaux de Camp étoient le Vicomte d'Arpajon, depuis Duc; le Marquis de la Force, depuis Maréchal; & le Colonel Hébron Ecoſſois. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit fait de ſiége en France: de ſorte que nous faiſions mille fautes, qui pourtant ne nous coûtoient rien, parce que les ennemis étoient auſſi ignorans que nous: enfin la place ſe rendit le 28 Juillet 1634. Ce qui ſe paſſa de plus conſidérable en ce ſiége, fut que le Sr. d'Iche, Gouverneur, ayant été tué, un frère Capucin qui étoit dans la Ville, acheva de la défendre, & qui après avoir fait beaucoup de belles actions dans les ſorties, où il étoit toujours le premier, il eut le bras caſſé d'un coup de mouſquet, en défendant la brêche.

Le commandement de la Place ayant été donné au Sr. de Périgal, Capitaine au régiment de Navarre, l'armée après quelque temps de rafraîchissement, passa en Allemagne, & mon père me trouvant trop jeune pour un voyage comme celui-là qu'on alloit faire, approchant l'hiver, me mit à l'Académie chez Benjamin: j'y entrai au commencement de l'hiver 1635; mais comme après avoir commandé un régiment pendant quelque temps, il m'étoit bien difficile de me réduire à l'obéissance d'un écolier, je n'y demeurai que huit mois.

Au commencement du mois de Mai de cette année 1635, les arrières-bancs de France ayant eu ordre du Roi de marcher en Lorraine, sous la conduite des Gouverneurs & des Lieutenans de Roi des Provinces, mon père y mena la Noblesse du Nivernois, à laquelle il joignit cent hommes de recrues pour son régiment qui étoit dans Epinal, & il m'en donna le soin. Je marchai avec cette Infanterie en Août, logeant toujours dans les avenues des Villages où logeoit cette Noblesse, & nous arrivâmes en Lorraine à la fin de ce mois, où nous joignîmes

l'armée du Roi, commandée par Charles de Valois, Duc d'Angoulême, & par le vieux Maréchal de la Force.

La campagne finie, on mit le régiment de mon père en garniſon à Huilecour, fort grand village ſur le bord de la Meuſe auprès de Clermont en Barrois. Mon père qui vouloit que j'appriſſe mon mêtier, me laiſſa tout l'hiver au régiment, il en valut mieux & moi auſſi; car, à mon exemple peu d'Officiers quittèrent, & ceux qui eurent congé, ne manquèrent pas de revenir à point nommé dans le temps qu'ils l'avoient promis.

Au mois d'Avril 1636, le régiment de mon père eut ordre de marcher en Bourgogne, où nous trouvâmes Henri de Bourbon, Prince de Condé, Gouverneur de la Province, ſe préparant à faire le ſiége de Dole.

De la Porte, Marquis de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, depuis Maréchal de France, couſin germain du Cardinal de Richelieu, étoit Lieutenant-Général de l'armée: de Neuville, Marquis de Villeroi, depuis Maréchal & Duc & Pair, Damas, Marquis de Tianges, couſin germain de mon père, &

Lambert étoient Maréchaux de Camp.

Le Prince entra à la fin de Mai dans le Comté de Bourgogne par Auxonne, avec une partie de l'armée; & le grand Maître par Pontallier avec l'autre, de laquelle étoit le régiment de mon père, qu'il laissa dans la Ville de Pesine après l'avoir prise; il me donna ordre de me saisir d'un Château nommé Balançon, à deux lieues de là, & d'y mettre un Capitaine avec 50 hommes; je dis me donna ordre, parce que le procès dont j'ai parlé retenoit mon père à Paris.

Comme je n'avois rien à craindre dans Pesine, à ce qu'il me sembloit, n'y ayant alors aucuns ennemis en campagne, je m'allois quelquefois promener à Dijon pour quatre à cinq jours, ce qui faillit enfin à me perdre, & qui doit servir de leçon à tous les Officiers, & à ceux qui sont chargés de la garde des Places ou de quelque poste, de n'en sortir jamais que par ordre du supérieur.

Le 15 Juillet étant allé à Dijon à mon ordinaire, le Prince qui avoit avis que les ennemis s'assembloient sans bruit pour s'approcher du camp, & voir ce qu'il y auroit à faire pour secourir Dole, crut

que la première chose qu'ils feroient, ce feroit de prendre Pesme, & que cette place ne valant rien, ils enleveroient le régiment de mon père; de sorte qu'il m'envoya ordre de la quitter, & de me retirer en diligence au camp : cet ordre ne me trouvant pas, celui qui commandoit en mon absence y obéit, & m'envoya un Officier pour m'avertir de ce changement. L'Officier étant allé me chercher par un autre chemin que celui par lequel je revenois, ne me trouva pas, & je m'en allai droit à Pesme. Le peuple étoit sur les murailles, allarmé de deux cens chevaux des ennemis qui demandoient qu'on leur ouvrît les portes. Aussitôt que je fus assez près pour être reconnu, les habitans me crièrent que mon régiment étoit sorti le matin par ordre du Prince, qu'il étoit allé au camp devant Dole, & que les ennemis étoient de l'autre côté de la Ville qui les pressoient de les laisser entrer. Dans le temps qu'ils me parloient, je vis deux escadrons, la rivière entr'eux & moi, qui en approchoient, & qui avoient détaché vingt maîtres avant eux, qui passoient à gué au grand trot : je me retirai en même-temps avec sept de mes gens que j'avois avec

moi, & les bois étant proches, les ennemis me perdirent bientôt de vue. J'allai ce soir-là à Pontallier, & le lendemain au camp. Lorsque je salúai le Prince, il savoit déja les risques que j'avois couru d'être pris, il m'en fit une petite réprimande honnête & sans aigreur; & j'en fis si bien mon profit, que jamais depuis je ne me suis exposé à de pareils accidens.

Il est encore à remarquer que bien m'en prit d'avoir traité doucement les habitans de Pesme, & d'avoir contenu les soldats, car autrement j'étois pris; & ce doit être là un exemple à suivre par ceux qui commandent les troupes, comme l'autre est à éviter.

Dans ce temps-là les affaires du Roi alloient si mal en Picardie, que Sa Majesté manda plusieurs fois au Prince de Condé de lever le siége, & de lui envoyer une partie de ses troupes: ce Prince qui attendoit beaucoup de l'effet d'une mine qu'il avoit sous un des bastions de la place, différoit toujours. Enfin ce fourneau ayant joué, & n'ayant pas assez fait pour faciliter l'assaut, il obéit au Roi, & se retira avec l'armée dans son Gouvernement le 15 Août.

Sitôt que nous fûmes en Bourgogne, nous fûmes détachés douze régimens de cette armée, pour aller joindre l'armée de Picardie ; les ennemis avoient fait de grands progrès, & avoient pris la Capelle, le Catelet, Corbie, Roye, & avoient obligé le Roi à faire des levées extraordinaires ; la Ville de Paris, outre cinq ou six cens chevaux, lui avoit fait présent de trois régimens d'Infanterie, l'un desquels, au nombre de dix-huit cens hommes, Sa Majesté avoit donné à mon père.

Le 16 Octobre le Roi s'en retourna vers Paris. Le Cardinal demeura à Amiens ; nous fimes le siége de Corbie & la Ville se rendit ; il mourut de maladie à ce siége beaucoup de soldats de ces nouvelles levées ; du seul régiment de Paris qu'avoit mon père, il en fut enterré 500 devant le camp ; celui que je commandois n'étant composé que de vieux soldats, nous n'en perdîmes presque point.

A la fin de cette campagne mon père tomba malade à Amiens, & comme il fut à l'extrêmité, il me fit appeller pour me faire, avec le meilleur sens du monde, un discours sur la conduite que je

devois tenir : Il étoit de trois points ; le premier, la crainte de Dieu ; le ſecond, le ſoin de mon honneur plus que de ma vie ; le troiſième, le ſervice du Roi. Il me recommanda fort de bien vivre avec ma mère, me dit que nous trouverions des mémoires fort exacts de toutes ſes affaires, & qu'il n'y avoit qu'une ſeule choſe qu'il n'avoit pas écrite, qui étoit trois mille piſtoles qu'il avoit confiées à Guenaut Médecin, ſon ami, dont il n'avoit pas de billet ; mais qu'il étoit homme de bien, & qu'il ne le nieroit pas : & enſuite il me donna ſa bénédiction. Cependant, il ne mourut pas alors, & quelques jours après ayant un peu repris ſes forces, il s'en vint dans ſon caroſſe & m'emmena avec lui.

Toutes les troupes que la repriſe de Corbie avoit fait lever étant caſſées, le nouveau régiment de mon père le fut auſſi, & l'on envoya le vieux en garniſon dans le Nivernois : le Roi lui donna le drapeau blanc comme aux vieux corps.

Pendant le ſiége de Corbie, Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, s'étant brouillé avec le Cardinal de Richelieu,

ſe retira à Sedan, & ſur ce qu'on ſoupçonnoit Gaſton de France, Duc d'Orléans, frère unique du Roi, d'être de la partie, on donna ordre à tous les Gouverneurs des Provinces, de faire ſoigneuſement garder le paſſage des rivières; ainſi mon père fut obligé de repartir de Paris preſque auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, pour ſe rendre à ſon Gouvernement, & me laiſſa à Paris avec ſa procuration, pour aſſiſter à une nouvelle élection d'un tuteur de Mademoiſelle de Chantal, Marie de Rabutin, par la mort de Coulanges ſon grand père, qui lui en ſervoit. J'y reſtai un peu plus long-temps qu'il ne fut néceſſaire, malgré les ordres de mon père, le plaiſir m'y retenoit; mais l'argent me manqua bientôt: & la néceſſité, qui eſt, comme l'on dit, la mère de l'invention, me fit reſſouvenir de ce que m'avoit dit mon père étant à l'extrêmité à Amiens; & ſans conſidérer les ſuites de ſa colère, j'écrivis un billet à Guenaut, par lequel je lui mandois que mon père m'ayant laiſſé à Paris pour ſes affaires, m'avoit donné charge de lui demander de l'argent quand il m'en manqueroit, aux enſeignes qu'il avoit

trois mille pistoles à lui. Guenaut donna dans le panneau, pensant que mon père ne m'avoit dit ce secret, qui n'étoit qu'entre eux deux, que par la raison que je lui alléguois, ne fit aucune difficulté de me donner de l'argent, & comme je ne le ménageois pas, j'en tirai en peu de temps trois cent pistoles : mais cela lui donnant quelques soupçons il voulut s'éclaircir par lettres avec mon père ; il sut que je l'avois trompé ; de sorte qu'il me fallût chercher ailleurs de nouvelles ressources : & comme je me préparois à partir, n'ayant plus dequoi subvenir même au nécessaire, mon père me fit écrire que je l'attendisse. Cependant, lorsqu'il fut arrivé il ne me voulut pas voir, & pour parler franchement il avoit raison, j'avois employé son argent en de folles dépenses : sa colère dura près de trois mois ; il me pardonna enfin, & m'envoya dans le Nivernois assembler son régiment. Je le tirai de ses quartiers au commencement de Mai 1637, & je vins au rendez-vous de l'armée à Réthel. Deux jours après de Nogaret, Cardinal de la Valette, général de l'armée dans laquelle je devois servir, arriva. Il me reçut le mieux

dû monde, me dit qu'il étoit ami & serviteur de mon père ; il me demanda s'il y avoit long-temps que j'avois perdu ma mère, je lui répondis qu'elle n'étoit pas morte ; il me parut étonné : Je ne pensois pas, me dit-il, qu'une mère laissa aller à l'armée son fils aussi jeune que vous; mais je le surpris bien davantage, quand je lui appris que j'avois déja fait trois campagnes. Nous marchâmes à Landrecy. De Nogaret, Duc de Candale, frère aîné du Cardinal de la Valette, se trouva devant cette place avec un corps d'armée en même-temps que nous. Le Cardinal prit son quartier à Lonfantil : comme il étoit ami particulier du Cardinal de Richelieu, ce Ministre avoit laissé à sa discretion d'assiéger cette place s'il le jugeoit à propos ; mais soit qu'il attendît encore des troupes, soit qu'il voulu être bien assuré de ses convois avant que de s'engager, il fut un mois sans former le siége ; enfin le Cardinal de Richelieu qui le souhaitoit fort, & qui pourtant ne vouloit point paroître le lui avoir conseillé, de peur de se charger de l'événement, lui envoya Philippes de Clerambaut, Comte de Paluau, depuis Maréchal de

France, qui lui insinua adroitement le dessein d'ouvrir la tranchée, & la place se rendit 14 jours après.

Le Cardinal de la Valette laissa le régiment de mon père à Maubeuge, dans l'armée du Duc de Candale ; comme nous étions fort avancés dans le Pays ennemi, les convois passoient difficilement jusqu'à nous, cela mit la maladie dans les troupes par la disette ; & l'air étant corrompu, je tombai dans une fièvre tierce si forte, qu'après onze accès je fus contraint de demander un congé, & de me faire apporter en France sur un brancard. J'arrivai en Octobre à Paris, d'où après avoir sejourné quinze jours pour me remettre un peu de la fatigue de mon voyage, je m'en allai à Chamlemis, qui étoit une terre que nous avions dans le Nivernois, que mon père vendit depuis à Anne de la Guiche, Maréchale de Schomberg. J'y trouvai Guy de Rabutin mon oncle, Général de l'Ordre du Val-des-Choux, auquel mon pére avoit donné une commission pour commander dans la Province en son absence : je passai auprès de lui une partie de l'hiver avec ma fièvre tierce.

Le chagrin que m'avoit causé le peu d'argent que j'avois eu la campagne dernière, avoit pour le moins autant contribué à mon mal, que le mauvais air de l'armée. Les affaires de mon père ne lui permettoient pas alors de me donner de plus grands secours, & mon inclination portée à la dépense ne s'accommodoit point avec l'état de ma fortune : cependant, par la suite je ne me suis pas mal trouvé d'avoir eu des commencemens difficiles, & les incommodités ausquelles je me suis accoutumé dès ma jeunesse, m'ont rendu plus propre à la fatigue, que si j'avois eu d'abord toutes mes aises.

Augustam amici pauperiem pati

Robustus acri militia puer condiscat.

Il faut que les jeunes gens se rendent propres à la guerre par les misères, & par les souffrances.

Au mois de Janvier 1638, mon père étant de retour dans la Province, m'envoya à la Cour, & comme il étoit fort dégoûté des caprices de la fortune & d'une dernière injustice qu'on venoit de lui faire, il écrivit au Cardinal de Richelieu qu'il le supplioit très-humblement

de trouver bon qu'il se démit de son régiment entre mes mains ; le Cardinal y consentit, à condition que, eu égard à ma grande jeunesse, il auroit toujours l'œil sur le régiment, & tiendroit la main que les Capitaines fissent leur devoir. Je fus donc Mestre de Camp d'Infanterie en Mars 1638.

Quelque temps après que je fus à Paris, un soir au sortir de la Comédie de l'Hôtel de Bourgogne avec quatre de mes amis, un jeune gentilhomme Gascon, appellé Buse, dont le père étoit Capitaine au régiment de Navarre, me tira à part pour me demander s'il étoit vrai que le Comte de Tianges, cousin germain de mon père, eût dit qu'il étoit un yvrogne & son cadet un fou. Je lui répondis que je voyois si peu le Comte de Tianges, que je ne savois pas ce qu'il disoit. Il me répliqua que c'étoit mon oncle, & que ne pouvant avoir cet éclaircissement avec lui, à cause qu'il ne bougeoit de sa Province, il s'adressoit à moi. Ah ! puisque vous voulez, lui dis-je, que je réponde pour lui, je vous dirai que quiconque le fait parler ainsi a menti. C'est mon frère, me dit-il, qui est un

enfant ; il lui faut donner le fouet, lui repartis-je, mais il a menti comme un grand homme : & en disant cela nous mîmes l'épée à la main tous deux en même-temps. Il n'avoit qu'un de ses amis avec lui, & moi j'en avois quatre, ausquels il s'en joignit encore d'autres ; m'entendant nommer, ils mirent tous l'épée à la main & se vinrent ranger auprès de moi. Je les priai de me laisser faire, & en même-temps je m'avançai sur Buse qui reculoit le long de la rue, si vîte qu'à peine le pouvois-je atteindre : cela me donna mauvaise opinion de lui : cependant, il étoit fort brave ; mais le nombre de mes amis l'épouvanta d'abord, ne sachant pas si je m'en prévaudrois. Enfin, l'ayant poussé plus de cent pas, je me retirai en l'insultant de paroles, & je lui envoyai un Capitaine de mon régiment, nommé Rigny, Gentilhomme de Nivernois, lui demander son logis, il le lui dit ; cependant, comme le nom de la rue étoit fort extraordinaire il l'oublia; de sorte que m'en étant allé loger dans la rue d'Enfer près les Chartreux, de peur que le bruit de ma querelle n'obligea les Maréchaux de France de m'envoyer un garde à

mon logis ordinaire : nous fûmes deux jours à nous chercher l'un l'autre, sans pouvoir apprendre de nos nouvelles. Enfin, le troisième, un Gentilhomme que je ne connoissois point, & du nom duquel il ne me souvient plus, me vint trouver pour me dire qu'ayant appris que j'avois quérelle avec Buse, & que je le cherchois, il venoit offrir de m'apprendre où il étoit, pourvu que je voulusse me servir de lui, & que ne connoissant ni l'un ni l'autre que de réputation, il avoit eu inclination de me servir. Je lui rendis mille graces des marques de son amitié; je le priai de considérer que j'avois déja quatre de mes amis auprès de moi, que ce seroit une bataille, si je recevois l'honneur qu'il me vouloit faire; mais que je lui étois aussi obligé que s'il me l'avoit fait. Il me témoigna être satisfait de mes raisons; & puisque, me dit-il monsieur, je ne puis être des vôtres, vous ne trouverez pas mauvais que j'aille offrir mes services à monsieur de Buse, & que je lui dise que vous êtes ici. J'estimai le procédé de ce Gentilhomme, nous nous embrassâmes, & je ne fus pas long-temps après cela sans voir passer Buse en carosse

devant mon logis avec quatre hommes, entre lesquels étoit mon avanturier. Je les suivis à cheval avec mes amis jusqu'au près du Bourg-la-Reine, où choisissant tous ensemble un endroit pour nous battre, nous vîmes venir à toute bride un cavalier, qui crioit d'aussi loin qu'il put se faire entendre, tout beau, messieurs, tout beau. C'étoit l'Aigne, qui, ayant eu avis de cette quérelle, venoit pour servir Buse. Comme il se trouva avoir un homme plus que moi, nous résolumes ensembles d'envoyer un de mes amis à Paris pour en chercher un, & cependant de nous en aller au Bourg-la-Reine, dans une hôtellerie faire collation. Mon ami ne sachant à l'hèure qu'il étoit où en trouver, personne ne gardant son logis l'après-dinée, à moins que d'être malade, s'alla mettre sur le Pont-neuf, où il ne fut pas un quart d'heure, qu'il vit passer un Mousquetaire du Roi qu'il ne connoissoit pas. Il l'aborda en lui disant la peine où j'étois d'avoir un ami pour m'aider à vuider une quérelle, & qu'à sa mine il jugeoit bien qu'il ne refuseroit un emploi comme celui-là à une homme comme moi. Le Mousquetaire le remercia de la bonne

opinion qu'il avoit de lui, & monta derrière lui en croupe ; comme il étoit assez tard quand ils sortirent de Paris, ils s'égarèrent, & au lieu d'aller au Bourg-la-Reine, ils prirent un autre chemin ; de sorte que nous autres, voyant la nuit sans avoir de nouvelles de celui que j'avois envoyé, nous résolumes tous de concert de rentrer dans la Ville, où nous serions moins au hazard d'être arrêtés qu'au Bourg-la-Reine ; & dans ce moment la Buse & moi nous étant trouvés seuls à parler ensemble, il me proposa de me défaire de mes amis & qu'il se déferoit des siens, & de nous trouver seuls le lendemain aux barrières du Louvre ; parce que, me dit-il, il feroit bien difficile que nous eussions terminés notre combat les premiers, nous ne serions pas satisfaits si on venoit nous séparer. J'en demeurai d'accord, & nous convinmes de nous trouver le lendemain à huit heures du matin, devant le Louvre à cheval, avec chacun un laquais seulement : tout cela étant réglé ainsi, nous nous rendîmes à l'heure dite sur le chemin de Vanvres, où nous mîmes l'épée à la main ; & parce que le soleil donnoit dans la vue de

de Buſe quand il étoit le long du chemin, il ſe tourna, & ſe mit à dos un foſſé, qui ſéparoit le chemin d'avec le pré aux clercs ; de ſorte que je fus obligé de tourner auſſi, & de me mettre à dos un rideau qui bordoit le chemin de l'autre côté. Au ſecond coup que je lui portai, je lui perçai le poulmon ; comme je m'étois fort avancé ſur lui, je voulus rompre la meſure, ſans ſonger au rideau que j'avois derrière moi ; ſi bien que je tombai à la renverſe. Buſe qui ſe ſentoit fort bleſſé ſe jetta ſur moi, & me criant de demander la vie, il me voulut en même-temps donner de l'épée dans le corps ; mais j'eſquivai le coup, & l'épée m'effleurant ſeulement les côtes, entra dans la terre. La peur que j'eus qu'il ne redoubla, me fit empoigner ſon épée par la lame, dont le tranchant me coupa les doigts, & particuliérement le pouce, & me la mettant à la gorge, il m'obligea de lui rendre la mienne. Véritablement, comme nous nous levions tous deux, il tomba de l'autre côté, où jettant un gros bouillon de ſang par la bouche, & moi le croyant mort, je lui pris ſon épée & la mienne, & je m'en allai à l'Hôtel de

Condé. Le Prince Henri de Bourbon n'y étoit pas alors ; mais Isabelle de Montmorenci sa femme, & Isabelle de Bourbon sa fille, qui fut depuis Duchesse de Longueville, m'assurèrent de leur protection, & me firent mille honneurs & mille caresses. Pour Buse, son laquais alla donner avis à un de ses amis de l'état où il étoit; celui-ci le fit porter chez Henri de Lorraine, Comte d'Harcour, qui m'envoya faire compliment, & une espèce d'excuse s'il recevoit chez lui un homme qui s'étoit battu contre moi, & qu'il me croyoit moi-même assez généreux pour lui donner retraite. Je reçus ce compliment avec beaucoup de reconnoissance & de remerciemens, & je renvoyai l'épée à Buse, en avouant la chose comme elle s'étoit passée. Je ne le revis jamais depuis ; car il ne vécut que six mois après ce coup-là.

Dans ce temps-là je reçus douze mille francs de l'argent du Roi, pour faire les recrues de mon régiment : & comme il y avoit deux compagnies vacantes, je les remplis du Baron de Veillac, de la maison de Bénac, & du Chevalier d'Odrieux : c'étoit deux filoux de qualité que le hazard m'avoit fait connoître, &

dont la réputation de grands duelliſtes m'avoit bien plus touché, que n'eut pas fait depuis celle de bons Capitaines d'Infanterie.

J'avois mon argent dans un coffre au chevet de mon lit. Il n'y avoit pas huit jours qu'il y étoit, lorſqu'une nuit que j'étois revenu de la Ville fort tard, m'étant couché & endormi tout auſſi-tôt, mes laquais qui étoient dans un cabinet auprès de ma chambre y entendant du bruit, & de l'argent tomber ſur le plancher, ſe mettent à crier de toutes leurs forces, monſieur on vous vole, on vous vole. Je les entendois un peu; mais mon ſommeil étoit ſi fort que je ne pouvois m'éveiller. Un des voleurs craignant qu'à la fin je ne m'éveillaſſe, & ne voulant pas être obligé de me tuer pour achever de prendre mon argent, s'en alla dans le cabinet, & le piſtolet à la gorge de mes gens les fit taire. Comme il crut leur avoir fait aſſez de peur, il revint pour achever ſon vol, & les laquais recommançant à crier, m'éveillèrent à la fin. Je me jette en bas du lit, je cours à mon épée que je ne trouvai plus; je fais promptement allumer de la chandelle, je vois mon coffre

ouvert & rien dedans : je cours à la fenêtre qui étoit ouverte, & comme je voulois regarder dans la rue, je heurte le pied contre un grand ſac de Moquette, dans lequel je trouve ſix ſacs de mille francs chacun, que les voleurs n'avoient pas eu le temps de jetter : je regarde dans la rue, je vois une épée nue aſſez large planté dans la muraille à hauteur d'homme, laquelle avoit ſervi à mettre un pied deſſus, pour de là ſe jetter en bas de moins haut : j'apperçois quelque choſe de brillant ſur le pavé, j'y cours avec mes gens, & nous trouvons un ſac de mille francs, qui s'étoit crevé en tombant ; de ſorte que je ne perdis que cinq mille livres. Mon hôte me conſeilla d'envoyer chercher le Commiſſaire du quartier, pour informer de mon vol, afin que cela put me juſtifier du côté de la Cour & même du côté de mon père, auquel on manda que j'avois été bleſſé dangereuſement en cette rencontre. Il vint en poſte, & ſes premiers ſoupçons étant diſſipés, que j'avois mangé & joué l'argent du Roi, & que j'avois fait ſemblant d'avoir été volé ; il alla trouver le Cardinal de Richelieu, auquel il conta l'af-

faire. Soit que le Cardinal la crut ou non, il lui dit que quand le Roi m'avoit donné son régiment, Sa Majesté avoit toujours entendu qu'il en prit soin. Mon père lui dit que ce n'étoit pas pour s'en dispenser qu'il avoit dit à son Excellence le malheur qui m'étoit arrivé ; que ce n'étoit que pour lui faire connoître qu'il n'y avoit point eu de ma faute, comme lui-même l'avoit soupçonné d'abord, & que mon régiment seroit en bon état la campagne prochaine.

Dans ce temps-là le Baron de Veillac, Capitaine dans mon régiment, étant allé à Ruel pour faire appeller en duel Cavois, Capitaine des Mousquetaires à pied du Cardinal, & ayant mené Rigny pour lui servir de second, son Eminence en fut avertie, les fit arrêter tous deux & conduire au Fort-l'Évêque. Deux jours après, mon père m'envoya trouver le Cardinal pour le prier de faire élargir Rigny, comme n'ayant nulle part à la mauvaise conduite de l'autre. Je dis donc au Cardinal que je le suppliois très-humblement de faire donner la liberté à ce Capitaine de mon régiment qui avoit été pris avec Veillac ; comment, me dit-il

rudement, vous me parlez pour Veillac? Non, Monſeigneur, lui repliquai-je, au contraire, je demande juſtice à Votre Excellence de ce coquin là, que je crois qui m'a volé, & qui m'a mis au riſque de perdre votre eſtime, par les ſoupçons que vous avez dû avoir de moi; mais c'eſt pour Rigny, Capitaine au même régiment que je parle à Votre Excellence, lequel eſt un brave garçon, & qui ne connoit Veillac, que parce que je l'ai fait ſon camarade. Le Cardinal ayant été un moment ſans me répondre, M. de Buſſy, me dit-il, quand une femme de bien eſt trouvée au bordel, elle eſt préſumée putain, & me tourna le dos.

Cependant mon père ayant pris un fort grand ſoin de mettre mon régiment en bon état, je marchai avec neuf cens hommes effectifs, en vingt compagnies, à l'armée que devoit commander le Maréchal de Chatillon, qui alloit cette campagne aſſiéger St. Omer. Dans ma route, j'avois un logement dans les Fauxbourgs de Troyes : j'y trouvai le régiment de Navarre logé par ordre du Maréchal de Chatillon. Fontenai, ſurnommé coup d'épée, Lieutenant-Colonel de ce régi-

ment, & qui le commandoit alors, dit au Major de mon régiment, que je lui avois envoyé pour lui montrer ma route, qu'il ne délogeroit pas, & en même-temps fit prendre les armes au régiment de Navarre. Pour moi ayant su cette réponse, je jugeai qu'il ne falloit pas commettre les troupes du Roi en pareille rencontre, & j'envoyai dire à Fontenai, par le Lieutenant-Colonel de mon régiment, qu'il falloit que lui & moi, avec chacun un second, vuidassions cette quérelle. Le Duc Bernard Veimar, qui se trouva alors à Troyes en ayant eu avis, m'envoya son Capitaine des Gardes me faire compliment, & me prier de vouloir bien qu'il accommodât cette affaire. Je l'allai trouver aussi-tôt, & lui ayant remis mes intérêts entre les mains, il me fit donner deux de ses Fauxbourgs pour loger mon régiment, & obligea celui de Navarre de se réduire au troisiéme pour ce jour-là, & pour un jour que j'y avois de séjour.

En continuant ma route, je vins loger quatre à cinq jours après, dans un grand Bourg appellé le Meny, sur une côte qui regardoit Châlons; j'y avois encore un

ordre de séjour, pendant lequel il arriva une chose digne de remarque.

Un soldat de la compagnie de Mestre de Camp étant ivre, entra par une fenêtre dans l'Eglise de ce Bourg, & alla piller le St. Ciboire & le Calice; le Curé entendant du bruit de sa chambre qui joignoit la Sacristie, entra brusquement, & trouva le soldat sur l'Autel qui avoit rompu la petite porte du Tabernacle, il resortit aussi-tôt, referma la porte, & me vint porter sa plainte de cette action. Je cours à l'Eglise avec quatre ou cinq Officiers, & j'y trouvai le soldat, qui d'abord se jette à mes pieds pour me demander pardon. C'est à Dieu, lui dis-je coquin, qu'il le faut demander, & en même-temps je le fais désarmer & mener dans le corps-de-garde de mon logis; je commande au Major du régiment qu'il fasse l'information, & qu'il donne ordre aux Capitaines de ma part, de se trouver le lendemain chez moi pour y tenir le Conseil de guerre; ils s'y trouvent, & tous condamnent le soldat à la mort. On met le régiment en bataille sur la place, on attache le soldat à un poteau de la halle, après qu'il eut choisi

son parrain, qui est celui qui le doit arquebuser. Dans ce temps-là les Enseignes du régiment vinrent me demander sa grace, je la leur refusai, mais avec peine; car la jeunesse de ce soldat, sa famille, des principales de Montbart, le vin qui lui avoit ôté la raison, tout cela me parloit en sa faveur. Les soldats qui me virent ébranlé commencèrent à crier grace, grace, cela me fléchissoit encore, & s'ils en fussent demeuré là, je l'allois faire détacher, & j'aurois sursis à l'exécution, jusqu'à ce que j'eusse obtenu la grace du Roi, ce qui étoit aisé. Mais la plupart des soldats sortant des rangs, vont à la halle pour délier le criminel : alors les Officiers & moi, l'épée à la main, faisons rentrer les soldats, & de peur qu'ils ne crussent que le bruit qu'ils avoient fait ne m'eut arraché cette grace, & que cela ne les portât à quelque sédition en une autre rencontre, je fis arquebuser le coupable sur le champ : ce qui me parut une marque assurée que Dieu ne vouloit pas qu'un crime, qui s'adressoit directement à lui, demeurât sans punition.

Cela fait, je partis du Meny, & continuant ma route, je reçus ordre du Roi

de me jetter dans Guiſe. Cet ordre me donna beaucoup de chagrin, car je crus que les ennemis changeroient de réſolution voyant ce ſecours dans Guiſe, & qu'ainſi je perdrois cette campagne, pendant laquelle je m'étois propoſé d'acquérir de l'honneur dans l'armée, avec un bon régiment comme étoit le mien. Cependant il fallût obéir.

Je ne fus pas plutôt dans cette place, que j'eus nouvelle que le Chevalier d'Odrieux, l'un de mes Capitaines filoux, ayant été arrêté pour mille crimes, & condamné d'avoir la tête coupée, avoit déclaré dans ſon Teſtament de mort, qu'il me devoit trois cent piſtoles; qu'il en avoit trois cens quatre-vingt chez un Maître en fait d'armes, nommé Durocher, & qu'il prioit la juſtice de me faire délivrer. On lui demanda pourquoi il me devoit cela, il répondit que c'étoit du jeu. Mon père qui étoit alors à Paris, alla prier le Cardinal de Richelieu de lui donner une lettre pour le Lieutenant-Criminel, qui lui ordonna de me faire promptement remettre cette ſomme; mais la véritable raiſon fut pour faire voir à ſon Excellence, que je n'avois pas

diſſipé l'argent du Roi, comme il en avoit toujours eu quelque ſoupçon. Ce Miniſtre lui donna volontiers cette lettre, & lui témoigna de la joie de ma juſtification.

Lorſque j'entrai dans Guiſe, le Comte de Quincé en étoit Gouverneur; c'étoit un Gentilhomme de Normandie, qui avoit des ſervices & du mérite à la guerre, qui avoit eu des emplois en Allemagne & le titre de Comte de Saint Empire, cela l'avoit mis en quelque conſidération auprès du Cardinal de Richelieu. Sa fortune ne lui avoit pas changé les mœurs; il étoit bruſque & extraordinaire dans ſa façon d'agir; d'ailleurs aſſez commode quand il n'y alloit pas de ſon intérêt. Les premiers jours s'étant paſſés à l'établiſſement de la garniſon, je ne ſongeai plus qu'à me divertir.

Il y avoit alors à Guiſe une jeune femme de qualité, brune & fort belle, & cinq à ſix filles de la ville aſſez jolies: ſi j'avois ſu vivre en ce temps là, je me ſerois d'abord attaché à la veuve par mille raiſons, mais la grande jeuneſſe où j'étois, me la faiſoit craindre; de ſorte que j'aimai mieux faire le galant

auprès de l'une des filles de la ville. Il est vrai que sa timidité & la mienne, car nous étions tous deux bien jeunes & bien sots, nous empêchant pendant trois mois, de nous donner de plus grands plaisirs que des lettres & des baisers; je me lassai de cet attachement, & sans rompre pourtant avec elle, je me hazardai de lever les yeux jusques sur la veuve de qualité. Celle-ci, qui n'étoit pas si honteuse que la petite bourgeoise, me rendit aussi plus hardi, & bien lui en prit, car si elle m'eut laissé faire, je m'étois formé une idée si ridicule du respect qu'on devoit aux Dames, qu'elle seroit morte des pâles couleurs auprès de moi; mais elle connut mon génie, & voyant qu'elle perdroit peut-être une bonne fortune, comme j'étois alors, elle passa pardessus bien des formalités. Je fus cependant encore long-temps sans profiter, & même sans faire attention à ses avances: j'avois tellement mis dans ma tête, qu'avant que d'être aimé d'une femme de qualité, & d'en recevoir des faveurs, il falloit soupirer, pleurer, prier & écrire; que n'ayant encore rien fait de tout cela, je ne me trouvois digne

d'aucune grace ; mais la veuve que mon innocence faisoit enrager, me fit si beau jeu, que je commençai un peu à ouvrir les yeux. Je faisois pourtant encore comme ses gens qui ont peur de se brûler, en prenant quelque chose de trop chaud ; j'avançois la main tout doucement, & comme j'étois auprès, je la retirois aussi-tôt bien vîte, & puis je regardois la Dame en tremblant, pour voir dans ses yeux l'effet de mon insolence : la voyant rougir comme du feu, je croyois sottement que c'étoit de colère, que j'étois perdu, & qu'elle ne me le pardonneroit jamais. Là dessus je prenois mon sérieux, & croyant la bien appaiser, je parlois de choses indifférentes ; j'en usai ainsi trois ou quatre fois pendant quelques jours. Enfin, la veuve au désespoir de ma sottise, me dit un jour assez aigrement ; mon Dieu mon pauvre ami, que vous êtes timide pour un homme de guerre ! Véritablement j'entendis ce langage, mais aussi il ne le falloit pas moins intelligible ; tant il est vrai que les premières impressions sont fortes, & que si elles sont fausses, elles s'opposent à la connoissance de la vérité,

Je voulus lui faire des excuſes, mais je ne ſavois que lui dire, & la nature m'apprit en ce moment, que ce n'étoit pas dans mes paroles que je devois chercher ma juſtification; ma maîtreſſe me voyant dans le bon chemin, me fit entendre les précautions qu'il falloit que je priſſe avec elle, & je me conformai à ſes volontés.

La joie que j'eus de ma conquête ne ſe peut exprimer; car outre que ma maîtreſſe étoit fort belle & fort aimable, il me parut que j'avois un mérite extraordinaire, pour avoir pu obliger une Dame de qualité à faire toutes les avances que celle-ci avoit faites. Je ne l'avois pas trop aimée juſques là, ce n'avoient été que les ſens, l'oiſiveté, & le bon air que je croyois me donner, qui m'y avoient attaché; mais comme elle avoit toutes les qualités que l'on peut ſouhaiter dans un commerce de galanterie, l'eſprit auſſi orné que le corps, l'amour contre la coutume vint après la poſſeſſion.

Les premières impreſſions que j'avois données de mes démarches amoureuſes, pour la petite bourgeoiſe, donnèrent le

change pendant quelque temps à mes camarades ; quand on s'apperçut que je paſſois des nuits hors de chez moi, cela tomboit ſur le compte de la Demoiſelle ; cependant, il y avoit des gens qui ſe doutoient de la réalité, & l'on ne ſavoit bonnement qu'en croire. Quincé étoit de ce nombre, & pour s'en éclaircir, voici le ſtratagême dont il ſe ſervit.

Les Gouverneurs de Guiſe y avoient établi cet ordre, que, quand il arrivoit pendant la nuit une allarme, il y avoit en de certains endroits, de vingt pas en vingt pas dans les rues, où l'on allumoit des feux, & chaque bourgeois ſavoit celui où il devoit fournir du bois ; de ſorte, qu'en un moment, il faiſoit auſſi clair à minuit dans la ville, qu'en plein jour. Quincé ayant ſu un ſoir fort tard que je n'étois pas chez moi, fit tirer deux coups de canon du Château, pour donner l'allarme, & en même temps vint me chercher en mon logis : y trouvant beaucoup d'Officiers de mon Régiment qui s'y étoient rendus pour me ſuivre ; il leur dit que cela étoit étrange qu'on ne me trouvât point à une allarme, que

si la Cour en étoit informé, cela me pourroit nuire, d'autant plus que j'entrois dans le monde, & que je devois prendre soigneusement garde à bien débuter. Ces pauvres Officiers m'excusèrent du mieux qu'ils purent : cependant, le Gouverneur qui avoit mis des gens auprès des feux, qui étoient faits devant les deux logis, où il croyoit que je pouvois être, avec charge d'observer exactement qui en sortiroit, alloit & venoit dans ces rues là. Pour moi, au premier bruit, j'avois couru tout nud à la fenêtre de la Dame, & je regardois au travers des vîtres, ce qui se passoit devant la maison. Les gens que je voyois autour des feux m'empêchoient de sortir; car quoique je ne soupçonnasse rien de leur dessein, je ne laissois pas d'appréhender, que le hazard ne leur fit voir d'où je sortirois. Je m'habillai pourtant, & mon raisonnement fut, que si l'allarme étoit bien chaude, ces gens là ne demeureroient pas dans la rue, & qu'alors je sortirois sans être vu.

Tout ce bruit ayant duré deux heures, & Quincé se lassant de voir que je ne donnois pas dans le panneau, fit reti-

ter tout le monde, disant qu'on avoit trouvé que ce n'étoit rien, & se retira lui-même au Château ; pour moi je me remis au lit, & je ne sortis de la maison de la Dame que sur le midi, comme s'il y eut eu une heure ou deux que je lui fusse venu donner le bonjour. L'impatience de Quincé, l'empêcha de me découvrir ; car, s'il eut laissé plus longtemps ses espions en lieu, d'où sans être vus, ils eussent pu voir les portes de ces deux logis, ils m'auroient découvert, me voyant sortir de l'un sans m'y avoir vu entrer.

Le lendemain Quincé m'ayant tiré à part, me dit fort sérieusement, qu'il avoit été bien surpris de ne m'avoir point vu à cette allarme, qu'il n'en témoigneroit pourtant rien en public, parce qu'il étoit ami de mon père, & qu'il vouloit être le mien ; mais qu'il craignoit qu'on n'en donna avis à la Cour. Comme il me vit là dessus un peu intrigué, il eut pitié de mon inquiétude, & me dit la vérité de la chose. Pard.... Monsieur le Gouverneur, lui dis-je en riant, vous me voulez tenir bien alerte, de me donner des allarmes la nuit & le jour ; mais

enfin, ajoutai-je, cela n'eſt pas honnête de vouloir pénétrer le ſecret de ſon ami malgré qu'il en ait. Que ſai-je, me répondit-il, ſi ſous prétexte d'une galanterie, vous ne faites point quelques aſſemblées nocturnes, & quelques cabales contre le ſervice du Roi ? Un habile Gouverneur doit ſavoir tout ce qui ſe paſſe dans ſa Place ; & ſi je faiſois bien mon devoir, les filles ou les femmes des principaux de la ville, ſeroient mes maîtreſſes, afin que je ſuſſe d'elles les ſecrets de leurs pères, ou de leurs maris : c'eſt là lui répliquai-je, à quoi il faut que vous vous appliquiez, & non pas à m'eſpionner comme vous faites.

Cependant, je jouiſſois de ma maîtreſſe avec chagrin ; j'en recevois tant d'empreſſemens & tant de marques extraordinaires d'amour, que cela me fit faire des réflexions à ſon déſavantage. Je m'imaginai que puiſque j'étois ſi fort ſa bonne fortune, elle ne devoit pas être la mienne, & ſans ſonger qu'elle étoit fort belle, qu'elle avoit de l'eſprit & de la qualité ; ſon extrême paſſion pour moi, qui devoit augmenter la mienne, la diminua, & ne me laiſſa que de

la reconnoiſſance pour elle. Je voyois bien que cela n'étoit pas juſte, mais je n'y pouvois que faire ; il plaiſoit à l'amour d'en ordonner ainſi.

Quand les choſes ſont en ces termes entre deux amans, ils ſe font tous deux bien de la peine, & il vaudroit mieux qu'ils ſe quittâſſent tous deux de concert ; mais c'eſt ce qui n'arrive preſque jamais : car celui qui aime, ſe flatte toujours de l'eſpérance de réchauffer l'autre. Voilà comme nous étions ma maîtreſſe & moi ; plus elle me voyoit de tiédeur, plus elle m'accabloit de careſſes, & plus elle m'importunoit ; & je l'ai toujours remarqué depuis, que lorſque les marques d'une violente paſſion ne donnent pas à celui qui les reçoit le plus grand plaiſir du monde, elles lui donnent le plus grand chagrin ; elles obligent fort, ou elles ſont fort à charge.

Pendant que nous nous fatiguions ainſi, il ſe paſſa une avanture aſſez plaiſante, pour m'obliger à en faire le récit. La Campagne étant finie, l'armée ſe retira aux environs de Guiſe, & le vieux Maréchal de la Force, y vint attendre les

ordres de la Cour pour les quartiers d'hiver. Parmi les Officiers qui l'y suivirent, Saint-Amand, Capitaine aux Gardes, frère de Mata, Ambleville, Isigny & Chanleu, vinrent descendre chez moi. Je leur donnai des lits tant qu'ils furent à Guise, & quelquefois à manger, & je leur fis voir les jolies femmes de la ville; entr'autres je les menai un jour chez une Présidente qui avoit de l'esprit, & qui à l'ouir parler, ne paroissoit pas devoir tenir un moment tête à tête avec un homme entreprenant. Son mari étoit à la campagne il y avoit huit jours, (il faut remarquer cela comme servant à l'histoire) ce jour là je donnai à souper à ces Messieurs, & au sortir de table nous nous en allâmes chez le Maréchal de la Force; comme nous marchions à pied la nuit dans la rue, un flambeau devant nous, Saint-Amand, s'apperçut qu'Ambleville qui étoit sorti de chez moi avec la compagnie, nous avoit quitté depuis: pendant que nous disions, que diable est-il devenu? Il me vint dans l'esprit que nous n'étions pas loin du logis de la Présidente, & qu'il pouvoit bien y être

allé. Je ſais aſſurément où il eſt, leur dis-je ; ne laiſſez pas d'aller, je m'en vais vous le quérir, & les ayant quittés, j'entrai chez la Préſidente par une longue allée dans une petite cour, où je trouvai Ambleville fuyant. Qui a-t-il lui dis-je ? Où allez-vous ſi vîte ? Ce n'eſt rien me répondit-il ; & en me diſant cela il me repouſſa derrière lui avec la main, & ſe mit à courir de toute ſa force. En même-temps je vois un homme en chemiſe qui le ſuivoit avec une hallebarde. Moi craignant que ſans me connoître, il ne me prit pour Ambleville, je me mis à fuir, & lui à me pourſuivre ; je cours à un Corps-de-Garde de mon Régiment, qui n'étoit point loin de là, & de cent pas je me mets à crier aux armes. En y arrivant je trouvai les ſoldats en état & l'Officier la pique à la main, qui me demanda ce que c'étoit : je lui contai ce que je ſavois de l'affaire d'Ambleville. Pour l'homme à hallebarde c'étoit le Préſident, qui, je crois ne m'avoit pas long-temps ſuivi, à cauſe qu'il étoit en mules de chambre & tout nud.

Mais, pour être éclairci de l'aven-

ture, il faut ſavoir que depuis qu'Ambleville nous avoit quittés, il étoit entré chez la Préſidente ; que l'ayant trouvée ſeule en chemiſe devant ſon feu, prête à ſe mettre au lit, il avoit cru que c'étoit une affaire décidée ; qu'il lui avoit demandé ſes bonnes graces, & qu'il s'étoit mis en même-temps en devoir de les prendre, quand le Préſident revenu depuis deux heures de la campagne, & qui étoit déja couché, s'étoit jetté hors du lit, & étoit allé à lui avec une hallebarde, qu'Ambleville fuyant m'avoit trouvé dans la Cour, & m'avoit laiſſé derrière lui.

Pour moi, après avoir été un moment à mon Corps-de-Garde, je m'en allai chez le Maréchal de la Force ; j'y trouvai Ambleville jouant aux trois dez, qui ne ſe mettoit guère en peine de ce que j'étois devenu, & qui n'avoit parlé à perſonne de ce qui lui étoit arrivé. Comme je lui demandois donc le détail de ſon aventure ; car je me doutois bien en gros de la choſe, le Maréchal nous entendit, & voulut ſavoir l'affaire : Ambleville lui dit ce que je n'avois pas vu, & moi je lui contai ce qui s'étoit

passé depuis la sortie d'Ambleville ; sur cela, le bon homme lui dit : M. d'Ambleville, si le Président me vient faire demain des plaintes, que vous avez voulu forcer sa femme, certes je serai obligé de lui faire justice. Il n'y a point de témoins, Monsieur, répondit Ambleville : voilà M. de Bussy, reprit le Maréchal, qui après le tour que vous lui avez fait, en servira volontiers contre vous, & puis ajouta-t-il, une femme est crue en ces rencontres là. Ambleville ne sachant plus si le Maréchal rioit, ou s'il parloit sérieusement, commença de se défendre ; le bon homme le laissa sortir de chez lui sans le rassurer sur l'allarme qu'il lui avoit donnée, & Ambleville ne fut de plus de vingt-quatre heures en repos.

Mais, pour revenir à mes amours, il est à remarquer que je ne pouvois plus souffrir ma maîtresse, tant elle m'aimoit ; je ne lui faisois plus de caresses que par pitié & par reconnoissance, & elle qui s'en appercevoit, étoit au désespoir d'en recevoir qui ne vinssent pas d'amour.

Il faut une certaine convenance d'âge

aussi-bien que d'humeurs dans la galanterie : ma maîtresse avoit vingt-cinq ans, & je n'en avois guère plus de seize ; j'éprouvai que cela me donnoit autant de dégoût d'elle que chose du monde ; & il n'y a point de doute que les commerces d'amour de cette manière, ne sauroient durer ; s'il y a inégalité dans l'âge, il faut qu'elle soit en faveur de la maîtresse, & qu'elle soit plus jeune, parce que comme les femmes sont bien plutôt passées que les hommes, cinq ou six ans de plus à l'amant, mettent les choses au niveau.

Si je n'avois pas cette raison à dire, pour justifier la tiédeur que j'eus alors, j'en trouverois quelqu'autre, & je dirois que mon heure d'aimer fortement & long-temps, n'étoit pas encore venue. En effet, la Nature en nous mettant au monde, destine notre cœur à s'unir avec un certain autre, & jusqu'à ce que nous l'ayons trouvé, nous faisons de petits essais qui nous arrêtent plus ou moins, suivant que les cœurs que nous trouvons, ont plus ou moins de conformité avec celui qui est fait pour nous : ces petits essais s'appellent amourettes

qui

qui ſont paſſagères. Mais, quand notre cœur, enfin, a trouvé celui que le deſtin lui devoit, cela s'appelle une véritable paſſion, qui dure de longues années. Il y en a qui ſont long-temps ſans le trouver; il y en a qui ne le trouvent jamais; pour moi je le cherchois encore en ce temps-là.

Envain j'étois alors adoré de Silvie,
Chacun doit deux tributs, ſa franchiſe & ſa vie;
Mais le temps de payer eſt dans la main du ſort,
Et l'amour a ſon heure auſſi bien que la mort.

Dans ce temps-là les quartiers d'hiver arrivèrent, & mon régiment ayant eu ordre d'aller en garniſon en Champagne, ma maîtreſſe en fut au déſeſpoir; elle me vouloit ſuivre, & quand je lui repréſentai le tort qu'elle ſe feroit, elle me dit qu'elle aimoit mieux ruiner ſa réputation que de mourir de douleur; je lui dis, que je m'en allois chez mon père; elle me propoſa de me ſervir de page; je lui répliquai qu'aſſurément cela ſeroit découvert, & qu'après, toute ſa parenté la feroit mettre dans un Couvent. Tout cela ne lui ôtoit pas le deſſein de me ſuivre, quand la fiévre la prit, heureu-

ſément pour moi : j'en fus pourtant touché, & ayant laiſſé partir mon régiment, je demeurai encore huit jours à Guiſe pour voir ce qu'elle deviendroit : elle tomba en délire, & le neuvième les médecins déſeſpérant de ſa vie, je partis pour aller en Champagne. Quinze jours après, je reçus par un de mes laquais une lettre de ſa part, que j'ai gardée plus de deux ans ; mais que j'ai brulée à la fin, parce que je ne pouvois la relire ſans être trop attendri. Je n'ai de ma vie lu rien de ſi bien écrit, pour être extrêmement tendre : elle me mandoit entr'autres choſes, que croyant mourir, elle avoit déshérité ſon frère pour me donner tout ſon bien ; qu'elle eut fort ſouhaité que j'euſſe effectivement cette marque de ſon amour ; parce que c'en eut été une de ſa mort, pour laquelle, après moi, elle n'avoit de paſſion pour autre choſe au monde. Je pleurai en liſant cette lettre ; je lui mandai la douleur que me cauſoit la ſienne ; mais je ne l'amuſai point par de fauſſes eſpérances, & à moins que de lui dire brutalement que je ne l'aimois plus, on ne peut pas la moins flatter que je ne fis ; le ſens de ma lettre fut ;

Vous plaindre, eſt tout ce que je puis
Vous faire, en l'état où je ſuis.

Je penſe qu'il ne déplaira pas à mes lecteurs que je remonte un peu plus haut pour leur rappeller quelques circonſtances eſſentielles où ſe trouvoit alors le Royaume. Corbie fut priſe par les Eſpagnols, le treiſième jour du ſiège en Aout 1636, quoique la garniſon fut très-foible : on fit faire le procès à Belleforière Sancourt, Gouverneur de la place, qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux. L'Arrêt fut exécuté en effigie à Amiens. La perte de Corbie jetta une ſi grande conſternation dans Paris, que quantité d'habitans ſe ſauvèrent avec leurs meilleurs effets. Le Cardinal de Richelieu y fit auſſi-tôt lever vingt mille hommes, laquais pour la plupart ou apprentifs, dont les maîtres avoient été obligés de ſe défaire, en vertu de l'Arrêt du Conſeil; & les Pariſiens qui croyoient de voir déja Jean de Wert à leurs portes, fournirent plus qu'on ne leur demandoit pour l'entretien de cette Milice. Le Roi prit la route de Picardie, & donna au Duc d'Orléans la Lieute-

nance-Générale de son armée, qui se trouva de cinquante mille hommes, & dont l'approche obligea les Espagnols à repasser la somme.

On parloit encore beaucoup d'un événement intéressant en la même année 1637, c'étoit du mariage du Duc Charles de Lorraine, qui épousa Béatrix de Cusance, Princesse de Cantecroix, du vivant de sa femme Nicole.

Ce Prince avoit épousé Nicole en 1624; mais quoiqu'elle fut fort aimable, & qu'il tint ses Etats de son mariage, elle ne put fixer son cœur ni ses affections. Il cessa de l'aimer dès qu'elle fut sa femme; il ne garda pas même les mesures de bienséances que les grands observent avec soin en pareilles occasions. Toute sa Cour fut bientôt témoin de son indifférence, & même de son mépris. Ce fut bien pire, quant il connu la Princesse de Cantecroix. Toutes ses inclinations se portèrent de ce côté-là; il parut oublier qu'il avoit une femme. Béatrix de son côté agit comme si elle n'avoit point eu de mari. Heureusement le Prince de Cantecroix mourut, & les deux amans pensèrent à s'unir par des

liens qu'ils croyoient que la mort seule seroit capable de rompre. Charles soutint que son mariage étoit nul, parce que le Comte de Vaudemont, son père, l'y avoit forcé : & que de plus, Nicole ayant été baptisée par un sorcier, elle n'étoit pas Chrétienne, ni lui conséquemment son époux. Il est vrai qu'un nommé le Chantre, Aumonier du feu Duc Henri, qui avoit administré le Baptême à Nicole, avoit été exécuté à mort, comme coupable de sortilège : mais les preuves de son crime étoient bien foibles ; & quand il auroit été avéré, Nicole n'en auroit pas été moins bien baptisée. Cependant, ces raisons furent trouvées bonnes par le Duc, & meilleures encore pour son Hélène. Elle le suivit depuis dans ses courses & ses expéditions; ce qui la fit appeller en France sa femme de campagne. Ce bon mot passa jusqu'à la Cour de Charles, & coûta cher, dans le voyage qu'il fit en 1641 en Lorraine, à un de ses valets de pied, qui s'en servit en badinant à Epinal. La Princesse qui en fut avertie, le fit prendre pendant que le Duc étoit à la chasse, & attacher à une potence. Le mariage auroit subsisté, selon les apparences, si

Charles avoit été auſſi fidèle à l'alliance de la France, qu'il l'étoit à ſa maîtreſſe : mais le Cardinal de Richelieu piqué au vif de ce qu'il n'accompliſſoit pas les traités conclus avec lui, engagea la Ducheſſe Nicole à demander juſtice au Pape ; elle fut appuyée par le Duc François, qui avoit un intérêt capital à faire caſſer le mariage ſur leurs plaintes ; le Pape ordonna au Duc de ſe ſéparer de la Princeſſe de Cantecroix, juſqu'à la déciſion du procès. Sur le refus qu'il en fit, Urbain l'excommunia le 13 Février 1642, & la Sentence fut affichée à Rome le 24 d'Avril. Le Prince, à qui l'Archevêque de Malines la fit ſignifier à Bruxelles, proteſta contre, le 5 de Juin, & ne laiſſa pas enſuite de ſolliciter ſon abſolution ; laquelle lui fut accordée à condition qu'il ſe ſépareroit de corps & d'habitation de ſa femme prétendue. Il obéit ſur la ſéparation de demeure ; mais il ne fut pas ſi docile ſur l'eſſentiel ; car il eut encore Charles-Henri de Vaudemont, ſoutenant toujours que l'excommunication étoit nulle. Enfin, Innocent X, ſucceſſeur d'Urbain VIII, rendit une Sentence définitive entre les parties, & dé-

clara le mariage invalide. Le Duc ne laiſſa pas pour cela de la regarder comme ſa femme, juſqu'au temps de ſa priſon. Alors il ſe raccommoda avec Nicole, qui étoit à Paris, parce qu'il la crut plus en état d'agir efficacement pour ſa liberté. L'ayant recouvrée à la paix des Pyrénées, & Nicole étant déja morte, il ne tenoit qu'à lui d'épouſer ſa maîtreſſe; mais celles qu'il fit à Paris & dans ſes propres Etats, changèrent ſi fort ſon cœur, qu'il refuſa de la voir & de lui parler. Il l'obligea même à ſe retirer dans une de ſes terres en Bourgogne, où le chagrin la réduiſit bientôt à l'extrêmité. Comme il appréhenda qu'elle ne diſpoſa de ſes biens en faveur de quelqu'autre que de ſes enfans, il l'envoya viſiter par le Prince de Lillebonne, à qui il donna une procuration pour renouveller leur mariage, en cas pourtant qu'il n'y eut plus aucune eſpérance qu'elle put vivre, & ſous cette reſtriction que le Pape leur accorderoit la diſpenſe néceſſaire. La cérémonie qui s'en fit rendit la mort amère à la Princeſſe, qui expira quelques heures après. On trouva étrange que le Duc, qui aimoit paſſionné-

ment ſes enfans, ne pourſuivit point à Rome la diſpenſe qui pouvoit aſſurer leur état, en révalidant ſon mariage.

Pour reprendre le cours de mon hiſtoire perſonnelle, j'eus ordre d'aller joindre l'armée commandée par le Maréchal de l'Hôpital, Sr. du Hallier, & nous fîmes le ſiége du Catelet le 22 d'Août 1638.

Sur la fin de cette campagne je reçus ordre du Roi de mener mon régiment au Bourg d'Ay. Après que j'eus donné les ordres néceſſaires, pour qu'en mon abſence je ne reçuſſe point de reproches de la conduite de mon régiment, je m'en allai à la Cour. Deux jours après que j'y fus arrivé, j'appris que le Cateau-Cambreſis étoit aſſiégé par les ennemis, & que le Comte de Guiche, Maréchal de Camp, depuis Maréchal de Grammont, étoit commandé pour l'aller ſecourir. Comme il étoit de mes amis, & que j'étois bien aiſe de trouver quelque occaſion de me ſignaler, je fis ce voyage avec lui au commencemeut de Février 1639; mais en arrivant à St. Quentin, nous apprîmes que les ennemis avoient levé le ſiége; de ſorte, que le Comte

de Guiche s'en retourna à la Cour, après m'avoir fait mille remerciemens des marques d'amitié que je lui avois données en cette rencontre ; & pour moi je m'en revins à Ay, pour voir ce qui se passoit à mon régiment. J'y appris l'arrivée de du Hallier à Châlons, avec ordre du Roi d'y passer l'hiver, pour tenir la main aux troupes pour la campagne prochaine; je lui allai faire visite, & j'y trouvai Madame du Hallier, & Mademoiselle de Rémorantin, sa fille. Il n'y avoit rien en France de plus beau que cette Demoiselle, & son seul défaut étoit la taille qu'elle avoit trop petite : elle étoit naturellement bonne & civile ; mais sa mère qui ne cessoit de lui dire qu'elle étoit Princesse, la contraignoit si fort, qu'elle en étoit beaucoup moins aimable : & ce que causent ordinairement ces chiméres ; car d'un Gentilhomme qui seroit quelquefois agréable & divertissant, s'il ne vouloit être que ce que Dieu la fait, elles font toujours un Prince ridicule.

Mais avant que d'entrer plus avant dans cette année 1634, il est à propos de rappeller quelques anecdotes intéres-

ſantes ; la première fut la création de l'Académie Françoiſe par Edit du mois de Juillet 1637, le Cardinal de Richelieu en fut le premier protecteur. Le Chancelier Séguier le fut après lui ; & Louis XIV voulut bien en prendre le titre, & logea même l'Académie dans le Louvre. Tous ceux qui y ſont reçu ſont un ample éloge de ces trois protecteurs, & n'oublient pas de faire valoir l'honneur qu'on leur fait de les aggréger à une Compagnie de beaux eſprits, deſtinés à perfectionner la langue & à porter l'éloquence Françoiſe juſqu'où elle peut aller. *

Le 27 Mars 1638, la Ville de Breme fut rendue au Marquis de Léganès. Montgaillard, Gouverneur de la place & François, eut la tête tranchée à Cazal le 22 Avril, comme ayant mal défendu cette place. L'on prétend cependant, que la garniſon l'avoit forcée à capituler : il eſt vrai qu'elle n'étoit que de ſix cens hommes, & qu'il ſe faiſoit payer comme ſi elle eut été de dix-ſept cens complets. Le Maréchal de Créqui, l'un des plus

* M. le Comte de Buſſy en a été un des membres.

grands Capitaines de ce temps-là, & qui avoit toute ſa vie fait la guerre en Italie, avoit été tué d'un coup de canon, en reconnoiſſant les retranchemens des Eſpagnols devant le Fort de Breme, le 17 de ce mois.

Nous échouâmes devant la Ville de St. Omer dans la même année; le Maréchal de Châtillon fut obligé d'en lever le ſiége. On dit que M. le Cardinal de Richelieu avoit compté de s'en emparer, & cela moins à cauſe que la garniſon en étoit foible, qu'à cauſe d'une révélation qu'avoit eue une Religieuſe du Mont Calvaire. Cette bonne fille s'étoit miſe en prières pour demander à Dieu qu'il voulût bien lui découvrir quel ſeroit le ſuccès de nos armes. Au bout de trois jours elle fut ravie en extaſe, pendant laquelle, dit-on, elle vit diſtinctement St. Omer, & l'armée du Roi auprès, mettant en fuite ſes ennemis. Le P. Joſeph qui l'avoit miſe en beſogne, fut auſſi-tôt averti, & le Cardinal ſûr de l'événement, régla là-deſſus les opérations de la campagne. C'eſt Siri, Auteur Italien, qui rapporte cette anecdote. Ce qui eſt plus vraiſemblable, vient de ce que le Maréchal de la Force, qui commandoit l'ar-

mée d'obſervation, ne put s'enfermer dans la circonvallation ; & de plus, il arrive ſouvent que les Généraux ne concourrent pas au bien public : celui qui fait le ſiége ſe paſſant autant qu'il peut du ſecours de l'autre, & celui-ci ſouffrant impatiemment de n'avoir d'autre emploi que de contribuer à la gloire de ſon Collégue.

Dans cette même année 1638, le 5 Septembre, nâquit Louis, Dauphin, à St. Germain-en-Laye, la vingt-troiſième année du mariage du Roi avec Anne d'Autriche. Comme le Dauphin avoit été long-temps & ardamment ſouhaité de tous les bons François, ils l'appellèrent DIEU DONNÉ, pour marquer qu'ils le regardoient comme un préſent du Ciel, qu'il avoit enfin accordé à leurs vœux & à leurs déſirs.

Dans la même année encore, le 18 Décembre, mourut le Père Joſeph, ce fameux Capucin, qui avoit tant de part à la confiance du Cardinal de Richelieu; il étoit âgé de 61 ans; & lorſqu'il mourut, il alloit être fait Cardinal & Archevêque de Reims. Le Roi accorda à Mazarin la nomination au Chapeau qui étoit deſtiné au Père Joſeph.

Il n'eſt pas hors de propos de placer ici quelques circonſtances de ce qui ſe paſſoit alors en Angleterre. Le 7 Avril 1639, Charles premier, Roi de la grande Bretagne ſe rendit à Yorck, où s'aſſembloit l'armée, à la tête de laquelle il vouloit agir contre les rebelles d'Ecoſſe. Les Presbytériens de ce Royaume, bien loin de recevoir la Liturgie Anglicane, que Charles premier avoit voulu introduire en 1636, avoient fait une Ligue, appellé le Convenant; ceux qui y entroient, s'engageoient entr'autres choſes, à ne défendre la perſonne du Roi, qu'autant qu'il défendroit la religion. Les troubles furent fomentés dans les commencemens par le Cardinal de Richelieu, qui ſe plaignoit que tous les mécontens de France, étoient bien reçus en Angleterre. Louis XIII. avoit un ſujet plus eſſentiel de mécontentement. Il avoit fait propoſer à Charles en 1637, par le Comte d'Eſtrades, le deſſein qu'il avoit formé d'attaquer Dunkerque & Gravelines, conjointement avec les Hollandois; & Charles avoit déclaré qu'en ce cas, il prendroit ouvertement le parti des Eſpagnols. Le Cardinal de Richelieu

profita de l'occaſion qui ſe préſenta de l'occuper chez lui, ne prévoyant pas, ſans doute, que le feu qu'il ſouffloit embraſeroit un jour toute l'Angleterre, & que la France feroit d'inutiles efforts pour l'éteindre.

Toutes les gazettes ayant fait le détail de la bataille de Thionville, où je me trouvai, il eſt inutile que je la rappelle ici que par notte: elle ſe donna au mois de Mai 1639. M. de Feuquière commandoit notre armée; elle ne fut pas à notre avantage: Feuquière fut pris après avoir eu le bras caſſé de deux coups de mouſquet, dont il mourut en priſon. Le Comte de Grancé, (Rouſſel) & Choiſeul, Marquis de Praſlin, furent mis à la Baſtille, ſur ce qu'on prétendit les faire répondre de la lâcheté de leurs troupes.

Sur la fin d'Octobre les Troupes ayant été miſes en quartiers de fourrage, attendant les garniſons, j'allai en Bourgogne trouver mon père & ma mère, qu'il y avoit près de deux ans que je n'avois vus; ils furent fort aiſe de me voir, & moi auſſi: mais quoique je les aimaſſe beaucoup, je m'ennuyai bientôt en leur compagnie; je demandai donc

à mon père la permiſſion d'aller à la Cour, ce qu'il trouva très-à-propos. Je paſſai à Nogent & à Montigny-le-Roi, en Baſſigny, garniſons de mon régiment, pour voir l'état où il étoit, & pour déclarer à ſix de mes Capitaines, qui n'avoient pas effectué leur traité l'année dernière, que s'ils ne faiſoient mieux leur devoir celle-ci, je les ferois châtier: ils m'aſſurèrent qu'ils feroient tout ce que je voudrois; en effet, leurs compagnies furent des plus belles.

Après avoir demeuré trois ſemaines à ma garniſon, & laiſſé le meilleur ordre que je pus, je m'en allai à la Cour, où je reſtai juſqu'au mois de Mai. J'eus ordre de marcher au rendez-vous de l'armée, qui étoit à Corbie, où le Hallier aſſembloit ſes troupes. J'arrivai ſur la fin de Juillet à Amiens, où paſſant à cheval à la tête de mon régiment, on vint me dire tout d'un coup que le Roi vouloit voir paſſer mon régiment, au bas d'un des remparts de la Ville, ſur lequel il étoit avec toute la Cour; je deſcendis de cheval & je pris ma pique, & après que j'eus paſſé devant Sa Majeſté, je retournai la ſaluer. Cela n'a pas bonne

grace, Buſſy, me dit-il, de marcher la pique à la main, & la botte levée à la tête d'un régiment d'Infanterie. Je le ſais bien, Sire, lui répondis-je, mais je ne prévoyois pas que je duſſe trouver Votre Majeſté dehors, par le temps qu'il fait.

Il s'éleva dans cette année 1639, une ſédition en Normandie. Le Colonel Gaſſion y fut envoyé : il tua trois cens payſans ſéditieux, proche d'Avranges. La ſédition avoit commencée à Rouen. On s'y plaignit d'abord, comme on a toujours fait ailleurs, des vexations des commis prépoſés pour recevoir les droits que le Roi demandoit à la Province; enſuite on pilla leurs bureaux, & quelques maiſons de Partiſans. On en fit autant à Caen, à Avranges, & en quelqu'autres endroits. Le mal paſſant des Villes à la Campagne, les payſans s'attroupèrent ſous le nom de *va-nuds-pieds*, tout propre à marquer leur miſère, & commirent beaucoup de déſordres. La Cour donna donc ordre à Gaſſion de ſe rendre inceſſamment en Normandie, avec les troupes qui avoient ſervis ſur la frontière d'Artois, pour étouffer la rebellion

dans ſa naiſſance. On ne pouvoit jetter les yeux ſur un homme plus capable d'exécuter une pareille commiſſion. Il marcha droit à Caen dont il déſarma les habitans le 26 de Novembre; après quoi il ſe mit en campagne avec cinq cens chevaux & douze cens fantaſſins pour en aller faire autant à Avranges. Ce fut ſur ſa route qu'il rencontra les *va-nuds-pieds*, proche du pont de la Pierre: ceux qui échappèrent de ſes mains tombèrent entre celles du Comte de Rourville, qui ne leur fit pas plus de quartier. Les bourgeois d'Avranges ayant été déſarmés, Gaſſion s'avança vers Rouen, où la terreur de ſon nom avoit jetté l'épouvante. Il y fut reçu ſans réſiſtance, le dernier jour de cette année. M. le Chancelier s'y rendit peu après, pour faire exécuter la Déclaration du 17 Décembre, par laquelle le Roi interdiſoit le Parlement, la Cour des Aydes, le Bailliage, & les Officiers du Bureau des Finances, comme n'ayant pas agi aſſez fortement contre les ſéditieux. Ce fut ainſi que le Cardinal de Richelieu, arrêta le feu qui commençoit à s'allumer dans une Province, accoutumée depuis long-temps,

à porter la plus grande partie des charges de l'Etat, ſans murmurer ni ſe plaindre; l'interdit ne dura qu'un an ; le Parlement fut rétabli au mois de Janvier 1641 ; mais il fut d'abord partagé en deux ſemeſtres, ſans doute à deſſein de perpétuer dans le cœur des Magiſtrats, le repentir de la faute qu'on leur imputoit, & de les précautionner contre les rechûtes.

Au mois de Septembre de la même année, naquît Philippe de France. On lui donna le nom de Duc d'Anjou; il prit celui de Duc d'Orléans, après la mort de Gaſton ſon oncle.

La Campagne de 1640 étant finie, je reçus une lettre du Roi pour aller en garniſon à Moulins.

Le régiment d'Effiat ayant eu le même ordre de garniſon à Moulins que le mien; je réſolus de les y conduire tous deux. Je n'allois guère à la Cour, parce que je n'avois pas aſſez d'argent pour y faire la dépenſe qui me convenoit : je faiſois donc ſouvent le bon Officier malgré moi, & mon père, dont je flattois par là l'inclination à l'épargne, me diſoit inceſſamment qu'on ne faiſoit fortune que par l'aſſiduité à ſa charge.

Enfin, j'arrivai avec deux Régimens à Moulins; où, pendant que je les y établissois, logeant au fauxbourg des Carmes à l'image Saint Jacques, dans un corps de logis sur le derrière, une jeune Comtesse vint à Moulins, voir disoit-elle, une de ses sœurs Religieuse, mais véritablement pour se divertir. Ma bonne fortune la fit loger sur le devant de l'auberge, car pour peu qu'elle en eut été éloignée, je ne l'aurois peut-être jamais vu,

Et cela me fait bien connoître,
Qu'on n'est pas de son cœur le maître,
Et qu'assurément nos amours,
Sont comptés ainsi que nos jours.

Cette Comtesse étant donc logée dans la même maison, il fut deux jours sans que je daignasse la voir; enfin, Beauvoir Dunflun, mon parent & mon ami, qui étoit avec moi depuis trois semaines, & qui connoissoit la Dame, me fit des reproches de mon incivilité, d'avoir une femme de cette qualité si près de moi, sans lui rendre visite : je lui dis pour m'excuser, que je m'en voulois aller dans peu de temps en Bour-

gogne, & que de la manière dont il m'avoit dépeint cette Dame, j'en pourrois devenir amoureux, & que je ſerois bien aiſe de ne me pas charger d'une paſſion, dans un temps où j'avois autre choſe à faire. Non, non, me dit Beauvoir, vous ne le deviendrez point, je vous réponds de votre cœur; & en tout cas, une paſſion d'un jour, ſera détruite par une abſence de vingt-quatre heures. Je l'allai donc voir ſur la parole de mon ami, & je lui dis d'abord en riant, la raiſon qui m'avoit empêché juſques là de lui rendre viſite; elle me répondit que je n'avois rien à craindre: & quand je fus prêt à ſortir de ſa chambre, il faut, me dit-elle, Monſieur, que je vous avoue, qu'avant que de vous avoir vu, je m'étois imaginé que vous étiez un Sauvage qu'on ne pourroit apprivoiſer; mais je ſuis bien détrompée, & je ne doute point, ajouta t-elle, que vous ne trouviez auſſi, que je ne ſuis pas auſſi dangereuſe que vous aviez penſé. Vous l'êtes ſi fort, Madame, lui répondis-je, que voilà mon voyage de Bourgogne rompu.

Cette première viſite ſe paſſa en ſem-

blables propos ; les autres que je lui rendis pendant huit jours qu'elle fut encore à Moulins, furent un peu plus ſérieuſes. Les choſes cependant étoient au meilleur terme du monde, lorſque le Marquis de Saint Germain d'Achon, arrivé depuis peu à Moulins, qui connoiſſoit la Comteſſe, & qui avoit découvert mes intentions, ruina en un jour dans ſon eſprit, le travail de toute ma ſemaine. Je lui aurois pardonné plus volontiers s'il avoit été mon rival ; mais il étoit jaloux ſans être amoureux : je m'apperçus bien de quelques petites froideurs en la Comteſſe, le lendemain que Saint-Germain fut arrivé; mais je tournai, comme on fait toujours en pareilles rencontres, tout à mon avantage ; cette froideur me parut une marque de ces précautions extraordinaires que les femmes prennent pour cacher à leurs amans l'amour qui les a ſurpriſes ; & cette agréable erreur me dura juſqu'à la veille du départ de la Comteſſe, que voulant prendre des meſures avec elle pour l'aller voir, je trouvai une femme ſur ſes gardes qu'on avoit révoltée, & qui me demandoit avec un ſouris moqueur, ſi j'avois

été aſſez fou pour croire que dans tous ce qu'elle m'avoit dit, elle eut parlé ſérieuſement. Jamais homme ne fut ſi honteux & ſi fâché que je le fus ; je ſoupçonnai d'abord d'où me venoit ce coup ; mais comme je vis qu'il m'étoit impoſſible alors de le parer, au moins, Madame, lui dis-je, ſi je ne puis vous être autre choſe, je vous ſupplie très-humblement que je ſois votre ami. Oh, pour cela, Monſieur, me dit-elle, très-volontiers, j'en ſerai ravie. Saint-Germain qui ſe défioit de la fragilité de la Dame, entra dans le moment qu'elle me diſoit cela : je pris garde qu'elle fut embarraſſée, & même qu'elle me fit plus froid devant lui ; de ſorte, que je ne doutai plus que ſon changement ne vint des conſeils de Saint-Germain. J'allai ſur l'heure conter ma diſgrace à Beauvoir, qui me conſola le mieux qu'il put ; mais il me dit qu'il ne falloit pas prétendre déſabuſer la Comteſſe, tant qu'elle auroit ſon ami auprès d'elle, & qu'il lui avoit dit que lorſqu'il l'auroit vue monter en carroſſe, il s'en retourneroit chez lui. Cette réſolution m'embarraſſa ſur l'heure ; mais enfin, j'y trouvai un expédient.

Le lendemain la Comtesse étant prête à monter en carrosse, nous allâmes Beauvoir & moi lui dire adieu. Saint-Germain qui ne vouloit pas s'engager à la quitter, qu'il ne nous eut vu prendre congé d'elle, ne le voulut prendre qu'après nous; mais comme il faisoit sa révérence, je dis à la Comtesse, en l'aidant à monter, que si elle le trouvoit bon, nous l'irions conduire mon cousin & moi, à une lieue ou deux de Moulins, de peur qu'elle ne rencontrât quelqu'uns de nos soldats qui la pourroient voler: vous me ferez un fort grand plaisir, me dit-elle, si vous voulez en prendre la peine. Elle n'eut pas achevé le mot, que Beauvoir & moi nous nous jettâmes dans le carrosse, à la place de deux Gentilshommes qu'elle avoit, qui montèrent sur des chevaux que j'avois fait tenir prêts pour cela. Saint-Germain qui vit ses précautions inutiles, me parut fort embarrassé, & je ne doute point qu'il ne jugeât que je ne serois pas long-temps sans détruire ses mauvais offices: mais enfin douleur aux vaincus.

Nous ne fûmes pas à une lieue de Moulins, que la Comtesse mourant d'im-

patience de se justifier à moi, du traitement qu'elle m'avoit fait, m'avoua tout ce que Saint-Germain lui avoit dit, pour l'obliger de me haïr; & je connus par cet aveu, qu'elle ne demandoit pas mieux que d'être désabusée; je la désabusai donc si bien, qu'avant qu'il fut nuit, il ne nous manqua que l'occasion, pour me faire voir que nous étions les meilleurs amis du monde. Je ne pensois qu'à aller à une lieue ou deux de Moulins, conduire la Comtesse, cependant j'allai insensiblement jusqu'à la couchée, faisant semblant tous deux d'avoir oublier, moi de m'en retourner, & elle de me le dire. Elle étoit fort observée par ses gens, & quoi qu'elle fut de très-bonne volonté, elle manquoit de hardiesse & d'expérience. C'étoit un beau naturel pour l'amour & qui promettoit beaucoup; mais alors il étoit fort timide: avec tout cela, une femme de quinze ans, n'en peut guères savoir plus qu'elle n'en savoit; pour moi qui en avoit dix-huit, j'étois bien plus habile: deux petites galanteries de Campagne, m'avoient déja appris qu'on ne se brouilloit pas avec les Dames, pour

leur

leur dire qu'on les aimoit ; je ſavois même qu'on leur faiſoit ſouvent plaiſir de leur demander des faveurs, & encore plus de les prendre ; & qu'aux plus malheureux des amans, le pis qu'il pouvoit arriver, c'étoit d'être refuſé, mais jamais haï : de ſorte, qu'avec tant de lumières, quand je ne recevois pas de la Comteſſe toutes les graces qu'elle étoit capable de me faire, ce n'étoit pas ma faute.

Le lendemain, comme elle fut prête de monter en carroſſe, je lui dis que je voulois la conduire encore une lieue, elle y conſentit ; & ne ſongeant après cela tous deux, qu'à faire ſemblant de nous ſéparer, j'allai au ſecond gîte.

Ce fut chez un de ſes parens que nous ne vîmes point, parce qu'il avoit la fièvre quarte, & que le friſſon le prenoit, heureuſement pour nous, comme nous arrivions. Notre bonheur eut été complet, ſi ſa femme eut eu la fièvre auſſi-bien que lui ; car nous n'en euſſions pas fait plus mauvaiſe chère que nous la fîmes, & nous euſſions été en liberté. Nous arrivâmes à une heure de nuit par la neige ; on nous reçu dans

une ſalle plus baſſe que la Cour, où je ſuis aſſuré que les murailles étoient humides dans la canicule : elle étoit décarrelée en beaucoup d'endroits, en ſorte qu'on n'y pouvoit aller qu'à courbettes. Pendant qu'on étoit allé abattre les arbres dont nous devions nous chauffer, on nous fit aſſeoir dans de grandes chaiſes fort hautes qui n'étoient point garnies, devant une cheminée où il n'y avoit point de feu. Nous étions dans un froid & morne ſilence ; car après certains lieux communs dont on ſe ſert en arrivant, nous ne ſavions plus que dire à cette femme, ni elle à nous ; elle n'étoit pas ſi ſotte, qu'elle ne fut honteuſe de la ridicule réception qu'elle nous faiſoit, & nous étions trop mal reçus pour avoir pitié d'elle. Je mourois d'envie de m'aller chauffer au feu de la cuiſine que j'entendois pétiller ; car avec tout le feu de mon amour, je gelois auprès de ma maîtreſſe ; mais il me paroiſſoit mal-honnête de la quitter, & de ne pas partager ſon froid & ſon ennui. Beauvoir, qui avoit autant de froid que moi, & qui n'avoit pas autant d'égards, ſortit pour faire hâter, nous dit-il, ceux qui

devoient nous apporter du bois, & alla donner ſes ordres devant le feu de la cuiſine: un quart d'heure après, nous vîmes deux payſans apporter ſur leurs épaules une voiture de bois couvert de neige qu'ils mirent ſur les chenets; une ſervante de peine, vint enſuite avec une botte de paille ſi mouillée, qu'elle ne put la faire allumer, & cela faillit à nous faire étouffer de fumée. Enfin, elle fut obligée de vuider les paillaſſes des lits; & tout ce que cela put faire, après que nous eûmes long-temps attendu, ce fut de faire fondre la neige qui étoit ſur le bois, & de faire une eſpèce de mare, qui nous gagnant les pieds, nous fit reculer juſqu'au milieu de la Salle.

Véritablement nous trouvâmes cela ſi plaiſant, la Comteſſe & moi, que nous regardant l'un l'autre, nous éclatâmes de rire.

Dans ce moment, un de ſes laquais vint me dire, qu'un Auguſtin qui ne faiſoit que d'arriver de Moulins, étoit à la porte de la chambre, & qu'il avoit des lettres à me donner de la part du Lieutenant Colonel de mon Régiment. Je me levai pour lui aller parler, &

comme je fus à la porte, je reconnus Beauvoir, qui du collet d'un grand manteau de deuil qu'il portoit, avoit fait un capuchon, & avoit noué ses cheveux par derrière : je ne fis semblant de rien, & lui ayant dit d'approcher de la cheminée, que nous parlerions d'affaires après souper, je le présentai à la maîtresse de la maison, qui fut bien éloignée de le reconnoître, puisque la Comtesse même le méconnut. Aussi-tôt qu'il fut assis, il se mit à parler des accidens de la vie ; qu'elle étoit sujette à mille incommodités, parmi lesquelles il comptoit pour beaucoup, celles du froid & du chaud excessifs : qu'il n'en trouvoit cependant point de plus grandes, que celles des méchans gîtes ; que s'il y eut eu quelque chose qui l'eut jamais pu obliger à murmurer contre la Providence, c'eut été celle-là ; mais qu'enfin, il s'y étoit accoutumé par la grande résignation qu'il avoit aux volontés de Dieu. La Dame du Château, écoutoit cela comme un sermon, & lui disoit que les Religieux de son ordre les visitoient souvent, & leur faisoient l'honneur de les aimer. La Comtesse trouvoit plaisant, que cet homme

qu'elle croyoit un Augustin véritable ; traitoit au hazard une matière qui venoit si à propos, & qu'elle avoit fort à cœur ; & moi j'avois toutes les peines du monde à m'empêcher de rire, de voir ces femmes si fort trompées, & de songer que c'étoit un huguenot qui passoit pour Augustin. Enfin, on apporta le souper, & les Dames ayant démandé Beauvoir, un laquais qui étoit instruit, répondit qu'il se trouvoit mal, & qu'il s'étoit mis au lit sans vouloir rien prendre.

Le souper se trouva assorti au feu ; les potages n'étoient que de l'eau bouillie ; de toute la viande qu'on servit, il n'y avoit rien qui ne fut vivant, quand nous étions arrivés ; le pain étoit frais & n'étoit pas cuit ; le vin étoit aigre & trouble ; le linge n'étoit pas seulement humide, il étoit mouillé, & la chaleur des potages faisoit fumer la nappe : ce nuage épais, acheva de nous ôter le peu de lumière que nous donnoient deux petites chandelles. Un autre désagrément de ce repas, c'étoit que les cuillers, qui véritablement étoient d'argent, étoient de l'épaisseur de l'oripeau: pour

moi qui ne ſuis pas heureux, il m'en tomba une entre les mains qui étoit à moitié rompue; de ſorte, qu'en la retirant de ma bouche, elle s'accrocha à ma lèvre de deſſus, & faillit à me la déchirer. Il eſt vrai que pour nous conſoler, la maîtreſſe du logis nous accabloit de fortes excuſes. La ſuite infinie de tant d'incommodités, me parut abattre un peu la Comteſſe; ſi bien que pour la réjouir, je lui dis à l'oreille qui étoit l'Auguſtin: l'éclat de rire la prit en le regardant, & le révérend père & moi, qui mourions d'envie d'en faire autant, fûmes d'avis de trouver un ſujet de ne nous plus contraindre; nous découvrîmes donc à la Dame campagnarde, la maſcarade de Beauvoir, & ſous le prétexte de cette plaiſanterie, nous nous abandonnâmes aux éclats de rire du traitement qu'on nous faiſoit. La Dame en fut fort aiſe, croyant que cela feroit diverſion, & nous feroit oublier ſon méchant feu & ſon maudit repas; cependant, nous n'étions pas gens à prendre le change.

Afin qu'il ne manquât rien à ce repas, pour être de tous points délectable,

il fut encore fort long, & si l'on eût pu manger quelque chose, la digestion du premier service auroit été faite quand on apportoit le second. Enfin, nous en vîmes le bout, mais non pas sans impatience; car, encore que nous eussions ri jusqu'aux larmes, c'étoit un rire à deux mains, nous ne laissions pas de mourir de froid, & nous pleurions de douleur aussi-bien que de joie.

Au sortir de table, je dis à la Comtesse qu'il étoit tard, & que je lui conseillois de se retirer, pour partir à la pointe du jour; parce que j'avois oui dire que la journée du lendemain étoit longue, & les chemins difficiles. La Dame du Château, qui crut comme la plupart des gens de Province, qu'elle ne témoigneroit pas assez d'empressement, si elle ne tâchoit de nous faire partir fort tard, me démentit le plus obligeamment qu'elle put sur la journée du lendemain; qu'au reste, Madame sa cousine se trouveroit mal de se coucher si-tôt après souper, & que la digestion n'étoit pas faite. Oh, pour la digestion, Madame, lui dis-je, vous n'en devez pas être en peine, je vous en réponds;

Madame votre couſine n'apas l'eſtomach ſi méchant que vous penſez ; mais vous, Monſieur, me dit-elle niaiſement, vous nous ferez bien l'honneur de prendre un méchant déjeûner avant que de partir ? Eh ! mon Dieu, Madame, lui répondis-je, n'êtes-vous pas contente du ſouper que vous nous avez donné, vous voulez donc faire crever les gens. Elle me répliqua que j'étois trop obligeant, & que puiſque Madame ſa couſine ſe vouloit retirer, il falloit ſavoir s'il y avoit du feu dans ſa chambre. La Comteſſe répondit, que cela ne devoit pas l'empêcher d'y aller, & qu'elle ne pouvoit rien perdre au change. En effet, le bois n'étoit pas encore allumé dans la ſalle, & nous n'avions d'autre apparence de feu, que par une fort grande fumée qui recommençoit à nous étouffer. On ſe prépara donc à mener la compagnie dans ſa chambre ; mais nous fûmes bien ſurpris quand nous vîmes qu'il falloit traverſer une grande cour par la neige, haute de plus d'un pied ; cependant, pour ſortir de cette maudite ſalle, où nous avions tant ſouffert, nous ne trouvions rien de difficile ; au contraire, ce

nous fut un avantage d'être accoutumés à la fatigue, car nous ne sentîmes pas de différence dans ce long trajet de la cour. La Comtesse étant enfin arrivée à sa chambre, où le feu n'étoit pas meilleur que dans la salle, nous nous disposâmes à partir pour la nôtre; il en faut parler ainsi, car c'étoit un autre voyage au travers de la cour. La Dame voulut nous y conduire, & nous la laissâmes faire. Aussi-tôt qu'elle en fut sortie, nous allâmes trouver la Comtesse, pour rire avec elle en liberté de tout ce qui nous étoit arrivé: & après l'avoir vue mettre au lit, & l'avoir embrassée, nous nous retirâmes. Je ne ferai point la peinture de sa chambre; je dirai seulement que quoiqu'elle fut extraordinairement mal propre & délabrée, c'étoit un Palais comparée avec la nôtre. On faisoit des tonneaux dans l'endroit où l'on nous mit, & l'on découcha le Tonnelier pour l'amour de nous. Quand nous avions la tête sur le chevet, la couverture ne passoit qu'un peu nos genoux; de sorte, que nous fûmes contraint de lier les bouts d'un méchant lit de plumes que nous avions sur de la

paille, pour toutes choſes, avec les draps & la couverture, afin d'avoir les jambes à couvert : à la vérité, nous nous trouvâmes le matin plus las que ſi nous euſſions toute la nuit couru la poſte. Il ne faut pas demander ſi nous fûmes diligens à nous lever : cependant, nous trouvâmes déja la Comteſſe prête à monter en carroſſe. Juſques ici, me dit-elle, je vous aurois laiſſé retourner à Moulins ſi vous aviez voulu ; mais maintenant, vous êtes trop près de chez moi, pour que vous n'y veniez pas. Je ne me fis pas trop preſſer, comme on peut croire. Son mari n'y étoit pas, il étoit allé faire un voyage de trois ſemaines ou d'un mois ; de ſorte, que nous réſolûmes Beauvoir & moi, d'aller paſſer douze ou quinze jours avec elle. Ce n'étoit pas ſans incommodité, car nous n'avions ni linge pour changer, ni valets pour nous ſervir. La Comteſſe qui ne vouloit pas me donner aucun ſujet de m'ennuyer chez elle, me donnoit un de ſes pages pour m'habiller & me déshabiller, des chemiſes & des cravates de ſon mari : on nous faiſoit la plus grande chère du monde, avec le plus de magnificence

& de propreté. Il y avoit dans cette maison une quantité de vaisselle d'argent, qu'on ne trouvoit dans aucune autre maison de la Province ; le linge de table & les draps, étoient d'une finesse incomparable ; les meubles étoient à l'antique, mais si conservés d'ailleurs, qu'on n'en reconnoissoit l'ancienneté qu'à la richesse des étoffes, dont on ne faisoit plus de pareilles. Je couchois sous un dais, & il ne tenoit qu'à moi de manger avec un cadenat; (*a*) enfin, cette maison, & celle dont nous étions parties pour y arriver, étoient les deux extrêmités : & c'est ce que je disois à la Comtesse, qu'elle nous avoit fait faire le gîte précédent exprès, pour nous faire trouver plus de grandeur chez elle.

Cependant, je n'étois pas content ; toute notre intelligence se bornoit encore à des baisers, & à d'autres menues faveurs, & tout cela en passant : ce n'étoit pas la faute de la Comtesse ; elle patissoit autant que moi, mais elle n'étoit jamais seule, & elle n'osoit hazarder de

---

(*a*) Sorte de Boîte qui renferme les ustensiles nécessaires telle qu'on la sert au Roi.

gagner un de ses espions. Deux ou trois fois elle envoya sa femme de chambre, par mes conseils, chercher quelque chose dont elle n'avoit que faire, mais ou la femme de chambre revenoit aussi-tôt, si la commission n'étoit pas longue, ou elle envoyoit quelqu'autre tenir sa place; ainsi, c'étoient autant de tentatives & de désirs inutiles, ou qui ne servoient qu'à nous faire enrager.

Je couchois dans une grande chambre, d'où si-tôt que j'étois au lit, le page sortoit & fermoit la porte à la clef. Cette maison étoit faite comme celles qu'on représente où il revient des esprits; de sorte que moi qui les craint sans les croire, je me mettois la tête sous la couverture dès que j'étois couché, tant pour m'échauffer plutôt, que pour m'ôter les moyens de rien entendre qui pût me faire peur.

Un soir qu'à mon ordinaire je m'étois enfoncé dans le lit, j'entendis quelque temps après un grand bruit à ma porte, & s'étant ouverte, j'ouis marcher quelqu'un dans ma chambre; on ouvrit ensuite les rideaux de mon lit, & je vis six femmes que je ne connoissois point, les

unes avec des flambeaux allumés, & les autres avec de grands baſſins pleins de viande & de confitures que l'on mettoit ſur la table.

Il me ſouvint dans ce moment de ces contes qu'on fait aux enfans, de collations ſervies comme cela, par des gens inconnus qui tombent par la cheminée. Cela me paſſoit dans la tête, lorſque je vis entrer trois demoiſelles de ma connoiſſance, ſuivies de la Comteſſe, qui étoit dans un déshabiller fort galant; elle ſe vint aſſeoir au chevet de mon lit, & ayant fait apporter les baſſins, nous mangeâmes comme ſi nous n'euſſions pas ſoupé; après cela nous les abandonnâmes aux Demoiſelles; parmi leſquelles étoit une eſpèce de Gouvernante qui avoit mangé avec nous, & qui ne nous quitta point: je les fit mettre la Comteſſe & elle ſur mon lit, couchées à droite & à gauche de moi; je fis fermer les rideaux, diſant qu'il ne falloit pas contraindre ces pauvres filles, & qu'elles ne mangeroient pas à leur aiſe, tant qu'elles croiroient que nous les regarderions, & en cet état nous cauſâmes deux heures.

On aura peut-être de la peine à croire qu'avec le grand froid qu'il faisoit, je ne mis jamais les bras ni les mains dans le lit : cependant il n'est rien de si vrai. Je baisois quelquefois la Comtesse devant la femme de chambre, qui ne faisoit pas semblant de le voir, parce que je la baisois aussi elle-même, tant il est vrai qu'il n'y a qu'à intéresser les gens, pour leur faire oublier leur devoir. Enfin, il fallut nous quitter : l'émotion ou la Comtesse me laissa, m'empêcha de dormir toute la nuit, & je ne pense pas qu'elle eut de son côté plus de repos que moi.

Beauvoir, qui étoit allé depuis deux jours voir un de ses amis dans le voisinage, vint le lendemain de cette aventure: nous la lui contâmes, & il la trouva plaisante ; mais enfin, les jours se passoient, & nous ne venions point au dénouement, sans lequel la pièce n'auroit point eu la réussite désirée. La Comtesse qui paroissoit s'y intéresser autant que moi, me conseilla de prier Beauvoir d'en conter à la femme de chambre, pensant bien que cela l'humaniseroit ; & ma foi elle en valoit bien la

peine : & quand nous les verrions bien embarqués dans leur converſation, nous pourrions prendre ce temps-là à l'entrée de la nuit, pour paſſer de la ſalle dans la gallerie. Cela ſe fit comme nous l'avions projetté, mais notre argus n'étoit pas encore ſi occupé, qu'il ne prit garde à nous; de ſorte, que ne pouvant nous ſuivre, il appella un Gentilhomme de la maiſon qui étoit au bout de la ſalle, & lui dit tout bas d'aller après nous, & de ne nous quitter plus. Ce Noble accourut, mais il arriva un moment trop tard pour l'intérêt de ſon maître, & trop tôt pour celui de la Comteſſe & pour le mien : nous nous fuſſions bien paſſés de lui encore un quart d'heure. Il fallut nous ſéparer ; elle mourant de peur comme un enfant qui craint le fouet, & moi peſtant contre ces ſots de domeſtiques, qui croient que tout eſt perdu quand leurs maîtres ſont C.... La Comteſſe rentra auſſi-tôt dans la ſalle, & moi j'allai paſſer mon chagrin une demi-heure dans ma chambre; & après m'être un peu remis, je revins joindre la compagnie: je trouvai la femme de chambre dans un ſilence à faire peur,

& qui ne le rompoit que par des attaques qu'elle donnoit indirectement à la Comtesse & à moi ; la pauvre petite trembloit, & je ne pouvois la rassurer quoique je fisse : je lui disois qu'elle ne devoit pas laisser prendre cet empire là sur elle, & qu'elle faisoit croire qu'elle étoit coupable, par les choses qu'elle toléroit : elle n'en devint pas plus hardie pour lors, & son heure d'effronterie n'étoit pas encore venue. Vous souvenez-vous, Madame, lui disois-je, que quand vous étiez toutes deux sur mon lit, vous & votre garde, elle souffroit que je vous baisasse, parce que je la baisois aussi ; je crois qu'elle n'est maintenant en colère, que par la préférence que je vous ai donnée sur elle ; j'ai envie de lui proposer de venir dans la galerie ; je vous aime assez pour faire cet effort là pour vous ; après cela nous aurons la paix avec elle. La Comtesse me répondit en souriant qu'elle n'en doutoit pas ; mais son chagrin la reprenoit aussi-tôt. Enfin, à force de la voir craindre je craignis aussi ; je crus qu'elle voyoit des choses dans son domestique que je ne voyois pas ; & ce qui aida fort en-

core à me le faire croire, fut la mine que nous faiſoient tous les gens de la maiſon : ils ne nous approchoient plus : ils chuchotoient toujours enſemble ; quand, pour ne pas témoigner, Beauvoir & moi, que nous cruſſions que tous leurs embarras nous regardaſſent, nous leur voulions parler à notre ordinaire, ils ne faiſoient pas ſemblant de nous entendre. Pendant qu'ils tenoient leur conférence, nous tinmes tous trois un petit conſeil de notre côté. Ces gens-ci, dit Beauvoir, nous veulent aſſaſſiner, ou veulent nous faire peur pour nous engager à partir. Pour d'aſſaſſinat il n'y a pas d'apparence, ce ſeroit faire un éclat auquel leur maître ſe refuſeroit lui-même ; mais quoiqu'il en ſoit, je ſuis d'avis que nous délogions demain. Qu'en dites-vous, Madame, dit-il à la Comteſſe ? Mon Dieu lui répondit-elle, je ſuis bien embarraſſée, car j'ai grand peur pour vous & pour moi ; & cependant, je voudrois bien que vous ne vous en allaſſiez pas ; je ne crois pas qu'on veuille rien entreprendre ſur vous maintenant : mais je crains le retour de mon mari pendant que vous êtes ici ; & moi, Madame,

je ne le crains pas, de la manière dont on me l'a dépeint; il eſt vieux, ſes grands feux ſont paſſés, & il a aſſez de prudence pour ne pas rompre notre commerce avec éclat. Pour vos gens, ce n'eſt pas la même choſe aſſurément. Ils ont de malins vouloirs contre nous : je demeure d'accord avec M. de Beauvoir, que le bon ſens ne voudroit pas qu'ils nous aſſaſſinaſſent; mais je les tiens aſſez fous pour le faire : c'eſt pourquoi mon couſin, dis-je à Beauvoir, il faut que nous couchions enſemble cette nuit, & que nous prenions demain congé de Madame, quand elle ſera éveillée. Beauvoir ayant approuvé ma propoſition, nous paſſâmes le reſte de la ſoirée, la Comteſſe & moi, à nous promettre de nous aimer toute notre vie : nous prîmes des meſures pour écrire, & le lendemain nous nous ſéparâmes, véritablement avec moins de douleur, que n'en méritoit une abſence dont nous ne prévoyons pas le bout. Mais, c'eſt que la grande jeuneſſe eſt incapable de réflexions : elle eſt vive, emportée, pleine de feu & peu tendre; tout attachement lui eſt contrainte, & l'union des cœurs,

où les gens raisonnables trouvent le seul plaisir qu'il y ait dans la vie, lui paroît un joug insupportable. La Comtesse en donna bientôt un exemple. Nous nous écrivîmes pendant six mois, après lesquels notre commerce finit par elle : il faut dire la vérité, je ne la fatiguai pas de mes reproches, j'eus au contraire beaucoup de complaisance pour son changement, & une résignation entière à ses volontés.

Quatre ans après la Comtesse vint à Paris; Chavagnac le Bosquet, un de mes amis qui logeoit dans le même hôtel, m'avertit de son arrivée, & la curiosité, plutôt qu'aucun reste d'amour, me fit souhaiter de la revoir. Je ne sentois plus rien dans le cœur pour elle; le temps avoit achevé l'ébauche du dépit. Je priai mon ami de me présenter à elle; ce n'est pas que je doutasse qu'elle me reconnut, mais je voulois faire le discret: véritablement elle poussât de son côté la discrétion à l'extrêmité; car, lorsque le Bosquet lui dit, dans le temps que je m'approchois pour la saluer, c'est M. le Comte de Bussy, Madame: elle lui demanda en me regardant, quel Bussy?

d'un air qui me fit voir qu'elle vouloit nous tromper tous deux, & me persuader aussi-bien qu'à lui, qu'elle ne m'avoit jamais connu. C'est Bussy Rabutin, Madame, lui répondit-il bonnement; mais moi qui fut piqué de son effronterie: non, non, Madame, lui répondis-je, il se moque, c'est Bussy Moulins. Elle rougit, & me fit excuse de ne m'avoir pas reconnu, sur ce qu'on changeoit fort en quatre ans. Celà est vrai, Madame, lui dis-je en riant: il y en a même qui ne sont que six mois à être méconnoissables. Elle m'entendit à merveille, & de peur que je ne poussasse plus loin la picoterie, & que je ne touchasse quelque chose de nos anciennes aventures devant Chavagnac, elle changea de discours.

J'avois fait une demie confidence à Chavagnac; je lui avois dis que j'avois vu la Comtesse à Moulins deux ou trois fois; que j'en fusse devenu amoureux si je l'avois vu davantage, & que je prétendois m'y embarquer alors tout à fait. Mon dessein étoit de le faire mon confident, par les occasions qu'il pouvoit me procurer de la voir, & de peur

même qu'il ne devint mon rival; car encore que ce ne ſoit pas toujours un coup ſûr, néanmoins l'honneur, ou du moins la honte de trahir un ami, retient ſouvent les gens qui ne ſont pas encore touchés juſqu'à un certain point. Je ne voulois pourtant lui dire que les menues faveurs, & me réſerver le ſecret des plus grandes.

Le lendemain Chavagnac me préſenta au mari, auquel il avoit déja dit qu'il vouloit donner ma connoiſſance, que j'étois le meilleur garçon du monde, & le plus intime de ſes amis; & cela, afin qu'il ne cherchât point d'autres raiſons, quand il nous verroit toujours enſemble; je couchois même avec lui, parce que c'étoit la nuit que je pouvois entretenir la Comteſſe. Son mari ſe mettoit au lit au ſortir de table, & auſſitôt elle montoit dans la chambre de ſes filles, où Chavagnac & moi deſcendions, & nous y paſſions deux à trois heures. Mais pour dire les choſes avec ordre, la première viſite que je lui rendis dans cette chambre, je débutai par des reproches de m'avoir méconnu, après les marques qu'elle m'avoit don-

nées de ſes bonnes graces. Elle me dit qu'elle étoit alors un enfant ſans expérience & ſans conduite, mais qu'elle avoit bien changé de vie. Elle diſoit vrai, car en ce temps-là elle n'avoit eu qu'une galanterie, & depuis elle en avoit eu vingt.

Enfin, après qu'elle m'eut fait tous ces diſcours que tiennent les femmes en pareilles rencontres pour faire valoir la marchandiſe ; & moi tous ceux que font les hommes pour perſuader leur amour ; nous convînmes l'un & l'autre que nous nous étions toujours aimés, en quoi nous mentions tous deux, & nous nous promîmes de nous aimer toujours, en quoi nous nous manquâmes auſſi bientôt de parole. Après cela nous réglâmes nos rendez-vous tête-à-tête.

Mes plaiſirs durèrent trois jours ſans aucun trouble ; mais comme cette petite roſe avoit autant d'épines que roſe du monde, je ne paſſai pas le quatrième ſans les reſſentir. Je rencontrai en viſite auprès de la Comteſſe, un certain Cavalier auquel j'obſervai qu'elle vouloit plaire : cela joint à la réputation de doucereux bannal qu'avoit cet amant, me

fit remarquer mille circonſtances qui déſignoient une intrigue formée entre eux. J'en voulus dire deux mots le ſoir même à la Comteſſe ; elle me traita de viſionnaire, de la ſuppoſer capable d'aimer cet homme là. Rendez-moi plus de juſtice me dit-elle. Quand j'aurois de la diſpoſition à avoir en même-temps un autre amant que vous, me croyez-vous aſſez peu de délicateſſe, pour en choiſir un de cette eſpèce. Je trouvai tant de bon ſens dans ſes raiſons, car en effet le galant étoit fort laid & fort ridicule ; que comme l'on croit aiſément ce qu'on déſire, je fus tout à fait déſabuſé ; elle prit même plus d'attention à redoubler ſes careſſes, en ajoutant que l'injuſtice que j'avois voulu lui faire, auroit mérité qu'elle en eut pris vengeance, ſi ſon amour pour moi n'avoit été plus fort que ſon reſſentiment. Je lui demandai excuſe d'avoir pu douter un moment de ſa fidélité. Enfin, la paix ſe fit, c'eſt-à-dire, la tèrve ; car deux jours après, je vis mon rival au Cours, & ma maîtreſſe au fond de ſon carroſſe ; elle ſe cachoit le mieux qu'elle pouvoit, mais elle ne ſongeoit pas à faire cacher une de ſes Demoiſelles qui étoit à la portière.

Il ne faut pas demander si je fis bien l'enragé le soir ; car on sait ce qui doit se pratiquer en pareille conjoncture. La jalousie ne me tourmentoit pas tant que la honte des excuses que je lui avois faites d'avoir été jaloux : après m'avoir nié quelque temps qu'elle eut été au Cours avec mon rival ; enfin, elle me l'avoua, voyant que je n'en démordois pas ; mais elle dit que ce n'étoit pas une preuve qu'elle l'aimât ; qu'au contraire, c'étoit une marque incontestable qu'il n'y avoit rien entr'eux, & qu'on traitoit ainsi les gens sans conséquence. J'avoue que bien que je sois l'homme du monde le plus éloigné des emportemens envers une femme, je fus sur le point de souffleter la Comtesse. Cependant, je me tempérai en songeant que c'étoit être fou, que d'aimer de bonne foi, & de prétendre être aimé d'une femme comme elle : je pris mon parti en un moment. Eh bien, madame, lui dis-je, puisque c'est une marque infaillible, qu'il est sans conséquence d'aller au Cours dans le même carrosse avec un homme, j'y veux aller avec vous ; aussi-bien m'a-t-on dit, que le bruit étoit grand de notre intelligence ;

&

& comme j'ai fort à cœur votre réputation, je ſerai bien-aiſe de détromper le public ; mais je veux être à la belle portière avec vous. La Comteſſe qui n'étoit pas fort délicate ſur la bonne renommée, & qui après avoir appréhendé un grand fracas de ma part, étoit ravie de ſe tirer d'affaire à ce prix là, me dit qu'elle acceptoit la propoſition. Le lendemain nous allâmes au Cours de la manière que nous étions convenus. La première perſonne que nous rencontrâmes devant les Tuilleries fut mon rival ; il pâlit en nous voyant enſemble, & je ne doutai pas, que comme il prenoit les affaires plus à cœur que moi, il ne fut bien plus fâché que je n'avois été. D'auſſi loin que je l'apperçus, j'affectai de parler à l'oreille à la Comteſſe, ſeulement pour déſeſpérer le ſpectateur intéreſſé.

Si j'avois été fort amoureux, j'aurois cherché à faire déſeſpérer mon rival, ſans qu'il en eut rien coûté à ma maîtreſſe ; mais comme je ne ſentois plus rien pour elle, je n'avois point auſſi de ménagement, & je ne voulois plus avec elle qu'un commerce des ſens, où le cœur n'eut

aucune part : c'eſt tout ce qu'on doit exiger d'une coquette.

Je me trouvai bien heureux qu'ayant à être trompé d'une maîtreſſe, je me fuſſe mis au fait de ſa conduite avant que d'être arrivé au point de ne m'en pouvoir dédire ; car autrement, j'aurois toujours été dans ces incertitudes qui font tant de peines aux amans trop engagés ; ce qui les empêche de prendre une ſalutaire réſolution, comme je la pris en cette affaire. Je paſſai encore trois ſemaines avec elle aſſez tranquillement, ſans peine & ſans plaiſir, ſans amour & ſans jalouſie, après leſquelles je fus obligé d'aller rejoindre l'armée. Ce fut alors que je m'apperçus de l'avantage d'être déſabuſé. J'aurois été inconſolable ſi j'avois été amoureux : j'ai paſſé depuis par ces déſeſpoirs, & je ſais ce qu'il en coûte ; mais heureuſement pour moi, je n'avois alors plus rien de tendre dans le cœur, & le ſoin de mon équipage, eſt tout ce qui m'occupa.

Je pris donc congé de ma maîtreſſe avec la prudence d'un Caton, & j'eus le plaiſir de lui voir jetter des larmes qui me trouvèrent inſenſible. Il eſt vrai que

comme elle étoit une femme forte, elle m'en témoigna son ressentiment, en ne faisant pas de réponse à une Lettre que je lui écrivis de l'armée; & je n'entendis plus parler d'elle, que quelques années après, qu'ayant été voir un de mes amis à la campagne; j'appris qu'elle étoit dans le voisinage. Il l'avoit vue deux ou trois fois, & commençoit d'en être amoureux; mais il la croyoit une vestale, & ne savoit comment s'y prendre, étant fort timide, & peu dans l'usage du beau sexe. Je lui proposai de l'aller voir, & je lui promis d'avancer plus ses affaires en trois jours, par les complimens que je ferois à cette Dame en sa présence, qu'il ne feroit sans moi en trois mois, avec sa conduite respectueuse. Il m'en conjura, & nous allâmes voir la Comtesse. Je la trouvai plus belle & moins aimable que jamais; car elle étoit dans des emportemens que l'on trouveroit ridicules chez les hommes: je commençai par envier la bonne fortune de mon ami d'avoir une si belle voisine, & dont je profiterois mieux que lui, parce qu'il falloit faire un noviciat, qui, à mon avis, seroit long, & que pour moi j'avois fait

Universitas

ma profeſſion. La Comteſſe ſe mit à rire & ne ſe démonta point de mon effronterie : il n'y eut de honteux que le pauvre amant. Au reſte, madame, lui dis-je, je ſais qu'il eſt amoureux de vous à la fureur ; il ne vous l'a peut-être pas encore dit, mais j'oſe vous en aſſurer ; & je vous déclare que bien loin d'en être jaloux, le plus grand plaiſir que vous me puiſſiez faire, c'eſt de le bien traiter, & de le regarder comme un autre moi-même ; je vous aurai obligation des bonnes graces que vous lui accorderez comme ſi je les recevois. Il eſt plaiſant, dit en riant la Comteſſe, on croiroit à l'entendre que je l'ai aimé. Dites, madame, qu'on croiroit à mes diſcours, que vous m'avez comblé de faveurs ; car pour aimé on ne le dira jamais ; on ſait trop bien que vous n'êtes pas femme à donner ſi légérement votre cœur.

Pendant cette converſation notre amoureux tranſi n'oſoit rien dire, quelque occaſion favorable que je lui donnaſſe de s'expliquer. Enfin, après avoir badiné quelque temps la Comteſſe & moi, nous la ſaluâmes. J'appris au bout de ſix mois qu'elle avoit rendu mon ami très-expérimenté & plus hardi par mon exemple,

Mais cette histoire m'a emporté trop loin ; il est vrai que je n'ai pas voulu en faire à deux fois, & que j'ai trouvé plus à propos d'interrompre mes Mémoires, que le récit d'une petite aventure amoureuse, que quelques autres auroient pu me faire oublier.

Pour revenir à mon sujet, arrivant à Moulins, j'y trouvai deux Lettres de cachet ; une qui m'étoit venue par la poste il y avoit quinze jours, & l'autre par un valet de pied du Roi, qui m'attendoit pour la remettre à moi-même. La première étoit celle-ci.

Lettre de cachet, adressée à M. de Bussy.

» M. de Bussy Rabutin, ayant reçu » une infinité de plaintes des désordres » que les soldats de votre régiment ont » commis & commettent à la campagne » & dans la garnison de Moulins, & de » la prétention en laquelle sont les Offi- » ciers de votredit régiment, de con- » noître seuls des crimes & délits de leurs » soldats ; j'ai fait expédier une Ordon- » nance, pour déclarer que, selon le » pouvoir des Intendans de Justice, des » Juges Présidiaux, & des Prévôts :

» j'entends que chacun d'eux prenne con-
» noiſſance deſdits crimes, & en faſſe
» punir exemplairement les coupables,
» ſuivant la rigueur des Ordonnances;
» vous laiſſant & à voſdits Officiers votre
» juriſdiction ordinaire pour les crimes
» de ſoldats à ſoldats, & autres qui re-
» garderont la milice & faction de guerre.
» De quoi, j'ai bien voulu vous donner
» avis, afin que vous & voſdits Officiers
» vous vous conformiez, ſans aucune
» difficulté, à ce qui eſt en cela de mon
» intention; voulant bien vous dire,
» que ſi après cela, il s'y rencontroit
» quelques obſtacles, je rendrai reſpon-
» ſables ceux qui commandent votre
» corps, de tous les déſordres que les
» ſoldats pourroient commettre à l'ave-
» nir. C'eſt ce que je vous dirai par cette
» lettre: priant Dieu qu'il vous ait, M.
» de Buſſy Rabutin, en ſa ſainte garde.
» Ecrit à Morſan le 19 Décembre 1640.
» *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Sublet.

Voici la Lettre de cachet que m'apporta le Valet de pied du Roi.

Autre Lettre de cachet adressée à M. de Bussy.

» M. de Bussy Rabutin, désirant être
» informé par votre bouche, de l'état
» de la garnison de Moulins, & de plu-
» sieurs plaintes que l'on m'a faites, tant
» du faux-sonnage, que les soldats de
» votre régiment exercent à force ouver-
» te, (ce qui ne peut être qu'avec l'aveu
» des chefs) que des vols sur les grands
» chemins, & autres infinis désordres &
» contraventions à mes Réglemens qu'ils
» commettent chaque jour, sans que l'on
» en puisse faire aucune justice, à cause
» de la connivence des Officiers, & de
» l'appui qu'ils donnent aux coupables:
» je vous fais cette Lettre pour vous dire
» qu'aussi-tôt que vous l'aurez reçue, vous
» ayez à me venir trouver, & que ce-
» pendant, vous donniez tel ordre pour
» empêcher la continuation de ces dé-
» réglemens, qu'ils ne puissent arriver
» en votre absence; voulant bien vous
» dire, qu'à faute de ce, vous & les
» Officiers de votre régiment m'en serez
» responsables; & remettant à vous faire
» entendre plus particuliérement mes vo-

» lontés lorſque vous ſerez près de moi.
» Je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Buſſy
» Rabutin, en ſa ſainte garde. Ecrit à S.
» Germain-en-Laye le 2 Janvier 1640.
» *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Sublet.

Le même Valet de pied qui me donna cette lettre avoit été en Auvergne; on avoit fait ſemblant d'y aller, pour rendre une pareille lettre au Marquis d'Effiat, lequel il n'avoit pas trouvé, à ce qu'il diſoit; mais la vérité eſt, qu'on n'en vouloit qu'à moi, qui pourtant, me ſentant la conſcience nette, pris la poſte, & m'en vins à la Cour. Le lendemain de mon arrivée, j'allai trouver le Secrétaire d'Etat Deſnoyers, pour ſavoir de lui le détail des plaintes qu'on avoit faites au Roi de mon régiment. Il me répondit que mon régiment ne donnoit jamais ſujet de plaintes, & particuliérement lorſque j'y étois. Je ne viens pas l'excuſer, Monſieur, lui dis-je; mais s'il a failli, je n'en dois pas répondre, car je n'y étois pas. Il me dit qu'il ne ſavoit rien de tout cela, & qu'il falloit que je m'adreſſaſſe à Bouteiller, lors Sur-Intendant des Finances. L'étant donc allé trouver, celui-ci me dit que les Adjudi-

cataires généraux des Gabelles, avoient fait de grandes plaintes au Conſeil, contre le régiment d'Effiat & contre le mien. Je lui répondis qu'il falloit s'en prendre à ceux qui avoient fait le mal, ou à ceux qui commandoient nos régimens, & qui avoient ſouffert le déſordre ; que pour moi je n'avois été à Moulins que huit ou dix jours, pendant leſquels on n'avoit fait aucunes plaintes. Il me répliqua que quoique je ne paruſſe pas coupable, je ne laiſſois pas d'être malheureux : cela me fit ſoupçonner quelque choſe, & je réſolus de partir le jour ſuivant. Véritablement, Teſtu, Chevalier du Guet, me vint arrêter le lendemain matin, & me conduiſit à la Baſtille. Huit jours après, Talon, Avocat-Général, & Laferté de Ris, Maître de Requêtes, me vinrent interroger ; mais trouvant par mes réponſes qu'il n'y avoit pas lieu de me condamner à quoi que ce ſoit, je ne les revis plus, & on me laiſſa priſonnier.

Mon crime étoit un péché originel ; Deſnoyers rejettoit ſur moi la haine qu'il avoit contre mon père. Cependant, il eut bien mieux valu pour moi que j'euſſe

été effectivement coupable des désordres de mon régiment, sans la haine d'un Secrétaire d'État en grand crédit, que d'avoir un pareil ennemi sur les bras avec mon innocence.

Quinze jours après que je fus à la Bastille, le Comte de Guiche m'envoya faire compliment par Jumeaux, Capitaine de son régiment de Cavalerie, & offrir ses services auprès du Cardinal de Richelieu, dont il avoit épousé la niéce. Il est vrai qu'ayant appris quelque temps après, que Desnoyers en vouloit à mon père, il tint bride en main, & je n'entendis plus parler de lui.

Il y avoit deux mois que j'étois à la Bastille, quand mon père, qui avoit été jusques-là incommodé d'une sciatique, alla demander ma liberté au Cardinal, il la lui promit de la meilleure grace du monde. Un mois après cette liberté n'étant pas encore venue, mon père retourna à Ruel pour faire souvenir le Cardinal de sa promesse. Ce Ministre lui dit qu'il l'aimoit trop pour me tirer de prison; que je me perdrois s'il y acquiesçoit, & que je menaçois de me venger. Mon père lui dit que d'ordinaire

perſonne ne m'excuſoit moins que lui ; mais qu'il aſſuroit ſon Eminence que je n'étois pas fou, & enſuite ſe retira ſans avoir rien obtenu.

C'étoit un ouvrage de Deſnoyers, qui appréhendant qu'on ne donnât trop de bornes à ſa vengeance, m'avoit rendu ces méchans offices.

Trois ſemaines après, ma mère alla ſupplier le Cardinal de me donner la liberté, comme il avoit fait la faveur à mon père de la lui promettre.

Il eſt bon de remarquer en cette rencontre l'autorité abſolue du Cardinal, qui avoit mis les choſes ſur un pied, que dans la plûpart des graces, on ne comptoit le Roi pour rien. Il avoit ſi bien gagné ou intimidé les gens qui approchoient ce Prince, qu'on lui cachoit ce qu'il vouloit, & qu'il n'a jamais ſu un combat que la Mothe Houdancourt perdit en Catalogne, parce que le Cardinal vouloit le faire Maréchal de France, comme il le fut ; ce que la connoiſſance de ce malheur eut pu empêcher.

Mais pour revenir à la demande que ma mère lui fit de ma liberté : quoi, Madame, lui dit-il, cela n'eſt point en-

core fait ? Non, Monſeigneur, lui répondit-elle, votre Eminence l'auroit appris par les remerciemens très-humbles de mon fils. Sur quoi il ordonna à un de ſes Secrétaires, d'aller dire de ſa part à Deſnoyers, qu'il m'envoya une lettre de cachet pour ſortir de la Baſtille. Guy de Rabutin mon frere, qui avoit été page du Cardinal, demeura à Ruel pour la retirer, & quinze jours s'étant paſſés ſans y avoir réuſſi, pendant leſquels la Cour alla à Abbeville ; enfin, il en parla un jour au Cardinal, Deſnoyers étant dans ſa chambre. Qu'eſt-ce donc, M. Deſnoyers, lui dit ce Miniſtre, d'un ton rude, qui vous a empêché de faire ce que j'ai ordonné là-deſſus ? Et comme Deſnoyers ne répondoit rien ; que cela ſoit fait aujourd'hui, & que je n'en entende plus parler. Deſnoyers ſortit ſans mot dire, & alla faire expédier cette lettre de cachet, que mon frère m'apporta.

Lettre de cachet, adreſſée à Monſieur du Tremblay.

» Monſieur du Tremblay. Conſidé-
» rant que la priſon du Sr. de Buſſy Ra-

» butin, en mon Château de la Bastille
» depuis plusieurs mois, peut tenir lieu
» de quelque punition des désordres com-
» mis dans Moulins par son régiment ;
» & ayant reçu diverses assurances qu'il
» prendra plus de soin à l'avenir de les
» empêcher, & de tenir son régiment
» en bon état, & plus fort qu'il n'a fait
» par le passé; j'ai bien voulu vous faire
» cette lettre, pour vous dire que mon
» intention est, qu'après que le Sr. de
» Bussy aura satisfait l'Adjudicataire gé-
» néral de mes Gabelles, sur le faux-
» sonnage commis par les Officiers &
» Soldats dudit régiment, pendant leur
» logement à Moulins, & qu'il vous sera
» apparu par le certificat dudit Adjudi-
» cataire, & qu'en outre après que vous
» aurez reçu une promesse par écrit signée
» du Sr. de Bussy Rabutin son père &
» de lui, par laquelle ils s'obligeront tous
» deux à mettre ledit régiment à douze
» cens hommes effectifs, suivant le traité
» fait avec lui pendant le quartier d'hiver
» dernier, duquel le paiement a été
» entiérement fait audit régiment ; vous
» ayez à mettre ledit Sr. de Bussy Ra-
» butin en liberté, moyennant ladite

» promesse & ledit certificat de l'Adju-
» dicataire général de mes Gabelles ; &
» la présente n'étant pour autre sujet, je
» prie Dieu qu'il vous ait, M. du Trem-
» blay, en sa sainte garde. Fait à Abbe-
» ville le 6 Juin 1641. *Signé*, LOUIS.
» *Et plus bas*, Sublet.

Et à la suscription de la lettre, à M. du Tremblay, Gouverneur de mon Château de la Bastille.

Il y a bien des choses en ces circonstances, sur lesquelles on peut faire des observations. Desnoyers avoit de l'esprit, & il n'y a jamais eu de Secrétaire d'Etat qui ait mieux fait parler le Roi son maître; cependant, sa passion l'aveugloit si fort en cette conjoncture, que pour avoir lieu de blâmer ma conduite, en disant que je ne tenois pas mon régiment en bon état, ce qui étoit faux, & de quoi même il n'étoit pas alors question, il fait que le Roi rend compte au Gouverneur de la Bastille des motifs de ma prison & de ma liberté, & compose une espéce de manifeste aussi-bien raisonné que pour une déclaration de guerre. D'ailleurs, le Cardinal qui n'eut pas manqué de dire à mon père, à ma mère, ou à mon

frère à quelles conditions le Roi me faisoit sortir, ne leur en dit jamais aucune ; & Desnoyers en impose de son chef, & même d'injustes & d'impossibles. Car, premiérement pour celle de l'Adjudicataire général des Gabelles qui demandoit au Conseil un dédommagement de deux cens mille écus de sa ferme ; quelle injustice de vouloir me rendre responsable des désordres qu'on supposoit avoir été faits en mon absence, par les régimens d'Effiat & le mien ; & quelle impossibilité à un homme qui n'a rien d'acquis, de donner deux cens mille écus?

Pour l'autre condition de donner une promesse de mon père, & de moi de remettre mon régiment à douze cens hommes, suivant le traité fait avec moi.

Il étoit faux que j'eusse fait aucun traité; car, j'avois été arrêté un peu après l'établissement de la garnison ; & quand j'aurois fait un traité, on m'avoit ôté en m'arrêtant les moyens de tenir la main, que les Capitaines de mon régiment eussent fait leur devoir : mais on va encore mieux voir par la suite, que la seule haine de Desnoyers, lui avoit fait mettre à l'insu du Cardinal, ces conditions dans cette lettre.

Aussi-tôt que mon frère me l'eut mise entre les mains, je l'ouvris, & l'ayant trouvé si injuste, je l'envoyai à mon père, lequel n'étant pas en état de faire un voyage, resolut que ma mère iroit s'en plaindre au Cardinal; étant donc partie de Paris, & arrivée en quatre jours à Abbeville, elle alla loger chez Launay son parent, qui en étoit Gouverneur: elle lui dit le sujet de son voyage, & le dessein qu'elle avoit de parler au Cardinal. Le bon homme Launay, qui raisonnoit en cette rencontre avec un plus grand sang froid que mon père & ma mère, la pria de le laisser faire, & l'assura qu'il obtiendroit une autre lettre de cachet sans fâcher Desnoyers. Il l'alla donc trouver, & lui dit que Madame de Bussy, sa cousine, venoit d'arriver chez lui, pour demander à Monsieur le Cardinal la liberté de son fils sans condition, comme son Excellence la lui avoit promise; mais qu'il l'en avoit empêchée, lui promettant de l'obtenir d'ailleurs. Desnoyers parut lui en savoir gré, & lui fit expédier sur l'heure une lettre de cachet, pour me tirer de la Bastille, à condition seulement, que j'irois servir à mon régiment.

Trois ſemaines avant que je ſortiſſe, un Gentilhomme du Prince Thomas de Savoye, priſonnier depuis quatre ans, pour qui j'avois pris de l'amitié, me pria de faire entrer un coffre dans ma chambre, dans lequel il ſe mettroit le jour que je ſortirois, & ſeroit emporté avec mon équipage. J'y conſentis ſans faire réflexion aux conſéquences : & comme ce coffre fut apporté, ce Gentilhomme me demanda la clef de ma chambre pour s'aller mettre dedans, & eſſayer s'il y pourroit reſpirer quelque temps à l'aiſe, par les petits trous qu'on avoit faits, & qui étoient cachés dans les poils du couvercle. Il ferma la porte en dedans, & pendant qu'il étoit dans le coffre le couvercle abattu, il fit, en ſe remuant, que le coffre ſe ferma tout à fait : ſi bien que ce pauvre homme craignant d'étouffer, fit de ſi grands efforts, qu'il rompit la ſerrure, & me vint dire cela ſur les terraſſes, où je me promenois. Lorſque je fus prêt à ſortir, je dis à mon valet de chambre, en préſence de ce Gentilhomme, ce que je voulois qu'il fît du coffre que j'avois fait apporter depuis peu; il me le promit : mais lorſque je fus parti

il dit au Gentilhomme Savoyard, qu'il ne se feroit pas pendre pour lui, & le laissa presque désespéré.

Voilà l'histoire de ma prison de 1641, où je fus cinq mois par la seule haine d'un Ministre, qui, en affectant le personnage de dévot, & même faisant de bonnes œuvres, ne pardonnoit jamais. Il est vrai que Dieu me vengea de cet hypocrite; car quelques années après il fut disgracié, & il en mourut de chagrin, comme un homme qui n'a ni résignation aux volontés du Maître suprême, ni courage. Le seul fils qu'il avoit, a mené une vie obscure, avec une espèce d'imbécillité, sans se marier.

Toute cette relation assez triste, ne doit pas m'ôter le souvenir des objets intéressans, qui arrivèrent pendant que j'étois en prison.

Sur la fin de l'année 1640, commença la révolution de Portugal. Quelques Seigneurs s'étant rendus avec beaucoup de secret à Lisbonne, s'emparèrent du Palais & masacrèrent Miguel Vasconcellos, Portugais de nation, mais Espagnol par inclination & par intérêt, & quelqu'autres Ministres du Roi Catholique, &

proclamèrent le Duc de Bragance ſous le nom de Jean IV. Ils ſe ſaiſirent en même-temps de la Vice-Reine Marguérite, Princeſſe de Mantoue, qu'ils obligèrent de ſigner un ordre au Gouverneur de la Citadelle de la remettre entre leurs mains; ce qu'il eut la foibleſſe de faire. On dépêcha le ſoir des couriers dans toutes les Provinces, pour y proclamer le nouveau Roi, & arrêter ce qu'on y trouveroit d'Eſpagnols. Jamais révolution ne fut plus prompte. Toutes les Villes de la Monarchie, tant de l'ancien que du nouveau monde, reconnurent Jean IV. à la réſerve de Centa, où il y avoit un Gouverneur Eſpagnol. Le Comte Duc d'Olivarès, ayant reçu cette nouvelle, fut quelque temps ſans en parler à Philippe IV. Craignant enfin qu'il ne l'apprit d'ailleurs, il la lui annonça de la manière qu'il jugea la plus propre à affoiblir le ſentiment que devoit naturellement produire une ſi grande perte. Votre Majeſté, lui dit-il, vient de gagner un grand Duché, & pluſieurs belles Terres. La tête a tourné au Duc de Bragance; il s'eſt laiſſé proclamer roi. Voilà tous ſes biens; c'eſt-à-dire, la

troisième partie du Portugal confisquée à votre profit. Le bon Prince le crut en partie selon quelques historiens, ou il feignit de le croire. Philippe II. s'étoit emparé du Portugal en 1581, après la mort de Dom Henry, Cardinal Roi, au préjudice de la Duchesse de Bragance, qui descendoit par sa mère de l'Infant Edouard, fils du Roi Emmanuel. Philippe sortoit pareillement de ce Roi, par une fille aussi-bien que le Duc de Parme, qui venoit même de l'ainée; mais les Portugais, prétendoient que par les Loix du Royaume, les filles qui avoient épousé des Princes étrangers, étoient exclues de la couronne.

On dit que cette conjuration de Portugal, fut préparée & ménagée par les intrigues du Cardinal de Richelieu, qui avoit donné une longue instruction au Sieur de St. Pé, envoyé dans ce Royaume, avec des lettres adressées aux principaux Seigneurs du Pays, pour les exhorter à secouer le joug des Espagnols, & à mettre sur le Trône le Duc de Bragance, en cas qu'il voulut accepter la couronne; & s'il la refusoit, il leur offroit de leur envoyer de France un Prince

du ſang pour être leur Roi. D'un autre côté, le Comte d'Olivarès, qui avoit toujours aſſez peu ménagé les Catalans, fit hiverner chez eux l'armée qui avoit fait le ſiège de Salces; & comme elle étoit fort mal payée, elle commit beaucoup de déſordres. Les Catalans ſont naturellement fiers, remuans, légers, ennemis des Caſtillans, & pardeſſus cela peu endurans. On en vint aux mains en pluſieurs endroits, & en très-peu de temps toute la Province fut ſoulevée. Les Eſpagnols ſe retirèrent dans le Lampourdan & le Rouſſillon. Le Comte de Ste. Colombe, vice-Roi de Catalogne, fut tué comme il alloit s'embarquer pour ſe ſauver. Les Magiſtrats de Barcelone, ne doutant pas que le Comte Duc, ne prit cette occaſion pour les dépouiller de leurs priviléges, envoyèrent demander à d'Eſpenan, Gouverneur de Lencaſte, quel ſecours on pourroit donner au cas qu'ils en vinſſent à une révolte ouverte. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit alors à Amiens, en ayant été informé, dépêcha à Barcelone Dupleſſis Bezançon, qui régla avec les Catalans, qu'ils remettroient au Roi pour gage de

leur parole, neuf otages, dont ſix demeureroient à Toulouſe, & trois ſuivroient la Cour comme Députés de la Principauté; qu'on livreroit aux François deux portes de la Capitale, l'une du côté de Tarragone, & l'autre du côté du Rouſſillon. D'Eſpenan ſe jetta auſſitôt dans Barcelone, à la tête de quatre mille François, & de là dans Tarragone, que les Eſpagnols menaçoient d'aſſiéger avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Mais comme cette Ville manquoit de tout, il fut obligé de ſe rendre, à condition qu'il s'en retourneroit avec ce qu'il avoit amené de troupes. Cependant, la députation de Catalogne ne laiſſa pas de travailler à mettre Barcelone en état de défenſe; & elle s'opiniâtra d'autant plus dans ſa révolte, que le Marquis de Los Velez, qui auroit pu la déſarmer par la clémence, après la retraite de d'Eſpenan, fit marquer d'un fer chaud tout ce qu'il put prendre d'hommes & de femmes. L'arrivée de quatre à cinq mille François, anima encore les rebelles; & le Comte de la Mothe qui les alla joindre au commencement de l'année 1641, les mit en

état d'attendre de plus puiſſans ſecours. C'eſt ainſi que la Catalogne ſe donna alors à la France.

Pendant ma priſon, mon Régiment ayant eu ordre de ſervir dans l'armée que commandoit le Maréchal de Chatillon, fut défait à la bataille de Sedan.

Suivant donc la condition de ma liberté, j'allai à mon Régiment qui étoit aux environs de Mézières, dans les débris de l'armée du Maréchal de Chatillon, que le Cardinal venoit de récompenſer (quoi qu'il eu perdu la bataille) du Régiment de Piedmont pour ſon fils Dandelot, depuis Comte de Colligny, & après Duc de Chatillon : & cette récompenſe fut faite au Maréchal, parce que le Comte de Soiſſons, Louis de Bourbon, ennemi déclaré du Cardinal de Richelieu, avoit été tué commandant l'armée ennemie.

Enſuite, le Maréchal étant tombé malade, ſe retira, & l'on donna ſon armée à commander à de Maillé, Maréchal de Breze, beau-frère du Cardinal.

Nous fîmes le ſiège de Bapaume, qui ne dura que huit jours de tranchée ou-

verte, & se rendit à la Garde le 18 de Septembre 1641. L'armée marcha devant Arras. Saint-Preuil, qui en étoit Gouverneur, étant allé rendre ses devoirs au Maréchal de la Meilleraie qui la commandoit; celui-ci le prit par son Baudrier, & lui demanda son épée de la part du Roi. Saint-Preuil la lui donna, en lui disant qu'il ne l'avoit jamais portée que pour le service de Sa Majesté. Il est vrai, reprit le Maréchal, témoin la belle action que vous venez de faire. Le Capitaine des Gardes du Maréchal se saisit de lui, & le fit sortir de sa chambre. Le lendemain il fut conduit avec une bonne escorte, dans la Citadelle d'Amiens, où son procès lui ayant été fait, il fut condamné d'avoir la tête tranchée, pour quelques violences & quelques prétendues concussions. Mais en effet par la haine du Maréchal de la Meilleraie, & de Desnoyers, ennemis implacables.

La plupart des historiens sont pensionnaires de la Cour; ils n'écrivent que sur les Mémoires qu'on leur donne; de sorte, qu'il ne faut pas s'étonner si les malheureux paroissent toujours coupables. Cependant,

pendant, il ſe rencontre quelquefois des gens déſintéreſſés & amis de la vérité, qui ne pouvant pas faire une meilleure fortune aux miſérables, leur font au moins une meilleure réputation, & qui leur ſauvent l'honneur, malgré l'injuſtice de leur ſiècle. Je prétends aujourd'hui rendre ce bon office à Saint-Preuil, & je ne ſuis pas en peine d'être cru: car, outre que je ſuis connu pour un homme ſincère, c'eſt que j'ai vu preſque toutes les choſes que je vais dire.

De Juſſac d'Ambleville, Sr. de Saint-Preuil, étoit brun, & avoit la tête naturellement friſée, le viſage aſſez agréable; mais ſur-tout la mine haute & fière autant que le courage. Dans les commencemens de ſa vie, il avoit été fort galant, & entre autres paſſions, il en avoit eu une grande pour Madame De***, une des plus belles femmes de ſon temps; mais malheureuſement pour lui, il n'avoit pas été ſans rival auprès d'elle.

De la Porte, Sr. de la Meilleraye, depuis Maréchal de France, & alors Enſeigne des Gardes de la Reine mère, Marie de Médicis, étoit amoureux de

Madame De***, auſſi-bien que Saint-Preuil; mais comme celui-ci en étoit mieux traité, il mettoit l'autre au déſeſpoir, & il étoit bien-aiſe de faire connoître que toutes les rigueurs de ſa maîtreſſe étoient concertées avec lui.

Avant que d'achever ce que j'ai à dire de ces deux rivaux, je crois qu'il n'eſt pas hors de propos, d'écrire une aventure de Saint-Preuil, qui fera bien connoître ſon caractère. Soit que le mari fut jaloux, ſoit pour quelqu'autre raiſon, ſa femme vint demeurer quelque temps à Bagnolet; & ce fut alors qu'on fit ce Vaudeville.

Vous n'aurez plus à Bagnolet,
Ni Bales, ni Comédie;
Pas ſeulement un poulet,
Quelque choſe qu'on vous die:
Saint-Preuil, ce nouveau galant;
Quand vous ne ſerez plus belle,
Sera le plus infidéle
De tous vos autres amans.

Saint-Preuil l'y alloit voir fort ſouvent: un jour qu'il la preſſoit plus qu'à l'ordinaire, de lui accorder les dernières faveurs, & qu'il n'en demeuroit

pas même aux paroles, elle le traita d'insolent, & lui ordonna de ne se présenter jamais devant elle. Il sortit de sa chambre ; véritablement une heure après, la Dame s'étant allé promener, comme elle avoit accoutumé, le long d'un des plus beaux canaux de Bagnolet, Saint-Preuil sort tout nud de derrière une palissade, & se montrant à sa maîtresse en cet état : ce sera pour la dernière fois, Madame ; adieu lui cria-t-il, & là dessus il se jetta dans le canal la tête la première. La Dame effrayée de cette action se mit à crier aussi, & à fuir du côté du logis, où elle tomba évanouie. Si-tôt qu'elle put parler, elle commanda qu'on allât voir ce qu'étoit devenu Saint-Preuil, lequel n'avoit pas été long-temps dans le canal, & s'étant habillé promptement, avoit regagné Paris, où il se tint caché quelques jours. Cependant, le bruit de sa mort s'étant répandu, Madame De***, fut vivement touchée de la résolution extrême qu'il avoit prise : cela lui parut une marque extraordinaire d'amour, & lui ayant peut-être trouvé des graces dans sa nudité, qu'elle ne lui avoit pas remarquées avec ses habits,

elle ſe repentit de ſa cruauté, & témoigna publiquement le regret qu'elle avoit de ſa perte. Saint-Preuil en ayant été informé, reſſuſcita bientôt, & ne perdit pas une ſi favorable conjoncture.

Mais, pour revenir à de plus ſérieux endroits de ſa vie, lorſque la Meilleraye & lui avoient ceſſés d'être rivaux, ils n'avoient pas ceſſés d'être ennemis ; ils s'étoient toujours depuis morgué, tant qu'ils avoient été égaux en fortune : Saint-Preuil qui avoit fait plus de bruit dans le monde que la Meilleraye, avoit par là augmenté la haine & l'envie de ſon ennemi contre lui. Enfin, le Cardinal de Richelieu, étant devenu premier Miniſtre, fit avoir des emplois à la Meilleraye, ſon couſin, qui le conduiſirent à être Maréchal de France. Saint-Preuil de ſon côté, s'étoit fort avancé par ſon ſeul mérite ; il avoit été fait Capitaine au Régiment des Gardes, & ç'avoit été lui, qui avoit pris le Duc de Montmorenci, au combat de Caſtelnaudary, ce qui lui avoit procuré l'amitié du Cardinal. Depuis, s'étant battu avec Fleſſelles, & l'ayant tué, il s'étoit réfugié hors du Royaume, craignant la

rigueur des Edits qui venoient d'être faits contre les duels, & il avoit demeuré à Bruxelles jusqu'à ce que les ennemis ayant assiégé Corbie en 1636, il s'étoit jetté dedans, en passant la Somme à la nage; en avoit retardé la prise par sa valeur, & l'auroit bien retardée davantage si on l'avoit voulu croire.

Le Cardinal prit ce temps là pour le faire revenir, & fit tant valoir cette action, que le Roi passa son duel pour une rencontre. Ensuite, ses services lui firent avoir le Gouvernement de Doulens, & puis celui d'Arras, d'où il fatiguoit tellement les ennemis, qu'ils ne sortoient plus de leurs Places, à dix & douze lieues à la ronde autour de lui, qu'avec des précautions extraordinaires, & avec tout cela encore, étoient-ils souvent battus; ils ne l'appelloient que la *tête de fer*

Jusques-là, le Maréchal de la Meilleraye avoit fait vainement plusieurs tentatives auprès du Cardinal pour le perdre; main enfin, son heure étant venue, sa mauvaise fortune le fit emporter jusqu'à battre un parent de Desnoyers, nommé Daubray, qui étoit

dans ſa place commis pour les vivres. Peu de temps après, Bapaume étant pris, & la garniſon des ennemis, eſcortée ſeulement par un Trompette du Maréchal de la Meilleraye, contre l'uſage, qui veut qu'on commette à cela un corps de cavalerie; Saint-Preuil, qui étoit ſans ceſſe en Campagne pour le ſervice du Roi, rencontra cette garniſon, la chargea & la défit, avant qu'il eut vu le Trompette. Le Maréchal, croyant avoir alors un ſujet infaillible de le perdre, envoie les plaintes des ennemis au Cardinal; lui mande que c'eſt pour le ruiner d'honneur & de réputation, que Saint-Preuil a fait cette action; exagère là deſſus ſes violences & ſes concuſſions; & tout cela étant ſoutenu par Deſnoyers, qui ſe ſouvenoit de l'outrage fait à ſon couſin Daubray, le Cardinal donna les mains à la perte de Saint-Preuil; & peut-être en s'impoſant la néceſſité d'abandonner un de ſes bons amis, ſe flatta-t-il de la réputation qu'il croyoit avoir par là, de préférer la Juſtice à ſes propres inclinations.

Voilà au vrai, le ſujet de la mort de Saint-Preuil.

Le Maréchal de la Meilleraye, ayant fait reconnoître de la part du Roi, la Tour, Gouverneur dans Arras, & donné le bâton de Maréchal de France, au Comte de Guiche, quitta l'armée, dont il laissa le commandement à ce nouveau Maréchal. Pour moi, qui me trouvois fort rebuté de la fortune, je m'en revins à la Cour, résolu de quitter le service; & en attendant quelqu'occasion favorable d'y rentrer, je résolus de chercher mieux dans un mariage. Je le haïssois naturellement, parce que j'étois ennemi de toute contrainte. Mon père auroit assez souhaité de me voir établis, mais il eut voulu un mariage de ces riches veuves qui s'entêtent d'un beau garçon, & qu'on me prit avec mes droits sans lui demander autre chose. Il me parloit incessamment de la fortune de Chabot, qui par sa bonne mine & par sa belle danse, avoit épousé la Duchesse de Rohan; & je voyois bien qu'il se prenoit un peu à moi, de ce qu'étant assez bien fait, quelqu'infante ne m'étoit pas encore venue enlever.

Pendant que je cherchois une femme, je trouvai une de mes parentes,

jeune fille, fort belle, mais qui n'avoit point de bien; elle me plut d'abord; & croyant seulement m'amuser, en attendant que j'eusse rencontré quelque bon parti, j'en devins amoureux. Dans les commencemens de ma passion, je fus assez maître de moi pour ne la vouloir point épouser, n'ayant pas dessein de me ruiner pour l'amour d'elle; & quand l'amour m'eut mis en état de ne plus penser à mes intérêts, je songeai aux siens, & je ne voulois pas la rendre malheureuse en l'épousant malgré mon père, ni la ruiner pour l'amour de moi. Elle n'eut pas les mêmes considérations, car dans tous les temps elle me souhaita pour son mari.

Mais pour dire les choses de suite, cette Demoiselle étoit auprès d'une de ses sœurs mariée; le voisinage lia notre connoissance, & le commerce notre amour. Je ne l'aimai pas long-temps sans en être aimé, & même elle ne fit pas façon de me l'avouer de bonne heure; cela joint à notre alliance, empêcha les discours publics. C'est un grand avantage, pour cacher son amour, que d'être parent de sa maîtresse; les assiduités d'un

coufin, ne font pas tant parler que celles d'un étranger ; & avant que le public ait découvert le deffein des parties, l'affaire eft réglée, & les amans ont pris des mefures pour le tromper.

Au refte, je recevois de ma coufine toutes les faveurs imaginables, à la réferve de la plus effentielle. La raifon en eft fi extraordinaire, que fi je ne la difois pas, on ne la devineroit jamais.

La crainte d'être refufé, empêche prefque tous les jeunes gens de demander des faveurs; pour moi je ne les demandois pas à ma coufine, de peur qu'elle ne me les accordât ; & fur cela j'admire la bifarrerie de mon amour, qui n'avoit d'autre but que moi-même ; car je ne voulois ni débaucher ma maîtreffe, ni l'époufer. Cependant, me voyant un jour auprès d'elle, dans ces momens de vivacité & de tranfport, la paffion & le feu l'emportèrent : vous êtes le maître mon coufin, me dit-elle, fi vous le voulez abfolument; mais vous ne le voudrez pas, fi vous voulez me donner la plus grande preuve d'amour qu'il foit poffible. Non, ma coufine, lui répondis-je, je ne le veux plus, je ferai auffi géné-

reux que vous : & afin qu'elle ne put gâter le mérite de cette action héroïque, par aucune interprétation désavantageuse, je lui fis voir au doigt & à l'œil, que rien ne m'empêchoit d'aller plus avant, que la seule envie de lui marquer mon parfait dévouement.

Cependant, mon père & ma mère, qui furent avertis de cette galanterie, en craignirent les suites, & pour les interrompre ils voulurent me marier. Après avoir examiné les meilleurs partis de la Province, ils crurent ne pouvoir jamais mieux s'adresser qu'à Gabrielle de Toulongeon, fille d'Antoine de Toulongeon, Gouverneur de Pignerol, & de Françoise de Rabutin, sœur du Baron de Chantal.

Lorsque mon père prit ce dessein, il le dit à tous ses amis, afin d'ôter par là toute espérance à ma cousine; cela produisit l'effet qu'il s'étoit promis : ma cousine qui avoit paru jusqu'alors si passionnée, prit bientôt son parti, & se résolus à rompre tout commerce avec moi; ce qui me surprit fort : car, encore bien que je sois persuadé qu'on ne se pende pas d'ordinaire en ces circonstances, il

eſt pourtant naturel d'être d'abord plus piquée encore, que difficile à ſe calmer. Voilà comme je fus quinze jours durant, au bout deſquels la converſation d'un de mes amis, qui ſavoit l'état de mes affaires, & qui liſoit avec moi le traité d'Ovide, *des remèdes d'amours*, commença de me conſoler. Peu de temps après, mon père m'ayant mené en Normandie, l'abſence de ſix ſemaines acheva de me guérir.

Je m'en allai enſuite en Bourgogne pour mon mariage : il traîna aſſez longtemps, & pendant que les gens d'affaires ajuſtoient les conditions, me trouvant à Buſſy, ſix mois après notre rupture, je me promenois dans le Bourg, lorſque je vis un carroſſe qui venoit ſur le chemin de Paris, arrêté à deux cens pas de moi : c'étoient ma couſine & ſa ſœur qui alloient à Dijon, pour un Procès qu'elles y avoient, & qui s'étoient arrêtées pour demander de mes nouvelles : elles m'apperçurent, & s'étant miſes à crier de joie toutes deux en me voyant, je les reconnus, & je m'en allai avec elles à Dijon. Je ne pouvois aſſez m'étonner de l'état où je me trou-

vois alors pour ma coufine : je me fouvenois de l'avoir vue autrefois, mais à peine me fouvenois-je de l'avoir aimée, & il ne me reftoit de tout notre commerce, qu'une grande familiarité. Comme je n'avois plus de refpect pour elle, à caufe que je n'avois plus d'amour, je prenois d'autorité & fans les demander, ces faveurs qu'elle accordoit autrefois à mes prières, & fi elle m'avoit laiffé faire alors, je ne l'aurois pas tant ménagée que je faifois autrefois; mais elle n'avoit garde de fe remettre à ma difcrétion, ne doutant pas que je n'en abufaffe. Je demeurai huit jours avec elle, après lefquels je m'en retournai à Buffy, craignant que Mademoifelle de Toulongeon, qui m'avoit déja donné quelques petites attaques fur cette galanterie, ne trouva mauvais qu'étant prêt de l'époufer, je paruffe y avoir encore de l'attachement.

Mais avant de paffer à la conclufion de mon mariage, je crois devoir finir la relation des événemens principaux de l'année 1641, & même ceux de 1642. Le 29 Mars 1641, le Cardinal de Richelieu figna le traité avec le Duc de

Lorraine : ce traité fut le fruit des négociations de du Hallier, Gouverneur de Nancy. Sa femme fit entendre à la Princesse de Cantecroix, naturellement fort ambitieuse, qu'elle seroit bientôt Souveraine, si son mari vouloit abandonner le parti des Espagnols, & aller trouver le Roi, qui apporteroit toutes les facilités à un accommodement : la maîtresse gagnée, l'amant le fut bientôt. Il oublia ce qui lui étoit arrivé quelques années auparavant, au camp devant Nancy, & se rendit à Paris, sous un simple passeport. Il y fut reçu avec tous les honneurs possibles ; mais on ne voulut point entendre parler de la restitution de sa capitale ; ainsi, tout le traité se réduisit aux conditions suivantes : que le Duc feroit hommage à Sa Majesté du Duché de Bar ; que Clermont, Stenay, Jametz & Dun, avec leurs dépendances, demeureroient au Roi, moyennant le prix dont on étoit convenu par le traité desdites places ; que les fortifications de Marsal seroient rasées ; Nancy restitué à la paix générale, ses fortifications démolies, si bon sembloit au Roi ; que tout le reste du Pays seroit remis incef-

ſamment entre les mains du Duc, qui ſecoureroit Sa Majeſté de ſes troupes, toutes les fois qu'il en ſeroit requis. On ſtipula de plus que le Duc, en attendant la déciſion du procès qu'il avoit avec Nicole, pour la validité de ſon mariage, payeroit par an à cette Princeſſe, la ſomme de ſix vingt mille livres monnoie de France, par forme de penſion. Le Duc jura l'obſervation de ce traité le 2 Avril, dans la Chapelle du Château, & le 10 il rendit l'hommage pour le Duché de Bar, où il alla peu après, & où il ratifia le 21 tout ce qu'il avoit fait en France. Il ſe rendit enſuite en Lorraine, & ſa préſence sembla faire oublier à ſes Sujets tous les maux qu'il leur avoit cauſés. Les peuples reſpectent naturellement le maître qui les gouverne; les Lorrains adorent, en quelque ſorte, le leur. Par-tout où il paſſa, on alla au devant de lui en foule; en quelques endroits avec la Bannière, la Croix & l'Eau bénite: à ſon approche à Nancy, le concours du peuple étoit ſi grand, qu'il penſa être étouffé. Les bonnes gens joignoient les mains, & prioient Dieu à haute voix de le con-

ſerver, lui, ſes deux femmes & ſa petite fille ; mais cette tendreſſe ne fixa point l'inconſtance de Charles, & ſes promeſſes les plus ſolemnelles ne purent l'arrêter dans le parti de la France. Il ne penſa qu'à profiter du traité. On l'avoit déja mis en poſſeſſion de la plupart des places qu'on devoit lui rendre ; il preſſa la démolition de Marſal. Son deſſein étoit de s'y jetter, dès qu'on en auroit fait ſauter un baſtion, & de s'y fortifier, ce qu'il auroit fait ſans peine, du Hallier n'ayant pas alors de troupes capables de l'en déloger, & les forces principales de la France ſe trouvant alors occupées du côté de Sedan & ailleurs. Richelieu, qui ſe défioit de lui, le fit preſſer de joindre ſes troupes à celles du Maréchal de Châtillon ; le Duc tira toujours les affaires en longueur : mais ayant appris la mort du Comte de Soiſſons, & l'accommodement du Duc de Bouillon, il ſe retira promptement entre Sambre & Meuſe, avec ce qui lui reſtoit de troupes. Dans la Grande Bretagne, le Comte de Straffort, Viceroi d'Irlande, fut exécuté à mort, par ordre du Parlement d'Angleterre à l'âge de 49 ans. Sa fidélité pour ſon Roi fut tout

ſon crime. On l'accuſa entr'autres choſes, d'avoir levé des troupes & de l'argent, pour ſoumettre les trois Royaumes au pouvoir arbitraire, & d'avoir porté le Roi Charles à ſe rendre abſolu par la force des armes, puiſqu'il ne gagnoit rien par la douceur, ni par la voie des Parlemens. Les preuves de ce prétendu crime, étoient même ſi inſuffiſantes, que la plupart des Seigneurs le déclarèrent innocent. Mais il n'en fut pas de même de la Chambre-baſſe, laquelle dans le deſſein qu'elle avoit formé d'abattre l'autorité du Roi, crut devoir commencer par lui ôter le plus fidèle de ſes ſerviteurs. La Sentence ne pouvoit être exécutée, ſuivant les Loix fondamentales d'Angleterre, ſi Charles ne la ſignoit. Il refuſa long-temps de le faire. Il ſe rendit enfin le 20 Mai 1641, à la prière que lui en fit Straffort lui-même, croyant gagner ſes Sujets par cette complaiſance, qu'il ſe reprocha le reſte de ſes jours. A peine eut-il ſigné l'Arrêt, qu'il écrivit à la Chambre-haute, pour la conjurer de commuer la peine en une honnête priſon. Le Prince de Galles porta la lettre, & on ne daigna pas la lire. Après

cet attentat le Parlement ne garda plus de meſures avec le Monarque ; il n'appella plus les Ecoſſois que du nom de frères ; il paya exactement leurs troupes, & leur accorda de plus, trois cens mille livres ſterling, pour les frais de la guerre. Le 8 Juillet de la même année 1641, il y eut un traité ſigné à Péronne, entre Louis XIII & le Prince de Monaco, pour la protection de la Souveraineté de Monaco.

Il y avoit preſque toujours eu garniſon Eſpagnole dans Monaco, depuis le traité fait à Bruges entre Charles-Quint & Auguſtin Grimaldi, Archevêque de Monaco, Tuteur d'Honoré premier, ſon neveu ; en ſorte, qu'il n'étoit reſté à ſes deſcendans que le titre & l'ombre de la Souveraineté, ſans aucun avantage préſent. C'eſt ce qui porta le Prince de Monaco à ſolliciter la protection de Louis XIII, qui l'accorda aux conditions propoſées par le Prince ; ſavoir, qu'il entretiendroit dans la place une garniſon de 500 ſoldats effectifs, & naturels François ; qu'il en ſeroit Capitaine & Gouverneur pour le Roi, & avec Lettres-Patentes de Sa Majeſté ; comme auſſi

ſes Succeſſeurs héritiers en ladite Principauté : que tous les Officiers entrant dans la Place, feroient ſerment entre les mains du Prince, de la garder fidélement pour lui, ſous la protection de Sa Majeſté, qui payeroit la garniſon ; en ſorte, qu'elle ne ſeroit point à charge au Pays. Comme il avoit vingt-cinq mille écus de rente, dans le Royaume de Naples & les Etats de Milan, en fonds de terres féodales, que l'Eſpagne ne manqueroit pas de confiſquer, le Roi s'engagea à lui donner autant de revenu en France en pareille nature de Fiefs, dont une partie ſeroit érigée en Duché-Pairie pour lui, l'autre en titre de Marquiſat pour ſon fils, & en titre de Comté. C'eſt ce qui a produit à la maiſon de Matignon, actuellement Souveraine de Monaco, le Duché-Pairie de Valentinois. Le Roi de Portugal fit, dans la même année, arrêter l'Archevêque de Brague & ſes complices, qui avoient conſpiré contre ſa vie.

Cette conjuration avoit été conduite avec autant de ſecret que la révolution, & peu s'en fallut qu'elle n'eut le même ſuccès. Les Juifs, à qui l'on avoit pro-

mis la liberté de Religion, devoient mettre le feu aux quatre coins du Palais, & les conjurés s'y rendre en même-temps, ſous prétexte de travailler à l'éteindre, puis poignarder le Roi, & s'aſſurer de la Reine & de ſes enfans, pour s'en ſervir à faire rendre la Citadelle; pendant que d'un autre côté, on brûleroit la flotte avec des feux d'artifices. Les choſes étoient ainſi réglées, quand l'Archevêque jugea d'en inſtruire le premier Miniſtre du Roi Catholique, afin qu'il prit les meſures convenables en pareille conjoncture: il adreſſa ſes lettres au Gouverneur de la première Place d'Eſpagne; c'étoit le Marquis d'Ajamonté. Ce Seigneur étoit proche parent & ami de la Reine de Portugal, & entretenoit de ſecrettes liaiſons avec le nouveau Roi. Il ne put voir ſans inquiétude des lettres cachetées du grand Sceau de l'Inquiſition de Lisbonne, & adreſſées au Comte Duc. Il les ouvrit, & les renvoya en diligence à Jean III. Ce fut par là que ce Prince eut les premières nouvelles de la conjuration. Elle devoit s'exécuter ſur les onze heures du ſoir le 5 Août. Il fit arrêter à midi l'Ar-

chevêque de Brague, & le Marquis de Villaréal. Le grand Inquisiteur & les autres conjurés, au nombre de quarante-cinq, furent pris à peu près en même-temps. Leur procès fut bientôt instruit, parce qu'ils confessérent tout. On les condamna à mort; mais le Roi qui vouloit ménager la Cour de Rome, changea le peine de l'Archevêque & du grand Inquisiteur, en une prison perpétuelle. Philippe III. ne fut pas long-temps sans apprendre par quelle voie la conspiration avoit été découverte; & il l'apprit par l'indiscrétion d'un Religieux, que le Marquis d'Ajamonté employa pour engager le Duc de Médina Sidonia, frère de la Reine de Portugal, à s'emparer de l'Andalousie. Le Cordelier révéla son secret à un Castillan qu'il croyoit tout à lui, & qui en donna incontinent avis au premier Ministre. Le Comte Duc sauva la vie à Médina Sidonia son parent, & la fit perdre à d'Ajamonté, qu'on étrangla en prison à Ségovie. Dans l'année 1642, le 3 Juillet, mourut à Cologne Marie de Médicis, âgée de 68 ans.

On trouvera dans l'histoire peu d'exemples d'une grande Reine aussi vertueuse

& aussi affligée sous le règne d'un mari, l'un des meilleurs Rois qu'ait eu la France; & d'un fils héritier de la piété, aussi-bien que du nom de Saint Louis. Elle eut d'abord beaucoup à souffrir des folles amours d'Henri IV, qu'elle ne sut ni prévenir ni dissimuler. Ce Prince l'aimoit, mais elle auroit voulu qu'il n'eut point aimé ailleurs; & ce n'étoit pas le compte d'Henri, qui faisoit bien moins de cas d'une femme que d'une maîtresse. Sa mort la rendit toute puissante dans le Royaume, & sa régence, quoique troublée par quelques cabales, n'est pas la plus malheureuse qu'ait vue la France. La majorité de Louis XIII, ne diminua rien de son autorité trois ans durant, & elle l'auroit conservée si les favoris n'étoient point venus à la traverse. De Luynes (*a*) lui porta les premiers coups; mais sa faveur ayant presqu'aussi-tôt expiré, avec sa vie, elle eut le plaisir de se voir à la tête des affaires, aimée de son fils, respectée de la Cour, estimée des étrangers : trop heureuse si elle n'avoit mis le Cardinal de Richelieu

(*a*) C'est un Jésuite qui a écrit cette Anecdote.

en place, ou, ſi après cela, elle avoit pu ne ſe mêler de rien. Elle devint ſa rivale; & dans la guerre qu'ils ſe déclarèrent enſuite, les ſervices ou l'artifice du Miniſtre, l'emportèrent enfin ſur la qualité de mère: elle ſe vit réduite à paſſer ſes jours dans une eſpèce de captivité, ou dans un exil auſſi triſte que la captivité même, n'ayant pour tout bien, que ſon nom & ſa dignité. Sa tendreſſe maternelle, & peut-être l'indigence où l'avoit miſe la ſaiſie de ſa dot & de ſon douaire, la firent penſer plus d'une fois à ſe rapprocher du Roi: elle employa les prières & les interceſſions; elle fit parler le Pape; elle ne dédaigna pas même de s'abaiſſer devant celui que ſa main avoit élevé: mais la mère ſuppliante ne gagna rien ſur le fils, bon par lui-même; parce que la Reine humiliée, ne put fléchir le ſujet également ingrat & accrédité. Le Cardinal exigea toujours qu'elle abandonnât à ſon reſſentiment le P. Chanteloube de l'Oratoire, l'Abbé de St. Germain, & le Vicomte Fabroni. Il accuſa le premier d'avoir attenté à ſa vie en ſubornant des aſſaſſins: le ſecond à ſon honneur, en publiant

diverses apologies pour sa maîtresse ; le troisième à son repos, & à celui de toute la France, en se mêlant de prédire que Louis avoit peu de temps à vivre ; ce qui avoit rendu les factieux plus hardis, & plus entreprenans. Il en auroit fait un exemple ; & la Reine se fit un point d'honneur, de ne pas sacrifier, à la passion de vivre plus à son aise, la vie de ses plus affectionnés serviteurs. Le Roi témoigna plusieurs fois qu'il trouveroit bon qu'elle se retirât à Florence, & elle ne voulut point en entendre parler, sans doute dans l'espérance que quelque révolution, lui rouvriroit l'entrée du Royaume ; mais elle espéra inutilement, ses malheurs ne finirent qu'avec sa vie : elle erra plus de dix ans en Flandres, en Hollande, en Angleterre toujours à charge à ses hôtes, n'ayant de ressource que dans sa patience & sa résignation aux ordres de la Providence. Enfin, elle alla mourir à Cologne, laissant au Roi son fils, le soin de payer ses créanciers, & de récompenser ses domestiques. Les 12 & 15 Septembre de la même année, Mrs. de Cinq-Marc & de Thou, eurent la tête tranchée à Lion; le premier,

comme auteur du traité fait à Madrid ; le ſecond, pour en avoir eu connoiſſance & ne l'avoir pas déclaré.

Le Cardinal de Richelieu avoit mis Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-Marc, auprès du Roi, qu'il ſavoit ne pouvoir preſque ſe paſſer de ce favori, & il compta qu'il lui ſeroit d'autant plus attaché, qu'il avoit fait la fortune au Maréchal ſon père. Louis ſe ſentit d'abord une inclination ſi violente pour lui, qu'en peu de temps il devint favori déclaré ; mais il n'aimoit pas à ſe gêner : & comme il étoit porté à tous les plaiſirs pour leſquels la jeuneſſe n'a que trop de penchant, tous ceux que prenoit le Roi lui étoient inſupportables ; c'étoit aſſez qu'ils fuſſent innocens pour n'être pas de ſon goût. Il en alloit chercher d'autres, & ſe rendoit par là très-peu aſſidu auprès du Roi, & aux fonctions de ſa charge. Louis en étoit outré, & s'en plaignoit amérement ; mais l'inclination l'emportant ſur la raiſon, la réconciliation étoit bientôt faite. Il profita de ſa faveur ponr entretenir & pour augmenter l'averſion ſecrette que ce Prince avoit pour ſon Miniſtre. Cinq-Marc croyoit avoir

avoir raiſon de le haïr, quoi que le Cardinal l'eut fait tout ce qu'il étoit. Le Cardinal l'avoit chaſſé du Conſeil, en diſant qu'on ſe rendroit mépriſable dans les Pays étrangers, de laiſſer voir qu'une auſſi petite tête y avoit quelque part. Il l'avoit encore raillé en plus d'une occaſion, de penſer à épouſer Mademoiſelle la Princeſſe Marie de Gonzague, dont on avoit parlé pour Monſieur, & qui fut mariée dans la ſuite au Roi de Pologne. Il n'en falloit pas tant pour faire prendre au favori, jeune & préſomptueux, la réſolution de ruiner le Miniſtre. Il en feroit venu à bout, s'il avoit été moins imprudent; & le Cardinal étoit diſgracié, ſi ſes eſpions ou ſes penſionnaires ne l'avoient pas ſi bien ſervi. Le grand Ecuyer s'étoit imaginé que le moyen ſûr de le perdre, c'étoit de le lier avec les Eſpagnols, & d'engager Monſieur à ſe retirer à Sedan. Le Cardinal auroit fait des propoſitions de paix, & on les auroit rejettées, en déclarant qu'on étoit prêt d'écouter celles que M. le Grand feroit de la part de Sa Majeſté; ce qui ne pouvoit manquer de l'affermir dans la faveur, & de fortifier le Roi dans

la pensée que son Ministre étoit plus propre à faire des ennemis à l'Etat, qu'à les réduire. Ce fut dans cette vue que Fontrailles fut dépêché en Espagne, & à son retour M. de Thou apprit toute l'intrigue.

François-Auguste de Thou avoit de l'esprit, des sentimens nobles & du courage. Il avoit quitté la robe pour prendre l'épée, & le Cardinal lui ayant refusé un emploi à la guerre, il étoit demeuré sans profession. Il s'attacha au Duc d'Orléans, & au grand Ecuyer, souhaitant avec autant de passion qu'eux la ruine du Ministre, plus par principe de religion que par passion, ne haïssant point sa personne, mais détestant son gouvernement, comme il le déclara le jour de sa mort. Fontrailles ne lui eut pas plutôt fait l'ouverture du traité qu'il venoit de négocier, qu'il le désapprouva dans toutes ses parties; il en parla à Cinq-Marc, & il se seroit retiré à Rome, si une maladie de deux mois ne l'eut arrêté. Il auroit même découvert tout le complot, si après bien des réflexions il n'avoit pas jugé qu'il succomberoit infailliblement dans une accusation, qui,

se trouvant dépourvue de preuves, le couvriroit d'un opprobre éternel. Ce qu'il ne fit pas, l'argent du Cardinal le fit. Son Eminence reçut de Madrid une copie du traité, qu'elle fit incontinent remettre au Roi, qui, dans ce moment, n'envisagea plus, dans le favori qu'il avoit aimé, qu'un ennemi de l'Etat, qu'il falloit punir. Les ordres furent données pour s'assurer de sa personne, de celle de M. de Thou & du Duc de Bouillon, qui commandoit alors l'armée d'Italie. Dès que Monsieur en eut reçu la nouvelle, il envoya l'Abbé de la Rivière au Roi, pour lui dire qu'il avoit failli, qu'il recouroit à sa clémence, offrant d'avouer tout ce qu'il savoit de la conspiration, & de vivre après cela en simple particulier, sans Appanage, sans Gouvernement, sans Gardes, si l'on vouloit lui permettre d'y demeurer. Son aveu étoit nécessaire; & sans cela il n'auroit pas été aisé de convaincre les coupables. Le crime étoit certain, il n'étoit pas moins difficile de le vérifier en Justice. Monsieur avoit l'original du traité, ou plutôt il l'avoit brûlé dès qu'il avoit su la détention du grand Ecuyer.

Son ſilence auroit embarraſſé les Commiſſaires ; il parla , & dans la déclaration qu'il ſigna à Aiqueperce le 7 de Juillet, loin de décharger les accuſés, ils prétendirent qu'il les avoit fait plus criminels qu'ils n'étoient en effet. Le Cardinal Duc vouloit d'abord qu'ils lui fuſſent confrontés ; mais enfin, le reſpect dû à ſa naiſſance, fit qu'on ſe contenta qu'il certifiat la vérité de ſa déclaration, en préſence du Chancelier, ce qu'il fit le 29 d'Août. Cette confrontation étoit peu néceſſaire, car les priſonniers ne chicannèrent point leur vie. L'Arrêt prononcé contre eux, fut un coup viſible de la miſéricorde de Dieu, principalement ſur le grand Ecuyer, qui après avoir vécu en libertin, finit en prédeſtiné. La conduite de M. de Thou avoit été beaucoup plus régulière, & l'on peut dire qu'il mourut de la mort des Saints. Il renouvella à Lyon le ſpectacle que le Maréchal de Montmorenci avoit donné dix ans auparavant à Touloufe. Condamné pour le même crime, mais moins criminel, pleuré de ſes amis, plaint des plus indifférens, il porta ſur l'échaffaut le même viſage & les mêmes ſentimens.

Ce traité de Madrid coûta moins cher au Duc de Bouillon, & lui coûta cependant beaucoup. Il étoit prisonnier au Château de Pierre-en-Cise de Lyon, & l'on avoit différé son jugement après l'exécution des deux autres accusés, pour tirer des preuves de quelques particularités qu'on vouloit éclaircir. Un de ses amis soutint que non-seulement il n'avoit point eu de part au traité, mais qu'il avoit fait tous ses efforts pour empêcher le grand Ecuyer de s'adresser aux Espagnols, l'assurant qu'il savoit par expérience qu'on n'en tireroit que de belles paroles, & des promesses stériles : qu'il l'avoit dit à Fontrailles, lequel l'étoit allé voir à Limoges, qu'il ne vouloit point qu'on parlât en aucune façon de lui à Madrid; qu'à la vérité il avoit promis à la Reine & au Duc d'Orléans de les recevoir dans Sedan, mais que ce n'étoit qu'en cas, qu'après la mort du Roi il n'y eut point de sûreté pour eux dans le Royaume, & que le Cardinal s'emparât de la régence. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans tout cela. Il faut cependant avouer que les apparences étoient contre le Duc. Son nom étoit

dans le traité ; on assuroit qu'il le ratifieroit ; on avoit demandé & obtenue une pension pour lui ; il se trouva chargé par la déclaration du Duc d'Orléans, d'avoir offert Sedan pour Ville de sûreté ; & ce qui est de plus fort, par la déposition de M. le grand Ecuyer son ami, d'avoir lui-même divisé le traité, de concert avec Monsieur ; enfin, il s'avoua coupable lui-même ; & ce qu'on ne peut nier, c'est qu'il n'étoit pas plus innocent que de Thou. Il se crut perdu dès qu'il apprit l'Arrêt prononcé contre celui-ci. Le lendemain, il pria M. le Chancelier Séguier de vouloir bien surceoir le jugement de son procès, jusqu'au retour d'un Gentilhomme qu'il avoit envoyé à la Cour. C'étoit pour offrir au Roi, Sedan & le domaine qu'il possédoit aux environs, à condition de lui sauver la vie, & de lui rendre la liberté, sans demander aucun dédommagement, reconnoissant que ses fautes ne lui permettoient pas seulement d'obtenir sa grace. La Princesse sa femme appuya ses offres, & protesta que si on jugeoit le Duc selon la rigueur des Loix, elle remettroit sa place aux Espagnols. L'importance de ce poste

toucha plus le Roi & le Cardinal, que le repentir du Duc & les sollicitations du Prince & de la Princesse d'Orange, de la Langgrave de Hesse & du Vicomte de Turenne. Le 15 le Cardinal Mazarin l'assura par écrit, au nom du Cardinal de Richelieu, de sa liberté ; & le 29 il prit possession de Sedan pour le Roi. Les lettres d'abolition furent expédiées en même-temps, & enregistrées au Parlement le 5 Décembre de cette année. Le Duc de Bouillon avoit tout sujet de croire que la mort du Cardinal & celle du Roi, qui se suivirent de près, le mettroient en possession d'une Souveraineté, qu'il n'avoit perdue, que pour s'être attaché à la Reine & à Monsieur, qui étoient alors en état de reconnoître ses services. Ils le reçurent en effet fort bien d'abord ; mais dès qu'il demanda, il devint importun, & l'on parla de l'arrêter. Il se borna ensuite à solliciter l'exécution des promesses que Louis XIII. lui avoit faites. Ce Prince en lui ôtant Sedan avoit bien voulu lui promettre un dédommagement. L'affaire traîna jusqu'au 20 Mars 1651, qu'on fit une espèce de de traité d'échange. Louis XIV. lui donna

pour ce qu'il avoit possédé du Duché de Bouillon, pour Sedan & Raucourt, le Duché-Pairie d'Albret, le Duché-Pairie de Château-Thierry, le Comté d'Auvergne, à la réserve de Clermont Ferrand, & de la Ville & Seigneurie de Lesoux; & de plus le Comté d'Evreux, & un assez grand nombre d'autres terres, qui l'auroient abondamment dédommagé de la perte de Sedan, si les gros revenus pouvoient dédommager un particulier de la perte d'une Souveraineté.

En 1642, le 2 Décembre, mourut le Cardinal de Richelieu, âgé de 58 ans. Ceux qui étoient prisonniers, ou exilés par ses ordres, trouvèrent de quoi se consoler à sa mort; les uns furent rappellés, les autres mis en liberté. A cela près, le Roi suivit la disposition que ce Ministre avoit faite dans son Testament, & quoiqu'il ne l'eut jamais aimé, il laissa ou il mit les principales charges entre les mains de ses parens, & de ses créatures; en sorte, que la Cour fut aussi soumise à ses volontés après sa mort, qu'elle l'avoit été pendant sa vie.

Armand-Jean Duplessis de Richelieu,

étoit né avec un eſprit brillant & ſolide, une imagination vive & féconde, un cœur élevé capable des plus grands deſſeins, des manières nobles & engageantes. Il aimoit les lettres & les beaux arts. Il étoit libéral, magnifique, bon ami, portant ſes créatures à tout, ennemi implacable, ne pardonnant rien. Il avoit la phyſionomie belle & pleine de douceur, comme on le peut remarquer dans ſes portraits ; & il y a apparence que ſes mœurs n'auroient pas démenti ſa phyſionomie, s'il avoit eu moins d'ambition, ou qu'elle eut été moins heureuſe ; mais cette ambition étoit ſa paſſion dominante. Souple, fier, hautain, patient, vindicatif, naturel, artificieux, vain, modeſte ſelon les conjectures ; on eut dit que les paſſions les plus oppoſées le maîtriſoient tour à tour ; & cependant, à proprement parler, il n'en avoit qu'une, qui étoit l'envie déméſurée de parvenir au premier poſte que puiſſe occuper un ſujet, & de s'y maintenir à quelque prix que ce fut. Toutes les autres étoient, pour ainſi dire, de commande, & ſe rapportoient à celle-ci comme à leur principe. Il ſavoit les produire, ou les laiſſer diſ-

paroître, ſelon qu'elles étoient inutiles ou néceſſaires à ſes fins, qu'il ne perdoit jamais de vue. Il s'éleva par adreſſe, & ſe ſoutint par habileté. Deſtiné à être Evêque, avant que d'avoir atteint l'âge preſcrit par les Canons pour être Prêtre, il fut fait l'un & l'autre à vingt-deux ans. Revenu de Rome, il s'inſinua à la Cour; & la recommandation de Barbin, à qui il promit ſa ſœur (*a*) en mariage, quoi que ce fut un homme tout nouveau, qui de Procureur à Melun, étoit parvenu à être Intendant de la maiſon de la Reine, le fit nommer Secrétaire d'Etat; il obtint le Département de la guerre & l'exerça, malgré les remontrances de quelques Prélats, qui jugeoient que cet emploi étoit peu convenable à ſa profeſſion. Il eut part à la première diſgrace de Marie de Médicis, & aux mouvemens qu'elle excita enſuite; mais il ſut les faire ſervir à ſes vues, & la Reine, qui crut lui avoir obligation d'être tirée d'un ſi mauvais pas, ſurmonta tous les obſtacles qui ſe préſentèrent, pour lui obtenir l'entrée au Conſeil. Dès qu'il y

---

(*a*) C'eſt celle qui épouſa depuis Mr. de Brezé,

fut, il voulut y être seul, du moins y être le maître, & il en vint à bout. Comme on n'eut plus part aux bienfaits du Prince, qu'autant qu'on en eut aux bonnes graces du Ministre, chacun s'empressa à lui faire la cour : il humilia, il abâtit tous ceux qui croyant pouvoir s'élever ou se soutenir par eux-mêmes, ne lui firent point hommage de leur fortune. Secrétaires d'Etat, Gardes des Sceaux, Maréchaux de France, Chanceliers, Ducs & Pairs, tout étoit dans sa main : les Reines, Monsieur, les Princes, en devinrent jaloux, & il sut les réduire à ramper devant lui, ou à aller mandier un asyle chez les Etrangers. Trois objets l'occupèrent; les grands du Royaume, les Huguenots & la maison d'Autriche : ils s'appliqua à rendre les uns plus soumis, les autres moins formidables. Il enleva aux grands la meilleure partie de leurs privilèges, réels ou usurpés ; aux Huguenots leurs places de sûreté ; à la maison d'Autriche des Provinces entières, & par là il contribua à la puissance du Roi, & à celle du Royaume. Les Parlemens se trouvoient rarement forcés de vérifier les Edits qu'ils

jugeoient préjudiciables aux peuples. Louis XIII. régna avec un pouvoir absolu, parce que son Ministre renversa tout ce qui pouvoit le contre-balancer. Les Calvinistes faisoient un parti considérable dans le Royaume, & comme une espèce de République libre & indépendante, sur-tout au delà de la Loire; ils furent réduits au rang des autres sujets. Peut-être même que le Cardinal les auroit rappellés à la religion de leurs peres si le temps le lui avoit permis. Il avoit gagné la plupart de leurs Ministres, qui devoient se déclarer après quelques conférences; mais la mort rompit ce projet sur le point de la conclusion. La maison d'Autriche étoit l'ennemi le plus formidable de la France, qu'elle avoit tâché plus d'une fois d'engloutir; & cette maison n'eut jamais d'ennemi plus dangereux que le Cardinal, qui la mit à deux doigts de sa ruine. Jamais Ministre ne forma tant de desseins, ne conclut tant de ligues, ne signa tant de traités. Il amena tous les Princes de l'Europe dans ses vues, ou il les seconda dans celles qu'ils avoient pour l'abaissement de l'Empereur & du Roi Catholique; c'est ce

qu'on a toujours regardé comme le chef-d'œuvre de ſa politique. Il eſt vrai qu'on perdroit beaucoup de l'idée qu'on s'en forme ordinairement, ſi on s'en rapportoit à un écrivain récent, (*a*) qui pour faire du fameux P. Joſeph, un fort mauvais Religieux, s'efforce de le repréſenter comme un grand politique. Il ſemble que le Cardinal n'ait pas formé un projet, que par l'inſpiration du P. Joſeph; mais tous les hiſtoriens ne tiennent pas le même langage. Malgré toutes ſes excellentes qualités, il étoit perdu ſans reſſources, ſi le Roi eut été moins abſolu, ou le Royaume moins agité. Tous les hiſtoriens conviennent que Louis ne l'aima jamais, ſoit qu'il ſentit avec chagrin la ſupériorité de ſes lumières, ou qu'il n'approuva pas l'uſage qu'il en faiſoit: & malgré cela il ſe ſoutint dix-huit ans dans ſon poſte, ayant contre lui une Cour jalouſe & offenſée. Graces à la mort qui l'enleva quelques mois avant ſon maître, il n'éprouva pas les revers à quoi ſont ſujets les favoris ſous les nouveaux règnes. Il en a été de ce Miniſtre comme

(*a*) Le véritable P. Joſeph.

de tous ceux qui ont faits de grandes choſes, il a eu une infinité de panégyriſtes & de cenſeurs. Ce qu'il a eu peut-être de particulier à cet égard, c'eſt qu'également ſenſible aux ſatyres & aux louanges, il n'épargnoit rien pour ſe venger des uns, & pour bien payer les autres. Il a eu le ſecret de perpétuer celles-ci, par l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, dont tous les membres ſont obligés, à leur réception, de s'épuiſer à chercher quelque nouveau tour, à la faveur duquel ils puiſſent faire paſſer ſans dégoût l'éloge de leur Fondateur; ce ſont ceux de ſes Panégyriſtes qui lui ont le moins coûté. Il en a été quitte pour les lettres de bel eſprit qu'on leur expédie à leur entrée, aſſez inutiles encore, ſi le public ne les vérifie pas.

Il eſt temps que je revienne à mes affaires, je ſuis le principal acteur dans ces Mémoires; j'en étois aux préliminaires de mon mariage, qui fut enfin conclut. Je me mariai à Alonne près d'Autun, le 28 Avril 1643. Je demeurai près d'un an dans cette terre ſans entendre parler de ma couſine, après lequel, je la trouvai à Paris, mariée auſſi bien que moi,

& plus belle qu'elle n'avoit jamais été. Je ne voulus pas perdre mes ſervices paſſés ; je lui rendis quelques ſoins ſans amour : comme je ne craignois plus rien, je hazardois tout, & les témérités étant d'ordinaire heureuſes en ces matières, je ne perdis pas mes peines. Depuis ce temps-là, je n'ai point douté que la hardieſſe en amour, n'avançât beaucoup les affaires : je ſais bien qu'il faut aimer avec reſpect pour être aimé ; mais aſſurément pour être récompenſé, il faut entreprendre ; & l'on voit plus de téméraires réuſſir ſans amour, que de reſpectueux avec la plus grande paſſion du monde.

On peut bien juger qu'ayant fait cette conquête ſans peine & ſans déſirs, je me ſouciai peu de la conſerver. Ce n'eſt pas que nous ne nous attachions quelquefois par reconnoiſſance à des perſonnes après en avoir eu des faveurs que d'abord nous n'avions pas trop deſirés ; il faut que ce ſoient leurs manières douces, agréables & tendres qui nous arrêtent : enfin, un je ne ſais quoi, qu'on ne peut exprimer, & qui ne ſe ſent que par la pratique. Et ma couſine avoit tout le contraire, plus on la connoiſſoit, moins on avoit d'amour

pour elle ; & son corps, son esprit & sa conduite, lui faisoient perdre les amans que son visage lui avoit attirés : peut-être vais-je être traité d'ingrat par mes lecteurs, & sur-tout par mes aimables lectrices ; mais j'ai commencé par faire parade de sincérité.

Je fus donc une espèce de Provincial depuis 1642, jusqu'en 1644, que Manvilly, Lieutenant de la compagnie des Chevaux-Legers d'ordonnance de Henri de Bourbon, Prince de Condé, Gouverneur de Bourgogne, ayant été tué aux attaques de Fribourg, faites le 3 d'Aout 1644, par Louis de Bourbon, Duc d'Enguien pour lors, & depuis Prince de Condé : mon père souhaita que je traitasse de cette charge. Je convins du prix à douze mille écus, avec le bon homme Villeneuve, père de Manvilly, auquel on avoit donné permission de retirer cette somme que son fils en avoit donné ; & ensuite le Prince de Condé m'en fit donner le brevet, avec toutes les marques d'estime imaginables.

Dans ce temps-là le Commandeur de Bussy, Hugues de Rabutin, mon oncle, devint, par droit d'ancienneté, grand

Prieur de France, par la mort du grand Prieur de la Porte. Roger de Lorraine, Chevalier de Guiſe, qui ſe ſentoit appuyé de l'alliance & de la protection de Gaſton de France, Duc d'Orléans, pour lors Lieutenant-Général de la Régence, avoit prétendu avant la mort du grand Prieur de la Porte, d'avoir cette dignité, par l'autorité du Roi ; & je penſe que ſi le grand Prieur mon oncle, eut un peu balancé ſur cette affaire, la Cour lui eut fait cette injuſtice ; mais ſans héſiter, il prit poſſeſſion de ce grand Prieuré, avec toutes les ſoumiſſions en ce cas requiſes, & puis alla, en cette qualité, ſaluer le Roi & la Reine régente.

Auſſi-tôt que j'appris ſa promotion, je partis de Buſſy en poſte, & j'allai le trouver, ne doutant pas que je ne fuſſe celui de ſa maiſon qui ſe pourroit plus vraiſemblablement prévaloir de cette fortune, qui étoit de plus de cent mille livres de rente.

Je n'irai pas plus loin ſur ce qui me regarde ; des événemens qui intéreſſent toute l'Europe, & ſurtout le Royaume de France, méritent bien que je leur donne la préférence, & que je retourne même un peu ſur mes pas.

Je commencerai par la mort de Louis XIII, qui arriva à St. Germain-en-Laye, (a) dans sa quarante-deuxième année, & qui laissa pour successeur Louis XIV. âgé d'un peu moins de cinq ans. Ce Prince avoit toutes les qualités qui font les bons Rois, & quelqu'idées qu'affectent d'en donner plusieurs historiens, la plupart protestans, il faut convenir que de quelque côté qu'on le regarde, il n'est pas à beaucoup près celui de nos Rois qui a moins honoré le trône. Il avoit l'esprit doux, bienfaisant & même agréable; le jugement solide, la mémoire heureuse, sachant quantité de traits de l'histoire ancienne & moderne, n'ignorant rien de tout ce qui regardoit la famille de tous les courtisans. Il se connoissoit en musique & en peinture; il entendoit parfaitement les fortifications, il aimoit la guerre, & s'exposoit comme un simple soldat, avec autant d'intrépidité qu'Henri IV. Pardessus tout il aimoit la justice, & c'est ce qui lui fit donner, dès son vivant, le surnom de juste. Peu de Rois, en effet, ont fait paroître au-

(a Le 14 Mai 1643.

tant de piété ſur le trône : l'on s'apperçut dès ſes plus tendres années, que Dieu l'appelloit à une vertu ſingulière ; & à la fin de ſes jours, il n'eut-pas à ſe reprocher ces paſſions honteuſes, qui occupent & déshonorent ordinairement toute la vie d'un ſi grand nombre de Princes. Après ſon ſalut, il ne déſira rien plus ardamment que la tranquillité de l'Etat, & la paix dans la Famille Royale ; & Dieu permit que l'une & l'autre parurent toujours fuir devant lui. Les guerres étrangères & domeſtiques détrempèrent ſes jours d'amertumes : il fut toujours armé contre ſes voiſins, toujours en garde contre ſes proches. Prévenu contre ſa mère, ſa femme & ſon frère, il ne crut jamais ni avoir leur cœur, ni pouvoir leur donner le ſien. Alarmé de la puiſſance de la maiſon d'Autriche, il ne put ni vivre en repos, ni y laiſſer vivre ſes ſujets. Son règne auroit, ſans doute, été plus tranquille, s'il avoit été perſuadé qu'il pouvoit régner par lui-même. Il fut ſans ceſſe dans la dépendance de ſes Miniſtres & de ſes favoris. Ce fut le principe des mécontentemens, & la ſource de toutes ſes peines.

Le Connétable de Luynes, & le Cardinal de Richelieu, furent tout puiſſans ſous ſon règne. La conduite qu'il tint avec la Reine ſa mère, qu'on vit deux fois arrêtée, puis fugitive, obligée d'errer de Province en Province, & d'aller enſuite mourir à Cologne, réduite à une eſpèce de miſère, a ſervi de matière à bien des déclamations; mais outre qu'il n'agit que par l'impreſſion de ſon Conſeil, l'on ne peut nier que cette Princeſſe n'ait contribué à ſes malheurs; il ne l'abandonna, que parce qu'il la crut coupable. On l'a attaqué ſur la ligue avec les Suédois; comme s'il n'avoit déſarmé Thérèſe en France, que pour la fomenter en Allemagne. Si Louis s'allia avec les Suédois, ce ne fut que pour mettre des bornes à l'ambition de la maiſon d'Autriche, & arrêter le cours de ſes uſurpations. Il ſtipula toujours par les traités, qu'on ne donneroit nulle atteinte à la Religion Catholique. Dire, comme a fait le Cavalier Nani, que le nom de Juſte lui fut un titre, pour faire ſervir la Baſtille, & la main du bourreau, pour venger les injures particulières de ſes favoris, c'eſt inſulter à la mémoire

du Prince, pour juſtifier celle de ſes ſujets. Il fut, ſans doute, ſurpris en quelques occaſions ; mais quel Souverain peut ne l'être pas ? Chaque jour apprenoit à Louis quelques nouveaux traités avec l'Eſpagne & la Lorraine. Le péril produit la précaution, & l'innocent peut être la victime d'une juſte défiance. Le Maréchal de Marillac, de tous les condamnés, eſt le ſeul qui ait trouvé des défenſeurs. M. de Château-neuf, Chancelier, & douze Juges qui opinèrent à ſa mort, ſeroient bien coupables : on ſait ce que lui coûta la mort du Duc de Montmorenci, quoique ce Seigneur eut été pris les armes à la main. Quand Nani dit que les Finances devinrent la proie des favoris, il parle apparemment du temps de ſa minorité, ou de ſa première jeuneſſe. Mrs. Jeaunin, Schombert, & la Vieuville, les adminiſtrèrent avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Richelieu en qualité de premier Miniſtre, en eut enſuite la principale direction, & quelques dépenſes qu'il ait faites en bâtimens & en penſions, on ne l'a jamais accuſé de les avoir diſſipées. Il eſt vrai que les finances ne ſont

pas réglées en France comme à Vénise ; ou les revenus du public n'enrichissent guères les particuliers, & ou le crime de péculat est irrémissible ; mais les grandes Monarchies ne se gouvernent pas comme les Républiques.

Le Parlement, par Déclaration, établit la Reine purement & simplement, Régente du Royaume.

Louis XIV. né en 1638, le 5 de Septembre, monta sur le trône le 14 Mai 1643 ; peu de Princes si jeunes ont porté la Couronne, moins encore l'ont portée si long-temps & si glorieusement. La Reine étoit déclarée Régente par la disposition du feu Roi ; mais son autorité se trouvoit resserrée par l'établissement d'un Conseil, où tout devoit se terminer à la pluralité des voix, & sans le consentement duquel elle ne pouvoit rien décider de considérable. Choquée de cette restriction, elle prend des mesures pour se rendre indépendante ; elle grossit le nombre de ses partisans ; elle met le Duc d'Orléans dans ses intérêts ; elle gagne le Prince de Condé : le Duc d'Enguien son fils, entre dans les mêmes engagemens. La Reine lui promet de

le mettre à la tête des armées, & il lui accorde tout ce qu'elle veut.

Tout concourt à donner ſatisfaction à la Reine. Elle mène le Roi au Parlement le 18 du mois, & le Chancelier prononce un Arrêt, qui déclare que la Reine ſeroit Régente, avec un pouvoir abſolu; que le Duc d'Orléans ſeroit Lieutenant-Général du Roi dans toute l'étendue de ſon Royaume; qu'en ſon abſence le Prince de Condé ſeroit chef de tous les Conſeils; que la Reine pourroit choiſir pour ſes Miniſtres, telles perſonnes qu'il lui plairoit, & qu'elle ne ſeroit point obligée de ſuivre la pluralité des voix.

Elle retint dans le Miniſtère, ceux que le feu Roi avoit nommé; elle y ajouta Auguſtin Potier, Evêque de Beauvais, ſon grand Aumônier, & prit le Cardinal Mazarin pour ſon premier Miniſtre. Elle ne l'aimoit pas: elle ſacrifia ſes reſſentimens aux beſoins de l'Etat. Ces myſtères de politique n'étoient pas aiſés à deviner. Le Duc de Beaufort & l'Evêque de Beauvais en furent la dupe.

La Reine, dont l'autorité s'affermiſſoit, l'exerça en Souveraine; elle ôta à

Bouthiller la ſur-intendance des finances, & la donna au Préſident de Bailleul & au Comte d'Avaux. La chûte du père, entraîna celle de Chavigny ſon fils; ces coups de vigueur ne firent point ceſſer les cabales. Le Duc de Beaufort continua les ſiennes contre le Cardinal Mazarin. La conduite de ce Miniſtre avec la Ducheſſe de Chévreuſe, dont l'eſprit & la beauté portoient le déſordre & la confuſion par-tout, ne fut pas un coup d'eſſai, mais un coup de maître, en fait de fine politique. La Ducheſſe en fut la dupe: elle fut éloignée de la Cour, obligée de ſe retirer dans ſes Terres. Le Duc de Beaufort, chef de la cabale des *Importans*, fut arrêté & conduit à Vincennes, & l'Evêque de Beauvais renvoyé dans ſon diocèſe.

La Reine, qui vouloit faire aimer le Roi autant qu'elle le faiſoit craindre, donna la liberté à tous les priſonniers, que le Cardinal de Richelieu avoit fait mettre à la Baſtille: il n'y eut pas juſqu'aux peuples qui ne reçuſſent des marques de la bonté du Roi. Ils furent déchargés de dix millions de livres de tailles. Elle écouta même les propoſitions

tions de paix dont l'Europe avoit tant de beſoin.

Je ſuſpendrai les affaires générales pour revenir aux miennes. Le bonheur que j'avois eu de voir mon oncle élevé au grand Prieuré, fut peu après interrompu par la mort de mon père. Le Prince de Condé, demanda pour moi à la Reine, ſa charge de Lieutenant de Roi du Nivernois; mais cette recommandation faillit à me nuire, & l'on fut ſur le point de me la refuſer, parce que j'étois Lieutenant de ce Prince. Enfin, on la lui accorda, & j'en eus les proviſions le lendemain du jour que j'eus prêté ſerment entre les mains de la Reine Régente; le Prince de Condé m'écrivit ce Billet de ſa main.

M. le Comte de Buſſy, portera s'il lui plaît, & ſans délai, 7500 livres au Sieur de Bartillac, Tréſorier de la Reine, & en prendra un Certificat. J'ai eu commandement de lui mander ceci. M. de la Vrilliere l'a auſſi de le lui dire. A Paris le 24 *Mai* 1645, Signé, *Henri* DE BOURBON.

Cet ordre me ſurprit fort, car juſqu'à ce jour on ne m'avoit parlé de rien ap-

prochant de cela, & je croyois en être quitte pour les présens qu'on a accoutumé de faire en ces rencontres, aux gens par les mains de qui il faut nécessairement passer. Mais enfin, il fallut obéir, & je trouvai cet argent dans la bourse du Président Perraut, Intendant de la Maison du Prince de Condé, qui me les prêta fort honnêtement.

Cette petite taxe, venoit de l'esprit ménager du Cardinal Mazarin, qui avoit cette vilaine coutume de faire acheter toutes les graces qu'il faisoit. Et parce qu'il y avoit des Villes dans le Nivernois, qui se disoient de tout temps des Gouvernemens particuliers, indépendans de celui de cette Province, le Roi me fit donner un ordre à ce sujet.

Je partis le 29 d'Avril de la Cour, pour aller prendre possession de ma charge; mais je tombai dangereusement malade chez moi, je traînai long-temps, & cela ne m'empêcha pas seulement d'aller en Nivernois, mais encore de me trouver à la Bataille de Nortlingue, qui se donna le 2 d'Août 1645.

Lorsque je fus un peu remis, j'assemblai une recrue de trente Maîtres; tant

pour m'aider à joindre l'armée, que pour remplacer le malheur qui m'étoit arrivé, de n'avoir pu me trouver à l'ouverture de la Campagne. J'arrivai le 21 d'Août à Philisbourg, où le Duc d'Enguien arriva deux jours après en un brancard, avec la fièvre continue, & de là il passa en France. Edme de la Chatre, mon cousin germain par sa femme, revint aussi en même-temps de l'armée fort malade, & mourut le 3 de Septembre de la même année, dont ce fut grand dommage; car, c'étoit un Gentilhomme de courage & d'esprit. Il avoit été maître de la Garde-Robe de Louis XIII. & Colonel des Suisses dans la Régence d'Anne d'Autriche; mais s'étant mis dans la cabale des *Importans*, dont le Duc de Beaufort étoit le chef, & cela contre la faveur naissante du Cardinal Mazarin, & celui-ci étant devenu le patron, il fit arrêter le Duc de Beaufort, & destituer la Chatre de sa charge de Colonel des Suisses, que le Maréchal de Bassompierre lui remboursa. La Chatre au désespoir de sa disgrace, fit cette Campagne volontaire auprès du Duc d'Enguien; fut pris à la Bataille de Nortlingue, & n'é-

tant pas connu, sortit de prison en payant la rançon d'un Chevau-Leger; mais il ne jouit pas long-temps après de sa liberté.

Lorsque j'entrai en Nivernois, je reçus plusieurs plaintes des désordres que commettoient les Troupes dans leur passage en cette Province; de sorte, que quoique ma charge me donnât assez de pouvoir pour y remédier; je pensai qu'une lettre de cachet particulière à cet effet, m'autoriseroit davantage; cela m'obligea d'en écrire à M. le Tellier, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, j'en reçus l'ordre que je demandois. Je n'eus pas demeuré huit jours à Forléans, que j'en repartis pour la Cour, où bientôt après le Prince de Condé me fit faire Conseiller d'Etat.

Je marchai ensuite à Bergues Saint-Winoc avec l'armée; pendant cette marche il faisoit des chaleurs insupportables. Un jour que l'armée passoit par un de ces grands Bourgs de Flandres abandonnés, le Chevalier d'Isigny, Enseigne des Gendarmes d'Enguien, & moi, étant tous deux à la tête de mes Chevaux-Legers, & mourans de soif, nous vîmes un Puits,

d'où quelques Fantassins, qui avoient leurs Officiers auprès d'eux, tiroient de l'eau; nous y courûmes, & parce que je ne voulois pas attendre, je dis assez doucement à ces Soldats de me donner le sceau; leur Officier qui étoit un brutal, répondit sans me regarder, que j'étois à cheval, & qu'ils étoient plus pressés que moi. Je me tournai vers trois ou quatre Chevaux-Legers qui me suivoient, & je leur dis de m'apporter le sceau, ce qu'ils firent, & après avoir bu, je le donnai au Chevalier d'Isigny, qui le mit entre les mains des Chevaux-Legers, dont le nombre augmentoit à toute heure; de sorte, que l'Officier d'Infanterie fut contraint de se retirer sans avoir bu; & comme il grondoit un peu en s'en allant, le Chevalier me dit en se moquant, écoutes Bussy, ce galant homme il nous menace, il est bien méchant. Je ne répondis rien, ni l'Officier aussi, & nous rejoignîmes notre Cavalerie une heure après, ne songeant à rien moins qu'à cela; nous revîmes l'Officier dans notre marche, qui vraisemblablement se venoit informer qui nous étions. Je fus le premier à le reconnoître, & le mon-

trant au Chevalier, je lui dis penſant me moquer, voilà notre homme du puits, qui vient demander qui nous ſommes; s'il s'adreſſe à l'un de nous deux pour tirer l'épée, il faut que l'autre le ſerve; cela s'en va ſans dire me répondit le Chevalier, & puis nous n'y ſongeâmes plus. Le lendemain que nous fûmes arrivés à Bergues, ſix jours après notre aventure, le Chevalier d'Iſigny me vint trouver dans ma tente, pour me dire que l'Officier, dont nous nous étions moqués, l'avoit fait appeller par un de ſes camarades, qu'ils étoient, l'un Enſeigne du Régiment de Mazarin Infanterie, & l'autre qui devoit ſervir de ſecond, étoit Lieutenant; qu'ils avoient meſuré leurs épées, & que nous nous devions battre avec de petits couteaux, comme celui que je portois. Nous allâmes au rendez-vous, où ayant mis pourpoints bas, je donnai bientôt après un coup d'épée dans le bras de celui contre qui je me battois, je le déſarmai & j'allai ſéparer les autres. En reprenant nos pourpoints, l'Officier contre qui ſe battoit le Chevalier, s'adreſſant à moi; au moins, Monſieur, me dit-il, n'a-t il pas tenu à moi

que nous n'ayons vuidé notre affaire les premiers ; & mord.... lui répondit le Chevalier, il a bien moins tenu à moi qu'à vous, mon petit mignon ; mais je ne pouvois aller en avant aussi vîte que vous alliez en arrière. L'Officier ne répliqua rien à cela, parce qu'il arriva dans le moment quatre ou cinq de nos amis, qui avoient su notre quérelle, & que d'ailleurs il avoit son dessein. En effet, le lendemain il envoya un billet au Chevalier, par lequel il le faisoit souvenir de l'offense qu'il en avoit reçue la veille ; & que pour cela, il se vouloit couper la gorge tête à tête avec lui seul à seul. Le Chevalier prend deux pistolets & le va trouver ; ils les chargent l'un devant l'autre, & le Chevalier venant à lui, & mettant son doigt sur la détente, son gant qui étoit fort gros la pressa, & le pistolet tira en l'air. L'Enseigne lui dit de rendre son épée ; le Chevalier brutalement le refusa. Véritablement l'Enseigne lui cassa la cuisse de son coup de pistolet, duquel le Chevalier étant tombé, l'autre lui dit que s'il n'étoit pas content il rechargeroit ses deux pistolets, se coucheroit auprès de lui, & qu'ils se tire-

roient encore une fois. Le Chevalier lui dit qu'il étoit ſatisfaits, & le pria de me venir dire de lui mener promptement un Confeſſeur & un Chirurgien. J'y courus avec l'un & l'autre : il ſe confeſſa ; je le fis porter à Bergues, où on lui coupa la cuiſſe : il me conta ſon dernier combat, la valeur & la franchiſſe de ſon adverſaire, & un quart d'heure après il mourut. Ce fut grand dommage, il étoit un fort brave Gentilhomme, qui ſe perdit pour avoir trop pouſſé un homme de courage, parce qu'il n'étoit pas de ſa condition.

Lorſque le Chevalier d'Iſigny mourut, il ſe fit encore un duel dans l'armée, qui ne fut pas tout à fait ſi funeſte, entre le Comte de Rieux, de la maiſon de Lorraine, & Vaſſé, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piedmont : celui-ci ſe ſervit de le Bret, pour lors Enſeigne-Colonel de ſon Régiment, & le Comte de Rieux, de Beaujeu, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grancé.

Beaujeu, étoit un homme de fort grand bruit, tirant avantage de la foibleſſe ou de la modeſtie de ceux avec qui il avoit affaire ; mais qui ſe radou-

ciſſoit fort quand il trouvoit de la vigueur, & qu'on le prenoit ſur un ton auſſi haut que lui : d'ailleurs, il ne manquoit pas d'eſprit ; mais c'étoit un eſprit forcé qui vouloit toujours être plaiſant, & qui cependant n'étoit capable que de faire rire le peuple, & ennuyer les honnêtes gens.

Comme il mettoit pourpoint bas pour tirer l'épée avec le Bret, qu'il mépriſoit à cauſe de ſa grande jeuneſſe : au moins, Monſieur, lui dit-il, avec un ris moqueur, il faut que vous épargniez un pauvre novice comme moi en ces rencontres ci. Et là, là, lui répondit le Bret, nous verrons tantôt qui aura ſujet de rire ; & enſuite il ne fut pas long-temps à lui donner un coup d'épée au travers du poulmon, & le déſarma.

J'ai été bien-aiſe de raconter cette aventure, pour faire remarquer les ſuccès ordinaires des fanfaronnades.

Le 30 de Juillet 1748, on ouvrit la tranchée à Bergues, & le lendemain la place ſe rendit. Le 4 d'Août ſuivant, nous partîmes de Bergues, & nous vinmes à Mardick, pour en faire le ſiége, qui dura juſqu'au 23 Août, & qui fut

fort meurtrier ; de 45 Maîtres dont ma Compagnie étoit composée, & que j'avois mené aux ennemis, il n'en revint à cheval que vingt : dans une sortie que firent les assiégés, & sans ma Compagnie, la tranchée eut été comblée, le canon encloué, le Duc d'Enguien tué ou prisonnier : il me dit des choses, en cette rencontre, qui valoient mieux que si j'eusse pris Mardick.

Cette action, qui se passa en plein midi, qui fut grande par elle-même, & plus encore par le nombre des gens de qualités tués ou blessés, fit un fort grand bruit dans l'armée, & me fit bien de l'honneur.

Le lendemain le Duc d'Enguien me mena au Duc d'Orléans, auquel il conta ce que j'avois fait, avec le plus grand éloge ; il essuyoit, dit-il, de vingt pas les salves par rangs d'un gros bataillon d'Espagnols; & il y seroit encore, ajouta-t-il, si je ne l'avois envoyé quérir par Monbas.

Le 15 Août, le Duc d'Enguien, étant sur le midi à la tranchée, eut le visage tout brûlé par un de nos soldats, qu passoit auprès de lui, le chapeau plein

de poudre ſous le bras, à laquelle ſa mêche mit le feu. Le Gazetier crut lui faire honneur, de dire que cet accident lui étoit venu par une grenade des ennemis ; mais lui-même s'en moquoit ; car perſonne n'a jamais fait ſi peu de cas que lui, de la fauſſe gloire.

Le ſiége de Dunkerque ſuivit de près les deux précédens, & le 12 d'Octobre le Gouverneur capitula.

Sur la fin de cette campagne, le Duc de Brézé de Maillé, Amiral de France, beau-frère du Duc d'Enguien, ayant été tué, ce Prince envoya demander l'Amirauté à la Cour ; on la lui refuſa. Le Prince de Condé, qui étoit alors à Dijon, fit le mécontent ſur cette nouvelle, & manda au Duc ſon fils, que c'étoit pour une choſe comme celle-là, qu'il ſe falloit brouiller à la Cour, & non pas en caſſant le bâton d'un Exempt des Gardes du Duc d'Orléans, comme il avoit fait l'hiver auparavant, au Palais de Luxembourg ; & que s'il prenoit ce parti là, il lui feroit toucher deux millions en quelqu'endroit de la frontière qu'il voudroit.

Le Cardinal Mazarin craignant la ſuite

de ce mécontentement, fit tant qu'il appaiſſa le Prince de Condé ; & il n'en coûta au Cardinal qu'un Evêché, pour un des ſerviteurs du Prince.

Je m'en allai en Bourgogne, où je ne fus pas long-temps ſans perdre ma femme, dont je fus extrêmement affligé. Elle m'aimoit fort, elle avoit bien de la vertu, & aſſez de beauté & d'eſprit. Elle me laiſſa trois filles, Diane, Charlotte & Louiſe-Françoiſe : l'aînée n'avoit que deux ans quand ſa mère mourut. Trois jours après cette perte, j'appris la mort du Prince de Condé ; & quoiqu'il me fut de conſéquence d'aller trouver le Duc d'Enguien dans ce temps-là, la douleur que j'avois de la mort de ma femme, m'avoit ſi fort détaché de toutes choſes, que je ne voulois pas ſortir de chez moi, & ce ne furent que les ſeules perſuaſions de mon oncle l'Abbé, qui m'obligèrent d'aller à la Cour.

Le Duc d'Enguien me reçut fort bien, & s'informa ſoigneuſement de quelle conſéquence m'étoit la perte que je venois de faire. Les Compagnies de Gendarmes, & de Chevaux-Legers du Prince ſon père, reſtèrent au Duc, & le

Duc d'Albret ſon fils, eut les ſiennes.

La mort du Prince de Condé débarraſſa fort le Cardinal Mazarin, qui avoit donné quelques eſpérances au Duc d'Enguien, de la charge d'Amiral, ou de quelque choſe d'approchant; car ce Miniſtre, en lui faiſant donner tous les établiſſemens du Prince ſon père, les lui fit valoir, comme s'il ne les avoit pas eus, ſans ſes prétentions ſur l'Amirauté. C'étoit une des maximes ordinaires de ce Cardinal, de ne ſe hâter pas dans la diſtribution des graces, parce que le temps le tiroit d'affaire.

Le Prince de Condé me donna un nouveau brévet de ma Compagnie de Chevaux-Legers.

Au commencement de Février 1647, je retournai à Paris. Je logeois au Temple, dans un appartement que le grand Prieur de France, mon oncle, m'avoit donné chez lui. Il m'aimoit fort, & il avoit beaucoup de croyance en moi, par le peu de deſſein que je lui témoignois de le gouverner; car il étoit fort défiant de ſon naturel. Une choſe encore qui me ſervoit bien auprès de lui, c'étoit la penſée qu'il avoit, que ma con-

ſidération lui en donnoit dans le monde : tout cela pourtant ne me produiſoit encore d'autre avantage que celui du logement, lorſqu'il arriva une choſe, dont je crus que je pourrois me prévaloir.

Il faut ſavoir, que l'Ordre de Malthe avoit trouvé, quelques années auparavant, que le grand Prieuré de France avoit tellement augmenté de revenu, qu'il pourroit enfin donner envie au Roi de s'en ſaiſir, comme le Roi d'Eſpagne faiſoit du grand Prieuré de Caſtille. Il réſolut donc d'en démembrer vingt mille livres de rente, & d'affecter ce démembrement à de certaines charges de l'Ordre, qui n'avoient point d'appointemens, comme le Bailliage de la Morée, & quelques autres.

Le premier grand Prieur à qui il échut de prendre le bénéfice ſous cette charge, fut le grand Prieur de la Porte ; mais parce qu'il étoit oncle du Cardinal de Richelieu, l'Ordre le déchargea de cette condition : & ce ne fut que ſous mon oncle, ſon ſucceſſeur, que le démembrement eut lieu ; encore à ſon avénement, le Conſeil du Roi s'appercevant

du dessein de l'Ordre de Malthe, & ne voulant pas que cela ôtât à Sa Majesté, les vues qu'elle pourroit avoir, donna un Arrêt, par lequel le Roi s'opposoit au démembrement du grand Prieuré de France. Mon oncle fut bien aise qu'une force majeure l'empêchât de diminuer du revenu ; mais comme l'Ordre de Malthe avoit promis au Commandeur de Souvré, qu'il avoit fait son Ambassadeur à la Cour, le démembrement pour lui, en cas qu'il y put faire consentir le Roi, j'appréhendois qu'enfin le Cardinal n'accordât cela au Commandeur, qui étoit bien avec lui : de sorte, que me flattant de pouvoir profiter du démembrement, par le crédit du jeune Prince de Condé, j'engageai le grand Prieur à lui donner sa parole, que s'il vouloit empêcher que l'Arrêt du Conseil ne fut cassé, il me donneroit quatorze mille livres de rente ; à quoi les terres qu'on avoit démembrées se montoient plus que les vingt mille livres, par le dernier bail qu'avoit fait mon oncle. Le Prince lui promit d'empêcher la cassation de l'Arrêt, & ne fut pas plutôt arrivé à Dijon, qu'il écrivit

cette lettre au Commandeur de Souvré.

» Monsieur, ayant toujours particuliérement estimé Monsieur le grand » Prieur de France, & fait profession de » le servir, j'ai bien voulu vous faire » ces lignes, pour vous prier d'avoir ses » intérêts en recommandation, & de le » vouloir favoriser en tout ce qui dé- » pendra de vous; vous assurant que je » prendrai bonne part à la grace que vous » lui départirez, qui m'obligera d'autant » plus à demeurer votre très-affectionné à » vous servir. *Signé*, LOUIS DE BOUR- » BON. A Dijon ce 29 Mars 1647.

Et *à l'apostille*; je vous prie de considérer que toute cette famille est attachée à mon service.

Le Commandeur de Souvré ne voulut par recevoir cette lettre; parce que le démembrement avoit été fait aussi-tôt que le Prince avoit été sorti de Paris. Je ne laissai pas d'avoir au Prince la même obligation, que si sa lettre eut eu le succès désiré, & il faut que j'avoue qu'il me traitoit en toutes choses, le mieux du monde.

Dans ce temps là je partis pour aller en Catalogne, avec la Compagnie de

Chevaux-Legers du Prince : elle étoit de 90 Maîtres, tous vieux Cavaliers éprouvés, bien armés & bien vêtus.

A Valence je reçus cette lettre de Madame de***

De ce 15 Mai 1647.

» Je vous trouve un plaiſant mignon
» de ne m'avoir pas écrit depuis deux
» mois ; avez-vous oublié qui je ſuis,
» & le rang que je tiens dans la famille ?
» Ah vraiment, petit cadet, je vous en
» ferai bien reſſouvenir : ſi vous me fâ-
» chez, je vous réduirai au Lambel.
» Vous ſavez que je ſuis ſur la fin d'une
» groſſeſſe, & je ne trouve en vous non
» plus d'inquiétude de ma ſanté, que ſi
» j'étois encore fille. Eh bien, je vous
» apprends, quand vous en devriez en-
» rager, que je ſuis accouchée d'un gar-
» çon, à qui je vais faire ſucer la haine
» contre vous, avec le lait, & que j'en
» ferai encore bien d'autres, ſeulement
» pour vous faire des ennemis : vous
» n'avez pas eu l'eſprit d'en faire autant ;
» le beau faiſeur de filles !

» Mais c'eſt aſſez vous cacher ma ten-
» dreſſe, mon cher couſin, le naturel

» l'emporte ſur la politique : j'avois réſolu » de vous gronder ſur votre pareſſe ; de-» puis le commencement juſqu'à la fin ; » je me fais trop de violence, & il en » faut revenir à vous dire que M. de*** » & moi vous aimons fort, & que nous » parlons ſouvent du plaiſir qu'il y auroit » d'être avec vous.

Je fis auſſi-tôt cette réponſe.

A Valence, le 12 Avril 1647.

» Pour répondre à votre lettre du 15 » Mars, je vous dirai, Madame, que » je m'apperçois que vous prenez une » certaine habitude à me gourmander, » qui a plus l'air de maîtreſſe que de » couſine. Prenez garde à quoi vous » vous engagez ; car enfin, quand je » me ſerai une fois réſolu à ſouffrir, je » voudrai avoir les douceurs d'un amant, » auſſi-bien que les rudeſſes. Je ſais que » vous êtes chef des armes, & que je » dois du reſpect à cette qualité ; mais » vous abuſez un peu de mes ſoumiſ-» ſions. Il eſt vrai que vous êtes auſſi » prompte à vous appaiſer, qu'à vous » mettre en colère ; & que ſi vos let-» tres commencent par *je vous trouve*

» *un plaisant mignon*, elles finissent par
» *nous vous aimons* M. de*** & moi.

» Aureste, ma belle cousine, je ne vous
» régale point de la fécondité dont vous
» me menacez; car depuis la loi de grace,
» on n'en a pas plus d'estime pour une
» femme, & quelques modernes mê-
» mes, en ont fait moins de cas. Tenez
» vous en donc, si vous m'en croyez,
» au garçon que vous venez de faire;
» c'est une action bien louable : je vous
» avoue que je n'ai pas eu l'esprit d'en
» faire autant; aussi enviai-je ce bon-
» heur à M. de*** plus que chose du
» monde.

» J'ai souhaité que vous fussiez tous
» deux à Paris, quand j'y étois; mais
» maintenant que j'en suis parti, je se-
» rois fâché que vous y allassiez.

» Je m'accommode fort de M. de
» Launay Lays; il recevra de moi tou-
» tes les assistances, & tous les bons
» offices que je puis rendre, auprès de
» M. le Prince, à un de mes amis; il
» est honnête homme, & ma chère
» cousine me l'a recommandé : je vous
» laisse à penser si je le servirai.

Pendant que je continuois ma route,

il arriva une chose en Languedoc, qui fit assez de bruit pour ne la pas oublier.

Le soir que j'arrivai à Nîmes, une manière d'honnête homme, soi-disant Argentier du Maréchal de Schomberg, me vint faire plainte de quatre de mes Chevaux-Legers, nommés la Garenne, la Marche, Chanfort & Petit, qui faisoient mille insolences dans leurs logis, & même menaçoient de forcer une honnête fille, qui étoit sa cousine ; je leur envoyai dire que je les assommerois, si j'entendois encore le moindre bruit de leur part. Une heure après, comme je soupois, je vois entrer cette fille dans ma chambre, qui me vint demander protection contre ces Chevaux-Legers, & en même-temps, je les vois arriver, qui me disent en sa présence, qu'ils ne lui ont parlé qu'en riant, sans la toucher seulement, & qui m'assurent qu'ils ne lui diront plus rien du tout : après les avoir fort gourmandés, je voulus renvoyer la Demoiselle, elle me dit qu'absolument elle ne s'en retourneroit pas. Je commandai donc qu'on lui donnât une chambre dans mon logis, & elle y demeurât

jusqu'à ce que voulant me mettre au lit, je la vis rentrer dans la mienne, en me disant qu'elle y vouloit passer la nuit, & qu'elle n'étoit point en sûreté ailleurs. J'eus beau lui dire qu'elle étoit folle de croire que mon logis n'étoit pas aussi sûr pour elle que ma chambre, & que l'on croiroit qu'elle auroit couché avec moi: cela ne lui fit point changer de résolution; & enfin, je dis à mes gens qu'on lui donnât un des quatre lits qui étoient dans ma chambre. Comme tout le monde se fut retiré, je la fis asseoir au chevet de mon lit, & l'ayant pressé d'accorder au Capitaine, ce qu'elle avoit refusé aux Cavaliers, & qu'aussi-bien personne n'en douteroit; elle me répondit fort honnêtement, que pour sauver son honneur, elle ne se soucioit pas de hazarder sa réputation. Je ne le fis pas dire deux fois; elle n'étoit ni jeune ni jolie: il étoit tard & je m'endormois: je lui dis donc de s'aller mettre sur le lit qu'on lui avoit destiné. Le lendemain à mon réveil, un Gentilhomme à moi, qui avoit couché dans ma chambre, me dit que la Demoiselle n'étoit pas sur son lit, & qu'il falloit qu'elle fut sortie à la pointe

du jour : je ne m'en mis pas en peine; & m'étant levé, deux Jésuites entrent dans ma chambre comme je m'habillois, me viennent remercier de la bonne action que j'avois faite, d'avoir sauvé l'honneur d'une fille, & me prient en même-temps, de la leur remettre entre les mains, pour la rendre à ses parens. Je leur dis qu'elle s'en étoit allée dès le matin, sans que pas un de mes gens l'eut vu sortir. Ils s'en allèrent, & je me mis à table pour déjeûner. Un de mes laquais, entrant dans ma chambre avec un plat, apperçut une tête qui sortoit de dessous le lit de la fille, & l'ayant reconnue, il dit ce qu'il voyoit; j'y cours, & l'ayant fait sortir de la dessous, je lui demandai ce qui l'avoit obligée à s'y mettre, & même à n'en pas sortir lorsqu'elle avoit entendue les Jésuites me la venir demander. Je trouvai une personne à qui la peur avoit ôté le jugement, & qui ne savoit ce qu'elle me disoit. Je la voulus renvoyer aux Jésuites; elle ne voulut point sortir de mon logis, que lorsque j'en partirois. Je montai donc à cheval, à la tête de ma Compagnie, & je m'en vins à Lunel. Le

ſoir, étant prêt à me coucher, la Marche, un des quatre Chevaux-Legers dont on m'avoit fait plainte, entra dans ma chambre, & me vient dire que la fille, qui avoit tant fait de bruit la veillé, & que je croyois ſi vertueuſe, n'étoit rien moins que cela; qu'elle étoit dans ſon logis avec ſes camarades, & que ſi je voulois il me l'ameneroit. Les mêmes raiſons qui m'avoient empêché la veille de la preſſer, me firent refuſer les offres de la Marche; & j'en fus encore bien plus dégoûté, la croyant une coureuſe. Le lendemain j'arrivai à Montpellier, où le Maréchal du Pleſſis-Pralin, Céſar de Choiſeul, tenoit les Etats de la Province. Après l'avoir été viſiter, j'allai voir Breteuil, Intendant de la Juſtice, qui me dit qu'on faiſoit de grandes plaintes contre moi, ſur un prétendu viol, fait à une honnête fille de Nîmes. Comment, lui dis-je, la fille dont vous voulez parler n'a point été violée: ſi quelqu'un de mes Chevaux-Legers a couché avec elle, ç'a été de gré à gré; & enſuite lui ayant conté cè qui s'étoit paſſé à Nîmes & à Lunel, je m'en vins à mon logis. Je n'y fus

pas plutôt, que Breteuil m'envoya demander les nommés Chanfort & Petit: je refusai de les lui donner à moins que le Maréchal Duplessis ne me les demandât. Le Maréchal l'ayant fait à ma prière, parce que je voyois qu'on les prendroit malgré moi; on lés mit en prison, & un moment après, j'appris que la Garenne & la Marche, qui étoient les plus coupables, n'étoient pas entrés dans la Ville, & avoient gagné les devants. En effet, ils allèrent à Perpignan, où Champlatreux, Intendant de l'Armée, averti par Breteuil, les fit arrêter; mais ils se sauvèrent de prison, & me vinrent trouver à Lérida. Pour ceux qui étoient à Montpellier, on leur fit leur procès: Chanfort fut condamné d'avoir la tête coupée, à la manière de ce Pays-là, sur un plat de bois; & Petit fut renvoyé en considération de sa grande jeunesse, & de sa parenté de Dijon, qui étoit fort grande, dans les meilleures familles du Parlement. Les réflexions qu'on peut faire sur cet événement, c'est qu'un Officier, qui conduit des troupes, ne sauroit être trop exact, ni apporter trop de précautions pour éviter les désordres: puisqu'avec

puisqu'avec tous mes soins, je ne pus empêcher le viol de cette fille, ni la mort de mon Chevau-Leger.

Enfin, après une ennuyeuse & longue route, j'arrivai à Barcelonne sur la fin d'Avril. Il y avoit près de quinze jours que le Prince y étoit, & qu'il travailloit avec Marca & Champlatreux, pour la subsistance de son armée pendant cette campagne. Il étoit dans son année de deuil de la mort du Prince son père ; & l'habit noir qui ne relève pas d'ordinaire la mine des gens, avoit fait dire aux Catalans, à son entrée à Barcelonne, que c'étoit un étudiant qu'on leur avoit envoyé ; de sorte, que pour s'attirer les respects que les Peuples, & particuliérement ceux-là, ont plus pour les choses brillantes que pour les solides, il nous fit faire à tous, tant que nous étions des principaux Officiers de l'Armée, une espèce de Carrousel, sur le Mole de Barcelonne, où nous parûmes deux à deux, sur nos plus beaux chevaux, couverts de housses en broderie d'or, & nous de même. Pour lui, il fit bien changer de langage aux Catalans, & ils lui trouvèrent l'air d'un

héros, que l'habit noir leur avoit caché.

Après que le Prince eut appris l'arrivée de toutes les Troupes, il les dispofa pour le fiége de Lérida, qui fut commencé le 14 de Mai. Je n'en rapporterai pas les particularités; il m'eft affez trifte de dire que nous fûmes obligés de le lever. Mais le 2 de Juin il arriva une aventure à ce fiége, qui fit tant de bruit, & dont on parle fi diverfement, que je crois à propos d'en faire ici le détail.

Le Chevalier de la Valiere, Maréchal de Camp, de jour à la tranchée du Maréchal de Grammont, me fachant en garde à la tranchée du Prince, m'envoya prier de grand matin à dîner, me mandant que Barbantane, Lieutenant des Gendarmes d'Enguièn, & Jumeaux, Maréchal de Bataille, deux de mes meilleurs amis, en feroient. J'acceptai le parti, & je me rendis fur les fept heures à l'ouverture de la tranchée du Maréchal, qui étoit dans les mafures d'une vieille Eglife ruinée. Je ne fus pas plutôt arrivé qu'on nous fit déjeûner: nous avions les petits violons du Prince: pendant qu'ils jouoient, Barbantane ne fachant à quoi

s'amuser, lève le dessus d'une tombe, & trouve dedans un corps tout entier, sur lequel étoit encore le linge dont il avoit été enseveli. Il nous apporte le cadavre ; & la Breteche, Guidon des Gendarmes d'Enguien, l'ayant pris de l'autre main, ils se mettent à le faire danser entre eux deux: cela me fit horreur, & je leur témoignai tant de fois de trouver ce plaisir là ridicule, qu'enfin ils remirent le cadavre dans sa tombe. L'heure du dîner étant venue, nous nous mettons à table avec la gaieté qu'on a en de pareilles rencontres, & dîmes mille chansons que nous apprenions au Chevalier de la Valiere, qui n'avoit été en France depuis trois ou quatre ans; nous fîmes une fort grande débauche. Sur la fin du repas, le Marquis de la Trousse, qui devoit relever le Chevalier, étant venu voir ce qu'il avoit à faire la nuit d'après, & nous trouvant à table, dit à la Valiere, achevez mon camarade, je ne veux point vous interrompre. Le Chevalier qui étoit brave, & qui n'étoit pas si ivre qu'il ne sut bien qu'il étoit à propos qu'il fit voir à la Trousse ce qu'il avoit fait, & ce qu'il lui sembloit qu'il

falloit faire ; nous quitta, nous dit-il, pour un moment, mais il nous manqua de parole ; car un moment après un de ses gens vint en pleurant nous dire que son Maître venoit d'être tué. En effet, la Trousse qui affectoit d'ordinaire de s'exposer sans nécessité, & de marcher au-dessus de la tranchée plutôt que d'y entrer, fut cause que le Chèvalier qui n'en voulut pas moins faire que lui, reçut un coup de mousquet dans la tête. Nous achevâmes de dîner comme si de rien n'eut été, tant il est vrai que la guerre endurcit les gens, & leur ôte les sentimens d'humanité. Jumeaux n'oublia pas ses intérêts, & nous laissant achever, il alla demander au Prince le Gouvernement de Fleix, vacant par la mort du Chevalier, lequel il obtint.

Les accidens qui arrivèrent à la plupart de ceux qui s'étoient trouvés à cette débauche, firent dire, que le corps que Barbantane avoit tiré du tombeau, étoit un corps Saint, ce qui étoit faux. Il n'y avoit nulle dévotion à cette Eglise ; c'étoit un corps qui avoit été embaumé, ou que la grande sécheresse du pays avoit empêché de se corrompre ; & puis,

ſi c'eut été un corps Saint, & que Dieu eut voulu châtier le manque de reſpect qu'on auroit eu pour lui, la punition ne devoit tomber que ſur Barbantane & ſur la Breteche, & non pas encore ſur Jumeaux, qui mourut bientôt après de maladie, ſur le Chevalier de la Valiere qui fut tué le même jour, & ſur moi qui fus fort malade la même année; tous trois pourtant, n'avions eu aucune part à tout ce qu'on avoit fait à ce corps; mais on aime à trouver du merveilleux aux événemens les plus communs.

Ce fut donc quinze jours après mon retour à Lesborges, que la fièvre quarte me prit, cauſée par les figues, les melons, l'uſage de la neige & de la glace, les grands repas, & ſur-tout les chaleurs exceſſives. Je traînai de quartier en quartier pendant près de deux mois, & je fus contraint de me retirer à Barcelonne.

Avant que de partir de l'armée, j'avois reçu une grande affliction de la mort de Jumeaux; il étoit comme je l'ai dis, un de mes meilleurs amis: & comme dans les converſations que nous avions eu ſouvent enſemble ſur l'autre vie, nous nous étions promis mille fois que le pre-

mier de nous deux qui mourroit, viendroit, s'il pouvoit, dire à son compagnon des nouvelles de l'autre monde. Aussitôt que Jumeaux, qui étoit à Fleix, sut que j'étois malade, il m'envoya faire compliment, & me prier de me souvenir de la promesse que nous nous étions faite tant de fois ; que comme j'étois sur le chemin du pays dont il avoit tant d'envie d'être éclairci, il me conjuroit de n'y pas manquer. Je lui mandai qu'il seroit obéi, si on me vouloit laisser revenir. Cependant, un mois après, lui-même mourut d'une grande débauche qu'il fit avec les Suisses qui étoient dans sa place ; & moi, croyant qu'il me viendroit voir, je l'attendois sans frayeur toutes les nuits ; mais je vis bien qu'on ne faisoit pas toujours ce qu'on vouloit, quand on étoit mort.

Enfin, le 20 d'Octobre, l'hiver approchant, j'écrivis au Prince, & le suppliai de me donner un congé. J'arrivai à Chasen, chez moi, le 28 ; je m'y reposai quelques jours, après lesquels ayant appris que le Prince étoit à Dijon pour l'ouverture des Etats, je l'y allai trouver. Un jour ayant dîné aux Chartreux,

avec lui, il me fit appeller dans l'un des Cloîtres, pour me dire qu'il avoit jetté les yeux sur Guitant, pour être son Cornette, à la place du Baron de Chandé, lequel il vouloit obliger de se défaire de sa charge; qu'il avoit commandé à Guitant de m'en parler, afin que cela se fit avec mon agrément. Je lui répondis en badinant que j'étois assez bon Prince, & que je me laisserois fléchir aux prières de Guitant; il me répondit, à tout Seigneur tout honneur.

Sur les fins de ma fièvre quarte, & de l'hiver de 1647, un vieux Bourgeois de Paris, nommé le Boccage, voisin à la Campagne du Grand Prieur mon oncle, me vint proposer le mariage d'une veuve, qui avoit, me dit-il, des millions, & qu'il étoit fort ami d'un homme en qui elle avoit beaucoup de confiance. Moi qui cherchoit du bien, parce que je savois qu'il servoit beaucoup plus que le mérite, à faire obtenir les grands honneurs, je crus facilement tout ce qu'on me disoit là dessus. Le Boccage me fit donc parler à cet homme, qui me promit son assistance, & qui après nous avoir fait voir deux fois dans l'Eglise de

la Mercy, la veuve & moi ſans nous approcher, pour ſavoir ſi nous nous trouvions l'un l'autre à notre gré, me dit que je ne lui déplaiſois pas; mais qu'elle n'oſoit rien faire en cette rencontre, ſans le conſentement de ſes parens, qui vouloient qu'elle épouſât un homme de Robe; que cependant, que je le laiſſaſſe faire, qu'il feroit des tentatives auprès des principaux parens, pour me faire agréer d'eux; & qu'en tout cas, il la perſuaderoit de diſpoſer d'elle-même; & comme le temps de la Campagne approchoit, il me dit, que je pouvois toujours partir pour l'armée, & qu'il me donneroit avis de tout. Je partis donc.

Je dois ſuſpendre ici le récit de mes affaires particulières, pour reprendre celles qui intéreſſeront le Public plus généralement.

Révolution de Naples.

Cette révolution étonnante, unique dans ſes circonſtances, ne fut appuyée par aucun Souverain; l'ambition n'y eut aucune part; elle ne fut exercé que par un Peuple irrité en 1647.

Le Duc d'Arcos, d'une des plus il-

lustres & des plus anciennes Maisons d'Espagne, fut nommé par sa Cour, Vice-Roi de Naples, en 1644, & gouverna ce Royaume avec un excès d'autorité qui le rendit odieux. La haine des Napolitains, s'accrut par l'impôt qu'il mit sur les fruits qui entroient dans Naples, & qui faisoient presque toute la nourriture du Peuple. Jusques-là on avoit supporté assez patiemment toutes les autres charges, mais celle-ci porta les habitans à la révolte.

On célèbre tous les ans à Naples, au mois de Juillet, avec une dévotion extraordinaire, la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. On construit un fort au milieu du marché; les jeunes gens de la Ville, divisés en deux troupes, l'attaquent & le défendent. Les uns sont vêtus à la Turque; les autres ne sont qu'en Caleçons, pieds nuds, avec un bonnet à la matelotte. Chaque corps a un chef à sa tête; ils ne sont armés que de cannes & de roseaux; ils commencent à s'assembler dès le mois de Juin, & font plusieurs revues pour se dissipliner. Un des Chefs se nommoit Mazanielle; âgé de 24 ans, fils d'un pauvre pêcheur,

d'une petite Ville du Royaume de Naples. Après la mort de son père & de sa mère, il suivit la même profession; vint à Naples, & s'y maria à l'âge de 19 ans. Sa femme qui faisoit la contrebande, fut prise par les Commis, menée en prison, & condamnée à une amende de cent ducats. C'étoit tout ce que Mazanielle pouvoit avoir gagné à vendre du poisson. Réduit à l'indigence, sa haine pour les Commis fut égale à sa misère. Il l'étendit sur tous ceux qui levoient les impôts, ou qui y avoient intérêt. Le hazard seul ne le fit pas nommer Capitaine de sa troupe. Les plus mécontens savoient de quoi il étoit capable, & ne l'avoient pas choisi sans dessein. Mazanielle s'entendit avec l'autre Chef, & fournit aux deux troupes les cannes & les crocs dont elles étoient garnies. Il les avoit achetées avec l'argent que lui avoit fourni Frère Savine, son ami, Cuisinier des Carmes. Tels furent les préparatifs & les armes destinées au boulversement d'un grand Etat.

Le premier acte d'hostilité est bien digne d'une populace; quelques semaines avant la fête, cette milice fit une

revue dans le marché, & parcourut en ordre presque toute la Ville. En passant devant le Palais du Vice-Roi, ils virent aux fenêtres & aux balcons, quantité de personnes de qualité, qui s'y étoient mises pour les voir. Mazanielle fit un signal, & dans l'instant tous ces jeunes gens, délièrent de concert les cordons de leurs Calcçons, & levant leurs chemises, montrerent le derrière à tous ces illustres spectateurs; en accompagnant cette action indécente, de cris & de huées, qui forcèrent toute cette Noblesse à se retirer. Le Dimanche suivant, jour destiné à une autre revue, les deux Chefs se rendirent au marché avec leurs troupes. Les Jardiniers des environs de Naples, apportèrent à l'ordinaire des fruits pour le Peuple. Un Particulier acheta un pannier de figues; il se leva une dispute entre lui & le vendeur, à qui payeroit le droit; ce différend dura jusqu'à trois heures après-midi, avec un tumulte effroyable. Le Vice-Roi envoya le Magistrat chargé de la Police, pour faire cesser ce désordre. L'Elu du Peuple, c'est ainsi qu'on appelle ce Magistrat, se transporta au marché, traita rudement les Jardiniers,

& décida que c'étoit à eux à payer le droit. Ceux-ci s'emportent, renversent leurs fruits par terre, invitent le Peuple à les prendre pour rien, & ajoutent qu'ils aimoient mieux qu'il en profite, que *ces chiens de Maltotiers, qui s'engraissent du sang de tous les habitans du Royaume.* Le Peuple ramasse les fruits; tout tendoit à une sédition, lorsque Mazanielle imposant silence, s'écria *qu'il ne falloit plus payer d'impôts*; en même-temps il prit quelqu'unes de ces figues, & les jetta à la tête de l'Elu du Peuple & des Commis; tous l'imitèrent à l'envi; le Magistrat effrayé prend la fuite, court au Palais, & raconte au Vice-Roi ce qui s'étoit passé; Mazanielle distribua sa milice en plusieurs troupes; leur ordonna d'aller brûler les registres, les bancs & les tables des Bureaux; ce qui s'exécuta à l'instant même. A ces jeunes gens, se joignent des hommes d'un âge plus avancé. Mazanielle les rassemble, & les conduit vers le Palais du Vice-Roi. Tout y est dans le trouble & dans la consternation à la première nouvelle de la révolte. Le Duc d'Arcos promet l'abolition de l'impôt sur les

fruits. Les séditieux demandent encore ; qu'on abolisse les droits sur la farine ; & comme on ne leur fit pas réponse satisfaisante, ils forcèrent le Palais, pillèrent les meubles, en jettèrent une partie par les fenêtres, & pénétrèrent jusqu'à la chambre du Dais, sous lequel étoit le portrait du Roi ; à cet aspect, Mazanielle s'arrête, & fait respecter le Dais & le Portrait ; pendant ce temps, le Duc d'Arcos se sauvoit par un escalier dérobé ; mais poursuivi par la multitude, il ne put éviter de tomber entre les mains de ces furieux. Ils le trainent par terre, lui arrachent les cheveux & les moustaches. Il eut alors la présence d'esprit de tirer de sa poche une poignée de sequins, & de les jetter au milieu de ceux qui l'environnoient. On le quitte pour ramasser l'or. Le Duc se relève, prend la fuite, & se sauve dans un Couvent de Minimes, où il écrit un billet, qui accorde au Peuple l'abolition de tous les impôts. De plus, il fit proposer à Mazanielle, une pension considérable, s'il vouloit contenir le Peuple. Mazanielle répondit, que rien au monde ne pouvoit l'engager à trahir ses Compa-

triotes, qu'ils étoient tous de fidéles Sujets du Roi; & que le Duc en tenant ses promesses, les verroit soumis aux ordres du Prince, & prêts à lui sacrifier leurs biens & leurs vies. Sur cette réponse, le Vice-Roi sortit du Couvent, & se retira au Château Saint Elme, abandonnant la Ville de Naples à Mazanielle, qui, en cinq ou six heures, s'en trouva le maître absolu.

Le premier usage que Mazanielle fit de son autorité, fut de mettre en liberté les prisonniers qui n'étoient détenus que pour la contrebande, ou pour des dettes que les Gabelles avoient occasionées; ils vinrent tous rendre grace à leur libérateur, & se joignirent à lui. Il les conduisit au marché, avec le reste de sa Milice, & y fit publier à son de trompe l'abolition des Impôts. Il partagea ensuite en quatre troupes cette multitude de peuple; il leur ordonna de se transporter dans tous les quartiers de la Ville, de brûler les Bureaux des Impôts, les maisons & les effets de tous les Partisans, Maltotiers & Commis; meubles, riches tapisseries, or & argent, pierreries, titres, papiers, tout fut consumé avec

les maisons mêmes : on conserva seulement les tableaux qui représentoient les choses saintes ou les portraits du Roi. Les premiers étoient envoyés aux Eglises, & l'on plaçoit les autres aux coins des rues sous de riches dais. Les séditieux ne retinrent rien pour eux, de tant de précieux effets, & ne touchèrent point à ce qui appartenoit aux autres citoyens ; il n'y eut pas une seule goûte de sang versée pendant tout ce désastre, qui dura une semaine entière.

Animé par ces succès, Mazanielle publia un ordre à tous les habitans, sous peine de la vie, de prendre les armes ; il en fit distribuer des copies dans tous les quartiers, & jamais Edit d'un Prince ne fut exécuté avec plus de promptitude : en moins de deux heures, tout Naples fut sous les armes, & les habitans se rendirent au marché, pour obéir à ce nouveau Souverain, qui, en chemise & en caleçon, prononçoit des Arrêts, contre lesquels personne n'osoit reclamer. Le Vice-Roi effrayé, envoya le Duc de Matalone à Mazanielle, pour écouter les plaintes & les demandes du peuple. Mazanielle consentit à entrer en

négociation ; mais il voulut que le Vice-Roi lui fît remettre l'original du privilège de Charles-quint, qui excluoit toute impoſition nouvelle. Le Vice-Roi fit fabriquer un faux titre. Mazanielle en reconnut la fauſſeté, & dans l'inſtant il s'éleva parmi le peuple un cri général de trahiſon. Mazanielle le reprocha au Duc de Matalone, dans les termes les plus vifs. Il ſe jetta en même-temps ſur lui ; le tira de ſon cheval, le renverſa par terre, le foula aux pieds ; le peuple à ſon exemple le chargea de coups, & après lui avoir fait eſſuyer toutes les indignités dont il eſt capable, il le conduiſit en priſon pour lui faire ſon procès comme à un traître : le Duc trouva moyen de ſéduire ſes gardes & ſe ſauva.

Mazanielle eut avis que le Vice-Roi faiſoit venir des Troupes à ſon ſecours ; il commanda deux détachemens pour aller au devant d'elles, & les combattre : il ſe mit à la tête de l'un des deux ; marcha contre les ennemis, les attaqua, les battit, les fit priſonniers & les mena en triomphe à Naples : il ordonna qu'ils fuſſent bien traités. Ils s'enivrèrent tous, & coururent par la Ville en criant *vive*

le Peuple. Le Vice-Roi revint à la négociation. Il envoya à Mazanielle le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples. Mazanielle fit à ce Prélat la réception la plus honorable; le gros du peuple marqua plus de défiance : il craignit qu'il ne vint encore pour le tromper, comme avoit fait le Duc de Matalone. Mazanielle en imposa à toute cette multitude, en disant qu'il connoissoit le Prélat, & qu'il étoit sa caution. A ces mots, tout le monde se tut, & on entra en matière. Le Cardinal demanda en grace à Mazanielle de surseoir l'incendie de trente-six maisons, qu'il avoit donné ordre de brûler ce jour-là : ce fut là tout le succès de son ambassade.

Cependant, le Duc de Matalone ne fut pas plutôt hors de prison, qu'il forma le dessein de faire assassiner le chef des séditieux, Mazanielle. On choisit pour l'exécution de ce projet, le jour même que Mazanielle avoit marqué pour dresser les conclusions d'une paix générale. On fit sur lui une décharge de cinq coups d'arquebuse, dont aucun ne l'atteignit. Les assassins & leurs complices furent massacrés par la populace en fureur, &

ce jour terrible fut le commencement de l'effusion du sang. Depuis ce moment, le peuple fut toujours altéré de celui de la Noblesse. Mazanielle lui-même, si doux & si juste, devint soupçonneux, rigoureux, facile à permettre & à ordonner des supplices. On passe sous silence le détail de ces affreuses exécutions, pour suivre la négociation de Mazanielle avec le Vice-Roi. Ce dernier, témoigna à l'Archevêque qu'il désiroit de voir le chef du peuple; il le pria d'obtenir de lui ce plaisir, & pour recevoir cette visite, il revint au Palais avec sa Cour: Mazanielle témoigna d'abord quelque répugnance à faire cette démarche; mais il céda aux instances du Cardinal. Il vouloit y aller dans l'état où il se trouvoit, en bonnet de matelot, en chemise & en caleçon: le Cardinal lui remontra l'indécence de paroître en cet état, devant un Ministre qui représentoit la personne d'un grand Roi. Comme Mazanielle ne se rendoit point, l'Archevêque en qui il avoit une confiance sans bornes & un respect infini, menaça de l'excommunier s'il continuoit de lui désobéir. Mazanielle n'insista plus; il

prit un habit de toile d'argent, & un chapeau orné d'un plumet : le reste du vêtement étoit assorti. Le peuple ne pouvoit se lasser de le regarder & de l'admirer, tant il avoit bonne grace sous cet habillement. Il marchoit devant le carosse du Cardinal, monté sur un cheval superbe, & tenant une épée nue dans sa main. Il étoit suivi de cent soixante Compagnies, tant de Cavalerie, que d'Infanterie, toutes bien armées, & de plus de cinquante mille ames sans armes. Voilà *notre libérateur*, crioit le peuple, *rendons graces à Dieu des bienfaits que Mazanielle nous a procurés.* Le Capitaine des Gardes du Vice-Roi vint le recevoir à la porte du Palais. Avant que d'y entrer, il se tourna vers cette foule de gens qui le suivoit, & leur dit ; que dans tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit proposé que la félicité publique ; qu'aussi-tôt qu'il leur auroit rendu la liberté, il reprendroit sa première profession, & qu'il n'exigeoit pour toute reconnoissance d'un chacun d'eux, qu'un *Ave Maria* à l'heure de sa mort. Il fut alors interrompu par les cris de tout le peuple, qui lui promettoit ses prières,

pour que ce ne fut que dans cent ans. Mazanielle le remercia, & reprenant ſon diſcours, il les exhorta de ne pas quitter les armes, que l'Eſpagne n'eut confirmé l'abolition des Impôts, à ſe défier de la Nobleſſe, & à mettre le feu au Palais ſi on l'y retenoit trop long-temps. C'eſt ce que tout le monde lui promit. Il prit une troiſième fois la parole, pour dire qu'il n'avoit rien fait contre les intérêts du Roi; que Sa Majeſté jouiroit déſormais tranquillement de tout ſon domaine; qu'elle n'auroit plus à payer les appointemens prodigieux que tiroit cette foule infinie de Maltotiers & de Commis qui voloient & ruinoient le peuple.

Lorſque Mazanielle entra chez le Vice-Roi, celui-ci vint le recevoir au haut de l'Eſcalier. Mazanielle ſe jetta à ſes pieds, les baiſa au nom de tout le peuple de Naples, & dit: qu'il venoit ſe mettre entre ſes mains, pour recevoir le châtiment qu'ordonneroit ſon Excellence. Le Vice-Roi le fit relever, l'embraſſa, & lui dit qu'il le voyoit avec plaiſir, qu'il ne le croyoit point coupable, & que dans toutes les occaſions, il lui témoigneroit l'eſtime qu'il avoit pour lui,

Ils passèrent ensemble, accompagnés du Cardinal, dans une chambre, où ils eurent une conférence secrette dont l'abolition des Impôts fut le sujet. Dans le moment ils entendirent de grands cris, & un grand tumulte; le peuple ne voyant pas Mazanielle, craignit que le Vice-Roi ne l'eut fait arrêter. Mazanielle parut à la fenêtre; sa vue calma tout d'un coup cette populace : se tournant ensuite du côté du Duc d'Arcos, il lui dit : *je vais vous faire voir, Monseigneur, combien le peuple de Naples est obéissant.* Dans le moment mettant le doigt sur la bouche, il imposa le plus profond silence à toute cette multitude, & lui dit : *que chacun se retire, sous peine de rébellion.* Aussi-tôt tout le monde se retira, & la vaste place du Palais devint déserte : le Vice-Roi & le Cardinal en furent dans le plus grand étonnement. La conférence continua : il fut arrêté que la suppression des Impôts seroit signée, lue & confirmée publiquement, en présence du peuple & de tous les Tribunaux. Mazanielle en quittant le Vice-Roi lui embrassa les genoux, reconduisit le Cardinal dans son

Palais, & se rendit à la place du marché. Il étoit déja nuit. Il la passa à son ordinaire, à expédier plusieurs affaires, & à répondre aux requêtes qu'on lui présentoit. Le lendemain il fit dresser un échaffaud dans la place de Toléde, il y fit porter tous les instrumens des derniers supplices. Là, assis sur son tribunal, il fit venir tous ceux qui avoient des plaintes à présenter, & jugea en dernier ressort toutes les affaires militaires, civiles & criminelles portées devant lui, & dont les exécutions ne recevoient pas de retardement. Il examinoit & jugeoit sur le champ; les physionomies seules le guidoient souvent. Il étoit si habile à les discerner, que tout le monde est convenu qu'il n'avoit condamné aucun innocent, & qu'aucun criminel ne lui étoit échappé. Mais il manqua essentiellement par l'uniformité des supplices, renouvellant les Loix de *Dracon*, quoiqu'il ne les connut pas. Il punissoit de mort tous les crimes. Le peuple applaudissoit à tous ses Jugemens, & jamais la police n'avoit été si bien gardée dans Naples.

Mazanielle alla un jour prendre l'air

hors de la Ville ; ce fut pour lui une promenade bien funeste, s'il est vrai, comme on l'a cru, qu'il y avala du poison. On prétend qu'il lui fut donné par ordre du Vice-Roi, dans de l'eau qu'il but après avoir mangé quelques fruits. L'effet de ce poison fut de lui faire perdre le jugement. Ce qu'il y a de vrai, c'est que depuis ce jour-là, il donna plusieurs marques de folie. C'étoit le lendemain, que devoit se faire la ratification du Traité, & la publication de la Paix, dans l'Eglise Cathédrale. Le Vice-Roi lui envoya deux de ses plus beaux chevaux, l'un pour lui, l'autre pour son frère ; ils les montèrent pour aller au Palais. Delà ils se rendirent avec le Vice-Roi à la Cathédrale, accompagnés d'une nombreuse cavalcade. L'Archevêque les reçut, à la tête de son Clergé, à la porte de l'Eglise. Lorsque chacun se fut placé selon son rang, le Secrétaire du Royaume, lu à haute voix tous les articles du Traité ; Mazanielle se tenant debout à ses côtés, toujours l'épée nue à la main, l'arrêtoit à chaque article pour en expliquer au peuple le sens & l'importance. On fit ensuite le ser-

ment ſur l'Evangile & ſur le ſang de St. *Janvier*, d'obſerver fidélement le Traité de part & d'autre ; & le Vice-Roi s'engagea d'en obtenir la ratification de la Cour d'Eſpagne. On chanta le *Te Deum*, & Mazanielle harangua le peuple. Il dit des choſes excellentes ; mais il lui en échappa d'autres entiérement dépourvues de ſens. Il commença par déchirer ſes habits de toile d'argent : pour le quitter il pria le Cardinal & le Vice-Roi de l'aider à ſe déshabiller. On lui repréſenta qu'il étoit contre l'honnêteté & la bienſéance qu'il ſe déshabilla dans l'Egliſe, & à la vue de tout le monde ; il ſe rendit à ces remontrances. L'aſſemblée ſe ſépara. Le Vice-Roi monta à cheval, ayant à ſon côté Mazanielle, qui du Palais du Duc retourna au marché, eſcorté de toute la foule. Le lendemain il monta à cheval, & courut à bride abattu dans toutes les rues de Naples, heurtant & choquant tous ceux qu'il rencontroit ; il en bleſſa pluſieurs qui en moururent ; il en fit arrêter d'autres pour des fautes très-légères, qu'il vouloit punir de mort ; mais ſes ordres ne furent point exécutés. Il ſe préſenta chez le

Vice-Roi

Vice-Roi ayant ſon habit déchiré, une jambe nue, ſans collet, ſans chapeau & ſans épée : il lui dit, qu'il mouroit de faim, & lui demanda à manger. L'inſtant d'après, il ajouta qu'il avoit fait préparer une collation hors de la Ville, & invita le Duc à venir s'y rafraîchir : le Vice-Roi prétexta une migraine, & Mazanielle partit ſeul pour ſa promenade. Il but juſqu'à ſeize caraffes d'excellent vin, ce qui acheva de lui tourner la tête. La plus ſaine partie du peuple, voyant qu'il n'étoit plus en état de commander, ne voulut plus obéir; chacun craignoit de devenir la victime de ſon caprice & de ſes fureurs; mais il étoit toujours adoré de la populace; quelqu'ordre qu'il lui eut donné, elle auroit obéi ſur le champ; meurtres, incendies, elle eut tout exécuté : le Vice-Roi craignit pour la Ville & pour lui-même; & comme il étoit dans cette perplexité, un nommé *Dardi Foné*, vint lui offrir, lui troiſième, de tuer Mazanielle. Jamais propoſition ne fut reçue avec plus d'avidité, & dès le jour ſuivant on en vint à l'exécution, le 18 de Juillet, jour de la fête Notre-Dame du Mont-Carmel, dont

les préparatifs avoient occasionnés la révolution. Mazanielle, le Crucifix à la main, venoit de faire un discours au peuple dans l'Eglise des Carmes, & s'étoit retiré dans leur dortoir, pour y prendre un peu de repos. Les trois conjurés l'y suivirent, & demandèrent tous, à haute voix *où est Mazanielle?* Celui-ci les entend, sort de sa cellule, se présente devant eux, & leur dit avec douceur, *est-ce moi que vous cherchez, mon Peuple?* A ces mots, les trois assassins lui tirent chacun un coup d'arquebuse : tous les coups portent; Mazanielle tombe en proférant ce peu de paroles, *ah traîtres, ingrats!* Et il expira. Le bruit de sa mort se répand dans le moment dans toute la Ville, & personne ne donna signe de douleur & de pitié. Un des assassins coupe la tête du mort, la prend par les cheveux, passe au milieu de la foule, la porte toute sanglante au Vice-Roi, & delà, va la jetter dans un des fossés de la Ville. De jeunes gens prennent le corps, le traînent par les rues, lui font mille outrages, & le peuple voit tout cela avec une indifférence & une insensibilité qui

le caractériſe. Le lendemain il reprend ſes premiers ſentimens pour Mazanielle, il déplore ſon ſort, le plaint, le regrette, déteſte ſes aſſaſſins, ſe reproche de ne l'avoir point vengé, & ce ne ſont plus dans Naples, que pleurs & que gémiſſemens. On recherche la tête & le corps de Mazanielle ; on les rejoint enſemble, on les place ſur un brancard, après avoir couvert le corps d'un manteau Royal : on met ſur ſa tête une couronne de lauriers, à la main droite le bâton de commandement, à la gauche une épée nue. Dans cet équipage on le porte ſolemnellement dans tous les quartiers de la Ville ; il étoit ſuivi de quatre-vingt mille ames. Le Vice-Roi envoya huit pages avec chacun un flambeau de cire blanche à la main, pour accompagner le convoi, & il ordonna à tous les gens de guerre de baiſſer leurs armes, & de le ſaluer à la militaire. Il fut inhumé le ſoir même avec toutes les cérémonies uſitées pour les perſonnes de la première qualité. Les cris, les pleurs, & le chant des Prêtres, faiſoient un mêlange dont il n'y avoit eut juſques là aucun exem-

ple. Telle fut la pompe funèbre du célèbre Mazanielle, Roi pendant huit jours, insensé pendant quatre, massacré comme un tirant, révéré comme le libérateur de la Patrie, & presque comme un Saint.

En France, l'armée commandée par M. le Prince de Condé, fit plusieurs Siéges, & toutes les Villes qui furent assiégées furent prises. Dixmude en trois jours, par le Maréchal de Raulzan, le 13 Juillet 1647.

Egra, rendu à Wrangel, après plus d'un mois de siége.

Landrecy, après 21 jours. La Bassée, en 14 jours. Lens, en 10 jours.

La France fit à ce siége une perte beaucoup plus considérable que ne fut sa conquête; Gassion y fut blessé à mort: peu de Généraux se sont fait un aussi grand nom en peu d'années. Après avoir fait ses premières armes sous le Grand Gustave, & sous le Duc de Rohan, le Cardinal de Richelieu l'attira au service du Roi. Il sut battre nos ennemis; mais il s'en fit d'autres à la Cour, dont il ne sut pas triompher. Il fut vaillant guer-

rier, mauvais politique, & François équivoque. Il étoit mal avec le Cardinal Mazarin quand il mourut, & la Cour le regretta peu. Le Marquis de Villequier continua le siége de Lens, & prit la Place. Le Comte de la Feuillade, Maréchal de Camp, y fut tué, & y mourut chrétiennement, en prononçant ces paroles: *eh! après quoi courois-je?*

La France triomphoit; mais au milieu de ses victoires, elle étoit accablée de misères. Les longues guerres l'avoient épuisées d'hommes & d'argent. Les plaintes se faisoient entendre. Les Peuples opprimés, perdoient le respect & parloient avec insolence. Un cri de sédition s'élevoit, qui devoit bientôt révolter tout ce qu'il y avoit de plus fidéle dans la France. Il faut remonter à la source de ces malheureuses divisions. La haine qu'on portoit au Cardinal, les fit naître, & le redoublement des impôts les excita.

La Cour coloroit toutes ces taxes du prétexte de la guerre, mais le Peuple n'eut pas la soumission qu'il avoit eu jusqu'alors. Il cria, on le laissa crier; le sur-Intendant d'Emeri, continua ses levées. C'étoit un homme dur, fier, ha-

bile, & intelligent dans les affaires ; ingénieux à créer des subsides nouveaux, pour fournir aux frais de la guerre. Il exerçoit une inquisition rigoureuse sur les biens de toute nature : il ne se lassoit point de fouler les Sujets du Roi, & la Cour donnoit des Edits, pour faciliter le paiement de toutes ces charges.

Le Parlement fut sollicité de se déclarer contre la Cour, & de prendre la défense des Peuples ; il fit des remontrances, elles furent mal reçues : d'Emeri courut risque d'être assommé ; il n'en fut ni moins ferme ni moins violent exacteur. Il voulut supprimer la paulette, & reprendre d'une main avec usure, ce qu'il paroissoit relacher de l'autre. Le tarif ou l'impôt sur les Denrées, fut une nouvelle mine qu'il mit à profit pour en tirer les fonds dont il avoit besoin.

Le Parlement prend connoissance des affaires ; la Reine le trouve mauvais, & lui défend de s'en mêler. Les Chambres continuent leurs assemblées. Le Parlement se trouve en opposition avec le Conseil. Les Arrêts de l'un, sont cassés par les Arrêts de l'autre. On s'échauffe, on s'aigrit. Tout Paris se déchaîne con-

tre le Cardinal, & le regarde comme l'auteur de tous les maux. La maladie du Roi en fait craindre encore de plus grands. Il est attaqué de la petite vérole. Les passions des grands se réveillent, & les inclinations du Peuple se découvrent. Chacun pense à son intérêt & à sa cabale. On appréhende d'autant plus de perdre le Roi, qu'il donnoit dès-lors de grandes espérances. Son bon tempérament le sauve ; il guèrit, & sa santé fait reprendre aux affaires le même cours qu'auparavant.

La convalescence du Roi, dissipa les intrigues de la Cour ; mais elle n'appaisa pas les troubles que les impôts avoient excités. Une des premières attentions du jeune Monarque, fut de remercier Dieu du retour de sa santé. Il alla en grande pompe à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, & delà il monta au Parlement, où il portoit plusieurs Edits qu'il fit vérifier. Il y en avoit six également ruineux. La saisie des gages des Officiers de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, du Grand Conseil ; & l'Edit de création de douze Charges de Maîtres des Requêtes,

excitèrent les premiers mouvemens.

Tous ces corps, lézés dans leurs intérêts personnels, se réunirent & s'assemblèrent, pour demander la suppression de ces nouveautés. La Reine irritée de cette démarche, les manda, & leur dit, d'un ton fort animé, qu'il étoit surprenant qu'ils revinssent sur des Edits dont la vérification avoit été consacrée par la présence du Roi. Elle leur fit défense de s'assembler, & déclara qu'elle vouloit que toutes les Ordonnances fussent exécutées. Le Parlement ne fut pas plus favorable aux dispositions de la Cour, & rendit deux Arrêts, l'un le 13 Mai, & l'autre le 15 Juin 1648, portant jonction de toutes les Cours Souveraines. Ainsi fut établi le célèbre Arrêt d'*union*, qui prétendoit tout sauver, & qui pensa tout perdre.

Ce coup qui tendoit à une rébellion ouverte, allarma la Cour, & le Cardinal n'oublia rien pour traverser cette *union*. Il crut ramener les esprits, en destituant d'Emeri de la sur-Intendance des finances, & le Maréchal de la Meilleraie prit la place. Cette victime ne parut pas suffisante; le Parlement continua de s'assembler.

La Régente paſſa de la douceur à la ſévérité. Elle fit arrêter deux Conſeillers du Grand Conſeil ; & quelqu'autres, qui furent conduits au Mont Olympe, & à Pont-à-Mouſſon. Il intervint enſuite un Arrêt du Conſeil, qui caſſoit en termes injurieux, l'*Arrêt d'union*, avec défenſe aux Compagnies de s'aſſembler, ſous peine de rébellion.

Ces menaces & ces empriſonnemens, ne ſervirent qu'à irriter les eſprits. On s'aſſembla. On ne s'en tint pas là. On propoſa de révoquer toutes les levées qui ſe faiſoient ſur des Arrêts qui n'avoient pas été vérifiés. Les choſes en vinrent au point que le Parlement rendit un Arrêt, qui portoit que les Intendans de Province ſeroient révoqués, & qu'il ſeroit délivré des commiſſions, pour informer des concuſſions qu'ils auroient faites dans leurs Départemens. Le Duc d'Orléans demanda que cet Arrêt fut ſurcis dans l'exécution. Il fut refuſé. L'Etat de la France étoit tel, qu'il n'étoit plus temps d'uſer de rigueur, ſans hazarder de grandes révolutions. La Régente, pour ſauver au moins les apparences, & rendre la diminution de ſon

autorité moins éclatante, consentit à donner une Déclaration, qui confirmât tout ce qui avoit été arrêté par les Compagnies.

Le Roi retourna le dernier jour de Juillet, tenir son lit de Justice, & s'y rendit en grand cortège. Il révoqua une partie des Edits contre lesquels on s'étoit plus récrié ; mais il défendit expressément, & dans les termes les plus forts, aux Compagnies de s'assembler. Le respect qu'inspiroit la présence du Roi, ne permit pas de délibérer, & la déclaration fut vérifiée ; mais on s'assembla dès le lendemain, & l'on examina la Déclaration du jour précédent. Les oppinions furent partagées. Les uns vouloient qu'on obéit aveuglément à l'autorité Royale : les autres soutenoient, qu'il ne falloit avoir nul égard à une défense qui venoit du Ministre, & non pas du Monarque, à qui sa jeunesse ne permettoit pas encore de gouverner par lui-même.

On parla du Roi & de la Reine avec respect ; mais on n'épargna ni le Gouvernement, ni la personne du Cardinal. Delà les noms odieux de *Mazarins &*

de Frondeurs, ſelon qu'on ſe déclaroit pour la Cour ou pour le Peuple.

A la tête des *Frondeurs*, étoient le Prince de Conti, le Duc de Beaufort, le Duc de Longueville, le Duc d'Elbeuf, le Duc de Bouillon, le Maréchal de la Mothe, & le Coadjuteur, le plus intrigant & le plus dangereux de tous.

Les Ducheſſes de Montbazon & de Chatillon, parurent auſſi dans ces fameuſes ſcénes: les Ducheſſes de Longueville & de Chevreuſe, y jouèrent encore un plus grand rôle, tantôt de concert & tantôt diviſées. Le Prince de Condé ſeul, raſſura la Cour, & ſoutint le Cardinal. On verra bientôt la ſuite funeſte de ces troubles, qui ſous l'apparence du bien public, cauſèrent de grands maux à la France.

Les Eſpagnols ne manquèrent pas de profiter de ces brouilleries. Ils ſe rendirent plus difficiles à Munſter; ils éloignèrent la concluſion de la Paix avec la France, & la conclurent avec la Hollande, qui s'étoit engagée à ne traiter que de concert avec la France. Le Cardinal mit tout en œuvre, pour rompre cette Paix particulière; mais l'Eſpagne &

les Etats Généraux, tinrent ferme dans leur politique. La première, vouloit la Paix avec les Hollandois; elle se flattoit de regagner par là, tout ce que la France lui avoit enlevé. Les seconds, jaloux de nos conquêtes, aimèrent mieux manquer à la reconnoissance, qu'à leur propre sûreté. Le Traité fut ratifié à la Haye, le 18 d'Avril. Le Roi d'Espagne se départoit de toutes ses prétentions sur les Provinces-Unies, qu'il reconnoissoit pour Etats Souverains & Pays libres.

Tel étoit l'état des affaires générales, lorsque le 24 de Mai 1648, je reçus une Lettre de l'ami de Madame de Miramion, qui étoit la veuve que l'on m'avoit proposée, par laquelle il me mandoit, sous des noms empruntés, que la Dame n'avoit pas la force de résister à ses parens, qui m'étoient contraires; mais qu'elle seroit bien-aise que je lui aidasse par une violence apparente, à dire oui. Je compris qu'il me vouloit persuader de l'enlever, & ce conseil me surpris d'abord; néanmoins, me venant de la part d'un homme qui ne me paroissoit pas avoir d'autre intérêt en cette

affaire, que l'avantage & la satisfaction des parties; je ne balancai pas à le suivre. D'ailleurs, je me flattai un peu sur une chose que je souhaitois. Je communiquai mon dessein au Prince, qui l'approuva, & qui me promit de me donner à porter à la Cour, la nouvelle de la Capitulation d'Ypres, afin que je puisse retourner à Paris sans aucun soupçon. Il m'offrit même Bellegarde, l'une de ses Places de Bourgogne, pour m'y retirer après l'enlévement; mais je le remerciai, ne croyant pas avoir besoin de mener la Dame plus loin que Launay, qui étoit une des maisons du Grand Prieur, très-forte, entre Sens & Brai sur Senne.

Le 25, je fis réponse à mon ami, que je serois bientôt à Paris, où je ferois tout ce qu'il jugeroit à propos.

Le 27 dudit mois de Mai, Ypres capitula, & le Prince me fit partir pour en porter la nouvelle à la Cour. J'y arrivai le 30, ce qui fut une grande diligence, eu égard aux détours que j'avois été obligé de prendre, à cause des positions des armées ennemies.

Il m'arriva une chose en ce voyage,

qui doit apprendre à tous ceux qui portent des nouvelles, qu'ils ſont bien-aiſes de donner les premières, à ne rendre à perſonne en route, aucune lettre des lieux d'où ils ſont partis, qu'après avoir fait leur première commiſſion.

En paſſant à Luſarche, je trouvai à la porte le maître d'Hôtel du premier Préſident Molé, qui venoit ſavoir de la part de ſon maître, qui étoit pour lors à Champlatreux, des nouvelles de l'armée, où ſon fils étoit Intendant. J'en donnai une lettre pour le premier Préſident à ce Maître d'Hôtel, en le priant de faire mes excuſes à ſon maître, ſi je ne la portois pas moi-même ; & après avoir changé de chevaux, j'allai coucher à Econau, ſi las que je n'en pouvois plus. Il eſt vrai que le premier Préſident, ne ſut pas plutôt par ſon fils, la Capitulation d'Ypres, que ravi de donner une bonne nouvelle au Cardinal, il le lui écrivit par un exprès, qui arriva à onze heures du ſoir à Paris ; de ſorte, que le lendemain matin, croyant dire au Cardinal quelque choſe qui eut la grace de la nouveauté, il me répondit aſſez froidement, qu'il ſavoit cela

dès la veille, & m'en montra le billet du premier Président. Je lui dis que je me garderois bien une autrefois, d'être si honnête, puisque je voyois qu'on en avoit abusé.

Le lendemain, 2 Juin, j'écrivis au Prince.

MONSEIGNEUR,

Après que le Cardinal eut lu la Lettre que je lui rendis de la part de Votre Altesse, *il me dit qu'il étoit obligé de servir M. de Chatillon, & qu'il le feroit en cette rencontre; que pour moi, il s'étonnoit que vous lui demandassiez une chose dont vous étiez convenus ensemble, de ne lui point parler cette année; & qu'il avoit des parens, qui avoient vingt-cinq à trente ans de service, à qui il avoit refusé ce que je prétendois. Je lui répondis que j'avois assez servi, pour avoir le brevet de Maréchal de Camp, quand je n'aurois pas la recommandation de* Votre Altesse. *Il me dit qu'il verroit, &c.*

Depuis la première fois que le Cardinal m'avoit parlé, il avoit changé de résolution. Il m'avoit paru d'abord dis-

posé à faire avoir le Gouvernement d'Ypres à Chatillon ; & cependant, il avoit dit au Chevalier de Grammont, que la Reine avoit jetté les yeux sur Pallnau, pour cette Place. Le Chevalier en repartant pour l'armée, ayant dit cela au Président Perrault, Intendant du Prince, & à moi ; ce Président, homme fier, s'en alla trouver aussi-tôt M. le Tellier, & lui dit que cela étoit bien étrange, que les recommandations du Prince, nuisissent aux gens, que leur mérite rendoit d'ailleurs recommandables. Qu'il n'y avoit aucune comparaison de Pallnau à Chatillon, que M. le Prince étoit sage, & qu'il ne feroit jamais rien contre le service du Roi ; mais que c'étoit un peu trop pousser un Prince du Sang, qui étoit à la tête d'une armée, que de lui refuser une chose aussi juste que celle-là. M. le Tellier lui répondit qu'il alloit représenter cela au Cardinal ; lequel ne croyant pas que le Président parlât ainsi sans l'ordre de son maître, l'envoya quérir, pour lui dire qu'il avoit tant fait auprès de la Reine, qu'elle avoit accordé le Gouvernement d'Ypres à Chatillon.

Mais pour revenir à ce qui me regarde ; aussi-tôt que je fus débarrassé des affaires de la Cour, j'allai trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de Madame de Miramion, lequel me parut dans les mêmes sentimens que ceux qu'il m'avoit témoigné par sa lettre, touchant l'enlévement. Je disposai donc quatre relais de carrosse de Saint Cloud, où je devois prendre mon Hélène, allant au Mont Valerrien jusqu'à Launay. Je pris avec moi mon frère Rabutin ; un Gentilhomme de mes amis, qui avoit fait deux campagnes, volontaire auprès de moi, & trois Gentilshommes à moi, Fradel, mon parent, le Plessis, & St. Félix. Je rencontrai la veuve dans le carrosse de sa belle-mère, au-dessus du Jardin de Mademoiselle du Tillet à St. Cloud, que Philippes de France, Duc d'Orléans, acheta depuis pour agrandir le sien. J'obligeai le Cocher de repasser le Pont, & d'entrer dans le Bois de Boulogne, où je voulus faire changer de carrosse à la veuve ; mais je n'en pus jamais venir à bout : de sorte, que je fis seulement dételer les deux chevaux, & en mettre six à la place ; & ainsi, nous

autres à droite & à gauche du carroſſe ; traverſâmes la plaine de Saint Denis, & nous entrâmes dans la Forêt de Livry. Comme la Dame crioit fort, & que je crus que c'étoit la préſence de ſa belle-mère, qui l'obligeoit d'en uſer ainſi ; je fis mettre pied à terre dans le Bois à cette belle-mère, & je ne laiſſai qu'une Demoiſelle avec la veuve dans le carroſſe, & un Laquais ſur le derrière ; mais la Dame ne fit pas moins de bruit après cela, & je connus alors que j'étois trompé. Je voulus la renvoyer, mais mon frère m'en diſſuada, me diſant qu'elle changeroit peut-être, & qu'en tout cas je la renverrois plus honnêtement pour moi de Launay, que de la campagne, d'où l'on diroit que l'on me l'auroit tirée des mains. Je le crus donc ; & lorſque nous fûmes à Launay, voyant que la Dame ne finiſſoit pas ſes lamentations, je lui dis, que ſi je n'euſſe pas cru qu'elle eut conſenti à ce que je venois de faire, je ne l'aurois pas fait ; que je la ſuppliois de croire, qu'elle étoit la maîtreſſe de faire tout ce qui lui plairoit, & pour rien du monde je ne la voudrois contraindre : elle me dit, que ſi

je la mettois en liberté, elle en uſeroit bien. Je lui repliquai, que je croyois, que ſi elle ſortoit de mes mains, elle n'y rentreroit jamais; mais que je n'étois, ni de condition, ni d'humeur, à forcer une femme; que ſi elle me croyoit aſſez honnête homme pour la mériter, elle n'avoit qu'à dire, que je vivrois d'une manière avec elle, qu'elle ne ſe repentiroit pas de l'honneur qu'elle m'auroit fait; que ſi elle s'en vouloit retourner, elle étoit la maîtreſſe, & que je la ferois conduire ſur le champ à Sens. Elle m'en pria, en me faiſant entendre, que je réuſſirois mieux par cette voie, que par celle que j'avois priſe: je lui dis que je ne m'y attendois pas, mais que je ne laiſſerois pas d'être ſon ſerviteur. Je donnai cent piſtoles à la Demoiſelle, pour la dépenſe de ſa Maîtreſſe, & je la fis eſcorter par trois de mes gens, depuis Launay juſqu'à Sens.

Les Gens du Roi, avertis de l'arrivée de la Dame dans leur Ville, la vont trouver & prennent ſa dépoſition, qu'elle fit à ma décharge autant qu'elle put. Cependant, lorſqu'elle fut à Paris, ſes parens, lui diſant qu'il y alloit de ſon

honneur de me pourſuivre, l'obligèrent de le faire, & ſur cela j'envoyai un Gentilhomme en poſte trouver le Prince à l'armée, auquel j'écrivis cette lettre.

MONSEIGNEUR,

*Mon affaire n'a pas eu le ſuccès que je m'en promettois : ce Gentilhomme en dira le détail à votre Alteſſe : cependant, je l'aſſurerai qu'une des choſes qui me donne autant de chagrin de n'avoir pas réuſſi, c'eſt d'avoir manqué un établiſſement qui m'eut mis en état de mieux ſervir votre Alteſſe; car pour mon intérêt particulier, Monſeigneur, je m'en conſolerai bientôt, quand je recevrai des marques de la continuation de vos bonnes graces & de votre protection. J'en ai beſoin aujourd'hui, Monſeigneur; les parens de la Dame me pourſuivent ſous ſon nom; un mot de la part de votre Alteſſe au Sieur*** ſon père, arrêtera tout : je la ſupplie de me l'accorder, afin que je ſois plutôt en liberté de me rendre auprès d'elle, & d'eſſayer à mériter la qualité de, &c.*

Mon courrier arriva auprès du Prince le 20 Août ; il le trouva ſur le champ

de la bataille de Lens, qu'il venoit de gagner. Auſſi-tôt qu'il eut lu ma lettre, & qu'il eut appris le détail de mon affaire, il écrivit au père de la Dame, d'un ſtyle qui ſentoit non-ſeulement le Prince du Sang, mais encore le victorieux; de ſorte, que cette lettre impoſa ſilence à mes parties : tous mes amis de l'armée n'ayant pas le loiſir de m'écrire, me firent compliment ſur mon aventure, & entr'autres le Comte de Tavannes.

Auſſi-tôt que j'eus reçu ces nouvelles de l'armée, j'écrivis cette lettre à Tavannes.

De Launay, ce 30 d'Août 1648.

» Je ſais qu'entre amis au point où nous
» le ſommes, les complimens ſont ſuper-
» flus; mais il y a des témoignages d'a-
» mitié rendus ſi à propos, & de ſi bon-
» ne grace, que de n'en pas remercier
» extraordinairement, auroit été un air
» d'ingratitude. Souffrez donc, mon cher,
» que je vous aſſure, que tout ce qu'il
» y a de reſſentiment d'une obligation,
» dans l'ame la plus reconnoiſſante, eſt
» pour vous dans la mienne. J'enrage

» de n'avoir à vous offrir que mon bien
» & ma vie ; mais si j'étois assez heu-
» reux pour que vous en eussiez besoin,
» vous me verriez prodiguer l'un & l'au-
» tre, avec une joie qui vous feroit con-
» noître que je suis de tout mon cœur
» à vous. Adieu, mon cher, nous nous
» verrons bientôt.

Pendant mon séjour à Launay, j'avois fait une recrue de trente maîtres, pour la Compagnie du Prince. Je me rendis avec elle le 8 du même mois à Calais. J'y trouvai le Prince blessé d'une mousquetade aux reins, qu'il avoit reçue au siége de Furnes. Il revenoit à la Cour par ordre du Roi, sur ce que la Reine régente ayant fait arrêter Broussel, Conseiller à la Grand'Chambre, & Blanmenil, Président aux Enquêtes, parce qu'ils avoient ouverts un avis de ne point vérifier quelques Edits ; le peuple avoit fait des barricades, & forcé le Président Molé, d'aller avec tout le Parlement, au Palais Royal, demander l'élargissement des prisonniers, ce qu'il avoit obtenu.

Le Prince s'étant reposé quelques jours à Calais, en partit pour la Cour, &

je le suivis. Le Roi s'étant retiré à St. Germain, avoit résolu de châtier Paris; mai enfin les affaires s'accommodèrent.

Quatre ou cinq jours après que je fus arrivé à Paris, je reçus les ordres du Roi pour établir la Compagnie de Chevaux-Legers du Prince, en garnison dans Autun; j'envoyai ces ordres au Maréchal des Logis, & j'écrivis cette lettre à S*** & à sa femme.

A Paris, le 15 Novembre 1648.

» J'ai pensé d'abord écrire à chacun » de vous; mais j'ai cru ensuite que » cela me donneroit trop de peine, de » faire ainsi des baises mains à l'un, » dans la lettre de l'autre; j'ai appréhendé que l'apostille ne l'offençât: de » sorte, que j'ai pris le parti de vous » écrire à tous deux, l'un portant l'autre.

» La plus sûre nouvelle que j'aie à » vous apprendre, c'est que je me suis » fort ennuyé depuis que je ne vous ai » vu: cela est assez étonnant; car enfin, je suis venu voir cette petite brune, » pour qui vous m'avez vu le cœur un » peu tendre; à la vérité elle m'avoit, » ce qu'on appelle, sauté aux yeux;

» & je ne lui avois point encore parlé :
» c'eſt une beauté ſurprenante, de qui
» la converſation guérit : on peut dire
» que pour l'aimer, il ne la faut voir
» qu'un moment; car, ſi on la voit davan-
» tage, on ne l'aime plus. Voilà où j'en
» ſuis. Mais j'oubliois de vous demander
» des nouvelles de notre cher oncle :
» je vous prie de l'entretenir de propos
» joyeux; ſi vous ne le faites rire à gorge
» déployée, quand même il devroit
» touſſer un peu, vous me déſobligerez
» fort. Dites-lui de ma part de ſe con-
» ſerver plus qu'il ne fait, & que s'il
» ne veut pas s'aimer pour lui, il s'aime
» pour nous autres neveux, qui l'aimons
» plus que nous-mêmes.

» Depuis que je vous ai quitté, je ne
» mange preſque plus : vous qui préſu-
» mez de votre mérite, vous ne man-
» querez pas de croire que le regret de
» votre abſence me réduit à cette extrê-
» mité, point du tout; ce ſont les ſoup-
» pes de meſſire Crochet, qui me don-
» nent du dégoût pour toutes les autres.

Je badinois ainſi avec mes amis, en attendant que mon accommodement ſe fit : & la veille des Rois 1649,

la

la Cour partit la nuit du Palais Royal, & ſe retira à St. Germain. Je m'y rendis auprès du Prince. Il me commanda d'aller quérir en Bourgogne ſa Compagnie de Chevaux-Legers. Je partis auſſi-tôt, réſolu de mettre le feu dans Rubel, qui étoit un Château près de Melun, appartenant au frère de Madame de Miramion, laquelle, malgré toutes les paroles données au Prince, avoit recommencé ſes pourſuites contre moi, depuis ma ſortie de Paris : je changeai cependant de réſolution en arrivant à Rubel, quoiqu'en me vengeant, j'euſſe pu mériter du côté de la Cour, auprès de laquelle on ſe rendoit recommandable, par le mal qu'on faiſoit aux Officiers du Parlement : bien loin de cela, j'y mis une Garde du Prince, auquel je défendis de rien prendre du Seigneur du lieu, ni des habitans, me chargeant de ſa récompenſe. Ce ne fut que Champlâtreux, qui, par ſon crédit, ſa vigueur, & par l'autorité du Prince, que je ſortis de cette affaire, pour laquelle il me fallut donner 4000 livres, outre plus de dix mille qu'elle m'avoit déja coûté.

Je n'ai que faire de dire que cette

entreprife fut imprudente ; dès que je me fuis réfolu d'en faire le récit, je me fuis attendu qu'elle feroit condamnée ; mais cela ne m'a point fait de peur, craignant plutôt de mentir que d'être blâmé.

Il faut dans l'hiftoire une certaine fincérité que je ne trouve en pas une. Je n'ai encore vu perfonne qui fe foit mêlé de faire des Mémoires, confeffer qu'il ait fait une faute ; on fait comme dans un Roman, où l'on ne dit pas les chofes comme elles ont été, mais comme elles ont dû être : auffi, ne crois-je, de tout ce que la plupart de ces façons de héros me difent d'eux, que les chofes que les hiftoriens fidèles en ont écrit. Pour moi, quand j'avoue mes fautes, ce n'eft pas que je ne puiffe les défendre ; en forte, que j'impoferois peut-être au public, mais il faudroit parler contre mon fentiment ; & fi je ne fuis pas content de moi, il m'importe fort peu que les autres le foient. Je fuis abfolument incapable de me faire une réputation que je fentirois n'avoir pas mérité. Ce libre aveu de mes fautes, ne vient pas auffi d'effronterie ; au contraire, j'en ai de la

honte & du repentir ; mais je ſais qu'il n'y a que Dieu de parfait ; & puiſque je veux parler de moi, j'en veux dire le mal comme le bien ; il ne tiendra qu'aux lecteurs d'en faire leur profit, d'imiter l'un, & de ſe défendre de l'autre.

Je ſais déja par avance, que les gens qui ne trouveront pas leur compte dans ces mémoires, diront pour éſuder ce que je dis d'eux, que j'étois le plus méchant homme du monde ; que pour marque de cela, je ne m'épargne pas moi-même ; que j'ai été à la Baſtille, pour avoir déchiré mille gens, & que j'en ai perdu ma fortune. A cela je réponds, que ce qui a paru dans le public ſous mon nom, n'étoit pas de moi ; que le manuſcrit que j'ai donné au Roi qui ne parloit que d'affaires générales, n'étoit fait pour être vu que de trois ou quatre de mes bons amis ; que d'ailleurs, j'ai pu être imprudent quand j'ai parlé librement de quelques gens ; mais que je n'ai point été menteur. En diſant des vérités de quelques particuliers, j'en ai pu faire des ennemis, qui, n'oſant lever le maſque contre moi, ont trouvé le

moyen d'intéresser de plus grands Seigneurs qu'eux ; mais je n'ai jamais rien inventé : ainsi, il faut qu'on me croit quoiqu'on puisse me condamner. Et pour faire voir que c'est plutôt par amour pour la vérité que je parle, que par aucune malignité de naturel, je dis du bien quand j'en trouve, de la même personne de qui j'ai dit du mal. Je ne doute pas que la plupart ne me quittassent de l'un, pouvu que je les voulusse quitter de l'autre ; mais ce ne seroit plus une histoire ; & puisque je ne me fais pas à moi-même de grace, je ne pense pas qu'on doive trouver mauvais, que j'en agisse de même pour les autres.

Enfin, je retournai à Autun, d'où je tirai les Chevaux-Legers du Prince, & je les amenai à Corbeil, où finissoit ma route : j'y trouvai ordre d'entrer à Lagny, & d'y demeurer.

Le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai trouver le Prince à St. Germain, qui me reçut assez-bien ; mais un jour après ce ne fut plus de même : en voici la raison.

Guitant, Cornette de la Compagnie que je commandois, lequel n'en avoit

plus que le nom, parce la faveur du Prince, qui étoit déclarée, l'obligeoit de ne partir plus d'auprès de lui ; s'étant un jour plaint à Lenet, comme à mon ami, de ce que je l'accusois de m'avoir rendu de mauvais offices auprès du Prince ; celui-ci entra dans le moment, & ayant appris de quoi ils parloient, il dit que j'avois tort de le croire ; mais que ce n'étoit pas le seul que j'avois ; que je méprisois sa Compagnie, parce que je voulois être Maréchal de Camp ; que je ne le serois jamais par son moyen, & qu'il n'y avoit pas de Gentilhomme en France qui ne se dût tenir très-honoré d'être son Lieutenant.

Le lendemain, Lenet m'ayant conté cette conversation, & qu'il avoit fait son devoir à me défendre, je me rendis au lever du Prince, sur le visage duquel je trouvai la confirmation de ce que m'avoit dit Lenet.

J'en fus outré de douleur : je pensois à me venger en m'allant jetter dans Paris ; mais j'en fus détourné par le Président Perraut, mon bon ami.

Il me souvient que dans ce temps-là, les Echevins de Névers, me vinrent

prier, comme leur Lieutenant de Roi, de les présenter au Prince, & de lui recommander une affaire qu'ils avoient à la Cour. Je n'eus garde de leur dire l'état où j'étois avec lui; cela m'eut discrédité. Je les lui présentai donc comme il alloit au Conseil, & m'approchant de lui, je fis semblant de lui parler tout bas. Nous descendions un escalier avec la foule qui accompagne un Prince du Sang, qui a grande part au Gouvernement; ainsi, je n'eus pas de peine à tromper ces Echevins, qui nous suivoient de loin; & revenant à eux, je leur dis que j'avois recommandé fortement leur affaire, dont ils me rendirent mille graces. Heureusement pour mon honneur, leur affaire s'étant terminée promptement, ils en attribuèrent le succès à mon grand crédit. Sur cela je fis reflexion que le monde, & sur-tout les gens de Cour, ne sont que grimaces, & que tout ce qu'on y voit d'ordinaire, n'est rien moins que ce qui est effectivement.

Il se fit dans ce temps-là quelque ouverture de Paix; on convint d'une Trève de trois jours, que l'on renouvella jusqu'à la conclusion du Traité. A la seconde

Trêve, je voulus aller à Paris, je pris avec moi, mon frère, un Volontaire & le Commissaire à la conduite de la Compagnie du Prince. Comme je fus à la Porte St. Martin, le Capitaine de garde, qui étoit un Chaussetier, étant ivre, me demanda un billet du Maréchal du Plessis, pour me laisser entrer : je lui dis, que la Trêve étant publiée, il ne falloit point d'autres choses pour avoir commerce les uns avec les autres. Il me répondis brutalement, que je n'entrerois point sans billet. Chagrin d'avoir perdu mes peines, je me retirai, en disant à cet ivrogne, que je m'en allois aussi empêcher leurs gens d'entrer à St. Denis. Sur cela, ce coquin se mit à crier *au Mazarin*, qui étoit alors le mot sur lequel le peuple s'échauffoit, & prenoit les armes avec une rage extrême. A ce cri, tout le monde du Fauxbourg sortit des maisons; & comme on ne savoit sur quoi il s'étoit fait, le peuple qui se fait toujours des raisons pour flatter ses caprices, se mit à dire que nous avions tiré nos pistolets sur le corps de garde; là dessus on nous fait des salves à droite & à gauche, dont je m'étonne encore

que nous n'ayons pas été tués. Ceux qui étoient avec moi crurent pouvoir se sauver en prenant le galop. J'aurois fais comme eux, si j'avois cru la chose possible ; mais il y avoit un grand quart de lieue de Fauxbourg : de sorte, que je cru me sauver plus aisément, en marquant peu de crainte. Je n'allai donc que le pas, & en effet, on tira beaucoup plus sur les autres que sur moi, & on les arrêta après les avoir bien battus. Pour moi, je ne reçus qu'un coup de bâton à deux bouts sur la tête, qui me l'eut cassée sans mon chapeau. Je descendis aussi-tôt de cheval, de peur qu'on ne redoublât. Un vieillard qui commandoit la garde du Fauxbourg vint à moi avec dix ou douze fusilliers, & me retira des mains du peuple, qui alloit m'assommer, en disant qu'il falloit me garder, pour me faire pendre ; & s'étant approché de moi, il me dit qu'il me sauveroit la vie, & me mena dans une maison auprès, où il me fit garder avec mon frère & les deux autres Cavaliers.

Pendant que l'on me pançoit du coup que j'avois reçu à la tête, le peuple nous venoit voir par curiosité, comme

ſi nous euſſions été des *Topinambours*, & nous diſoit mille injures. Il y en eu un, qui, après m'avoir reproché d'être dans les intérêts de Mazarin, le plus grand ſcélérat du monde, diſoit-il, fut aſſez enragé pour me parler du Roi d'une manière à mériter la roue. Je ne pus le laiſſer continuer, ſans défendre mon maître; & pour cela non-ſeulement je lui abandonnai le Mazarin; (car il falloit amuſer ſa brutalité) mais je me joignis à lui, pour en dire pis que pendre; il en fut fort aiſe, & me dit qu'il n'avoit pas vu de plus honnête homme que moi dans mon parti : il convint que le Roi ne devoit pas pâtir de la mauvaiſe conduite de ſes Miniſtres.

On a raiſon de dire, que ce que Dieu garde eſt bien gardé; je n'ai jamais vu la mort de ſi près & ſi inévitable que dans cette rencontre : j'en fus quitte pour le coup que j'avois reçu ſur la tête.

La Paix s'étant faite au mois d'Avril 1649, la Cour s'en alla à Compiegne, & ne retourna à Paris que le 18 d'Août ſuivant.

Je m'en allai chez moi, où je reçus cette lettre de mon oncle, ſur la mort de mon frère de Rabutin. L v

De Chessy, le 6 Août 1649.

Monsieur mon neveu,

» Il faut laisser agir la nature selon ses
» premiers mouvemens, & ne pas lui
» refuser les larmes & les déplaisirs,
» puisque c'est sa vraie nourriture, lors-
» qu'elle a été spectatrice d'un pareil ac-
» cident, que celui qui nous est arrivé à
» la mort de M. votre frère. Dieu le
» veuille mettre en son repos, &
» avoir à gré les souffrances qu'il a eues
» en ce monde. Mais après avoir raison-
» né sur cet événement, & considéré
» que nos biens & nos maux viennent
» de celui qui nous en peut faire autant,
» & qui ne nous a donné la vie en dé-
» pôt que pour la lui rendre, lorsqu'il en
» aura la volonté, il nous faut soumettre
» à sa Providence; & en attendant no-
» tre heure avec tranquillité d'esprit, dire
» comme nos Peres: *son Saint Nom soit*
» *béni, sa volonté soit faite.* Je perds
» une créature qui m'avoit été donnée
» pour fils, & livré entre mes bras en-
» core enfant, comme à son propre père.
» Je perds une personne en laquelle j'a-

» vois confié mon temps, mon travail; » mes épargnes; je perds un homme que » je tenois fidéle, loyal, & qui m'ai- » moit. Mais quoi, ces considérations, » ni mes doléances ne me le rameneront » pas. Qu'y puis-je faire, sinon, comme » celui que l'on estropie du bras gauche, » qui rends grace à Dieu de ce qu'il n'a » pas permis que ce fut le bras droit. » Il m'a ôté mon neveu le cadet, & il » m'a laissé mon neveu l'aîné, gloire lui » soit à jamais; encore, lui suis-je bien » redevable de m'avoir laissé le plus con- » sidéré & le plus avancé dans le monde; » sa sainte volonté soit telle, de l'y voir » conserver, pour laisser lignée à la fa- » mille, & perpétuer le nom à la posté- » rité. Adieu mon cher neveu, aimez- » moi toujours, & m'écrivez quelque- » fois. *Gui de Rabutin Bussy, l'aîné.*

Pendant que j'étois en Bourgogne, le Prince de Condé vint à Dijon; je m'y rendis aussi-tôt, & durant un séjour de trois semaines, je devins amoureux de la fille du premier Président. . . . mais de ces amours qui regardent l'utile aussi-bien que le délectable; car je songeois à l'épouser, & la Demoiselle

ne ſe fut pas jetté dans un Couvent, plutôt que d'y conſentir. A la vérité, je donnai cette affaire à conduire à P..... que je ne ſais par quel intêret la ruina, comme je le ſus depuis par la Demoiſelle.

Le Prince me dit mille honnêtetés : je lui parlai du traité de ma charge avec Guitant ; il me répondit que Lenet nous accommoderoit : nous fîmes deux jours après un écrit ſous nos ſeings privés, par lequel Guitant me donnant cinquante mille livres dans trois mois, je promettois de lui donner ma démiſſion ; & outre cela, le Prince me donna parole, qu'à la prochaine élection, il me feroit élu de la Nobleſſe de Bourgogne.

Quelques jours après, étant à ſon levé, il me demanda ſi l'affaire étoit faite : je lui dis que non, parce que nous ne nous étions pas rencontrés Guitant & moi : il me preſſa fort d'achever cela.

Et là-deſſus, j'admire qu'une circonſtance qui paroit une bagatelle, ſoit cauſe bien ſouvent par la ſuite, de la ruine d'un homme, ou de ſon élévation. Si j'euſſe touché l'argent de Guitant, comme je le pouvois faire, je n'euſſe jamais ſervi

le Prince contre le Roi. Il eſt vrai auſſi, que lorſque j'entrai dans mon devoir, on me compta cela à la Cour pour quelque choſe, & l'on me diſtingua bien plus que ſi je n'en fuſſe jamais ſorti. Et l'on peut encore voir par là, combien la conduite de Dieu eſt incompréhenſible, & combien elle confond la prudence humaine, en faiſant quelquefois ſervir les fautes des gens à leur agrandiſſement.

Le 19 Janvier 1650, le Cardinal fit arrêter les Princes de Condé, de Conty, & de Longueville, comme ils alloient entrer au Conſeil : ils furent d'abord conduits à la Baſtille, enſuite à Marcouſſy, & delà, transférés au Havre de Grace.

Le Prince de Condé avoit ſauvé la vie au Cardinal, dans la guerre de Paris, & celui-ci qui connoiſſoit le Prince d'humeur à faire valoir ſes ſervices, crut que le plus court étoit de ſe brouiller avec lui, pour ſe décharger tout d'un coup de la reconnoiſſance qu'il lui devoit, & dont le poids l'accabloit. Il eſt vrai qu'il ne manquoit pas de prétexte pour le haïr ; car non ſeulement, ni le Prince prétendoit régenter le cabinet, mais il s'oppoſoit encore à l'éta-

bliſſement de ſa famille, & l'avoit empêché de marier ſa nièce avec le Duc de Mercœur, en lui déclarant nettement qu'il ne pouvoit être ſon ami, s'il penſoit à cette alliance : comme ils s'étoient vus de près dans la guerre de Paris, le Prince avoit beaucoup perdu de l'eſtime qu'il avoit conçue de loin pour le Cardinal, & il en faiſoit de ſanglantes railleries, quand il ſe trouvoit avec le Duc d'Orléans, & même avec les confidens du Miniſtre. Ceux-ci, ne manquoient pas d'applaudir au Prince pour faire leur Cour, puis d'en aller rendre compte au Cardinal, qui en conçut tout le chagrin imaginable, & qui ne le diſſimula qu'autant de temps qu'il lui en falloit, pour faire ſûrement le coup qu'il méditoit. Il s'appliqua avec tant de ſuccès, à rendre le Prince odieux aux Pariſiens, en leur retraçant adroitement la mémoire du blocus de leur Ville, qu'ils firent des feux de joie, dès qu'ils apprirent ſa détention.

Tous les Officiers des Princes, au nombre de près de cent, ſe trouvant alors dans le jardin de l'Hôtel de Condé, pour aviſer à ce qu'on pouvoit faire

pour leur ſervice ; on propoſa d'aller au Val de Grace, enlever les nièces du Cardinal Mazarin, & les mener en toute diligence, dans quelqu'unes des Places du Prince de Condé, pour le faire rendre, ou du moins pour aſſurer ſa vie ; mais un moment après, on apprit que le Cardinal, ayant prévu qu'on pourroit prendre ce parti, les avoit envoyé quérir, dans le temps qu'on arrêtoit les Princes ; de ſorte, que chacun s'en retourna chez ſoi ſans rien réſoudre ; & le lendemain, les uns ſe retirèrent à Stenay, & les autres à Bellegarde : pour moi, je ne me ſentis pas aſſez preſſé du déſir de venger un homme, qui m'avoit témoigné ſi peu d'amitié, pour quitter l'engagement où j'étois à la recherche de Mademoiſelle de Rouville. Tout ce que je fis pour lui, c'eſt que je n'allai point au Palais Royal ; & la Cour, qui avoit ſu que j'avois traité il y avoit trois mois, de ma Lieutenance avec Guitant, ne douta point, me voyant à Paris, que je ne fuſſe défait de cette charge.

Pendant que je recherchois Mademoiſelle de Rouville, la Guerche, Gentilhomme de la Marche, mon parent,

me vint prier de servir de second dans un combat, Lusignan son neveu, qui avoit quérelle contre Marins. J'en demeurai d'accord. Nous nous battîmes six contre six ; ce qui ne s'étoit jamais vu : les deux auteurs de la quérelle se battoient à cheval, parce que Marins disoit qu'il étoit estropié, & nous autres dix, nous nous battions à pied. J'avois affaire contre un nommé Bidossans, Ecuyer du Duc de Candale, & son parent : & pour me préparer à n'être point surpris, la Guerche m'avoit averti qu'il étoit fort adroit, & qu'il ne bougeoit des salles ; & que pour preuve de cela, la mouche qu'il avoit à la joue, venoit d'un coup de fleuret. Bon, bon, lui dis-je, c'est signe qu'il ne pare pas bien. Nous ne voulumes pas laisser battre Lusignan & Marins, que nous n'eussions tiré parole d'eux, que si quelqu'un de nous autres à pied, avoit l'avantage avant eux, ils ne manqueroient pas de s'arrêter dès que nous leur crierions de le faire. Bauvoir Donflun, qui étoit des nôtres, ayant d'abord passé sur Moncassin, le jetta à terre ; mais Moncassin qui avoit été surpris, le remit sous lui, & lui fit avouer

ſon avantage. Ainſi, nous n'avions eu que le temps de nous allonger quatre ou cinq bottes, lorſqu'on vint nous ſéparer, & enſuite les autres, qui furent auſſi heureux que nous; car il n'y eut point de ſang répandu. Nos Cavaliers s'arrêtèrent au premier cri que nous leur fîmes, & cela heureuſement pour Marins, qui étoit en méchante poſture devant Luſignan.

Rien ne fut plus à contre-temps, que la prière que me fit la Guerche, en cette rencontre. J'étois ſur le point de me marier, & quoi qu'à la Cour, on me crut détaché des intérêts du Prince, il m'étoit de conſéquence qu'on ne parlât pas trop de moi, de peur qu'enfin on ne s'éclaircit de la vérité. Un combat, & particuliérement un combat de douze perſonnes, devoit vraiſemblablement faire grand bruit; cependant, l'imprudence de la Guerche ne me fit point d'affaire.

Le peu de ſatisfaction que j'avois du Prince, me ſervit donc pour achever mon mariage, & pour ne me pas trouver dans Bellegarde, où j'aurois été enveloppé dans le malheur de ceux, qui, pour n'avoir eu aucun moyen de ſe pré-

parer à défendre cette Place, furent contraints de la rendre plutôt qu'ils n'auroient faits. Il eſt vrai que ſix ſemaines après que je fus marié, Tavannes, Chatelux & moi, nous nous en allâmes à Montroud, Château appartenant au Prince de Condé, & que le Prince ſon père avoit extrêmement fortifié. Il me ſouvient qu'en y allant en poſte, nous avions changé nos noms, & que j'avois un volontaire de Bretagne auprès de moi, nommé Lannay Lays, fort glorieux, & qui crut qu'il étoit d'un homme de qualité de changer ſon nom. Pendant qu'il en cherchoit un autre que le ſien, Tavannes, qui le tourmentoit toujours ſur ſa vanité, le trouvant fort ridicule alors, eh Monſieur, lui dit-il, vous vous moquez, de craindre que votre nom ſoit connu ; ſi vous voulez prendre celui que j'ai pris, je m'appellerai Lannay Lays, & je ſuis aſſuré d'être plus caché que perſonne de la compagnie ; cela nous fit fort rire, mais le volontaire faillit à s'en déſeſpérer. (*a*)

(*a*) Ce trait me rappelle qu'un homme de ma connoiſſance, alla voir une fille de l'Opéra, & que pour en être reçu, il ſe préſenta comme

Les raiſons de mon ſecond mariage, ſe réduiſirent toutes à la conſidération de la poſtérité; car je n'avois que des filles du premier lit, & ma mère, & le Grand Prieur de France, mon oncle, me preſſoient infiniment de me remarier.

Comme ma mère cherchoit il y a plus d'un an, on lui faiſoit tous les jours quelque propoſition nouvelle; & ſur cela, il me ſouvient d'une aſſez plaiſante choſe qui arriva, parmi les partis qu'on lui avoit propoſés. On lui avoit parlé de Gabrielle de Longueval, fille de Manicamp, depuis Maréchale & Ducheſſe d'Etrées : la puiſſance & la perſonne lui plaiſoient fort ; il n'étoit plus queſtion que d'être ſatisfaite ſur le bien. Pour cet effet, on lui apporta un mémoire de la part du père, dans lequel, entr'autres choſes, on mettoit en ligne de compte, la ſucceſſion infaillible de ſa couſine de Rou-

ami d'un autre homme de la connoiſſance particulière de cette fille; celui-ci lui en fit de vifs reproches, à quoi l'autre lui répondit; ſachez, Monſieur, que quand j'aurai à me produire chez d'honnêtes gens, je ne me ſervirai jamais de votre nom; mais dans des maiſons du calibre de celle-ci, je ne pouvois pas en trouver de plus analogue aux perſonnes qui y ont donné lieu.

ville, qui étoit au Couvent de Charonne, & qui assurément seroit Religieuse. Ce ne fut pas là dessus que ma mère rompit; car cela pouvoit être: ce fut sur d'autres connoissances qu'elle eut, que Mademoiselle de Manicamp avoit fort peu de bien: mais le ridicule de cela, pour la Demoiselle, fut que six mois après j'épousai Mademoiselle de Rouville, qui étoit cette cousine qu'on avoit dit qui seroit Religieuse, & qu'au bout de quelque temps, Mademoiselle de Manicamp désespérant de pouvoir se marier, se jetta dans un couvent, d'où il fallut un Arrêt du Parlement pour la tirer: & ensuite son père la mit avec la Maréchalle d'Etrées, dont le mari étoit son proche parent, & elle se conduisit si bien, que le Maréchal étant devenu veuf pour la seconde fois, l'épousa en troisièmes nôces à 91 ans.

J'épousai donc Louise de Rouville, au mois de Mai 1650, elle avoit une grande naissance & du bien assez honnêtement. Elle avoit été élevée, ou dans des couvens, ou auprès de Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Orléans, de qui elle avoit l'honneur d'être cousine

iſſue de germain : elle étoit ſeconde fille du ſecond lit de Jacques de Ronville, & d'Iſabelle de Longueval ; elle étoit fort jeune quand elle les perdit, & de quatre ſœurs qu'elles étoient, Louiſe étoit reſtée ſeule au monde.

Dans ce temps-là, je reçus de la part de Claire Clémence de Maillé, Princeſſe de Condé, qui étoit à Bordeaux, un brévet de Maréchal de Camp, & une commiſſion d'un Régiment d'Infanterie, au nom de Henri de Bourbon, Duc d'Enguien ſon fils.

Je remarquai dans ces deux Patentes, combien la haine préoccupoit dans un parti. Les gens qui avoient dreſſé ces deux pièces, avoient plutôt fait des Manifeſtes contre le Cardinal Mazarin, que des Commiſſions ; ils ne ſe contentoient pas dire dans leurs libelles, les raiſons qu'ils avoient de faire la guerre, ils les fourroient dans tout ce qu'ils écrivoient d'ailleurs.

Quelques jours après j'ouvris la guerre en Berry : à mon retour, Lannay Lays, m'ayant prié de lui permettre de faire un voyage à Paris, il me demanda une lettre pour Madame De***, pour la-

quelle je lui témoignerois la ſatisfaction que j'avois de lui : je lui donnai celle-ci.

De Mourond, ce 2 Juillet 1650.

» Je me ſuis enfin déclaré, je vous » l'avois bien dis, ma belle couſine, ce » n'a pas été ſans grande répugnance ; » car je ſers contre mon Roi un Prince » qui ne m'aime pas. Il eſt vrai que ſon » état me fait pitié, je le ſervirai donc » pendant ſa priſon comme s'il m'aimoit, » & s'il en ſort jamais, je le quitterai » auſſi-tôt.

» Que dites-vous de ces ſentimens-là ; » Madame, ne les trouvez-vous pas grands » & nobles? Mandez-le moi, je vous » prie ; au reſte, écrivons-nous ſouvent, » le Cardinal n'en ſaura rien ; & s'il ve» noit à le découvrir, & à vous faire » donner une lettre de cachet, il eſt » beau à une femme de vingt ans, d'être » mêlée dans les affaires d'Etat ; pour » moi je vous l'avoue, ma belle couſine, » j'aimerois aſſez à vous faire faire un » crime, de quelque nature qu'il fut. » Quand je ſonge que nous étions déjà » dans des partis oppoſés l'année paſ» ſée, & que nous y ſommes encore

» aujourd'hui, je crois que nous jouons
» aux barres ; mais vous ne ſortez point
» de Paris, & moi je vais de Saint De-
» nis à Mourond, & j'ai peur qu'à la
» fin je n'aille de Mourond au Diable.

» Le Sr. Lannay Lays, vous dira la
» vie que nous faiſons ; c'eſt un garçon
» qui a du mérite, & que par cette
» raiſon je ſervirai volontiers. Mais plus
» encore, parce que vous l'aimez & que
» je croirai vous faire plaiſir.

Au bout de ſix ſemaines, je reçus nouvelles de Buſſy, que ma mère venoit de mourir, & que ma préſence y étoit fort néceſſaire. Je réſolus d'y aller mettre ordre à mes affaires : mais comme le Duc de Vendôme, qui commandoit en Bourgogne, étoit fort alerte, je me déguiſai. Je pris une perruque noire, je me mis une emplâtre ſur un œil, & m'étant ainſi rendu méconnoiſſable à moi-même, je partis avec Lannay Lays, lui faiſant le Maître, & moi portant la valiſe ſur la croupe de mon cheval. Après avoir été caché à Buſſy trois jours, je m'en allai à Cheſſy, chez l'Abbé de Buſſy, mon oncle, où j'appris la nouvelle du gain de la bataille de Réthel, par le

Maréchal du Pleſſis Praſlin, contre le Maréchal du Turenne, le 13 de Décembre 1650. Ce fut la cauſe de la liberté des Princes, parce que le parti qu'on appelloit *de la Fronde*, voyant que le gain de cette bataille, rendoit le *Mazarin* trop puiſſant, détacha le Duc d'Orléans des intérêts de la Cour, & tous enſemble réſolurent de faire ſortir les Princes, & de chaſſer le Cardinal. Celui-ci, qui étoit le maître du Havre, où il avoit fait transférer les Princes, alla lui-même les mettre en liberté, pour s'attirer cette obligation de leur part. Ils lui en ſurent le gré qu'ils devoient, & pour lui il ſortit de France & ſe retira à Liége.

L'Angletetre n'avoit pas été moins agitée : les Communes, de concert avec l'armée, avoient dreſſé une Ordonnance pour faire le Procès à Charles premier, qui avoit été transféré de Hurſt au Palais de St. James. La haute Cour de Juſtice, établie à cet effet, tint ſa première ſéance publique le 30 Janvier 1649, dans la Salle de Weſtminſter, où l'on obligea le Prince de comparoître. Bradshaw, que Cromwel avoit fait mettre à la tête de cette troupe de ſcélé-

rats,

rats, fit lire l'accuſation de haute trahiſon, intentée contre Sa Majeſté, pour avoir fait la guerre au Parlement & au Peuple; mais Charles refuſa conſtamment de répondre, & demanda toujours qu'on lui dit par quelle autorité légitime un Roi étoit cité au Tribunal de ſes Sujets. La ſeconde & la troiſième ſéances, qui ſe tinrent le premier & le ſecond Février, ſe paſſèrent encore en conteſtations, ſur l'autorité des Juges prétendus, que le Roi perſiſta à ne pas reconnoître; quoique le Préſident de la commiſſion répétât ſouvent qu'il n'appartenoit pas à Charles Stuart de diſputer là-deſſus. Le Roi comparut le ſix pour la dernière fois. Bradshaw, après avoir fait un long diſcours, dans lequel il ſoutint que les Loix ſont au-deſſus du Prince, & le Peuple au-deſſus des Loix, fit lire la Sentence qui condamnoit Charles Stuart comme tyrant, traître, meurtrier & l'ennemi de la Nation, à perdre la tête dans la Place de Witehal. Le Roi voulut parler, mais on ne le lui permit pas; & il fut remené en priſon par les Gardes, qui lui firent mille inſultes, juſqu'au moment qu'il monta ſur l'écha-

faud. Il étoit alors dans sa quarante-neuvième année.

Charles étoit sans contredit, un des meilleurs & des plus grands Rois qu'ait eu l'Angleterre. Il en eut les vertus, & ses ennemis les plus déclarés, ont été réduits à lui chercher des vices. Le plus grand de ses défauts, a été une clémence excessive. Comme César, il fut bon jusqu'à être obligé de s'en repentir. Jamais Prince n'aima plus son Peuple; & à la honte de ce Peuple ingrat, il fut condamné comme un tyran, ennemi de la Nation. Tout son crime fut d'avoir protégé l'Episcopat, établi par les Loix de la Grande-Bretagne, & il en fut le martyr. Sa prison & sa mort le feroient honorer comme un Saint, si la Religion Protestante formoit des Saints dignes de notre culte. Ce fut, suivant l'opinion commune, à Holmby qu'il composa ce livre fameux, traduit depuis en tant de Langue, intitulé *le Portrait du Roi*. C'est proprement l'histoire de ses malheurs & son apologie, adressée au Prince de Galles son fils. Cet ouvrage, plein des sentimens les plus chrétiens & les plus touchans, a fait un

honneur infini à ce Prince ; mais on a publié depuis, qu'il eſt de Gauden, Evêque d'Exeter, qui le compoſa dans le deſſein de fortifier les amis du Roi, & de rendre les Parlementaires odieux. Quoiqu'il en ſoit, ce Prince ne démentit point, à la mort, les ſentimens qui y ont été répandus. Dès qu'il fut monté ſur l'échafaud, il proteſta de ſon innocence, & déclara que la Sentence qui alloit s'exécuter ſur lui, étoit la punition de la malheureuſe complaiſance qui l'avoit porté à ſouſcrire une autre Sentence fort injuſte. Il parloit de celle que le Parlement avoit donnée quelques années auparavant contre le Comte de Strafford. Il proteſta enſuite qu'il pardonnoit de tout ſon cœur à ceux qui le faiſoient périr; & il finit en faiſant profeſſion de mourir dans l'Egliſe Anglicane. Immédiatement après l'exécution, un Sergent publia à ſon de trompe, en différens quartiers de la Ville, que perſonne n'eut à proclamer le Prince de Galles, ni aucun autre, Roi d'Angleterre & d'Irlande, ſous peine d'être puni comme coupable de haute trahiſon. La Chambre des Pairs fut ſupprimée ; le ſerment de fidélité &

de ſuprématie aboli , & tout le pouvoir déclaré dévolu au Peuple. L'hypocrite Cromwel fit auſſi indiquer un jour de jeûne pour remercier Dieu d'avoir délivré les Anglois de la tyrannie, & la Chambre lui déféra le Généralat perpétuel des Troupes de l'Etat. La nouvelle République fut d'abord reconnue par le Roi d'Eſpagne , enſuite par la Suéde , la Hollande , la République de Vénise, & enfin par la Régente de France ; comme ſi tous les Princes de l'Europe avoient conſpirés, pour autoriſer un attentat ſi odieux, & qu'il étoit ſi fort de leur intérêt de ne le laiſſer pas impuni.

Rien n'eſt plus conſtant, par les hiſtoriens de toutes les Nations , & de toutes les Sectes , que ce fut l'introduction de la Liturgie Anglicane en Ecoſſe , qui donna le premier commencement aux troubles de ce Pays-là , qui les entretint, & qui ſervit enfin de prétexte aux Puritains & aux Indépendans , pour faire périr par le glaive du bourreau , le Roi Charles , l'appui de l'Epiſcopat , qu'ils vouloient abattre : il s'eſt cependant trouvé un écrivain, qui bien des années après, rougiſſant de la honte dont ce déteſta-

ble parricide couvroit son parti, a eu le frond d'en rejetter l'horreur sur les Catholiques. Pour cela, il a imaginé une petite histoire, qu'il débite avec la confiance d'un homme, persuadé qu'on le croira sur sa parole. La voici en peu de mots. Les Catholiques Anglois, voyant Charles prisonnier, résolurent de profiter de cette occasion pour abattre la Religion Protestante, & casser toutes les Loix faites contr'eux en Angleterre. Le seul moyen d'en venir à bout, étant de se défaire du Roi, & de renverser la Monarchie : ils députèrent à Rome dix huit Jésuites, conduits par un des Grands du Royaume, pour consulter le Pape, qui, après plusieurs assemblées secrettes, où la matière fut agitée, décida qu'il étoit permis & juste de faire mourir le Roi. Ces députés, passant par la France, consultèrent la Sorbonne, dont l'avis fut conforme à celui du Pape. De retour en Angleterre, ils distribuèrent un grand nombre de copies de cette Consultation, pour affermir les Catholiques dans leur dessein. *Les Zélés se fourèrent entre les Indépendans, en dissimulant leur Reli-*

gion. Ils persuadèrent à ces gens-là qu'il falloit faire mourir le Roi, & il en coûta la vie à ce pauvre Prince quelques années après. Oarés dit quelque chose d'approchant dans l'accusation qu'il intenta aux Catholiques en 1678. L'Auteur de la politique du Clergé, a voulu appuyer de son autorité, ce que l'autre avoit avancé sans preuve, & n'a pas vu que le conte qu'il fait, est si peu sensé, que l'extravagance en saute aux yeux. L'espérance dont il veut que les Catholiques se soient flattés d'établir la liberté de conscience, par la mort d'un Prince qui les avoit toujours protégés, & qui étoit persécuté comme eux par les Presbytériens; cette députation de dix-huit Jésuites, présidés par un Grand, la Consultation faite en secret à Rome & à Paris, puis divulguée à Londres, l'heureux artifice des Catholiques, qui se mêlant avec les Puritains, viennent à bout de faire condamner le Roi, à force de crier qu'il faut le faire mourir; tout cela est si plaisamment imaginé, qu'on en apperçoit le ridicule au premier coup d'œil : & il faut certainement que la fable soit bien mal concertée, puisque

Larrey n'a pas eu le courage de s'en déclarer le protecteur, lui qui a entrepris de réaliser tant d'autres chimères. L'Auteur de *la Politique* a eu raison d'ajouter, que toute l'Europe se récria avec horreur contre le détestable parricide commis en la personne de Charles ; mais il s'est bien donné de garde de dire que Millon démentit les sentimens de toute l'Europe ; & qu'après avoir fait l'apologie du parricide, il soutint qu'il n'avoit rien avancé qui ne fut conforme à la Doctrine de Luther, de Zuingle, de Bucer, de Pierre le Martyr, de Parens, de Jean Knok, & que ce dernier faisoit profession de penser comme Calvin, & les plus considérables de ses partisans en France.

Réné Descartes, Gentilhomme François, mourut dans sa cinquante-quatrième année, le onze de Février 1750. Il y avoit quelques mois que M. de Chanut l'avoit appellé à Stokholm, & il y donnoit tous les jours des leçons de Philosophie à la Reine Christine, qui se faisoit un plaisir de son savoir, & de connoître tous les grands hommes : Descartes étoit de ce nombre, & sa ma-

nière de philoſopher, fort éloignée de la manière des écoles, lui avoit donné toute une autre réputation que celle qu'il auroit pu acquérir par la profeſſion des armes, qu'il avoit ſuivie d'abord, & où l'on ne voit pas qu'il eut cherché à ſe diſtinguer beaucoup.

Ce grand homme étoit mort dans une Terre étrangère, & ſes partiſans en France ſouhaitoient qu'on y rapportât ſes os & ſes cendres, comme pour s'animer, à la vue de ce qui reſtoit de lui, à marcher ſur ſes pas, & prendre ſon eſprit en jettant les yeux ſur ſon tombeau. Ils furent en effet rapportés 17 ans après ſa mort, & placés dans l'Egliſe de Ste. Géneviève du Mont, avec beaucoup de cérémonie. Un Auteur nous a appris que le R. P. Lallemant, Religieux diſtingué de cette Abbaye, vouloit lui faire une Oraiſon Funèbre; mais que quelques gens l'en diſſuadèrent, dans la crainte qu'il ne donnât vogue à la Doctrine du Philoſophe, s'embarraſſant peu, dit l'Ecrivain, ſi elle eſt conforme à celle de St. Auguſtin (*a*) &

(*a*) C'eſt un Jéſuite qui a écrit ce trait d'hiſtoire.

à l'expérience. L'on voit qu'on trouve dans St. Auguſtin juſqu'au Cartéſianiſme. Un autre Auteur aſſure, qu'il vint un ordre de la Cour portant défenſe de prononcer publiquement l'Oraiſon Funèbre. Peut-être ne vouloit-on pas laiſſer introduire la mode de célébrer un Philoſophe dans les Chaires Chrétiennes.

Les Princes étant de retour à Paris au commencement de l'année 1651, je m'y rendis auſſi-tôt : le Prince de Condé me remercia d'abord des ſervices que je lui avoit rendus, & me demanda enſuite ſi je ne voulois pas achever le Traité que nous avions fait Guitant & moi : je lui répondis qu'il étoit le maître, mais que, s'il s'en remettoit à mon choix, je ne m'en déférois point entre les mains de Guitant ; parce qu'il n'avoit pas voulu être ſon Lieutenant dans ſon adverſité. Le Prince me répliqua, que Guitant avoit mieux aimé employer ſon argent à faire des Troupes pour ſon ſervice, que d'acheter une Compagnie qui étoit caſſée. Je lui dis, que je le priois de trouver bon que je lui remiſſe ma démiſſion, & qu'il la donneroit à qui il lui plairoit. Voyant que ce n'étoit que

des formalités que je lui demandois, il y consentit. Et là-dessus il me dit, qu'il vouloit ne pas laisser d'avoir soin de ma fortune : que si je souhaitois quelque charge à la Cour ou dans la Province, il m'offroit son crédit & sa bourse; je le remerciai, & me retirai content en apparence; mais au fonds en rage de ce qu'après l'avoir servi, comme s'il m'y eut bien obligé, il n'attendoit pas au moins quelque temps à me faire cette proposition.

Au bout de huit jours, il m'envoya Lenet me proposer de recevoir pour le paiement de sa Lieutenance dix mille écus comptant, & de prendre sa promesse pour les vingt mille livres restantes, payables dans deux mois. Je trouvai si étrange, qu'après m'avoir offert sa bourse pour acheter une charge, il me demandât crédit pour une partie du paiement de la mienne, que je dis à Lenet, que je ne donnerois pas ma démission, & qu'il prit d'autorité la charge s'il vouloit. Lenet m'ayant laissé passer & jetter tout mon feu, revint me trouver deux jours après, & me représenta que mon dépit me coûteroit cinquante mille

livres, ſi je n'y prenois garde ; qu'il approuveroit mon reſſentiment, s'il me pouvoit ſervir de quelque choſe ; mais que le Prince étoit le maître de la Cour ; & que quand il m'auroit fait une injuſtice, le Roi, contre qui je venois de porter les armes, ne la feroit pas réparer, quand même il ſeroit en état de le faire. Je me laiſſai perſuader à ces raiſons, & je reçus, en donnant ma démiſſion, dix mille écus comptant, & une obligation du Prince de vingt mille livres : peu de temps après, je me retirai chez moi, où le chagrin me donna une fièvre lente qui me dura long-temps.

Le 7 de Septembre, le Roi fut déclaré majeur ; tous les Princes aſſiſtèrent à la cérémonie, à la réſerve du Prince de Condé, qui, après bien des irréſolutions, s'étoit déterminé à la guerre, ne croyant pas pouvoir trouver de ſûreté à la Cour, quand le Roi ſeroit déclaré majeur ; il pria la Reine de l'en diſpenſer, & Sa Majeſté le lui accorda.

Le Roi aſſis ſur ſon lit de Juſtice, déclara qu'étant parvenu à l'âge, où par les Loix du Royaume, il pouvoit lui-même le gouverner, il venoit en pren-

dre l'administration. Il remercia la Reine sa mère, du soin qu'elle avoit pris de son éducation, & des affaires de l'Etat pendant sa minorité. *Je vous prie*, ajouta-t-il, *de continuer à me donner vos bons avis, & je désire qu'après moi, vous soyez le chef de mon Conseil.* Sa Majesté fit ensuite publier deux Edits, l'un contre les Duels, & l'autre contre les Blasphêmateurs, & une Déclaration pour la justification du Prince de Condé, dans les termes les plus forts qu'on eut pu désirer.

Rien n'étoit plus capable de rassurer le Prince, il avoit pris son parti. Son Traité étoit fait avec l'Espagne, & il vouloit enlever par la force ce qu'on refusoit de lui accorder de bonne grace. Il se retira à St. Maur, & delà à Monrond. Comme il jugea bien qu'il seroit suivi, il se prépara à la guerre, & commença par faire avertir ses amis & ses serviteurs. Il me fit l'honneur de me croire du nombre, & pour cet effet, il m'envoya un valet de pied avec ce billet.

Je supplie Monsieur le Comte de Bussy, de se rendre ici le plutôt qu'il lui sera possible, où il trouvera ma sœur, mon

frère & M. le Duc de Nemours, auquel il prendra toute créance, comme à moi-même, & je lui ſerai tout à fait obligé. A Monrond ce 15 Septembre 1651. Signé, LOUIS DE BOURBON.

J'avois toujours fort aimé ce Prince, juſqu'à ce qu'il ſe fut refroidi pour moi, & qu'il m'eut préféré Guitant. Il eſt vrai qu'alors je m'en étois abſolument détaché; mais le voyant revenir avec des honnêtetés, ſon mérite, & ſon malheur me touchèrent, & ma tendreſſe ſe réchauffant dans mon cœur, me mirent dans d'étranges perplexités. J'examinai d'un côté les raiſons que j'avois de me plaindre du Prince; ce que je devois au Roi, non-ſeulement comme ſon ſujet, mais encore comme un de ſes Lieutenans de Roi de Province, engagé par ſerment: que c'étoit ici une occaſion de me racrocher à la Cour, ſi je ſavois bien la ménager. Je me ſerois cependant décidé en ſa faveur, ſi Dieu que j'avois prié d'abord de m'inſpirer, ne m'eut fait prendre garde à une bagatelle, qui me fit tout d'un coup changer du blanc au noir. Je m'apperçus que le billet du Prince n'étoit que ſigné

de ſa main, & écrit de celle de Lenet; cela me conduiſit à penſer qu'il ne m'avoit écrit qu'à la ſollicitation de celui-ci; qu'il n'y auroit pas ſongé ſans lui, & que la prière qu'il me faiſoit, venoit plutôt de ſa politique que de ſon cœur. Je ne balançai pas davantage, & à l'inſtant je renvoyai le valet de pied ſans réponſe.

Tout de ſuite, j'écrivis au Roi & à la Reine ſa mère, avec les aſſurances de ma fidélité, & je leur envoyai le billet du Prince : je chargeai de cette dépêche Corbinelli, Gentilhomme d'eſprit & de mérite, originaire de Florence, que le malheur de ſon père, engagé d'amitié avec le Maréchal d'Ancre, avoit laiſſé ſans biens, & que j'avois été aſſez heureux pour attacher auprès de moi : la Cour étoit en Berry pour ſuivre le Prince de Condé ; de ſorte, qu'il fut long-temps ſans la rejoindre.

La Reine commanda à Corbinelli, de m'aſſurer de ſon affection, & me renvoya le billet du Prince.

Le Roi m'écrivit de me tranſporter à Nevers, auſſi-tôt que ma ſanté me le permettroit : j'en reçus auſſi une autre de M. de la Vrilliere en conformité.

Outre toutes ces lettres, Corbinelli m'apporta un paquet de Brienne, Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, dans lequel il y avoit un Brevet de Maréchal de Camp pour moi, & la lettre de service; je ne les avois pas demandées; mais la Cour qui prodiguoit alors ses graces, pouvoit bien me faire cette justice.

Quand Corbinelli arriva à Chasen, je serois parti sur le champ; mais le jour même, il me prit une fièvre si violente, avec des saignemens de nez continuels, qui, pendant trois ou quatre jours firent désespérer de ma vie: ces agréables nouvelles aidèrent beaucoup à mon rétablissement; cependant, je ne me hâtai pas de partir: faisant néanmoins réflexion que mes remises ne me fissent soupçonner, & que mes ennemis, dont on ne manque pas à la Cour, ne disent que ma maladie étoit une excuse pour ne point servir contre le Prince, avec lequel ils avoient fait entendre que j'avois toujours des engagemens; qu'ensuite, on ne fit commander quelqu'un dans le Nivernois, & que je ne demeurasse sans considération dans les deux partis:

cette crainte, dis-je, me fit partir en l'état où j'étois ; & je me fis porter sur un brancard à Nevers. J'y trouvai les esprits fort aliénés contre le service du Roi, & si je n'avois tenu la bride haute, l'autorité que j'avois entre les mains, seroit bientôt tombée dans le mépris. J'y fis donc aussi bonne contenance que si j'avois eu dix mille hommes de Troupes réglées sous mon commandement ; car, qui tâte en commandant invite à la désobéissance. J'y fus cependant plus de six semaines sans avoir un seul homme de guerre.

Du Berri, où le Prince de Condé s'étoit retiré, il passa en Guyenne, dont il étoit Gouverneur. Il fut reçu à Bordeaux avec des démonstrations de joie, qui lui répondoient du cœur des peuples. Il travailla aussi-tôt à faire des levées, ausquelles il employa les revenus que le Roi tiroit ordinairement de la Province. Le Comte de Doignon, Gouverneur de Brouage & de la Rochelle, se déclara aussi-tôt pour lui. M. de Rohan, en fit autant dans son Gouvernement d'Anjou. Les Ducs de Beaufort, de Nemours & de Richelieu, le Prince

de Tarente, le Marquis de la Force, Marſin, & quelques autres perſonnes de qualité, ſe rendirent auprès de lui : mais les deux hommes qui lui étoient le plus néceſſaires pour leur crédit & leurs grandes qualités lui manquèrent ; je parle du Duc de Bouillon & du Vicomte de Turenne ſon frère : il les avoit fait rechercher par M. de la Rochefoucault, dès qu'il avoit penſé à reprendre les armes : le Vicomte de Turenne ne croyoit pas avoir ſujet de ſe louer de M. le Prince, qui l'avoit fort négligé dans le temps de ſon crédit, il ne voulut prendre aucun parti. Cependant, la Régente qui avoit toujours lieu d'appréhender les ſuites de la retraite de M. le Prince, lui fit propoſer des conditions fort avantageuſes pour lui & pour ſes amis ; mais il les rejetta avec hauteur, parce qu'il s'imagina que les autres Provinces ſuivroient l'exemple de la Guyenne, du Berri, & de l'Anjou, & qu'il ſeroit bientôt en état de donner la loi. Châteauneuf, fit aller la Cour à Bourges, qui rentra auſſitôt dans l'obéiſſance, & delà à Poitiers ; tandis que le Comte d'Harcourt aſſembloit en Guyenne, les troupes qui de-

voient agir contre les mécontens, qui n'eurent pas d'heureux ſuccès. Les armes du Roi, qui réuſſirent dans la Guyenne & le Pays d'Aunix, ranimèrent dans la Reine le déſir de rappeller le Cardinal : il appréhendoit que Chateauneuf ne mit des obſtacles à ſon retour, il profita de tous l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine : il lui écrivit, & fit ſentir le beſoin que le Roi, elle-même & l'Etat avoient encore de lui. Ces lettres réveillèrent ſes anciennes diſpoſitions ; malgré les engagemens qu'elle avoit pris de ne conſentir jamais au retour de ſon Miniſtre, elle voulut qu'il fut rappellé. Le Cardinal voyant lui-même que ſa ſortie de la Cour, n'avoit pas remis les *Rebelles* dans leur devoir, rentre en France, traverſe le Royaume avec un corps de cinq mille hommes, qu'il avoit levé pour le ſervice du Roi, vient trouver le jeune Monarque à Poitiers, & reprend dans le Gouvernement le même pouvoir qu'il y avoit auparavant.

Le Duc d'Orléans & le Parlement, furent également choqués du retour du Cardinal ; ſon Alteſſe Royale ſe joignit au Prince de Condé, & lui envoya

dix mille hommes commandés par le Duc de Beaufort. Le Parlement, plus animé que jamais, fait, par Arrêt, vendre ses Meubles & sa Bibliothéque à Paris, & met sa tête à prix à 50000 écus. Le Roi, par un Arrêt de son Conseil, casse tout ce qui avoit été fait contre le Cardinal; part de Poitiers, vient à Loudun, arrive à Saumur, & donne ses ordres pour assiéger Angers, & remettre cette Place sous son obéissance.

Châteauneuf, chagrin de se voir inutile, s'étoit retiré à Tours: il eut ordre de retourner à son Château de Mont-Rouge, où il mourut peu de temps après, chargé d'années, sans être rassasié d'intrigues. Les sous-Ministres, le Tellier, Servien & de Lionne, furent rappellés.

Paris, fut peu de temps après encore environné de deux armées, & le théatre de la guerre entre les deux partis, dont l'un ramène le Cardinal, & l'autre s'oppose à son retour. Mais la scéne a bien changé. Le Prince de Condé, ramenoit le Cardinal en triomphe à Paris en 1649, & en 1652 il remue tout Paris contre lui. L'obéissance qu'il doit au Roi, ne sauroit l'arrêter; & il ne peut être

fidéle, si le Cardinal n'est éloigné pour toujours. Cependant, peu de temps après, se défiant des incertitudes du Duc d'Orléans, il consentit à entrer en négociations, mais étant traversées par le Cardinal, les conférences furent inutiles.

Les armées du Prince, & celle commandée par le Vicomte de Turenne, pour le Roi, se joignirent dans le Fauxbourg Saint Antoine, où les Bourgeois avoient fait des retranchemens pour se garantir du pillage des troupes: le Vicomte étendit son armée, fit plusieurs détachemens, ordonna les attaques, & commença le combat: il s'avance d'abord vers la grand rue, il en fit abattre la barrière à coups de hache; il en força la barricade, malgré la résistance qu'il y trouva, & se mit en bataille dans cette rue. C'est là, que le combat fut long & sanglant. Le Prince de Condé, le soutint avec toute la valeur imaginable. Il repoussa trois fois les troupes du Roi; on l'attaquoit par trois endroits, & il étoit par-tout.

Jamais le Prince, & le Vicomte de Turenne, n'ont paru ni plus grands Capitaines, ni plus braves Soldats. L'un

étoit vainqueur ou l'autre ne l'étoit pas. Il sembloit que le cœur des deux Généraux eut passé dans chaque Soldat. Cependant, tout étoit perdu pour le Prince de Condé, si le secours ne lui étoit venu, d'où il ne l'attendoit pas. Paris, tout indifférent qu'il parut d'abord à la vue de ce combat, lui ouvrit enfin les portes, à la persuasion de Mademoiselle; & le canon de la Bastille, ayant commencé à tirer sur les troupes du Maréchal de la Ferté, le Roi qui étoit sur la hauteur de Charonne, envoya ordre aux Maréchaux de France, de les conduire à Saint Denis. Il y eut beaucoup de personnes de qualité tués de part & d'autre.

Le Prince de Condé ne fut pas plutôt informé du service que Mademoiselle venoit de lui rendre, qu'il fut la trouver, pour remercier sa libératrice. Il se jetta en même-temps sur un siége, accablé de fatigue; il étoit couvert de poussière, & la fureur martiale, qu'il respiroit encore, étoit peinte sur son visage. *Vous voyez*, dit-il, *un homme au désespoir: j'ai perdu tous mes amis; ils sont tués ou blessés à mort.*

Chacun s'attribua la victoire, & personne ne la remporta. Le Prince fuyoit, mais il triomphoit dans Paris. Sa valeur & sa présence, lui avoient regagné l'affection des Parisiens. L'incendie de l'Hôtel de Ville la lui ôta. Les Espagnols ne voulurent pas le laisser périr, & vinrent à son secours; le Duc de Lorraine reparu une seconde fois aux portes de Paris.

Le Parlement, toujours contraire au Cardinal Mazarin, redoubla ses Arrêts de proscription contre lui. La Cour cassa ces Arrêts. Le Parlement fut transféré à Pontoise; le Cardinal se prêta pour faciliter la paix; il sortit encore du Royaume, & se retira à Bouillon.

Mais avant que de partir, il prit des mesures pour son retour. Il s'étoit trouvé à sa première sortie, avec six mille pistoles pour tout bien. Il prit mieux ses précautions. Il envoya plus de quatre millions à Rome, à Venise, en Hollande, & en Angleterre; preuves certaines de son retour, ou ressources immanquables à sa fortune.

Pendant toutes ses guerres, dans lesquelles je tenois pour le Roi, il est à

propos que je fasse connoître, dans quelle considération j'étois, aussi-tôt que j'eus appris le retour en France du Cardinal Mazarin ; je lui envoyai Beauvoir Donflun, avec la Lettre ci-jointe.

MONSEIGNEUR,

Ayant appris que votre Eminence alloit trouver le Roi, je lui offre mes très-humbles services, & deux passages sur la rivière de Loire, Nevers & la Charité, & je la supplie en même-temps de croire, que de tous ceux qui ont l'honneur d'être au service de S. M. il n'y en a point, à qui je fisse ces offres de si bon cœur qu'à vous, & que je suis plus qu'à personne du monde,

MONSEIGNEUR,

De votre Eminence,

Réponse.

Le, &c.

MONSIEUR,

Je vous suis humblement obligé des offres que vous avez bien voulu me faire, par la lettre que ce Gentilhomme m'a rendue de votre part : ce sont des mar-

ques d'amitié à n'oublier jamais. Je ne manquerai pas, étant à la Cour, d'en rendre compte à leurs Majestés. Cependant, comme j'ai entretenu ce Gentilhomme, je me remets à ce qu'il vous dira de plus, & me contente de vous assurer que je suis passionnément,

MONSIEUR,

Votre très-affectionné serviteur,
Le Cardinal de Mazarin.

Cette Lettre étoit écrite de sa main, & comme on peut voir fort honnête: il chargea Beauvoir de me dire, qu'il me prioit de le voir à son passage à Gien, lequel il prendroit plutôt que celui de Nevers. Je le joignis à Vierzon, petite Ville du Berry, sur la rivière du Cher. Là, je reçus mille assurances de son amitié: il me dit entr'autres choses, qu'il ne savoit comment il seroit reçu à la Cour, mais que s'il y avoit jamais du crédit, il y paroîtroit à ma fortune. Je lui répondis, que S. E. pouvoit compter sur moi en toutes choses, comme sur un fidéle ami & serviteur. Que je la supplois aussi, de me donner moyen de soutenir l'autorité du Roi dans mon Gouvernement,

vernement, & de considérer l'état de la Province mal intentionnée, comme la plupart des autres, & le Duc d'Orléans étant maître de la Charité. Il me confirma, en m'embrassant, les promesses qu'il m'avoit faites d'abord de contribuer à ma fortune.

Corbinelli m'écrivit aussi entr'autres choses; *Monsieur, d'abord que le Cardinal me vit, il me dit qu'il souhaitoit fort que vous l'aimassiez; il lut votre lettre, & m'assura qu'il vous feroit réponse, &c.*

Je reçus peu de jours après la Commission pour lever un Régiment de Cavalerie sous mon nom; elle est du 12 Février 1652.

J'aurois dû faire mettre ce Régiment sous le nom du Cardinal, comme il m'étoit facile, & prendre seulement une Commission de Mestre-de-Camp sous lui: cela m'auroit encore plus attaché à S. E. & l'auroit plus interressé à ma fortune; mais je n'y songeai pas, & je crus, qu'après les assurances d'amitié qu'il m'avoit données, faisant fort bien mon devoir, comme je le voulois toujours faire, je ne pouvois jamais manquer de m'avan-

cer, & d'aller à tout. Cependant, cela ne suffisoit pas, il me fallut encore prendre d'autres précautions : si on m'avoit vu si étroitement attaché à lui, on n'auroit osé entreprendre de me rendre de mauvais offices ; & quand on l'auroit voulu tenter, les entrées que cet attachement m'auroient données auprès de lui, m'auroient procuré les moyens de les détruire.

Le 24 Mars de la même année, le Cardinal m'écrivit encore la lettre suivante.

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaisir, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, le 17 de ce mois, & j'ai rendu compte à leurs Majestés de ce qu'elle contient. Elles ont entièrement approuvé ce que vous avez fait ; & véritablement, on ne sauroit agir avec plus de zèle, d'adresse & de vigueur, que vous faites pour le service du Roi. Je vous suis très-obligé en mon particulier, de la bonté que vous avez, de vouloir inspirer aux autres, les mêmes sentimens obligeans que vous avez pour moi, & je vous conjure en échange,

de croire que personne ne sera jamais avec plus d'estime & de passion, que je suis, &c.

Mes Lecteurs verront avec surprise, les fruits que produisirent toutes ces belles protestations.

Je comprends aisément qu'un homme de qualité, qui a de longs services à la guerre, après avoir été fort bien auprès d'un premier Ministre, & par là, en passe de tous les honneurs, peut perdre tous ces avantages, ou en se jettant dans d'autres intérêts que les siens, ou en se relâchant de la chaleur qu'il avoit au service du Roi, ou par de grands malheurs à la guerre. Mais, ce qui n'est pas imaginable, c'est que le Cardinal m'aimant, & étant persuadé que je l'aimois, comme on peut le voir par les lettres qu'il m'écrit; moi, n'ayant jamais rien fait pour lui faire changer de cette pensée; ayant servi le Roi depuis ce temps-là, avec plus de chaleur, plus d'éclat, & plus de bonne fortune qu'auparavant, le Cardinal se soit si fort démenti; & après s'être laissé surprendre aux impressions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il ait été capable d'en ébau-

cher lui-même de mauvaiſes dans l'eſprit du Roi, avant que de mourir; leſquelles ces mêmes ennemis, ont cultivées & rendues ſi fortes, que S. M. au lieu des récompenſes qui étoient dues, à mes longs, & ſi j'oſe dire, conſidérables ſervices, a cru faire une juſtice de m'accabler de diſgraces.

Mais je parlerai de tout cela plus clairement dans la ſuite. Cependant, Dieu ſoit loué de tout; il m'a laiſſé de la réputation, du courage, le corps & l'eſprit ſain, & peut-être aſſez de jeuneſſe, pour voir mourir une partie de mes ennemis, & tomber l'autre en de plus grandes diſgraces que la mienne.

Mais, laiſſons quant à préſent ces idées affligeantes, & reprenons la ſuite de mon hiſtoire.

Pendant que je faiſois mon devoir pour le ſervice du Roi, je ne laiſſois pas de me divertir. Il y avoit des Dames de la campagne réfugiées à la Charité, qui outre les raiſons qu'elles pouvoient avoir de me conſidérer, avoient encore celles de leurs intérêts: car, je conſervois leurs biens, & cela étoit un bon moyen pour s'attirer de la complaiſance. La fille

dont j'avois été amoureux avant qu'elle fut mariée, & qui l'étoit depuis deux ans, étoit encore dans mon voisinage. Aux premières visites que je lui avois rendues, je m'étois un peu réchauffé pour elle, & je crois que mon feu se seroit tout-à-fait rallumé, si je n'eusse eu rien autre chose à faire ; mais la guerre faisant dans mon cœur une diversion considérable, je n'eus pas le loisir de m'abandonner à l'amour ; cependant, je lui rendois des services qui valoient bien les soins ordinaires des amans ; car dans la ruine générale des peuples, ou par les troupes, ou par les subsistances, je conservai ses terres comme les miennes propres : elle n'en fut pas ingrate.

Le Parlement, quoiqu'une partie de ses membres eussent été transférées à Pontoise, faisoit de nouvelles représentations au Cardinal, pour lui prouver qu'il étoit en sa disposition, que la tranquillité publique fut rétablie : que la présence du Cardinal servant de prétexte aux factions, elles seroient dissipées par sa retraite, ou que si elles continuoient, les Peuples convaincus que les *Mécontens* avoient un autre intérêt que son

éloignement, concourroient à le faire rappeller avec honneur. Le Cardinal ayant fait attention à ses remontrances, & encore plus aux avis qu'il reçut, que les Espagnols se disposoient à faire passer de nouvelles troupes en France, se détermina enfin, à se retirer à Bouillon, & fixa son départ au 19 Août. Mais avant que de partir, il prit des mesures pour son retour. Le Prince Thomas de Savoie, le Tellier & Servien, étoient tous trois absolument dans ses intérêts; il leur fit donner la direction de toutes les affaires. L'Abbé Ondédei, depuis Evêque de Fréjus, avoit la plus grande part à sa confiance; il fut chargé de rester auprès de la Reine, pour les Négociations secrettes. Enfin, il mit entre les mains du Roi, une instruction particulière, où il marquoit à S. M. la conduite qu'elle devoit tenir dans la conjoncture. Ces précautions prises, il partit avec une bonne escorte; & la Cour prit en même-temps le chemin de Compiegne. Louis XIV. n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il publia une Amnistie générale, pour tout ce qui s'étoit passé depuis 1648, à condition que les Princes

désarmeroient trois jours après la publication de l'Amnistie ; que dans le même temps ils enverroient à la Cour une renonciation en bonne forme, à tous les traités qu'ils pouvoient avoir faits, sans l'aveu de S. M. qu'ils remettroient les ordres nécessaires pour faire sortir les Espagnols de Stenay & de Bourg en Guyenne, & leurs Vaisseaux des côtes de France, &c. Quelques mécontens crièrent que l'Amnistie étoit équivoque & captieuse, parce que le Roi en exceptoit les cas commis entre les particuliers, du parti dont il entendoit qu'on fit justice, selon les voies ordinaires ; mais le plus grand nombre en fut content ; & Paris fit autant de vœux pour le retour du Roi, qu'il en avoit fait pour le retour du Cardinal.

Il y avoit trois mois & demi que Montrond étoit assiégé ; le Comte de Palluan en faisoit le siége ; & il l'auroit infailliblement levé, si le Prince de Condé avoit fait de plus grands efforts pour la secourir ; mais ses troupes n'osérent rien entreprendre : cette perte lui causa un vrai déplaisir, & il s'emporta vivement contre moi, (Bussy Rabutin)

qui avoit contribué à la priſe de cette place : il me fit écrire par Marigny, célèbre Frondeur, qu'il s'en ſouviendroit un jour : je répondis, que j'étois perſuadé que le Prince diroit quelque jour, comme Louis XII, que le Roi de France ne venge point les quérelles du Duc d'Orléans. Comme j'avois ſuivi la fortune du Prince de Condé dans les premiers troubles, & que je m'étois attaché à la Cour pendant la ſeconde guerre civile, c'eſt ſans doute, ce qui avoit augmenté le chagrin du Prince.

Les principaux Bourgeois de Paris s'aſſemblèrent à l'Hôtel-de-Ville, & prirent la réſolution d'envoyer des députés à Sa Majeſté, pour la prier de revenir inceſſamment à Paris. Le Clergé fit la même choſe, & le Cardinal de Retz fut chargé de porter la parole. L'Hôtel-de-Ville députa auſſi au Roi : il répondit, comme auparavant, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à s'aller enfermer dans ſa capitale, tandis que ſes ennemis y ſeroient les maîtres.

Le Roi revint quelques jours après. Tout Paris s'ébranla pour aller au devant de Sa Majeſté, & l'accompagna à ſon

entrée : les Chambres du Parlement s'aſſemblèrent au Louvre, ſuivant l'ordre qu'elles en avoient reçu, & l'on y vérifia quatre Déclarations : la première, pour la réunion du Parlement ; la ſeconde, pour l'amniſtie générale ; la troiſième, pour défendre au Parlement de ne ſe plus mêler que des affaires civiles & criminelles ; & la quatrième, pour obliger quelques Officiers de ſe retirer. Le Préſident de Maiſons, & le Conſeiller Védean, ayant propoſé peu après d'aſſembler les Chambres des Enquêtes, pour chercher les moyens de rétablir leurs Confrères proſcrits, eurent le ſort de ceux pour qui ils s'intéreſſoient.

Je crois devoir placer ici la lettre que le Roi m'écrivit, au ſujet de la priſe de Montrond.

Monſieur le Comte de Buſſy Rabutin, ayant ſu qu'une bonne partie de ma Nobleſſe du Pays de Nivernois a monté à cheval, & vous a ſuivi, pour s'oppoſer au ſecours que les factieux de mon Etat vouloient donner à Montrond, que je tenois aſſiégé il y avoit long-temps; je vous ai bien voulu faire cette lettre, pour vous dire de témoigner en général

& en particulier à ceux de madite Noblesse, qui vous ont si généreusement assisté en cette occasion, le bon gré que je leur en sais; & que je les convie de me continuer cette bonne volonté, lorsqu'il en sera besoin, & que mes affaires le requerront; les assurant que je conserverai soigneusement la mémoire de leurs services; pour, aux occasions qui s'offriront pour leur bien & avantage, leur donner des marques de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu vous avoir, M. le Comte de Bussy, en sa sainte garde. Ecrit à Paris le 2 Novembre 1652. Signé, *LOUIS*, & plus bas, *Phelipeaux.*

Voilà comme je passai l'année 1652, avec beaucoup de gloire & peu de profit: car, depuis le mois d'Octobre 1651, que j'arrivai à Néver, jusqu'en Octobre 1652 que j'en partis, je ne touchai rien de mes appointemens ni de ma pension: cependant, je puis dire, sans vanité, que j'y servis le Roi utilement, & qu'il ne se trouvera jamais personne dans un emploi considérable, avec aussi peu de bien que j'avois, & autant d'ambition, avoir les mains plus nettes que

moi, dans un temps comme celui-là; où la Cour même consentoit qu'en la servant on fit ses affaires.

Au commencement de l'année 1653, on dit à la Cour que le Cardinal Mazarin alloit rentrer en France. Sur ce bruit, je fis dessein d'aller au devant de lui, & le croyant trouver tout au plus loin à Châlons, je fis ce voyage dans mon carrosse; mais je me trouvai bien loin de mon compte; j'appris à Châlons, qu'il étoit aux environs de Rétel, je l'y allai trouver. Je ne sais si l'embarras des affaires qu'il avoit alors, ou si sa fortune plus assurée l'empêcha de me faire autant de caresses qu'à Bouillon; mais je ne fus pas content de la réception qu'il me fit. Il marchoit avec l'armée qui lui servit à faire le siége de Château-Portien, qu'il prit en huit ou dix jours. Delà nous allâmes faire celui de Vervins, qui ne dura que trois jours.

C'étoit dans le mois de Janvier 1653, que nous faisions ces expéditions. L'Abbé Fouquet, qui a fait tant de bruit à la Cour, & moi, fîmes connoissance & amitié en ce voyage; & ce fut alors qu'il fit Nicolas Fouquet, son frère,

Sur-Intendant des Finances, par la mort de la Vieuville.

Après la priſe de Vervins, le Cardinal voulut retourner à la Cour; il prit ſon chemin par Laon, Soiſſons & Nanteuil, & rentra à Paris le 2 Février : le Roi alla au devant de lui juſqu'au Bourget.

Ce fut alors que commença le grand crédit qu'il eut depuis, & qui dura juſqu'à ſa mort. La guerre civile éteinte, le Duc d'Orléans retiré à Blois; le Prince de Condé hors de France, lié avec les Eſpagnols, tout cela lui laiſſoit les coudées franches : les Courtiſans & les Peuples avoient du reſpect pour une fortune qui avoit ſurmonté tant d'obſtacles; & ſa faveur comme un torrent, qui après avoir été retenu, auroit rompu ſa digue, ſe déborda avec plus de violence, que ſi elle avoit toujours eu ſon cours.

Le Cardinal de Retz, Coadjuteur de Paris, avoit été arrêté au mois de Décembre de l'année précédente: les grands Seigneurs mécontens, ou avoient obtenus ce qu'ils demandoient, ou s'étoient retirés : les Peuples commençoient à goûter les fruits de la paix domeſtique,

& trouvoient le retour du Cardinal un moindre mal que la guerre civile. Ainsi, lorsqu'il arriva, il sembloit qu'il n'eut plus d'ennemis, ou plutôt qu'il fut le libérateur de la France, tant il est naturel à l'homme de passer d'une extrêmité à l'autre. Tous les Magistrats le complimentèrent en Corps, & l'on ne vit que feux de joie par toute la Ville.

Dans ce temps là, Favières, ce noble de qui j'avois pris le Château dans la Puisaye l'année d'auparavant, m'envoya appeller en duel, par Bouvillette, Capitaine au Régiment de Picardie, prétendant que mon Régiment de Cavalerie lui avoit pris quelques chevaux. Je me servis de François d'Aubusson, depuis Duc de la Feuillade, avec lequel j'avois fait amitié au voyage de Château-Portien; mais cette quérelle ayant fait du bruit, le Maréchal de Grammont m'envoya un Garde. Je donnai charge à la Feuillade d'en aller avertir Favières, & de lui dire que s'il vouloit, quelques jours après l'accommodement fait par le Maréchal, nous nous batterions sous d'autres prétextes. Je ne sais s'il s'acquitta de cette commission, mais je n'en

entendis plus parler ; & le Maréchal nous accommoda, à condition que je ferois rendre les chevaux à Favières, lorſqu'il les reconnoîtroit dans mes troupes.

Quelque temps après le retour du Cardinal, le Marquis de Saint André Monbrun, ſe voulant défaire du Gouvernement de Nivernois, que le Duc de Mantoue lui avoit vendu en 1650, j'en eus l'agrément de la Cour, après en avoir traité avec lui, à ſoixante mille écus ; mais la Princeſſe Palatine, Anne de Gonzague, qui ne m'aimoit pas, engagea la Reine à arrêter mon marché. Cependant, le Cardinal regagna la Reine ; en ſorte, qu'elle ne s'y oppoſoit plus, lorſque la Palatine fit intervenir Priandy, Agent de Mantoue, qui dit au Cardinal, que ſon maître ſouhaitoit que le Marquis de St. André gardât le Gouvernement. Le Cardinal me dit l'oppoſition de Priandy ; que cela arrivoit dans une fâcheuſe conjoncture, parce qu'on avoit affaire du Duc de Mantoue ; mais que ſi-tôt que le Pleſſis Beſançon, qu'on lui avoit envoyé, auroit fini ſa négociation d'une façon ou d'autre, le Roi ne s'arrêteroit plus à cette oppoſition, &

que je ſerois reçu en cette charge : mais la Palatine perſiſta dans ſon refus, & écrivit au Prince ſon neveu à ce ſujet, qui me refuſa le plus honnêtement qu'il put ; me mandant que ſon intention avoit été, en vendant le Gouvernement de Nivernois au Marquis de St. André Monbrun, qu'il ne s'en défît pas, & que s'il y conſentoit jamais, ce ſeroit en ma faveur.

Dans ce temps-là, le Comte de Palnan, devenu Maréchal de France, ſous le nom de Clérambaut, ſe voulut défaire de ſa charge de Meſtre-de-Camp général de la Cavalerie légère : beaucoup de gens de qualité, & de mérite en demandèrent l'agrément. Le Roi me fit l'honneur de m'en donner la préférence ; j'en payai quatre-vingt-dix mille écus au Maréchal : & lorſque je remerciai Sa Majeſté, la Reine & le Cardinal préſens, celui-ci lui dit, que j'avois fort bien ſervi toute ma vie, particulièrement dans cette dernière guerre ; & la Reine ajouta, que perſonne ne feroit mieux que moi, la charge où j'allois entrer.

La charge de Meſtre-de-Camp géné-

ral de la Cavalerie de France, eſt une des plus belles charges de la guerre, & quoiqu'un Maréchal de Camp la commande, & qu'il commande même celle de Colonel, cela ne diminue rien de leur beauté; parce que ce ſont des charges, & que Maréchal de Camp, n'eſt qu'une commiſſion.

Ce qui rend encore conſidérable la charge de Meſtre-de-Camp général, c'eſt qu'elle eſt unique; & que celle de Colonel de la Cavalerie, qui eſt au-deſſus d'elle, étant d'ordinaire entre les mains de perſonnes de qui la fortune eſt faite, ne lui ôtoit pas le commandement particulier de la Cavalerie, dans la première année au moins de mon temps. La ſeule choſe qui me paroît déſagréable en cette charge, c'eſt que le Meſtre-de-Camp général, fait ſerment entre les mains du Colonel: je m'en étonne; car les Lieutenans de Roi de Provinces, prêtent ſerment entre les mains du Roi: cependant, leurs charges ne ſont pas à beaucoup près de la conſidération & de la grandeur de celle de Meſtre-de-Camp général.

Je partis au commencement d'Octo-

bre, & j'allai à Châlons en Champagne, où étoit la Cour, qui foutenoit delà le fiége de Ste. Menehould. C'étoit le Montal, Gentilhomme de Bourgogne, qui défendoit fort bien cette place, pour le Prince de Condé : il la rendit au Maréchal du Pleffis-Praflin.

Meffieurs de Turenne & de la Ferté, couvroient le fiége, que le Cardinal Mazarin avoit fait entreprendre contre l'avis du Confeil de Guerre, qui jugeoit que c'étoit trop hazarder. On avoit peu de Troupes, la place étoit bonne, & il y avoit apparence que le Prince de Condé, à qui elle étoit, rifqueroit tout pour la fauver; mais ce fut juftement parce qu'elle étoit à lui qu'on fit le fiége fort tranquillement; car les Efpagnols qui croyoient ne rien perdre, ne vouloient rien hazarder.

Après avoir été deux jours à Châlons, je pris congé de leurs Majeftés & du Cardinal Mazarin, & je m'en allai à l'armée que commandoit le Maréchal de Turenne : elle étoit aux environs de Mondidier, dans les quartiers de fourrages, attendant la prife de Ste. Menehould & les quartiers d'hiver.

Comme ce Maréchal eſt un acteur conſidérable dans mes Mémoires, il me ſemble à propos d'en faire un fidèle portrait.

Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, étoit d'une taille médiocre, large d'épaules, leſquelles il hauſſoit de temps en temps en parlant; ce ſont de mauvaiſes habitudes que l'on prend d'ordinaire, faute de contenance aſſurée. Il avoit les ſourcils gros & aſſemblés, ce qui lui faiſoit une phyſionomie malheureuſe.

Il s'étoit trouvé en tant d'occaſions à la guerre, qu'avec un bon jugement qu'il avoit, & une application extraordinaire au mêtier, il s'étoit rendu le plus grand Capitaine de ſon ſiècle.

A l'entendre parler dans un Conſeil, il paroiſſoit l'homme le plus irréſolu; cependant, quand il étoit preſſé de prendre ſon parti, perſonne ne le prenoit ni mieux ni plus vîte.

Son véritable talent, qui eſt à mon avis le plus eſtimable à la guerre, étoit de rétablir une affaire en mauvais état. Quand il étoit le plus foible en préſence des ennemis, il n'y avoit point

de terrein, d'où, par un ruiſſeau, par une ravine, par un bois, ou par une éminence, il ne ſut tirer quelqu'avantage.

Juſqu'aux huit dernières années de ſa vie, il avoit été plus circonſpect qu'entreprenant; mais voyant que la témérité étoit à la mode, il ne ſe ménagea plus tant qu'il avoit fait; & comme il prenoit mieux ſes meſures que les autres, il gagna autant de batailles qu'il en donna.

Sa prudence venoit de ſon tempérament, & ſa hardieſſe de ſon expérience.

Il avoit une fort grande étendue d'eſprit, capable de gouverner un Etat, auſſi-bien qu'une Armée. Il n'étoit pas ignorant des belles-lettres; il ſavoit quelque choſe des Poëtes latins, & mille beaux endroits des Poëtes François: il aimoit aſſez les bons mots, & s'y connoiſſoit fort bien.

Il étoit modeſte en habits & même en expreſſions. Une de ſes grandes qualités, c'étoit le mépris du bien: jamais homme ne s'eſt ſi peu ſoucié d'argent que lui. Il avoit commandé l'Armée de France en Allemagne, dans un temps

où il pouvoit amaſſer des millions, & il ne l'avoit pas fait : ce déſintéreſſement, joint aux grandes alliances qu'il avoit en ce Pays-là, lui avoit donné un grand crédit parmi les Allemands.

Il aimoit les femmes, mais ſans s'y attacher ; il aimoit aſſez les plaiſirs de la table, mais ſans débauche ; il étoit de bonne compagnie ; il ſavoit mille contes ; il ſe plaiſoit à les faire, & il les faiſoit fort bien.

Les dernières années de ſa vie, il fut honnête & bienfaiſant. Il ſe fit aimer & eſtimer également des Officiers & des Soldats ; & ſur la gloire, il ſe trouva enfin ſi fort au-deſſus de tout le monde, que celle des autres ne pouvoit plus l'incommoder.

Ce Maréchal me reçut auſſi civilement, que ſa froideur ordinaire le lui put permettre ; cependant, bien loin de ſe ſouvenir du ſervice que je lui avois rendu à Ville-neuve Saint Georges, je le trouvai prévenu contre moi, par mes envieux, & particuliérement par l'amitié qu'il avoit pour Timoléon de Séricourt, Sieur d'Eclainvilliers, qui commandoit depuis quelques années la Cava-

lerie de son Armée par ancienneté. Celui-ci étoit un brave Gentilhomme, fort capable de cet emploi, soigneux & vigilant au dernier point : mais une de ses qualités, qui avoit autant gagné le cœur du Maréchal, c'étoit un très-grand attachement qu'avoit pour lui Eclainvilliers. Pour moi, qui entroit dans son Armée par le droit de ma charge, sans avoir pris aucunes mesures avec lui, ce me fut d'abord une exclusion pour ses bonnes graces.

Ma sincérité ordinaire ne me permet pas de m'épargner en cette rencontre. Il me semble que j'eus tort de ne pas faire un compliment au Maréchal de Turenne, avant que d'aller faire ma charge auprès de lui. Je crois que je lui devois écrire, & que lui demandant son agrément, pour une chose qu'il ne me pouvoit refuser, je lui aurois persuadé que je lui voulois être obligé. Si cela n'avoit pas réussi, au moins n'aurois-je pas aujourd'hui de reproche à me faire, & je ne serois pas en doute, comme je suis, d'avoir manqué son amitié faute d'un compliment. Cela peut-être le préoccupa contre moi ; mais voici la première marque que je reçus qu'il ne m'aimoit pas,

& je ne ſaurois, avant que de la dire, m'empêcher de faire ici réflexion, que les plus grandes & les plus fâcheuſes affaires du monde, commencent preſque toujours par des bagatelles.

Deux ou trois jours après que je fus arrivé à l'Armée, étant allé de mon quartier rendre viſite au Maréchal, j'appris à ſon logis, qu'il étoit allé en carroſſe à Montdidier, à une lieue du quartier du Roi, voir en quel état étoit cette Place. Je m'y en allai au galop, ſuivi de quatre ou cinq des principaux Officiers de la Cavalerie : je le trouvai achevant de faire le tour du rempart à pied; après quoi il remonta dans ſon carroſſe, ſans m'y offrir la place d'un de ſes Gentilshommes.

Je ne ſais ſi cette incivilité paroît auſſi grande aux lecteurs qu'elle me parut; mais j'en fus fort chagrin, & d'autant plus qu'elle m'étoit faite en préſence de ces Officiers de Cavalerie, dont je viens de parler, qui ſont la plupart gens à régler l'eſtime & le reſpect qu'ils ont pour leurs Supérieurs, par le cas qu'ils voient qu'un Général d'armée en fait, ſans aller plus loin, ni ſans ſe croire eux-mêmes.

Je m'en retournai à mon quartier, fort mal ſatisfait du Maréchal, & je fus trois ou quatre jours ſans aller le voir. Je crois qu'il ſe douta du ſujet de cette abſence; & la raiſon que qui offenſe ne pardonne point, jointe aux autres qu'il avoit de ne me point aimer, & aux ſoins de mes envieux, me le rendirent irréconciliable.

Enfin, je retournai un matin chez lui, & je le priai de me faire recevoir dans ma charge; il fit monter à cheval toute la Cavalerie, & il me fit reconnoître pour Meſtre-de-Camp général, à la tête des Eſcadrons.

Deux jours après, Favières, Enſeigne-Colonel du Régiment de Picardie, dont j'ai déja parlé, m'envoya demander par Bouvillette, Capitaine dans ce Régiment, les chevaux qu'il prétendoit que mes troupes lui avoient pris en 1652, & en cas de refus, il le chargea de me dire qu'il vouloit me voir l'épée à la main.

Il faut ſavoir que le Roi avoit fait, quelque temps auparavant, un Edit ſévère contre les duels, & que depuis deux mois, le Comte d'Aubijoux, Gouverneur de la Citadelle de Montpellier, s'é-

tant battu, toute la Cour s'étoit employée inutilement auprès de S. M. pour lui; de ſorte, qu'il étoit hors du Royaume.

Je répondis donc à Bouvillette, que le Maréchal de Grammont, m'ayant ordonné dans l'accommodement qu'il avoit de cette affaire, de faire rendre à Favières les chevaux, quand il les auroit trouvés dans mes troupes, c'étoit à lui à les chercher; que ſi cela ne le contentoit pas, il ſe donna toute la fatigue de la ſatisfaction: & qu'après lui avoir fait dire par la Feuillade, avant que le Maréchal de Grammont nous eut accommodé, que s'il vouloit nous nous battrions quelque temps après ſur d'autres prétextes, & lui ne l'ayant pas fait alors, je ne lui donnerois aucun rendez-vous, maintenant que je venois d'entrer dans une grande charge, & que je ſavois fort bien quelle différence il y avoit entre le Meſtre-de-Camp général de la Cavalerie légère, & l'Enſeigne-Colonel du Régiment de Picardie: que j'allois tous les jours au quartier du Roi; que je ne diminuerois ni augmenterois de gens à ma ſuite, & que s'il étoit bien échauffé, il prit ſes meſures pour faire une partie

égale

égale sur mon chemin. Bouvillette se retira : & le jour même j'allai chez le Maréchal de Turenne, suivi de deux Gentilshommes & d'un Page ; sans rencontrer personne en allant ni en revenant.

Le lendemain on sut au quartier du Roi ma querelle. D'ordinaire, en ces conjonctures, nos amis nous viennent trouver ; cependant, la Feuillade qui m'avoit dit trois ou quatre jours auparavant, qu'il vouloit venir passer huit jours avec moi à mon quartier ; lui que je croyois le meilleur de mes amis, auquel j'avois offerts dix mille écus, pour acheter le Régiment de Cavalerie du Roi, vacant par la mort de Monbas, lui qui avoit été employé six mois auparavant, pour me servir contre le même Favières, fut le seul qui ne vint pas.

Le Maréchal de Turenne qui sut cette querelle, au lieu de l'accommoder, ne fit pas semblant de l'avoir apprise; & deux jours après partit, escorté de deux cens chevaux, avec la plupart des Officiers Généraux de son armée, & les Volontaires, pour aller visiter les Places de la frontière de Picardie, en attendant les quartiers d'hiver. Pendant le che-

min, j'abordai la Feuillade, à qui je n'avois encore pu dire ce que j'avois sur le cœur. Je lui dis, qu'après ce qui venoit de se passer, je voyois bien qu'il n'étoit pas mon ami. Il m'allégua ses raisons, qui jointes à l'amitié que j'avois pour lui me justifièrent, & nous nous séparâmes bons amis.

Le lendemain, Beaujeu, qui pour s'être fait de fête auprès du Cardinal, étoit parvenu à être Lieutenant Général, commandant un corps séparé, s'en vint à moi dans la marche, & me demanda, si je ne voulois pas contenter Favières. Je lui dis, que je m'en tenois à l'accommodement qu'avoit fait M. le Maréchal de Grammont, par lequel il m'ordonnoit de lui rendre ses chevaux, quand il les auroit trouvés dans mes troupes. Où voulez-vous qu'il aille chercher vos troupes, me dit-il? Cependant, lui répliquai-je, c'est à lui à faire ses diligences; car vous ne me conseilleriez pas de lui donner des chevaux de de mon écurie. Moi, me dit-il, je vous conseillerois de le satisfaire de façon ou d'autre, puisque c'est un Gentilhomme.

J'étois si éloigné de croire Beaujeu

aſſez fou, pour s'attirer, ſans néceſſité une affaire capable au moins de ruiner ſa fortune, que je n'entendis point ce qu'il vouloit dire. Je lui répondis donc, qu'après tout ce que j'avois fait il y avoit ſix mois, & la ſévérité des Edits, je ne ferois pas un pas dans le poſte où j'étois, pour contenter le caprice d'un Enſeigne de Picardie, & que je voulois bien l'en croire, lui qui ſavoit vivre. Je ne puis, me répliqua-t--il, être médiateur en cette affaire ; car, Favières eſt mon ami & mon parent, & j'ai pris parti. Ah, puiſque vous voulez être de la partie, lui dis-je, je tirerai l'épée avec Favières ; ſi je mets au hazard une grande Charge, vous avez auſſi, dans l'état où vous êtes, une grande fortune à perdre.

Enſuite de cela, nous convinmes que puiſque Favières étoit demeuré au Camp, nous nous battrions au retour de notre voyage ; que je lui donnerois la Feuillade pour ſe battre contre lui, & Lannay Lays contre Bouvillette ; & nous étant ſéparés, j'allai conter cette partie à la Feuillade, lui diſant qu'une marque que ce qui s'étoit paſſé au camp entre lui

& moi, ne m'étoit pas demeuré sur le cœur, c'étoit que je voulois me servir de lui en cette occasion.

Le lendemain, il vint me dire, que si notre partie n'avoit pu se faire que de la manière dont nous l'avions résolu, il ne m'auroit rien dit; mais qu'il seroit bien aise, de ne se pas battre contre Beaujeu, qui étoit assez de ses amis; & de tirer plutôt l'épée contre Bouvillette, ce qui n'empêcheroit pas qu'on ne se battit: que bien que Beaujeu fut brave, on ne pouvoit pas croire que ce fut la crainte d'avoir affaire à lui, qui l'obligeoit à faire cette proposition, & que si ce n'étoit la raison qu'il m'avoit dit, il aimeroit bien mieux se battre contre lui, parce qu'il étoit foible & mal adroit. Je lui répondis que cela m'étoit indifférent, & que je le dirois à Beaujeu; ce que je fis, & dont il me témoignât être bien-aise.

Cependant, nous achevions de visiter les Places de la frontière: nous avions commencé par Péronne, Corbie, Amiens, Doullens, Arras, la Bassée, Béthune, & nous arrivions à Hesdin, lorsqu'en descendant de cheval, au lo-

gis du Maréchal de Turenne, qui étoit arrivé une heure avant moi, j'y trouvai Beaujeu & la Feuillade, qui me vinrent dire ensemble qu'il y avoit bien des nouvelles, & qu'ils avoient à me parler en particulier : nous nous enfermâmes dans une chambre : ils me dirent que le Maréchal venoit de recevoir ordre de la Cour, d'envoyer à Ste. Menehould, le corps de troupes de Beaujeu, & le Régiment de la Feuillade ; & qu'ainsi, notre partie ne se pouvant plus faire, ils alloient avertir le Maréchal de la querelle, afin qu'il l'accommodât. Pourquoi, ne se pourroit-elle pas faire à notre retour, leur répondis-je ? Parce que me dirent-ils, nous ne pourrons nous revoir qu'à Paris, où un duel ne sauroit si bien se cacher qu'à l'armée ; il y a encore une autre raison, me dit Beaujeu, qui doit nous obliger de faire accommoder cette querelle, c'est que Favières, qui est un garçon emporté, pourroit bien ne nous pas attendre, & vous faire tirer l'épée avant que nous y fussions. Ah ! pour cela, lui répondis-je, ce ne devroit pas être une chose à craindre pour vous ; Favières vous a assez d'obligation, pour

ne vous oser fâcher, & pour vous tenir exactement une parole, quand il vous l'aura donnée. Mais, ajoutai-je, je vous trouve bien prudent aujourd'hui. Il me semble que ces réflexions-là, eussent été plus honnêtes il y a huit jours, en vous épargnant la peine de donner vous-même avis d'une quérelle, pour laquelle vous devez vous battre: les choses sont bonnes en un temps, me dit Beaujeu, avec un air goguenard, qui ne valent rien en un autre: le sage se conduit selon les saisons; & là-dessus m'ayant quitté, la Feuillade & lui, allèrent dire ma quérelle au Maréchal de Turenne, qui ne put pas s'empêcher de l'accommoder à son retour du Camp.

Qui examinera bien la conduite de Beaujeu en cette affaire, verra que c'étoit un homme qui ne vouloit faire que du bruit, qui crut que je lui répondrois comme à Bouvillette, & qui s'étant embarqué, sur cette pensée, mal à propos dans cette affaire, n'eut pas la fermeté de la soutenir jusqu'au bout.

Au mois de Décembre de cette année 1653, Cromwel fut déclaré Protecteur des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Cromwel avoit ſubſtitué à l'ancien Parlement, une aſſemblée, dont la plupart des membres étoient tirés de la lie du Peuple. Ils étoient à ſa dévotion, & c'eſt tout ce qu'il vouloit. Le 22 de ce mois, un de ces députés ſe leva, & dit: que ni lui, ni ſes confrères, n'étoient pas aſſez forts pour porter le poids dont on les avoit chargés; que le Parlement pouvoit ſe diſſoudre, remettre toute l'autorité entre les mains de celui de qui ils l'avoient reçue. Perſonne n'ayant oſé, ou voulu le contredire, on alla à Witehall, prier Cromwel de prendre ſoin de la République. Les Officiers de ſon Conſeil en firent autant peu après, & le déclarèrent Capitaine général de toutes les troupes, & Protecteur de la République; lui donnant pouvoir de faire, de l'avis de ſon Conſeil, qui ne pouvoit être compoſé que de vingt-une perſonnes, des Réglemens & des Loix qui obligeroient toute la Nation, dans l'intervalle des Parlemens qui ſeroient aſſemblés de trois en trois ans. On donnoit un pouvoir aſſez étendu à ces Parlemens; car le Protecteur ne devoit rien faire que de leur conſentement, tant

qu'ils feroient aſſemblés, & ne pouvoit les diſſoudre qu'après cinq mois de ſéance. L'Acte en fut lu le 26, dans la grande Salle de Weſtminſter, en préſence des Commiſſaires du grand Sceau, du Maire, & des Aldermans; & pendant la lecture, Cromwel avoit la main ſur la Bible. Il jura enſuite, qu'il obſerveroit tous les articles de cet Acte, qu'on appella l'Acte du Gouvernement. Il les garda cependant fort mal; car le premier Parlement s'étant aſſemblé le 13 de Septembre de l'année ſuivante, il ne laiſſa entrer aucun député dans la Salle, qui ne promit par écrit de lui être fidéle. Dès qu'il eut prêté le ſerment, on le proclama Protecteur, & on lui donna le titre d'Alteſſe Séréniſſime: celui de Majeſté lui auroit fait ſans doute plus de plaiſir, & s'il le refuſa, le jour de ſon inſtallation au Protectorat, ce fut par une ſage politique. Il avoit rendu le nom du Roi trop odieux, pour pouvoir le prendre ſi-tôt avec bienſéance, & même avec ſûreté. Mais il changea de vue quand il fut bien établi; & en 1657, il fit tout ce qu'il put pour ſe faire déférer la Couronne. Il en feroit

venu à bout, ſi un grand nombre d'Officiers de l'armée même, qu'il croyoit tout à lui, n'avoient préſenté une Requête au Parlement, par laquelle ils déclaroient, qu'ils n'avoient pas expoſé ſi ſouvent leur vie, pour jetter l'Angleterre dans une nouvelle ſervitude. C'eſt ainſi que les Anglois ne pouvoient ſouffrir que Cromwel eut le nom de Roi, tandis qu'ils lui laiſſoient uſurper plus d'autorité que n'en avoit jamais eu Roi d'Angleterre.

Il donna même une preuve bien violente de ſon deſpotiſme, au mois d'Avril précédent: il ne ſera pas indifférent aux lecteurs d'en rapporter le fait. Le 30 de ce mois, le Parlement s'étant aſſemblé, dans le deſſein de limiter la puiſſance du Généraliſſime, & de la rendre plus dépendante de la ſienne; Cromwel entra dans la Salle de Weſtminſter, au bruit des trompettes & des tambours, & ſuivi d'un bon nombre de troupes. Il n'y a point d'outrages qu'il ne fit aux députés, qu'il traita de coquins & de malheureux fainéants, qui abuſoient honteuſement de leur autorité. Il leur commanda enſuite de ſortir, ce

qu'ils firent ſans oſer dire un ſeul mot; & quand ils furent dèhors, Cromwel, pour mettre le comble à l'inſulte, fit afficher un écriteau ſur la porte de la Salle, avec cette Inſcription: *Maiſon à louer.* Il publia enſuite une Déclaration, qui contenoit les motifs de ſa conduite, ſignée, non-ſeulement de lui, & des Officiers de ſon Conſeil, mais encore des Amiraux, des Capitaines de Vaiſſeaux, & des Commandans des troupes des trois Royaumes, qui y donnoient leur approbation. Dans cette Déclaration, le Peuple étoit exhorté à vivre en paix, & à ſe ſoumettre au Gouvernement du Conſeil d'Etat, qui ſeroit nommé par le Général, juſqu'à ce qu'on eut convoqué un Parlement, composé de perſonnes de probité, qui ſe chargeroit du Gouvernement de la Nation. C'eſt ce Parlement dont nous venons de parler ci-devant.

Pendant cet hiver, je devins amoureux d'une femme de qualité que je ne nomme point. Je n'entrerai même dans aucun détail d'une galanterie, dont le ſouvenir m'eſt ſi déſagréable; je me contenterai ſeulement, d'en parler dans le temps que cette affaire ſe rompit.

Au commencement de l'année 1654, le Maréchal de Turenne, voulant reconnoître le dévouement d'Eclainvilliers, & peut-être diminuer la considération de ma charge, avoit proposé à la Cour, comme un grand avantage au service, de créer un Commissaire général dans la Cavalerie, ainsi que cela se pratiquoit dans les armées d'Allemagne. Ce Maréchal, qui commandoit une des armées du Roi en Flandres, & qui prévoyoit que son emploi ne finiroit pas si-tôt, étoit bien-aise d'avoir une créature aussi considérable, que le Commissaire général dans le corps de la Cavalerie, & auquel il prétendoit faire commander d'ordinaire, celle de son armée.

D'abord le Duc de Joyeuse, Colonel de la Cavalerie par la mort du Duc d'Angoulême, son beau-père, à la fin de 1653, donna les mains au dessein d'Eclainvilliers; pour moi, que la chose intéressoit davantage, je m'y opposai: je craignois que cette charge, dont les fonctions, parmi les étrangers, étoient de commander non-seulement la Cavalerie, mais encore d'en faire les revues,

& de donner des quartiers d'hiver, n'eut plus de considération que la mienne, quoiqu'elle lui fût subalterne. Cependant, par les modifications que d'Eclainvilliers me permit d'y faire, je me laissai aller.

Dès le commencement de 1654, on avoit parlé à la Cour des Officiers-Généraux qui devoient servir cette Campagne dans les armées : comme le Duc de Joyeuse vouloit faire sa charge dans le Corps que commandoit le Maréchal de Turenne en Flandres, le Cardinal me destina pour servir dans l'armée du Maréchal de la Ferté ; mais les privilèges de ma charge me donnant la liberté de choisir, je suppliai son Excellence de trouver bon que je servisse en Catalogne, dans l'armée que devoit commander le Prince de Conti, Armand de Bourbon, qui depuis peu avoit épousé l'une des nièces du Cardinal ; je lui alléguai que je lui témoignerois plus d'atachement en servant auprès du Prince son neveu : il me fit donner les provisions de Lieutenant-Général, avec promesse de m'envoyer la lettre de service, aussi-tôt que je serois à l'armée ; sur quoi,

je remarquerai qu'il faiſoit tout attendre ;
& partageoit ſi fort les graces, qu'il les anéantiſſoit. Un de mes amis, qui vouloit ſe réjouir, diſoit un jour à quelqu'un, qu'il avoit tort de ſe plaindre ſur cela du Cardinal ; qu'on lui étoit plus obligé qu'aux autres bienfaiteurs ; & qu'en donnant de ſi mauvaiſe grace, il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance.

Sur la fin du mois de Mai, je partis avec le Prince de Conti, & je fis cette longue route de Paris à Perpignan dans ſon carroſſe, auprès de lui, le plus agréablement du monde ; car, outre beaucoup de gens de mérite qu'il avoit à ſa ſuite, & entr'autres l'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun, l'un des plus honnêtes hommes du monde, & capable de remplir avec éclat, les plus grandes dignités de l'Egliſe ; il avoit encore pour Intendant de ſa maiſon, le célèbre Sarraſin, dont l'eſprit juſte & naturellement plaiſant, avoit un fonds inépuiſable.

Armand de Bourbon, Prince de Conti, étoit frère cadet de Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il avoit la tête fort belle, tant pour le viſage que pour les che-

veux, & c'étoit un très-grand dommage qu'il eut la taille gâtée; car, à cela près, c'étoit un Prince accompli. Il avoit été destiné à l'Eglise; mais les traverses de sa maison l'ayant jetté dans les armes, il y avoit trouvé tant de goût, qu'il n'en étoit pas revenu; cependant, il avoit étudié avec un progrès admirable. Il avoit l'esprit vif, gai, net, enclin à la raillerie, & un courage invincible, qui pouvoit seul être comparé au brave Prince de Condé, son frère. Jamais homme n'a eu l'ame plus belle sur l'intérêt que lui; il comptoit l'argent pour rien, il avoit de la bonté & de la tendresse pour ses amis; & comme il étoit persuadé que je l'aimois fort, il m'honoroit d'une affection très-particulière.

Le Prince séjourna deux jours à Montpellier. En y arrivant j'écrivis cette lettre à la Marquise de***

A Montpellier, le 16 Juin 1654.

J'ai bien appris de vos nouvelles, Madame; ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez Madame de Montausier, avec M. le Prince de Conti, l'hiver dernier. Il m'a

conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous trouvoit fort aimable, & qu'il vous en diroit deux mots cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cousine; telle Dame qui n'est pas intéressée, est quelquefois ambitieuse, & qui peut refuser aux finances du Roi, ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière dont il m'a parlé, je vois bien que je suis désigné confident; je crois que vous ne vous y opposerez pas, sachant, comme vous faites, avec quelle capacité je me suis acquitté de cette charge en d'autres rencontres. Si, après tout, ce que la fortune veut vous mettre en main, je n'en suis pas plus heureux, ce ne sera que votre faute; mais vous en aurez soin assurément; car enfin, il faut bien que vous me serviez à quelque chose. Je pense que vous serez un peu embarrassée entre deux rivaux.

*Peut être craindrez-vous de vous attacher au service des Princes, & que mon exemple vous en rebutera; peut-être la figure du*** ne plaira-t-elle pas; mandez-moi de ses nouvelles, & les progrès qu'il a fait sur votre cœur depuis mon départ; à combien d'acquits patents*

il a mis votre liberté. Vous êtes une petite ingrate qui le payerez tôt ou tard ; vous vous amusez après la vertu, comme si c'étoit une chose solide, & vous méprisez le bien comme si vous ne pouviez jamais en manquer ; nous vous verrons un jour regretter le temps que vous aurez perdu : nous vous verrons repentir d'avoir mal employez votre jeunesse, & d'avoir voulu avec tant de peine acquérir une réputation, qu'un médisant vous peut ôter, & qui dépend plus de la fortune que de votre conduite.

M. le Prince de Conti, n'a point passé à Chasen, crainte de se détourner; de sorte, que mes préparatifs ont été perdus : je ne l'ai point quitté depuis, & je suis avec lui aussi bien qu'on y peut être : nous allons nous réjouir ici deux jours dans le jeu, les promenades & la bonne chère, en attendant que les troupes s'assemblent pour entrer en Catalogne. Je vous réponds que vous entendrez parler de moi cette campagne. Adieu, ma belle cousine ; songez quelquefois à moi, & que vous n'avez point de parens qui vous estiment plus que je fais. Je voudrois...., non, je n'acheve-

rai pas, de peur de vous déplaire ; mais vous pouvez bien savoir ce que je voudrois.

Le 25 de Juin nous arrivâmes à Perpignan ; le lendemain on tint Conseil de Guerre, dans lequel il fut résolu qu'on assiégeroit Ville-Franche, Capitale du Conflans, & la commission me fut donnée de l'investir avec 500 chevaux & 1200 hommes d'infanterie. Après la prise de cette Ville, nous fîmes plusieurs autres expéditions. En nous reposant dans nos quartiers, j'écrivis cette lettre à Madame***

A Figuières, le 30 Juillet 1654.

Mon Dieu, que vous avez d'esprit, ma belle cousine, que vous écrivez bien, que vous êtes adorable ! il faut avouer qu'étant aussi prudente que vous êtes, vous m'avez grande obligation que je ne vous aime pas plus que je fais. Ma foi j'ai bien de la peine à me retenir ; tantôt je condamne votre insensibilité, tantôt je l'excuse ; mais je vous estime toujours : j'ai des raisons de ne vous pas déplaire ; mais j'en ai de fortes de vous désobéir. Quoi, vous me flattez, ma cousine, & vous ne voulez pas que j'aie

les dernières tendresses pour vous ! eh bien, je ne les aurai pas : il faut vous aimer à votre mode ; mais vous me répondrez un jour devant Dieu, de la violence que je me fais, & des maux qui s'ensuivront.

Au reste, Madame, vous me mandez, qu'après que vous êtes demeurée d'accord, avec Chapelain, que j'étois un honnête homme, & que même vous l'avez remercié du bien qu'il disoit de moi ; je ne puis que vous dire que vous êtes du parti du dernier venu : je ne vois pas que cela vous justifie beaucoup ; vous m'entendez louer, & vous en faites de même. Que sais-je, s'il vous avoit dit c'est un galant homme que M. de Bussy, il ne peut pas manquer de faire quelque chose ; il est à craindre seulement qu'il ne donne un peu trop à ses plaisirs quand il est à Paris. Que sais-je, dis-je, si vous n'eussiez pas cru qu'il eut raison, & si dans votre cœur vous n'eussiez pas condamné ma conduite ; car enfin, je vous ai vue dans des allarmes mal fondées, après de semblables conversations : c'est une marque que les bonnes impressions que vous avez de

*moi ne ſont pas encore bien fortes. Bien m'en prend que vous voyez ſouvent de mes amis, ſans cela Mademoiſelle de*** m'auroit tantôt ruiné dans votre eſprit; je ne vous traiterois pas de même, ſi l'occaſion s'en préſentoit; je ne regretterois pas ſeulement la médiſance la plus forte qu'on me feroit de vous; mais la plus légère même, précédée de vos louanges. Adieu, ma belle couſine.*

Du Camp de Verges, le 17 Août 1654.

Vous me dites ſouvent que vous me regretteriez ſi j'étois mort, & je trouve ſi beau d'être regretté de vous, que cela me feroit ſouhaiter d'être en cet état, ſans quelques petites raiſons qui m'en empêchent encore; outre que ne vous ayant jamais ſurpriſe en menſonge, je ſuis bien aiſe de vous croire en cette rencontre; & puis, il y a grande apparence qu'une perſonne qui a la larme à l'œil en parlant ſeulement de la perte d'un de ſes amis, le pleureroit tout à-fait ſi elle l'avoit effectivement perdu. Je crois donc, ma belle couſine, que vous m'aimez, & je ſuis pour vous comme vous êtes pour moi; c'eſt-à-dire, content au

dernier point de vous & de votre amitié: ce n'est pas que je demeure d'accord que votre lettre toute franche & toute signée comme vous dites, fasse honte à tous les poulets : ces deux choses n'ont rien de commun entr'elles : il vous doit suffire que l'on approuve votre manière d'écrire à vos bons amis, sans vouloir me dire des poulets, qui ne vous ont jamais rien dit. Vous êtes une ingratte, Madame, de les traiter mal, après qu'ils ont eu tant de respect pour vous : pour moi, je vous l'avoue, je suis dans l'intérêt des poulets, non pas contre vos lettres ; mais je ne vois pas qu'il faille prendre de parti entr'eux : ce sont des beautés différentes : vos lettres ont leurs graces, & les poulets les leurs ; mais pour vous parler franchement, si l'on pouvoit avoir de vos poulets, on ne feroit pas tant de cas de vos lettres.

Il est vrai, Madame, que vous êtes étrangement révoltée contre les coquettes ; je ne sais pas si cela vous durera jusqu'à cinquante ans : à tout hazard, je me tiendrai en haleine de beaux sentimens, pour les pousser avec vous, si vous venez à les aimer ; en attendant,

je n'aurai pour vous que la plus belle amitié du monde, puisque vous ne voulez autre chose.

Je suis bien aise que vous soyez satisfaite du..... c'est une marque qu'il se met à la raison, & qu'il ne prend plus tant les choses à cœur qu'il faisoit : quand vous ne voulez pas ce qu'on veut, Madame, il faut bien vouloir ce que vous voulez; on est encore trop heureux d'être de vos amis : il n'y a guères que vous dans le Royaume, qui puisse réduire un amant à se contenter d'amitié; nous n'en voyons presque point, qui n'étant pas demeurés d'accord de s'aimer, ne soient tout-à-fait mal ensemble ; & je suis persuadé qu'il faut qu'une femme ait un mérite extraordinaire, pour faire en sorte que le dépit d'un amant maltraité, ne le porte pas à rompre avec elle.

*Que sert à Madame de*** d'être revenue si belle de Bourbon, si elle ne peut étaler ses graces dans le monde ; en vérité, c'est une tyrannie épouvantable, que celle qu'elle souffre ; & je crois qu'après cela on la devroit excuser, si elle se vengeoit de son tyran. Il est vrai que je pense qu'elle s'est vengée il y a*

long temps, du mal qu'on lui devoit ſaire : comme c'eſt une perſonne de grande prévoyance, elle a bien jugé qu'on lui donneroit ſujet de ſe plaindre quelque jour ; elle n'a pas attendu qu'on primât, & entre nous, je crois que ſon mari eſt ſur la défenſive.

*Nous avons ici..... un de ſes amans qui m'a dit qu'il étoit de vos amis, & qu'il vouloit vous écrire : je ſais par M. le Prince de Conti, qu'il a deſſein d'être amoureux de Madame de*** cet hiver ; & ſur cela, Madame, ne plaignez-vous pas les pauvres femmes, qui bien ſouvent récompenſent par une véritable paſſion, un amour de deſſein : c'eſt-à-dire, donnant du bon argent pour de la fauſſe monnoie. Je crois que*** aura de la peine à ſa conquête, non pas tant par la force de la place, que par les ſoins & la défenſe du Gouverneur. Au reſte, il m'a fait des avances d'amitié extraordinaires, & ſi grandes, qu'il m'a obligé, contre la réſolution que j'avois faite de n'être jamais ſon ami, de me dédire. La réputation qu'il a d'être infidéle, me faiſoit peur ; mais il eſt des amis de toutes ſortes : ſi j'ai un ſecret,*

celui là ne le ſaura pas, & particulièrement ſi c'eſt un deſſein pour ma fortune, à quoi il puiſſe prétendre: guarda la gamba; *voilà qui eſt de mon cru, Madame; Corbinelli eſt à deux lieues d'ici. Il faut avouer que j'ai un beau naturel de ſavoir cela, ſans jamais avoir eu de maître.*

*Vous ne me mandez rien de la Marquiſe de*** cependant, elle eſt de vos bonnes amies, & aſſez des miennes: eſt-ce qu'elle n'eſt plus à Paris? ou que vous ne voulez pas m'en parler, de peur d'être obligée de me marquer ce qu'elle fait: écrivez-le moi, je vous prie; car enfin je l'eſtime fort, & je ſerai bien-aiſe de faire quelque choſe pour elle: ſi elle peut une fois ſortir de condition, je lui en offrirai une; j'ai oui dire que c'eſt une perſonne de ſervice.*

Je ſuis ravi d'être bien avec Mrs. vos oncles; jalouſie à part, ce ſont d'honnêtes gens; mais, il n'y a perſonne de parfait dans le monde; s'ils n'étoient jaloux ils ſeroient peut-être quelque choſe de pis; avec tout cela, je ne les crains pas trop; & ſavez-vous bien pourquoi, Madame? c'eſt que je vous crains be[...]

coup, & que vous êtes cent fois plus jalouse de vous même qu'eux.

*Toujours quelques douceurs, Madame, je ne m'en saurois tenir, mais il n'y a pas de danger à cette heure que Madame de*** voit vos lettres. Adieu ma belle cousine, c'est assez badiner pour cette fois, voici le sérieux de ma lettre; je vous aime de tout mon cœur.*

*A Madame de*** dans la même lettre.*

Je vous suis tout-à-fait obligé, Madame, de l'avis que vous m'avez donné, croyant que notre belle Marquise eut lu mes lettres toute seule; je lui aurois peut-être écrit des choses que je ne voudrois pas dire à d'autres qu'à elle; & Dieu sait quelle vie vous m'auriez faite à mon retour; & quelle honte vous & moi en eussions eue: votre prudence a détourné ce malheur, en m'apprenant que vous usez mes lettres, & a mis les choses en état, que je tacherai de vous donner toujours du plaisir & jamais du chagrin. Mais, d'un autre côté, Madame, j'ai honte d'écrire des lettres si folles, sachant que vous devez les voir, vous qui êtes si sage, & devant qui les précieu-

ses ne sont que blanchir; il n'importe; votre vertu n'est point farouche, & jamais personne n'a mieux accordé Dieu & le monde que vous.

Je reçus dans ce temps, une lettre de M. le Cardinal Mazarin; la voici.

De la Fére, le 11 Août 1654.

MONSIEUR,

Je vous rends graces des assurances que vous me donnez de votre amitié, elle me sera toujours chère, & j'y contribuerai de sorte, que j'ose m'en promettre la continuation. Je vous remercie aussi des soins que vous avez pris de me faire part de l'état de la Cavalerie, lequel sans difficulté devroit être meilleur.

Pour ce qui est de votre lettre de service de Lieutenant-Général, vous devez l'avoir reçue à présent, ayant été expédiée & envoyée à M. le Prince de Conti, peu de temps après que nous eûmes la nouvelle de la prise de Ville-Franche: au surplus, je me réjouis avec vous, de celle que le Sieur Pilloy nous a apportée du secours de Roses, & de

la défaite de huit cens chevaux des ennemis, non-ſeulement comme un bon ſerviteur du Roi, mais auſſi comme avec un des amis & ſerviteurs particuliers de M. le Prince de Conti, & cependant je demeure,

MONSIEUR,

Votre très-affectionné ſerviteur,
le Cardinal Mazarin.

Cette lettre prouvera la ſituation heureuſe de mes affaires pour lors. J'en reçu d'autres dans le même goût, pendant cette campagne.

Nous fimes le ſiége de Puycerda, qui ne tint que douze jours de tranchées ouvertes. Pendant ce ſiége, Dom Pédro de Valançonelas, ce brave Gouverneur, qui avoit fait des actions ſi extraordinaires en cette Campagne, fut emporté d'une volée de canon, en voulant réparer une brêche, & ſa mort nous fit avoir auſſi-tôt par Capitulation cette Place, que nous n'aurions eu que par la brêche s'il eut vécu; car c'étoit un homme qui conſultoit ſon courage, plutôt que l'intérêt du Roi ſon maître.

Il n'eſt pas poſſible de paſſer une Cam-

pagne plus agréablement que je fis celle-là ; j'avois deux grands emplois dans l'armée, que je remplissois avec toute l'autorité imaginable ; j'avois tout pouvoir auprès du Général, qui étoit un grand Prince, & qui avoit de l'esprit infiniment ; & pour qu'il ne manquât rien à ma bonne fortune, je gagnai au jeu dix mille écus tous frais faits, après une grande dépense.

En arrivant à la Cour, je mandai au Prince de Conti, toutes les nouvelles, & quelque temps après je reçus cette réponse de sa main.

A Montpellier le 29 Décembre 1654.

J'ai une extrême joie, toutes les fois que je reçois vos lettres, vous voyez bien que cela veut dire, que je veux que vous m'écriviez souvent ; car, comme vous savez, j'aime qu'on me fasse bien-aise ; je pense que vous le serez un peu, de savoir que je serai à Paris dans six semaines ; en attendant, mandez-moi toutes sortes de nouvelles ; & lorsque vous aurez fait revue de braquerie, écrivez-moi la force de ce corps-là ; car je ne doute

pas qu'il n'augmente tous les jours. Adieu mon cher, je ſuis abſolument à vous,

Armand de BOURBON.

Par le mot de braquerie, le Prince entendoit parler des Dames qui étoient galantes, & il en parloit comme d'un Pays dont il avoit même fait une carte.

Il fut trompé dans ſes eſpérances de venir à la Cour; les affaires du Roi en Languedoc l'y retinrent; & je reçus quelque temps après, cette lettre de ſa main.

A Montpellier, ce 2 Mars 1655.

Je ne ſais où trouver des amitiés qui puiſſent bien exprimer ce que je ſens pour vous; je vous aſſure mon cher Templier, que cela va au-delà de toutes choſes; & que j'écrivai pour vous avoir en Catalogne, avec le même empreſſement que je ferois pour avoir dix mille hommes de pied plus que je n'ai. Mandez-moi des nouvelles de braquerie, & ſi vos Palfreniers ne vous volent plus, c'eſt-à-dire, en langue vulgaire, ſi votre Ecuyer n'eſt plus à vous. Adieu.

Armand de BOURBON.

Le nom de Templier que le Prince

me donnoit, étoit parce que j'avois un appartement au Temple chez mon oncle.

Pour entendre la plaiſanterie des Palfreniers, il faut ſavoir qu'en allant en Catalogne avec le Prince, on me prit trente piſtoles, une nuit dans mon haut de chauſſes; & comme j'en faiſois du bruit le lendemain dans mon domeſtique, le Gentilhomme qui me ſervoit d'Ecuyer, & qui avoit couché dans ma chambre, me dit qu'aſſurément c'étoit un de mes Palfreniers qui m'avoit volé. Je fis ſemblant de le croire; quoique je ſoupçonnaſſe fort ce Gentilhomme, de qui la vie avoit été juſques-là d'un filou. Je contai le même jour mon aventure & mes ſoupçons au Prince, qui depuis ce temps en railloit avec moi.

Faiſons un peu diverſion, en rapportant un événement intéreſſant pour l'Europe, & qui donna matière à beaucoup de conjectures.

Chriſtine, Reine de Suéde, ſe démit de la Couronne en faveur du Prince Charles, qui fut couronné le 16 Juin 1654.

Il paroit par pluſieurs Mémoires dreſſés, ſur les dépêches de M. Chanut,

que Chriſtine menoit depuis quelque temps une vie aſſez extraordinaire : elle avoit autant de mépris pour les femmes, que les femmes s'eſtiment ordinairement elles-mêmes ; à peine en pouvoit-elle ſouffrir la vue ; converſant éternellement avec des hommes de toute eſpèce, & de tout caractère. Elle avoit de longs entretiens avec Bourdelot, Médecin François, qu'elle regardoit comme le premier de tous les hommes ; & l'on jugea que ces entretiens n'étoient pas tout-à-fait auſſi philoſophiques, que ceux qu'elle avoit eus avec le célébre René Deſcartes, par le changement qui parut dans ſa conduite. Sa dévotion Luthérienne s'éclipſa tout-à-coup, & elle parloit de la Religion en général, d'une manière qui ſcandaliſoit la Cour. Peut-être penſa-t-on qu'elle ne croyoit pas en Dieu, parce qu'elle croyoit peu à Luther. Il ſe peut faire auſſi, que revenant de ſes erreurs, & encore peu affermie dans les vérités Catholiques, dont elle s'étoit fait inſtruire ſecrétement par trois Jéſuites, elle ne ſut pas trop à quoi s'en tenir. La Princeſſe ſa mère voulut un jour lui faire un ſermon là-deſſus ;

mais elle n'eut pas le temps de l'achever, sa fille lui imposa silence, & lui dit : qu'un de ses plus grands chagrins, étoit d'être née d'une aussi pauvre créature : la mère se tut, & ne fit parler que ses larmes. Christine eut encore plus de goût pour Dom Antoine Pimentel, qu'elle n'en avoit eu pour Bourdelot. C'étoit particulièrement avec cet Envoyé d'Espagne, qu'elle se dédommageoit de l'ennui que lui donnoient les soins inséparables du Gouvernement. Les jours étoient trop courts pour leurs entretiens, ils passoient ensemble une partie des nuits. La Reine fit même avec lui quelques parties de Campagne, qui ne purent être si secrettes, qu'on n'en eut connoissance. Le Public en causoit ; mais Christine sûre d'elle-même, & contente du témoignage de sa conscience, faisoit peu de cas des discours publics. Pimentel profita de sa bienveillance, pour la rendre favorable à l'Espagne, & elle n'auroit pas été inutile à cette Couronne, si l'envie de voyager, n'eut pressé Christine de quitter la sienne ; car, au commencement de Mai, elle envoya ordre au Résident de Portugal, de sortir incessamment de ses

Etats ; ne pouvant, disoit-elle, regarder le Duc de Bragance, que comme un Sujet rebelle, & un indigne usurpateur. Ce procédé acheva d'aliéner les esprits, & le Prince héréditaire fit dire sous main aux Portugais, de ne se presser pas d'obéir, & que quelques jours changeroient la face des affaires. Celui que Christine avoit fixé pour son abdication arriva. Elle harangua fort éloquemment dans l'assemblée des Etats, qu'ella assura de sa tendresse. Les Etats de leur côté, lui firent cent protestations d'un attachement & d'un amour inviolable : complimens de bienséance dûs à la cérémonie du jour, & que le cœur démentoit de part & d'autre. La Reine n'avoit pu si bien cacher le dessein qu'elle avoit de courir le monde, que les Sujets ne l'eussent pénétré ; ce qui fit quelques difficultés par rapport aux terres & aux gros revenus qu'elle voulut se réserver. Cependant, le Prince & les Etats, en passèrent par-tout ce qu'il lui plut de régler, & s'engagèrent par serment à lui faite payer exactement ses pensions. Le Prince Charles gagnoit trop au marché pour le rompre ; & les députés qui n'y

mettoient rien du leur, en ſouhaitoient ardemment la concluſion, aux Oxenſtiern près, qui avoient toujours été en grand crédit. Ce fut ainſi, que Chriſtine quitta le Gouvernement, laſſe de commander, apparemment, parce qu'elle commandoit à des Sujets, qu'elle croyoit peu dignes d'elle; car de prétendre que le changement de Religion qu'elle fit dans la ſuite, & qu'elle méditoit certainement alors, ait été le principe de ſon abdication; c'eſt lui donner un motif plus pur, mais qui paroît peu véritable.

La mort de ſa mère, Marie Eléonor de Brandebourg, Reine Douarière de Suéde, arriva le 8 Mars 1655.

S'il n'étoit pas inutile de faire des regrets ſur les choſes paſſées, je me plaindrois de ma mauvaiſe fortune, qui me donna en ce temps-là, d'autres vues que celles de ſervir auprès du Prince de Conti. La mort du Duc de Joyeuſe, Colonel-Général de la Cavalèrie, en fut cauſe, qui, me laiſſant la liberté de ſervir dans l'armée de Flandres, me fit croire avec aſſez d'apparence de raiſon, qu'il n'y avoit que les Officiers Généraux de cette armée qui s'avançaſſent, & qu'on

faiſoit de là plus de bruit à la Cour, par la défaite de cent chevaux, que dans les autres armées par le gain d'une bataille ; d'ailleurs, je me flattai ſur la manière déſagréable dont le Maréchal de Turenne en avoit uſé avec moi ; & je crus que vivant honnêtement avec lui, & ſervant bien, je pourrois le regagner.

Je commençai l'année 1655 dans cette penſée ; mais dès les premiers jours ayant eu occaſion de faire la charge de Colonel-Général de la Cavalerie, & ayant fait expédier un brevet de Major dans le Régiment de Genlis-Brulart, à d'Iverai, Capitaine dans ce Régiment, je crois que le Maréchal de Turenne le ſut, & que cela le put choquer. Pour moi, qui ne ſavois pas alors poſitivement qu'il fut Colonel ; car cela fut quelque temps caché, je ne lui en parlai pas. Il eſt vrai que lorſque je l'appris, je devois lui en faire compliment; mais, ou la penſée ne m'en vint pas, & en ce cas je manquai de prudence ; ou les choſes étoient déja ſi fort aigries entre nous, que je ne crus peut-être pas que mes honnêtetés le fiſſent revenir.

Dans ce temps-là il s'offrit une occasion de faire plaisir à M. le Tellier. Il acheta une maison dans la rue des Francs-Bourgeois, & comme elle étoit dans la Justice du Temple, il m'envoya d'Arbon, son Intendant, pour traiter des lots & ventes dûs au Grand-Prieur de France, mon oncle. Je lui dis, que M. le Grand-Prieur & moi, ne voulions que l'amitié de M. le Tellier, & point son argent ; & le lendemain, je portai à d'Arbon la quittance du Grand-Prieur, ne voulant pas la donner moi-même à son maître, de peur que cela ne parut trop chercher un remerciement. M. le Tellier me rendit mille graces aussi-tôt qu'il me vit.

Nous commençâmes le siége de Landrecy le 18 de Juin 1655 ; les Maréchaux de Turenne & de la Ferté commandoient les Armées, qui investirent elles-mêmes la Place, & non point un Corps détaché, comme il se pratique d'ordinaire.

Me trouvant quelques momens de loisir, j'écrivis cette Lettre à Madame de***.

Au Camp devant Landrecy, le 3 Juillet 1655.

D'où vient que je ne reçois point de vos nouvelles, Madame? Eſt-ce que vous me croyez encore en Catalogne cette Campagne, ou que vous me boudez de ne vous avoir point dit adieu? Pour le premier, je vous ai promis de venir en Flandres, & pour l'autre, je vous ai dit de ſi bonnes raiſons, que vous ſeriez de bien mauvaiſe humeur, ſi vous n'en étiez ſatisfaite. Mandez-moi des nouvelles de l'amour du..... pour vous, vous n'obligerez pas un ingrat. Je vais vous dire à la pareille des nouvelles du mien: il me ſemble que je me mets à la raiſon, quand je vous offre de vous dire un ſecret pour des bagatelles.

Vous ſavez que la veille de mon départ de Paris, fut employé aux adieux, aux proteſtations de s'aimer toute ſa vie, & à toutes les marques les plus tendres que deux perſonnes qui s'aiment fort, ſe peuvent donner de leur amour:

Ici je te permets, trop fidelle mémoire,
De cacher à mes ſens, le comble de ma gloire,

On se promit de s'écrire souvent, & le malheur des lettres d'amour qui tombent tous les jours entre les mains du tiers & du quart, n'étant pas une assez forte raison pour nous en empêcher, on résolut de s'écrire sans chiffres toutes les choses par leur nom : on demanda seulement que les lettres fussent brûlées aussi-tôt après la lecture. Après cela l'on recommença de se prouver par de bons effets, que l'on s'aimoit uniquement. Ensuite, l'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, & quelqu'unes en mêmes mots : l'on y ajouta seulement de ne rien croire jamais au désavantage de chacun ; quelques larmes suivirent les assurances ; elles furent encore mêlées d'un moment de plaisirs, & puis on ne fit autre chose que pleurer en se quittant.

*Voilà, Madame, mon histoire amoureuse ; je pense que celle du S*** n'est ni si gaie, ni si lamentable ; mais quelle qu'elle soit, je vous supplie de me la dire. Adieu.*

Le lendemain 4 Juillet, je reçus cette Lettre de Madame*** & pour la bien

entendre, il faut ſavoir qu'ayant envoyé fort tard chez moi la veille de mon départ de Paris, pour me demander ſi je ne voulois pas lui dire adieu; on ne m'y trouva point : de ſorte, que voulant m'excuſer, d'être parti ſans l'avoir vue, je lui écrivis en arrivant à Landrecy, que je n'avois vu perſonne en partant; & pour ſauver ma maîtreſſe, chez qui j'avois paſſé la nuit, je mandai à ma couſine, que j'avois couché chez les Baigneurs; cependant je ne la trompai point, comme on voit par ſa lettre.

A ce 26 Juin 1655.

Je me doutois bien que tôt ou tard vous me diriez adieu, & que ſi ce n'étoit chez moi, ce ſeroit du Camp devant Landrecy. Comme je ne ſuis pas une femme de cérémonie, je me contente de celle-ci, & je n'ai pas ſongé à me fâcher que vous euſſiez manqué à l'autre. Je m'étois déja dis vos raiſons, avant que vous me les euſſiez écrites, & je ſuis trop raiſonnable, pour trouver étrange, que la veille d'un départ, l'on couche chez les Baigneurs. Je ſuis d'une grande commodité pour la liberté publique, &

pourvu que les bains ne soient pas chez moi, je suis contente; mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la Ville.

Depuis que vous êtes parti, je n'ai bougé de ce beau désert où je suis : & pour vous parler franchement, je ne m'afflige point trop de vous savoir à l'armée. Je serois une indigne cousine, d'un si brave cousin, si j'étois fâchée de vous voir cette campagne, à la tête du plus beau Corps qui soit en France, & dans un poste aussi glorieux, que celui que vous tenez: je crois que vous désavoueriez des sentimens moins nobles que ceux-là : je laisse aux Baigneurs d'en avoir de plus tendres & de plus foibles; chacun aime à sa mode; pour moi, je fais profession d'être brave, aussi-bien que vous : voilà les sentimens dont je veux faire parade. Il y auroit peut-être quelques Dames qui trouveroient ceci un peu Romain, & rendroient graces aux Dieux de n'être pas Romaines, pour conserver encore quelque chose d'humain.

Mais là-dessus, j'ai à leur répondre, que je ne suis pas aussi tout-à-fait inhumaine, & qu'avec toute ma bravoure,

je ne laisse pas de souhaiter, avec autant de passion qu'elles, que votre retour soit heureux. Je crois, mon cher cousin, que vous n'en doutez pas, & que je demande à Dieu de tout mon cœur, qu'il vous conserve. Voilà l'adieu que je vous aurois fait, & que je vous prie de recevoir d'ici, comme j'ai reçu le vôtre de Landrecy.

Cette Ville capitula le 14 Juillet. Le 25 je reçus une Lettre de Madame de*** qui me l'écrivit transportée de joie des heureux succès de mes Gardes de Landrecy, que le Maréchal de Turenne avoit fort louées à la Cour.

A Paris, le 14 Juillet 1655.

Voulez-vous toujours faire honte à vos parens? Ne vous lasserez-vous jamais de faire parler de vous toutes les campagnes? Pensez-vous que nous soyons bien-aises d'entendre dire, que M. de Turenne mande à la Cour, que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecy? En vérité, c'est avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choses-là; & vous comprenez bien de quelle sorte je m'intéresse aux affronts que vous fai-

tes à votre maiſon. Mais je ne ſais pourquoi je m'amuſe à plaiſanter ; car je n'en ai pas le loiſir. Je vous dis donc que je ſuis ravie du bonheur que vous avez eu à tout ce que vous avez entrepris. Je vous ai écris une grande lettre de.... que je crains bien que vous n'ayez pas reçue ; j'aurois quelque regret qu'elle fut perdue, car elle étoit aſſez badine.

Je me trouvai hier chez Madame de..... qui avoit reçu une de vos lettres, & Madame de..... auſſi : je croyois en avoir une, mais je trouvai que je n'en avois point, & que vous n'avez pas voulu confondre tant de rares merveilles. J'en ſuis bien-aiſe, & je prétends avoir un de ces jours une voiture à part. Adieu, mon couſin. Le Gazetier parle de vous légérement : bien des gens en ont été ſcandaliſés, & moi plus que les autres ; car, je prends plus d'intérêt que les autres, à tout ce qui vous touche.

J'ai penſé que le détail de ces lettres amuſeroient plus les lecteurs, que des opérations militaires ſurannées, & de journaux de ſiéges : c'eſt aſſez, je crois, de faire mention des actions principales ; ainſi je continuerai de rapporter

encore quelques lettres, dont le ſtyle ne paroîtra pas indifférent, ſur-tout pour le ſiécle précédent.

A Paris, le 19 Juillet 1655.

Voici la troiſième fois que je vous écris depuis que vous êtes parti ; c'eſt aſſez pour vous faire voir que je n'ai rien ſur le cœur contre vous. J'ai reçu l'adieu que vous m'avez fait de Landrecy, pendant que j'étois à..... & je vous ai fait réponſe en même-temps : je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, & j'en ſuis au déſeſpoir ; car outre qu'elle étoit honnêtement tendre, c'eſt qu'elle étoit aſſez jolie, à ce qu'il me ſembloit ; & comme elle vous étoit deſtinée, je ſuis bien en colère qu'un autre en ait eu le plaiſir. Depuis cela, je vous ai encore écris par un laquais que vous avez envoyé ici, lequel étoit chargé de pluſieurs lettres pour de belles Dames. Je ne me ſuis point amuſé à vous chicaner, ſur ce qu'il n'y en avoit point pour moi, & je vous fis une petite lettre en galopant, qui a due vous faire connoître, quoiqu'aſſez mal arrangée, la ſenſible joie que j'ai eue de votre bonheur à vos Gardes de

Landrecy, dont la nouvelle nous eſt venue ici le plus agréablement du monde, par des gens de la Cour, qui nous ont aſſuré que M. le Cardinal avoit dit beaucoup de bien de vous devant le Roi, lequel en avoit dit lui-même, & enſuite toute la Cour, qui avoit fort loué cette dernière action. Vous pouvez croire que ma joie n'a pas été médiocre d'entendre dire tout cela de vous; mais pour en revenir à mon conte, ce fut donc ſur cela que je vous écrivis ma ſeconde lettre; & cinq ou ſix jours après, j'ai reçu celle où je vois que vous vous plaignez de moi. Cependant, mon pauvre couſin, vous voyez bien que vous n'en avez aucun ſujet; & là-deſſus on peut tirer une belle moralité; c'eſt qu'il ne faut jamais condamner perſonne ſans l'entendre. Voilà ce que j'avois à vous dire pour ma juſtification: peut-être qu'une autre auroit pu réduire les mêmes choſes en moins de paroles; mais il faut que vous ſupportiez mes défauts, en faveur de mon amitié; chacun a ſon ſtyle; le mien, comme vous voyez, n'eſt pas laconique.

Je ne crois pas avoir jamais rien lu de plus agréable, que la deſcription que

vous me faites, de l'adieu à votre maîtresse. Ce que vous me dites que l'amour est un vrai recommenceur, est tellement joli, & tellement vrai, que je suis étonnée que l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eue l'esprit de le dire. Je me suis même quelquefois apperçue que l'amitié se vouloit mêler d'en faire de même, & qu'en sa manière, elle est une vraie recommenceuse. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de plus galant que ce que vous me dites, sur toute votre affaire, je ne me sens point tentée de vous faire une pareille confidence, sur ce qui se passe entre le..... & moi; & je serois au désespoir de pouvoir vous mander quelque chose d'approchant. J'ai toujours avec lui les mêmes précautions, & les mêmes craintes; de sorte, que cela retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je crois qu'il se lassera enfin, de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose. Je ne l'ai vu que deux fois depuis six semaines, à cause d'un voyage que j'ai fait. Voilà ce que je puis vous en dire, & ce qui en est. Usez aussi-bien de mon secret, que j'userai du vôtre; vous avez autant d'intérêt que moi de le cacher.

Je ne vous dis rien de l'aventure de... X je crois qu'elle vous aura fort divertie ; pour moi, je l'ai trouvée tout-à-fait bien imaginée. Il y a une Dame, qu'on accuse d'avoir été les premiers jours demander si c'étoit un affront que cela ; parce qu'elle avoit oui dire à l'intéressé que ce n'étoit qu'une bagatelle. On dit que présentement il commence à sentir son mal, & à trouver qu'il eut été mieux qu'il n'eut pas été tondu. Adieu, mon pauvre cousin, ce n'est point ici une jolie lettre, ni une réponse digne de la vôtre, mais on n'est pas toujours en belle humeur. Il y a huit jours que je suis malade, cela fait tort à ma vivacité. Aimez-moi toujours bien ; car pour moi, je fais mon devoir, & je vous souhaite un heureux retour.

L'aventure de..... étoit, qu'ayant parlé du Duc de Candale avec mépris, à Madame de..... ce Duc lui avoit fait couper tout un côté de cheveux ; ce qui fut une action assez hardie, vu que.....: étoit Secrétaire du Cabinet.

Le 8 d'Août les Maréchaux d'Albret & de Clérambaut, François de Clermont, Marquis de Monglas, Maître

de la Garderobe du Roi, & le Commandeur de Souvré, Ambaſſadeur de Malthe, depuis Grand-Prieur de France, dînant tous chez moi, le Maréchal d'Albret ſe mit à nous faire un conte; & comme il étoit au plus fort de la narration, il pâlit tout d'un coup, & la voix lui devint plus foible; pas un de nous n'y prit garde, que le Maréchal de Clérambaut; parce qu'il n'y avoit que lui qui en ſut la raiſon. Il ſe mit donc à crier au Maître-d'Hôtel, qui venoit de ſervir un Marcaſſin, de lui ôter promptement la tête, ce que celui-ci ayant fait, le Maréchal d'Albret, qui s'alloit évanouir, ſe remit & nous acheva ſon conte.

Ce ſont de ces averſions naturelles qu'ont beaucoup de gens, les uns pour des Levreaux, comme Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, Colonel-Général de l'Infanterie; & les autres, pour des têtes de Cochon, comme le Maréchal d'Albret. J'ai vu depuis le Maréchal de Clérambaut, me faire ſouvenir de cela au lever du Roi, & me demander enſuite, ſi je croyois que ce fut ſe battre avec avantage contre le Ma-

réchal d'Albret, que d'avoir une tête de cochon dans la main gauche, ayant l'épée à la main contre lui. Cette question fit rire le Roi, & la réponse que je fis au Maréchal, que sachant le foible du Maréchal d'Albret, ce seroit une aussi grande supercherie que si l'on étoit jagué, l'obligea de pousser loin cette dispute, & de badiner aussi agréablement qu'il avoit accoutumé de le faire.

J'écrivis la lettre ci-après à Madame de.....

Du Camp de Bavay, le 13 Août 1655.

J'ai reçu vos trois Lettres, Madame; celle du 26 Juillet est effectivement fort plaisante; mais comme vous le dites, elle n'est pas la plus tendre du monde. Vous me parlez de déplaisir & de larmes tout exprès, à ce qu'il semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi. Je sais bien que je n'y dois pas prétendre; mais vous n'avez que faire de m'exagérer si fort vos foiblesses pour un autre, & votre fermeté pour moi. Quand on aime bien les gens qui vont à l'armée, on a plus d'appréhension pour le danger de leurs personnes, que de joie dans

l'espérance de l'honneur qu'il vont acquérir. Je jurerois qu'il y a des mouvemens de dépit dans ce que vous m'écrivez : sur la fin pourtant vous vous adoucissez un peu, & craignant que ce que vous me mandez sur mon départ, ne sente la rudesse de Rome, vous vous humanisez pour mon retour.

Pour votre lettre du 14 Juillet, il n'y a rien de si obligeant, & de si flatteur, que ce que vous me dites sur le siége de Landrecy. J'ai bien ris en lisant toutes vos contre-vérités, & la honte, que vous me mandez avoir, des mauvaises actions que j'ai faites.

Pour votre troisième lettre, je vous dirai que pour n'être pas d'un style laconique, elle ne laisse pas d'être fort agréable. Je serois bien fâché qu'elle eut été plus courte, & vous avez tort de me dire que vous écririez mieux si vous n'étiez pas malade : vous vous portez mieux que vous ne pensez ; & moi, ma chère cousine, je suis à vous plus qu'on ne sauroit dire.

Le Roi avoit été sacré à Reims le 7 Juin de l'année précédente : le siége étoit rempli par Henri de Savoye, Duc

de

de Nemours ; mais comme il n'avoit pas l'Ordre de Prêtrise, ce fut l'Evêque de Soissons qui fit cette cérémonie, comme premier Suffragant de Reims, & Doyen né de la Province. Peu de Princes du Sang y assistèrent : le Duc d'Orléans étoit à Blois, le Prince de Conti s'étoit déja rendu sur les frontières de la Catalogne. Il n'y avoit que le Duc d'Anjou, frère du Roi, qui fut Prince du Sang. Il représenta l'un des Pairs, & les cinq autres furent représentés par le Duc de Vendôme & par les Ducs d'Elbeuf, de Candale, de Roannez & de Bournonville. La Cour avant de partir de Reims avoit pris des mesures pour la Campagne. Elle devoit s'ouvrir par le siége de Sténai. Le Vicomte de Turenne le commença ; il n'en vit pas la fin, en ayant laissé la conduite à M. de Fabert. Le Prince de Condé tenta tout pour traverser cette conquête; & pour forcer les François d'abandonner cette entreprise, il proposa le siége d'Arras. Heureusement Sténai se rendit. Le Maréchal d'Hocquincourt vint, avec huit mille hommes, grossir les Troupes des Maréchaux de Turenne & de la

Ferté. M. le Prince vouloit en venir à une bataille, & réparer par une victoire la levée du siége, à laquelle il alloit être forcé : Fuensaldagne ne fut pas de son avis ; il aima mieux continuer le siége ; mais il ne tarda pas à s'en repentir : les lignes furent forcées, la déroute fut complette : Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, Colonel-Général de la Cavalerie Françoise, fut tué d'un coup de canon. Le Vicomte de Turenne & le Chevalier de Créqui furent blessés. Le Roi, qui étoit à Péronne, se rendit au Camp, & fit son entrée dans Arras, où il fit de grandes caresses à Mondejeu, qui en étoit Gouverneur, & qui fut depuis Maréchal de France.

Ce fut dans la même année 1655, que le Pape Innocent X. mourut à Rome. Il avoit tenu le Siége assez long-temps en réputation d'ennemi de la France, & de cœur fort Espagnol. Il fut, dit l'Historien de Vénise, *spectateur tranquille des calamités publiques, & fort occupé des affaires de sa famille.* Le Cardinal Chigi, fut son Successeur, sous le nom d'Alexandre VII. Il passoit pour un Prélat d'une vie exemplaire, d'une

littérature polie, & d'une grande dextérité dans les négociations. Le Roi eut beaucoup de part à cette élection, malgré la brigue contraire des Espagnols. Ils brignoient encore avec plus d'empressement l'alliance de Cromwel : ils tentèrent tout pour le mettre dans leur parti : cet ambitieux politique se rendoit redoutable dans toutes les Cours de l'Europe. Il tenoit l'Angleterre soumise par la force; les troupes dans l'obéissance par sa libéralité; & les étrangers dans la crainte par ses armées : la France & l'Espagne avoient leurs Ambassadeurs, auprès de cette espèce de Roi de nouvelle création. Il affecta pendant long-temps de faire traîner la négociation en longueur: enfin, il préféra la France à l'Espagne, & fit un traité de confédération avec le Roi contre les Espagnols. Il s'obligea de nous donner du secours par mer & par terre, & nous de lui faire part des conquêtes que nous ferions.

Le Cardinal Mazarin consentit à faire sortir du Royaume Charles II, & le Duc d'Yorck, son frère : ce fut à ce prix-là, qu'il acheta l'Alliance de l'usurpateur. Dès que le Roi d'Espagne eut

appris la conclusion de ce traité, il fit arrêter tous les Vaisseaux Anglois qui se trouvèrent dans ses Ports.

Le 15 Août, Condé fut assiégé par le Maréchal de la Ferté, & se rendit à la même Capitulation que Landrecy, trois jours après.

Cependant, le Maréchal de Turenne me faisoit de temps en temps des injustices assez grandes, pour m'obliger à n'être pas content de lui; mais pas assez pour m'en plaindre, d'autant plus qu'elles avoient toujours quelques côtés par où il les pouvoit défendre; mais le hazard n'est jamais assez juste, pour donner toujours des prétextes plausibles. On peut s'imaginer là-dessus ce que je faisois, & pour dire le vrai, je n'étois pas sur ce sujet assez mon maître.

J'aurois fait plus sagement de n'en point parler; mais j'avoue que j'ai toujours manqué de prudence, quand il a été question de souffrir; & surtout me trouvant du talent pour me venger par des plaisanteries, de certaines offenses qui ne méritoient pas d'autres ressentimens.

Je soulageois ces petits désagrémens

par les commerces de lettres que j'entretenois avec des amies pleines d'esprit & de mérite. J'écrivis le 7 Octobre à Madame de.....

Je suis fort aise, Madame, que vous m'assuriez que M. de..... souhaite de trouver que j'ai raison, dans l'affaire qu'on a voulu me susciter avec lui. Cela ne laisse pas de me surprendre, & je trouve fort extraordinaire qu'il aime mieux se plaindre de Madame..... que de moi. Je vous assure aussi, ma belle cousine, que je lui en ai bien plus d'obligation, & qu'il n'y en a guères au monde, contre qui je ne me déclarasse, quand il s'agit de ses intérêts. Pour vous, qui m'empêchez de perdre un si bon ami, vous pouvez penser si je vous aime.

J'ai reçu de grands remerciemens de la Comtesse de..... sur l'affaire dont vous dites, qu'on a tant chucheté à St. Fargeau. Ce n'est pas qu'elle ne désavoue la lettre; mais elle me rend graces de l'avoir supprimée, disant que si elle eut été vue, il eut été bien mal aisé de désabuser le public, à moins que de faire des manifestes, qui sont pires que la chose même.

M. le Cardinal a été une seconde fois à l'armée, pour voir Condé & St. Guilain, & pour laisser ces Places en état de ne rien craindre, & de se passer de nous jusqu'au Printemps. Son Eminence m'a fort bien traité, & m'a fait donner mille écus, pour achever ma campagne.

Il y a deux ou trois jours, qu'en causant avec M. de Turenne, je vins à vous nommer; il me demanda si je vous voyois; je lui dis qu'oui, & que nous étions cousins germains, & de même maison: il me dit qu'il vous connoissoit, & qu'il avoit été vingt fois chez vous, sans vous rencontrer: qu'il vous estimoit fort, & que pour marque de cela, il ne voyoit point de femmes.

A propos de cela, Madame, je ne pense pas qu'il y ait au monde, une personne plus généralement estimée que vous; vous êtes les délices du genre humain: l'antiquité vous auroit dressé des autels, & vous auriez assurément été Déesse de quelque chose. Dans notre siécle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, on se contente de dire, qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse, ni plus aimable que vous. Je

connois des Princes du Sang, des Princes étrangers, des grands Seigneurs, des grands Capitaines, des Miniſtres d'Etat, des Magiſtrats & des Philoſophes, qui fileroient pour l'amour de vous; en pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des Cloîtres, vous ne ſauriez aller plus loin.

J'écrivis encore la lettre ci après, à Madame de.....

Il me falloit des amuſemens ou des occupations militaires, & nous fûmes obligés de paſſer trois ſemaines dans divers Villages, près de Noyon, en attendant nos quartiers.

A Noyon, le 7 Novembre 1655.

J'attends ici la venue du Meſſie, c'eſt-à-dire, les ordres du quartier d'hiver avec une fort grande impatience. Je ne m'ennuis pas trop, vu la ſaiſon. Cela ſoit dit ſans vous offenſer, Madame; car, il me ſemble que je devrois m'ennuyer, par-tout où vous n'êtes pas. Je me lève tard, je me couche de bonne heure; je vais, je viens, j'entre en colère, j'en ſors, je prie Dieu, je l'offenſe, & comme cela, les jours ne me durent rien.

Aussi-tôt que j'aurai mon congé, j'irai à Compiegne faire ma Cour, & si je dois servir cet hyver sur la frontière, je serai bien pressé de partir ; si je ne vais pas vous dire adieu ; en tous cas, je vous écrirai, Madame, & par-tout je vous aimerai de tout mon cœur.

Mes amitiés, je vous prie, à tous mes rivaux, fussent-ils quatre fois autant qu'ils ne sont.

Pendant que j'étois à Compiegne, je reçus cette lettre de Madame de....

A Paris, ce 25 Novembre 1655.

Vous faites bien l'entendu, M. le Comte ; sous ombre que vous écrivez comme un petit Ciceron, vous croyez qu'il vous est permis de vous moquer des gens ; à la vérité l'endroit que vous avez remarqué m'a fait rire de tout mon cœur ; mais je suis étonnée qu'il n'y eut que cet endroit de ridicule ; car, de la manière dont je vous écrivis, c'est un miracle que vous ayez pu comprendre ce que je voulois dire : & je vois bien qu'en effet, vous avez de l'esprit, ou que ma lettre est meilleure que je ne pensois : quoiqu'il en soit, je suis bien-

aiſe que vous ayez profité de l'avis que je vous donnois.

On m'a dit que vous ſollicitiez de demeurer ſur la frontière : comme vous ſavez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu ruſtaudement, je voudrois qu'on vous l'accordât ; car, on dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, & vous ne doutez pas de la paſſion que j'ai pour votre fortune; ainſi, quoiqu'il puiſſe arriver, je ſerai contente. Si vous demeurez, l'amitié ſolide y trouvera ſon compte ; ſi vous revenez, l'amitié tendre ſera ſatisfaite.

*Madame de Roquelaure eſt revenue tellement belle, qu'elle défit hier le Louvre à platte couture : ce qui donne une ſi terrible jalouſie aux belles qui y ſont, que par dépit on a réſolu qu'elle ne ſeroit pas des après-ſoupers, qui ſont gais & galans, comme vous ſavez. Madame de*** voulut l'y faire demeurer hier ; mais on comprit par la réponſe de la Reine, qu'elle pouvoit s'en retourner.*

Adieu, & ſur-tout croyez, mon couſin, que je ſuis la plus fidelle amie que vous ayez au monde.

Au commencement de l'année 1656,

je me dispofai à partir avec le Maréchal de Turenne pour Amiens, où étoit le rendez-vous des Officiers-Généraux. Trois jours après que nous y fûmes arrivés, c'étoit le 12 Mars 1656, nous apprîmes que les ennemis s'étoient retirés dans leurs quartiers fur la nouvelle de nos préparatifs.

Pendant notre féjour à Amiens, Humières, qui avoit époufé Marie-Anne-Thérefe de la Chatre, fille de Françoife de Cugnac, ma coufine germaine, & qui d'ailleurs, étoit fort de mes amis, me propofa de me raccommoder avec M. de Turenne, auprès duquel il étoit très-bien. Je lui témoignai en être fort aife, & pour cet effet, ayant concerté la chofe avec le Maréchal, il nous mit tête à tête pour nous éclaircir.

Je commençai par me plaindre de ce qu'il me témoignoit fi peu d'amitié en toutes rencontres. Il me répondit qu'on l'avoit affuré que je n'étois point de fes amis; & que même, contre la parole que je lui donnerois d'en être, s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaifanter. Je lui répliquai, que quiconque avoit dit que je

ne ménageois pas mes amis avoit menti : que c'étoit quelqu'un qui avoit intérêt de me brouiller avec lui ; que je le supplois de croire, que quand il ne seroit pas le Général sous qui, vraisemblablement je devois long-temps servir, qu'il ne seroit pas Colonel-Général de la Cavalerie, dont j'étois Mestre-de-Camp général, & qu'il ne seroit qu'un homme de grande qualité, qui avoit infiniment d'esprit, j'essayerois par tous moyens d'être son ami.

Que pour ce qu'on lui avoit dit, que s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaisanter, j'oserois bien dire que quand je serois assez mal avec lui pour en parler librement, je n'étois pas assez grossier pour l'attaquer par son fort.

Qu'on m'avoit dit qu'il eut souhaité que le Chevalier de Créqui eut eu ma charge ; mais que quand cela eut été, le Chevalier n'auroit pas pu vivre avec plus de respect pour lui que moi, ni être plus son serviteur que je l'étois ; que j'en ferois toujours les avances par mille raisons ; mais qu'après cela je croyois qu'il y devoit répondre, & que je savois qu'il

ne méprisoit pas l'amitié de gens qui étoient fort au-dessous de moi.

Il me dit qu'il répondroit toujours à la mienne. Après quelques complimens, je sortis de son cabinet; s'ils avoient été aussi sincères, de la part du Maréchal que de la mienne, j'aurois toujours été bien avec lui. Je connoissois assez mon intérêt, pour en avoir la plus grande envie du monde.

Au mois de Juin, le Maréchal de Turenne partit de Paris, pour aller sur la frontière de Picardie assembler les Troupes; & je l'aurois suivi, si je n'avois eu un intérêt considérable à demeurer auprès du Grand Prieur, mon oncle, qui étoit alors dans la volonté de me faire du bien; ce qu'il exécuta heureusement, un peu devant que de tomber malade, de la maladie dont il mourut; *car Mrs. de Malte*, parmi leurs Réglemens, en ont vu qu'ils appellent *le statut quint*, qui rend nulles les donations qu'ils font au lit de la mort; mon oncle me donna donc vingt mille écus, dans le temps qu'il le falloit, & tenant ensuite son chapitre à la Saint Barnabé, il se mit si fort en colère, sur ce que les Chevaliers ne

voulurent pas approuver une chose qu'il avoit faite, que cela joint à 68 ans qu'il avoit, pendant lesquels il s'étoit fort peu contraint sur le vœu de chasteté, il lui prit une fièvre dont il mourut à son septième jour. Ce fut pour moi une grande perte, car bien qu'il ne fut pas naturellement libéral, il aimoit tellement sa maison, & moi particulièrement, & il étoit si mal satisfait de son Ordre, qui l'avoit tourmenté pour le mettre hors d'état de me faire du bien; que j'aurois infailliblement profité de ses épargnes. C'étoit un brave Gentilhomme, & qui ne manquoit pas de sens, mais il étoit brusque, & d'une politesse telle qu'une espèce de Corsaire la peut avoir.

Il eut d'abord de la peine à se résoudre à mourir, & il me le témoigna par la difficulté qu'il fit quelque temps de se confesser; ce qui est une foiblesse de la plupart des malades, qui croient qu'en différant leur confession, ils éloignent leur mort, comme si Dieu n'osoit les prendre qu'en bon état. Enfin, je fis entendre raison à mon oncle, & lui amenais un bon Religieux du Couvent des petits Pères, qui après l'avoir confessé,

lui fit un discours auquel se joignit son compagnon, & tous deux ensemble l'exhortèrent à la mort. Lorsqu'ils furent sortis d'auprès de lui, j'entrai, & je lui demandai comment il se trouvoit de ces gens-là. Fort-bien, me dit-il ; ils m'ont assurés que j'avois l'attrition. L'état où il étoit, m'empêcha de rire, de la manière dont il parloit de ces matières. Je compris que ces bons Pères lui avoient dit pour le consoler, sur les affaires de l'autre monde, qu'il n'avoit pas encore la contrition, mais, qu'il avoit déja l'attrition, & ce mot lui étoit demeuré dans l'esprit, sans qu'il en connut la force ; mais il se doutoit seulement que c'étoit quelque chose de bon.

Cependant, c'étoit un fort bon homme, à quelque fragilité près, fort homme de bien, dont la mémoire me sera toujours chère & en vénération.

J'eus un procès avec l'Ordre, pour sa succession, & je le gagnai. Il arriva une chose assez singulière, qui parut présager sa mort. Lorsqu'un Grand Prieur vient à cette dignité, c'est la coutume qu'il fait mettre aussi-tôt un Ecusson de ses armes, au dessus du portail du Tem-

ple, & au bas de l'Ecusson, un écriteau de l'année de sa promotion. Le jour que mon oncle tomba malade, on m'apporta la bande de marbre qui venoit de tomber, sur laquelle étoit écrit en lettres d'or, l'an 1645. Je n'y fis pas de réflexions alors, j'étois trop occupé; mais après sa mort, je m'étonnai qu'un marbre scellé en plâtre, dans une muraille, à vingt pieds de hauteur, après avoir tenu onze ans durant, fut tombé de lui-même, le jour que mon oncle étoit tombé malade, de la maladie dont il est mort; & quand je m'étonne là-dessus, un autre peut bien le faire; car je ne crois pas légèrement aux présages.

Après avoir fait tout ce que je crus nécessaire, ensuite de la mort du grand Prieur de France, je partis pour l'armée, & je passai par la Fère, où étoit la Cour. La Reine me fit l'honneur de me témoigner prendre part à la perte que je venois de faire, & le Cardinal m'en fit compliment. Le lendemain j'arrivai à Guise, où je rencontrai le Maréchal de la Ferté, dans le carrosse duquel m'étant mis, nous arrivâmes au camp de Valenciennes, dont nous fîmes le siége; la

tranchée y avoit été ouverte la nuit du 26 au 27 Juin 1656; c'étoit une des plus fortes Places des Pays-Bas; il y avoit 15 à 1600 hommes de garniſon, & plus de dix mille habitans portant les armes, & ſervant comme des troupes réglées; nos lignes furent forcées, & notre armée miſe en déroute, au moyen des écluſes que les ennemis avoient lâchées, & qui inondèrent notre camp, & pluſieurs de nos Généraux furent pris.

J'allai enſuite paſſer un mois en Bourgogne. L'hiver de 1657, ſe paſſoit comme les autres: le matin réglement ma Cour chez le Roi; delà, à l'appartement du Cardinal; mais ſeulement pour acte de mes diligences; car, il étoit preſque inviſible: quelquefois chez M. le Tellier, & chez le Maréchal de Turenne; mes amis particuliers, mes affaires, le jeu, les Dames, occupoient le reſte de la journée.

Je partis pour l'armée, que je vins joindre près la Capelle: nous étions alors dans la plus grande oiſiveté, & cela nous obligeoit de jouer depuis le matin juſqu'au ſoir. J'étois dans une fortune

ſurprenante ; quand je perdois une fois, j'en gagnois dix ; tous mes amis me preſſoient de les mettre de moitié, de tiers, & de quart avec moi. Je croyois donner mon argent à ceux à qui j'accordois une ſociété. Cette fortune fit tant de bruit, que le Cardinal en fut averti : & quand je lui envoyai un Gentilhomme, pour le ſupplier de me faire payer des mille écus, dont le Roi avoit accoutumé de gratifier les Lieutenans-Généraux, pour ſervir la Campagne, il répondit à mon envoyé, qu'il ſe réjouiſſoit que j'euſſe gagné tant d'argent, & que Talon en alloit apporter à l'armée. Talon vint en effet. Il en donna à tous, excepté à moi, me diſant que le Cardinal m'aſſuroit qu'il avoit pris part au gain que j'avois fait ; mais enfin, je fis ſi bien, que je touchai mes mille écus.

J'écrivis ſur ces entrefaites à Madame de***.

Au Camp de Blecy, le 4 Août 1657.

Votre lettre eſt fort agréable ma belle couſine ; elle m'a fort réjoui. Qu'on eſt heureux d'avoir une bonne amie, qui ait autant d'eſprit que vous : je ne vois

*rien de si juste que ce que vous écrivez ; quelque complaisance que je vous doive, Madame, vous savez que je parle assez franchement, pour ne pas vous le dire, si je ne le croyois, & vous ne doutez pas que je ne m'y connoisse un peu, puisque j'ose bien juger des ouvrages de Chapelain, & que je censure quelquefois assez justement ses pensées & ses paroles. Je vous envoie copie de la lettre que j'ai écrite à la Marquise de*** Elle me mande que si j'aime les grands yeux & les dents blanches, elle aime de son côté les gens tendres & les amoureux transis ; & que ne me trouvant pas tel, je me tienne pour éconduit : elle revient après, & sur ce que je lui mande que je la quitterai si elle me rebute, & qu'à-moins de se déguiser en Maréchale pour me surprendre, elle ne m'y rattrapera plus ; elle me répond que je ne me désespère point, & me promet de se rendre, quand elle sera parvenue à la dignité, pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os.*

J'ai gagné huit cens Louis d'or depuis quatre jours ; si je n'en gagne pas davantage, c'est que l'on appréhende ma

fortune: je ne trouve plus de gens qui veulent jouer contre moi.

Voulez-vous savoir la vie que nous faisons, Madame, je m'en vais vous la dire. Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens; quand elle séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les affaires aux extrêmités. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien, on est trois ou quatre jours sans sortir du lit; on fait fort bonne chère ou l'on meurt de faim. Je suis, &c.

Nous allâmes secourir la ville d'Ardres, que les Espagnols assiégeoient, environ le 27 Août 1657, & nous leur fîmes lever le siége.

Delà, nous vînmes prendre Saint-Venant. Cependant, les années se passoient, sans que je reçusse aucune grace de la Cour. Je voyois récompenser les créatures du Cardinal, qui la plupart, ne lui avoient pas témoigné tant d'attachement que moi, ni servi le Roi si utilement. Je croyois que le Maréchal de Turenne me rendoit de mauvais offices; mais je m'étonnois que le Cardinal, me connoissant comme il

faiſoit, ces mauvais offices fiſſent quelque impreſſion ſur ſon eſprit; auſſi, n'étoit-ce pas cela ſeulement qui me nuiſoit. La conduite de Nicolas Fouquet, ſur-Intendant des finances, avoit donné des ombrages au Cardinal; & ce premier Miniſtre, qui avoit ſu la liaiſon que l'Abbé Fouquet avoit faite entre ſon frère & moi, ne me vouloit pas faire du bien, parce qu'il me croyoit dans d'autres intérêts que les ſiens.

Mais pour dire ceci avec ordre, il faut premièrement ſavoir qui étoit M. Fouquet.

Son père, de bonne famille de Bretagne, avoit été Maître des Requêtes du règne de Louis XIII. employé par le Cardinal de Richelieu, comme un homme qui vouloit faire fortune. *In omni modo*, mais qui mourut trop-tôt pour recueillir le fruit de ſon dévouement. Nicolas Fouquet, ſon fils, avec peu de bien, avoit épouſé...... de Caſtille, qui en avoit beaucoup, avec lequel il avoit acheté une charge de Maître des Requêtes, & puis celle de Procureur Général au Parlement de Paris, pendant la guerre civile de 1650. Dans

cet emploi, il s'étoit rendu considérable au Cardinal Mazarin ; & cela, secondé des intrigues de l'Abbe son frère, l'avoit fait sur-Intendant des finances à la mort du Marquis de la Vieuville. Ce progrès si prompt de sa fortune, lui faisoit dire, qu'il ne falloit que vouloir fortement les choses, & s'y appliquer pour les faire réussir. Il avoit l'esprit fin & délicat, plein d'ambition & de vanité, songeant à de grandes choses, par le beau jeu & les amorces que lui avoit fait faire la fortune. Il avoit l'inclination si forte aux bâtimens, qu'il avoit travaillé à sa maison de Vaux, dans le temps qu'il avoit peine à vivre. Véritablement, lorsqu'il fut dans les finances, il passa en dépenses à cette maison, à sa table & à toutes choses, non-seulement ses prédécesseurs sur-Intendans, mais encore la magnificence des Rois, qui avoient règné jusqu'alors. On étoit son pensionnaire si-tôt qu'on vouloit l'être, & la honte n'avoit pas rebuté la plupart des Grands Seigneurs de la Cour, d'être à ses gages : les gens qui achetoient de grandes Charges, disposoient de sa bourse, pourvu qu'ils

vouluſſent prendre des liaiſons avec lui. Ainſi, il ne faut pas s'étonner ſi le Cardinal, qui voyoit tout cela, n'étoit pas ſatisfait de ſa conduite.

Lorſque j'achetai la charge de Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie, M. Fouquet, prit une promeſſe de vingt mille livres, que le Prince de Condé m'avoit remiſe, & de vieilles ordonnances de mes appointemens de Lieutenant du Roi, qui ſe montoient à dix mille francs, & m'envoya dix mille écus. Pour ce plaiſir-là qu'il me fit, & des marques de ſon amitié qu'il me fit eſpérer, il exigea de moi une promeſſe écrite & ſignée de ma main, de lui vendre ma charge dans trois ans, ſous le bon plaiſir du Roi, pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle me coûtoit; & il me promit reſpectivement par le même billet, de m'aider de ſon crédit & de ſon argent, pour entrer dans une grande charge de la Maiſon du Roi, ou dans un Gouvernement de Province, en ſortant de celle de Meſtre-de-Camp général. Son deſſein étoit de faire tomber cette charge entre les mains de celui qui épouſeroit ſa fille. Enſuite de cette promeſſe, il me

ſit mille proteſtations d'amitié, & non-ſeulement il m'aſſura qu'il me feroit bien payer de mes appointemens, mais encore, que je recevrois de lui toutes les graces qu'on peut eſpérer d'un Sur-Intendant, dont on eſt ami : cependant, M. Fouquet ne me trouvant ni eſpion, ni flatteur, ni valet, & lui paroiſſant que je lui manquois de reſpect, de ne vouloir être que ſon ami, il ne me faiſoit pas payer du quart de mes appointemens. Il arriva encore, pour achever de me mettre mal avec lui, qu'il devint amoureux de..... & que celle-ci n'étant pas favorable à ſes vœux, il s'en prit à moi, me crut bien avec elle, & ne put pas s'imaginer qu'une Dame put réſiſter aux graces qui accompagnent les Sur-Intendans, ſi elle n'étoit prévenue d'une grande paſſion. Quelque temps après elle le déſabuſa ſans qu'il lui en coûta la moindre faveur : il changea ſon amour en eſtime, pour une vertu qui lui avoit été juſqu'alors inconnue ; mais il ne changea pas ſa dureté pour moi, & quand elle lui parloit quelquefois de mes intérêts, il lui répondoit qu'on ne me voyoit point. Elle lui répliquoit, que s'il avoit

besoin de ses amis, je me rendrois assurément plus assidu auprès de lui, que tous ses courtisans les plus assidus; il lui répondoit que ces jours de bataille, où l'on avoit besoin des gens, n'arrivoient jamais, ou tout au plus qu'une fois en la vie.

Voilà l'état où j'étois à la fin de 1657, avec le sur-Intendant Fouquet, que le Cardinal haïssoit fort, & dans la haine duquel il m'enveloppa; de sorte, que sans qu'il y eut de ma faute, j'étois abymé des deux côtés.

Je sentois ces injustices, avec toute l'impatience qu'on peut s'imaginer dans un homme qui n'en voudroit faire pour quoi que ce fut; mais j'espérois que le Cardinal, qui à ce que je pensois, ne me laissoit sans récompense, que parce que je ne l'accablois pas d'importunités comme les autres, feroit enfin touché de ma manière honnête d'agir avec lui; ou du moins que le Roi, qui par tout ce qu'on lui voyoit faire & dire alors, promettoit d'être un jour le plus juste Prince de la Terre, feroit bientôt ma ressource, & reconnoîtroit les services que j'avois rendus à l'Etat, pendant

vingt-quatre

vingt-quatre ans. Outre la douceur de ces eſpérances, j'avois encore celle de l'amour de Madame de*** qui faiſoit une grande diverſion à mes déplaiſirs : ſon cœur dont j'étois aſſuré, me conſoloit de ma mauvaiſe fortune.

Mais pour revenir à la guerre de cette Campagne, il faut reprendre les choſes de plus haut, & ſavoir qu'en l'année 1656, les Eſpagnols avoient concerté avec Cromwel, Protecteur d'Angleterre, un Traité, par lequel, entr'autres conditions, l'attaque de Calais, par armes communes, étoit ſtipulée ; que cette Place devoit demeurer aux Anglois, & qu'en attendant la priſe, Dunkerque, leur devoit être remis entre les mains par forme de nantiſſement. Il faut encore ſavoir, que quelque différent ayant arrêté la concluſion de ce Traité, le Cardinal Mazarin avoit habillement ſaiſi cette conjoncture, pour faire un Traité avec Cromwel, ſur le modèle de celui des Eſpagnols, par lequel, il nous devoit aider à prendre Dunkerque, & nous lui devions rendre après l'avoir pris.

Cette entrepriſe étoit auſſi difficile qu'on en fit jamais. Attaquer Dunker-

que avant que d'avoir pris Bergues, Furnes & Nieuport; c'étoit être assiégé en faisant un siége : toutes ces Places, faisant une circonvallation autour de Dunkerque. Les attaquer aussi les unes après les autres, c'étoit avertir les ennemis de se précautionner sur Dunkerque, & rendre cette Place imprenable, ou du moins en retarder fort la prise, ou hasarder une Bataille dans un lieu désavantageux. Cependant, le Cardinal ayant fait humainement tout ce qui se pouvoit, pour surmonter ces obstacles, & se confiant en sa fortune, avoit chargé le Maréchal de Turenne, d'assiéger Dunkerque; en conséquence, ce Maréchal fit prendre à l'armée ses postes, le 25 Mai 1658, autour de Dunkerque.

Dom Juan d'Autriche, & le Prince de Condé, qui commandoient l'armée ennemie, s'étoient avancés sur le chemin de Furnes, pour animer les assiégés par leur approche, & disposer toutes choses pour l'attaque du camp des assiégeans. Ils n'attendoient pour cela que l'arrivée de leur artillerie, & d'une partie de leur infanterie, qui n'avoit pas encore joint, Mais le Vicomte de Tu-

renne les prévint contre leur attente; car, ils ne doutoient pas que l'armée Françoise, ne fit comme à Valenciennes, où elle les avoit vus dix jours devant elle, sans aller à eux. Ils furent si surpris, quand ils nous virent sortir de nos lignes, qu'il n'y eut personne qui ne jugeât, que c'étoient des gens battus. Les Espagnols firent en effet assez peu de résistance, & l'on en tua plus de trois mille: la déroute commença par leur droite, qui fut attaquée sur les Dunes par le Marquis de Castelnau, soutenu de quatre Bataillons Anglois, commandés par Milord Lokart, & qui firent des merveilles. L'on convient, que si nous avions été battus, il n'y auroit jamais eu de défaite plus générale, qu'eut été la nôtre. Nous étions enfermés entre Furnes, Bergues, Nieuport, la Mer & les Canaux; mais, l'habileté du Général, & la bonté de ses Troupes, lui assurèrent la victoire, qu'une faute considérable que firent les ennemis, contribua fort à leur faire perdre. Dom Juan d'Autriche, n'avoit point mis de Cavalerie sur l'Estran, parce que la marée étoit haute, lorsqu'il avoit rangé son ar-

mée en bataille. M. de Turenne plus habile, & qui ſavoit faire ce qu'on appelle la guerre à l'œil, n'avoit pas manqué d'y en jetter un corps, qui ayant paſſé parderrière la Dune, tandis que les Anglois y grimpoient, prit les Eſpagnols à revers, & les mit auſſi-tôt dans le dernier déſordre.

Le Prince de Condé, qui connoiſſoit la foibleſſe des Eſpagnols, avoit prévu la perte de cette bataille; car, avant qu'elle commençât, il demanda au Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, s'il n'avoit jamais vu perdre de Bataille; & ce Prince lui ayant répondu que non; *hé bien*, lui dit-il, *vous allez bientôt voir comment on en perd une.* Sur le midi nous rentrâmes dans les lignes, & j'allai dîner chez le Maréchal; je le trouvai avec la joie que méritoit un ſi heureux ſuccès.

Chacun, à cette table, contoit ce qu'il avoit fait de beau, & même ce qu'il n'avoit pas fait; & je diſois ſur cela au Maréchal, qu'il ſavoit bien que les Conſuls Romains, après une Bataille gagnée, donnoient 24 heures aux moindres ſoldats, pour conter leurs proueſſes, & que

c'étoit-là leur première récompenſe.

Le lendemain, 15 de Juin, le Cardinal envoya un Gentilhomme à l'armée, faire compliment aux Officiers Généraux qui étoient à la première ligne. Je reçus le mien comme les autres, & le 16, je reçus une lettre de ſon Eminence, écrite de ſa main, au ſujet de ma gratification de trois mille livres, que le Roi m'accorda: & plus bas, je vous confirme ici, le compliment que j'ai donné ordre à un de mes Gentilshommes de vous faire, pour le bien que vous avez ſervi le jour de la Bataille. Votre affectionné, &c.

Mais avant que de paſſer outre, je ne puis m'empêcher de parler de ceux qui écrivent des Batailles : ce ſont des gens pour l'ordinaire, qui n'ont jamais été à la guerre ; car, il eſt rare de trouver des Xénophons, des Céſars ou des Moulues ; ces gens-là écrivent ſur les relations de ceux qui diſtribuent la gloire à leurs amis, ou à eux-mêmes, ſouvent ſans raiſon; & qui déshonorent ceux qu'ils n'aiment pas, ou du moins qui n'en diſent rien, quoique peut-être ils méritent des louanges. Ces Mrs. les Hiſtoriens, ſont

persuadés qu'un homme qui s'est trouvé dans un combat, sait affirmativement tout ce qui s'y est passé. Cependant, ils doivent penser que peut-être cet homme étoit à l'arrière-garde, où il n'a pas seulement vu les ennemis ; & que quand il auroit été à l'avant-garde, il n'a pu voir que devant lui, & encore a-t-il fallu, qu'il ait conservé un grand sens froid, pour voir nettement ce qui s'y est passé, & en faire un rapport fidéle ; & pour ce qui s'est passé ailleurs, il n'en sauroit parler que sur le rapport d'autrui, qui peut être faux.

Je ne condamne pas tant les Gazetiers que les Historiens : il faut de nécessité que ceux-là remplissent leurs feuilles, & dans la hâte où ils sont de le faire, ils n'ont pas le loisir de chercher comme les autres.

Le 23 de Juin, Dunkerque se rendit après dix-huit jours de tranchée ouverte, & les ennemis en sortirent le 25 après-midi. Le Marquis de Leyde, Gouverneur, avoit été blessé à un logement, où les Italiens de sa Place lâchèrent le pied, & il mourut le 23 au soir, plein d'honneur & de gloire, pour

avoir déja en 1646, fort bien défendu Dunkerque contre le Prince de Condé, alors Général de l'armée de France.

Le Roi, qui étoit venu le 24 de Calais, vit ſortir le lendemain les ennemis de la Place, qui fut remiſe aux Anglois, ſuivant le Traité fait avec eux.

Le 27, je partis avant le jour, avec deux mille chevaux, pour aller inveſtir Bergues; & l'armée m'ayant ſuivi, on ouvrit la tranchée le ſoir même. Je rencontrai le Roi en revenant chez le Maréchal; il me fit quelques queſtions & avançoit toujours vers la Ville. Les balles de Mouſquets des ennemis, le paſſoient de beaucoup; cependant, ce Prince me parloit avec le ſang froid d'un brave ſoldat de fortune, lorſque le Maréchal du Pleſſis, qui le ſuivoit avec Noailles, Capitaine des Gardes du Corps, pouſſa ſon cheval à toute bride, & vint me demander en colère, où je menois le Roi? Je lui répondis, que le Roi étoit le maître, & que c'étoit lui qui menoit les autres. Le Maréchal me répliqua, que je voyois bien que le Roi s'avançoit trop. J'en demeurai d'accord: mais j'ajoutai que j'avois crains, ſi je le diſois

à S. M. qu'elle ne trouvât mauvaiſe ma remontrance : *ne vous fâchez pas M. le Maréchal*, lui dit le Roi en riant, & tourna bride.

Le 29, le Roi qui étoit campé à Mardick, tomba malade. Le Cardinal fut blâmé d'avoir tenu quelque temps S. M. dans un lieu où les Anglois avoient paſſé l'hiver les uns ſur les autres, *& où les bleſſés & les malades* de l'armée, avoient été pendant le ſiége de Dunkerque. Le ſecond de Juillet, on emporta le Roi à Calais, couché dans ſon carroſſe. Il y fut pendant deux jours à l'extrêmité : la Cour, l'Armée, Paris, toute la France, étoient dans la dernière déſolation. Le Roi ſentit le danger où il étoit. Il demanda les Sacremens de l'Egliſe ; il fit appeller le Cardinal, & lui dit : *vous avez toujours été de mes meilleurs amis. La Reine ma mère m'aime trop, pour me dire le danger où je ſuis. Ne me flattez point ; parlez-moi avec ouverture, afin que je mette ordre aux affaires de ma conſcience.*

Le Cardinal étoit abîmé de douleur : il parla & ne diſſimula rien. Le jeune Prince n'en fut point ébranlé. Il rede-

manda les Sacremens, & les reçut dans de grands ſentimens de piété. Il étoit auſſi malade qu'on peut l'être, & l'on ne croyoit pas qu'il en put échapper. Les Courtiſans ſe démaſquèrent un peu trop; quelqu'uns même, annoncèrent au Duc d'Anjou la mort du Roi ſon frère, & le félicitèrent de ſon avénement à la Couronne. Ils furent remarqués, & leur indiſcrétion leur coûta cher. Un Médecin d'Abbeville, nommé Duſauſſoy, fut le ſeul qui ne déſeſpéra point de la guériſon du Roi. Il oſa haſarder ſon remède. Dieu veilloit ſur la France; il voulut bien nous rendre un Souverain ſi digne du trône, & l'Emétique le ſauva. Le Roi ſe porta mieux de jour en jour. La Reine mère ſembla revivre, & le Cardinal reſpira. On donna au Roi une ſeconde priſe d'Emétique, & la fièvre le quitta. Ceux dont les intrigues & les complots avoient éclatés, furent exilés, & le Roi vit avec plaiſir, & avec quelques marques de tendreſſe, ceux qui avoient verſés des larmes pour lui. Ce ne furent que fêtes & réjouiſſances par-tout le Royaume, pour la ſanté du Roi, & pour les victoires dont elle fut ſuivie.

Le Vicomte de Turenne, avoit ſuſpendu les expéditions militaires, à cauſe de la maladie du Roi. Il en pourſuivit le cours, ſi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de ſa convaleſcence. Chaque ſemaine fut marquée par quelque heureux ſuccès. Les troupes du Roi triomphèrent par-tout; & les ennemis, malgré la valeur du Prince de Condé, & de Dom Juan d'Autriche, qui étoit Gouverneur des Pays-Bas, affoiblis par la perte de la Bataille des Dunes, n'oſèrent plus tenir la Campagne.

Il fut d'abord déterminé, que le Maréchal de la Ferté feroit le ſiége de Gravelines. Le Vicomte de Turenne d'un côté avec ſon armée, & les Anglois de l'autre, avec quelques vaiſſeaux ſur la mer, devoient empêcher les ſecours de la Place. Sur ce plan, le Marquis de Bellefonds, l'inveſtit avec huit cens chevaux. Les aſſiégés ſe défendirent bien; leur artillerie fit grand feu ſur nos troupes, & les écluſes qu'ils lâchèrent, nous incommodèrent encore plus. Cependant, le chemin couvert fut emporté, & la Place ſe rendit, après trois ſemaines de tranchée ouverte;

La mort de l'Empereur, qui étoit arrivée pendant cette année 1657, n'avoit rien changé aux dispositions pacifiques de la Cour de France, qui les avoit entamées, & la face des affaires de l'Europe étoit toujours la même. On pensa d'abord à donner un successeur à Ferdinand. Léopold-Ignace, son fils unique, l'auroit immanquablement remplacé, s'il avoit eu dix-sept ans accomplis, mais il n'en avoit que seize. La France traversa son Election. Le Maréchal de Grammont, & le Marquis de de Lionne, nommés à l'Ambassade de de Francfort, furent chargés de travailler sur ce plan. Ils devoient engager le Duc de Bavière à demander la Couronne Impériale, & à son refus, porter le Duc de Neubourg à se mettre sur les rangs.

Ils ne furent par plutôt arrivés à Francfort, qu'ils renouvellèrent leurs plaintes sur les secours que le feu Empereur avoit prêté au Roi d'Espagne, contre le Traité de Westphalie. Il parut aux Electeurs, que l'unique remède qu'on pouvoit apporter à ces griefs, c'étoit la paix entre la France & l'Espagne,

& ils en firent des ouvertures aux Ambaſſadeurs des deux Couronnes. Les nôtres répondirent, qu'après les avances qu'on avoit ſi ſouvent vu faire au Roi pour la paix, on ne pouvoit pas douter qu'il ne la ſouhaita ſincérement ; mais le Comte de Pegneranda, qui ne l'avoit pas voulu à Munſter, ne la voulut pas à Francfort, & la guerre continua.

Pour revenir où nous en étions, après la convaleſcence du Roi, le Cardinal Mazarin, qui, pendant le ſiége de Gravelines, étoit toujours à Dunkerque, reprit la route de Paris, amena avec lui le Maréchal de la Ferté, & laiſſa le Maréchal de Turenne, maître de toutes les troupes, pour en diſpoſer à ſon gré. Je fus donc détaché comme je l'ai dis plus haut, pour aller prendre Dixmude ; mais ayant appris que Dom Juan d'Autriche étoit à Bruges avec ſon armée, le Maréchal y marcha, & battit une partie de ſes troupes.

Dans ces circonſtances, je reçus une lettre de M. le Comte de Soiſſons, qui avoit épouſé une niéce du Cardinal : j'avois eu une longue converſation avec lui. Voici ſa Lettre.

MONSIEUR,

J'ai dis ce que vous m'aviez chargé de dire à M. le Cardinal, lequel m'a montré la lettre que vous lui avez écrite, & dont il est tellement satisfait que rien plus : il dit que vous écrivez comme un homme qui est résolu de faire ce qu'il promet, & là-dessus, il n'y a rien qu'il n'ait dit de vous. J'ai été fort aise, comme vous pouvez le penser, de le voir dans ces sentimens-là ; & je vous assure que je ne laisserai passer aucune occasion de l'y fortifier, que je ne le fasse, comme aussi de vous assurer que je suis, Monsieur, votre très-affectionné serviteur,

EUGENE DE SAVOYE.

Avec toutes ces belles assurances de l'amitié du Cardinal, je n'eus point ce que j'avois demandé, & Créqui eut le commandement du corps de réserve. Le chagrin que j'en eus, joint aux chaleurs extraordinaires qu'il faisoit, & aux fatigues que je m'étois données, me fit tomber malade : je m'opiniâtrai quelque temps à ne pas quitter l'armée ; mais enfin, ma fièvre augmentant, je fus contraint de partir dans le carrosse du Maréchal

de Turenne, & j'allai coucher à Dunkerque. Milord Locar me fit fort bien loger, & me vint voir deux heures après que j'y fus arrivé : il me fit mille honnêtetés, & il me pria de bien assurer le Cardinal qu'il étoit son serviteur.

Le lendemain du jour que je fus arrivé à Calais, le Roi me fit l'honneur de m'envoyer faire compliment sur ma maladie, par Nogent le père, & le Cardinal y vint lui-même. Dieu sait, après cela, si je reçus des visites des Courtisans; je n'y pouvois fournir. Outre ces honneurs qu'ils voyoient que je recevois du Roi & de son Eminence, ils avoient su que deux ou trois jours auparavant, Roquelaure revenant de Paris, & dînant chez le Cardinal avec les principaux de la Cour, débitoit une nouvelle de l'armée, qu'il avoit lu dans une lettre que j'écrivois à la Comtesse de*** le plus plaisamment du monde à ce qu'il disoit, & que le Cardinal avoit répondu : je ne sais si M. de Bussy écrit plaisamment, mais je sais que personne ne parle plus nettement, quand il offre ses services à ses amis. Ce fut assez dire, il n'y eut personne à la ta-

ble, qui ne fit sa Cour de dire du bien de moi, & qui ne me crut sur le point de recueillir le fruit de mes services.

Quelques jours après, Castalnau mourut de ses blessures : on le fit Maréchal de France en mourant, & ce ne fut que sur la parole des Médecins, qu'il ne pourroit encore vivre vingt-quatre heures, qu'on lui fit cet honneur : cependant, il eut bien mérité de le recevoir plutôt; mais c'étoit la manière du Cardinal, de faire acheter les graces.

Aussi-tôt que le Roi fut un peu fortifié, il partit de Calais, & la Reine le suivit. Le Cardinal demeura pour régler ce que l'on feroit le reste de la campagne; & pour cet effet, il s'en alla à Bergues, où je le suivis, me trouvant hors de fièvre.

Le 28 de Juillet 1658, le Cardinal gardant le lit, pour quelques ressentimens de goutte, j'eus une grande conversation avec lui : je lui fis valoir mes services, & ceux que j'avois rendus pendant la guerre civile, où la presse n'étoit pas si grande qu'à présent, de se déclarer son serviteur; je l'avois toujours fait hautement, & cependant,

j'avois la douleur de voir qu'on avoit donné à Créqui, le corps de réserve à commander; que j'étois dans l'emploi, lorsqu'il étoit encore au Collège; que j'étois Lieutenant-Général avant lui, & que s'il étoit Gouverneur de Béthune, j'étois Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie. Il me dit que le Maréchal de Turenne, lui avoit dit beaucoup de bien de moi; il me promit positivement de me faire avoir un Gouvernement, après Moret & Cossé ses créatures.

Le second jour d'Août, le Cardinal repartit de Bergues pour Calais, & moi ne faisant que languir, & ne pouvant me rendre à l'armée, je le suivis, & m'en vins prendre les eaux de Ste. Reine à Bussy, par ordre de Guénaut, premier Médecin de la Reine.

Le six Août, on envoya des Lettres de cachet à Huraut de l'Hôpital, Dame de Choisi de Can, pour aller en Normandie; au Duc de Brissac, pour aller à Bourges; à Gerzé, pour aller chez lui; au Président Perrault, pour aller à Auxerre: tout cela à cause des cabales qu'ils avoient faites pendant la maladie du Roi.

J'étois à Paris, quand la nouvelle arriva que Moret avoit été tué d'un coup de canon à Gravelines : j'envoyai aussitôt un courrier au Cardinal pour le prier de me faire obtenir le Gouvernement de Gravelines, & que je donnerois cinquante mille écus à Cossé, que ce Ministre vouloit établir après Moret, parce qu'il étoit Lieutenant de sa Compagnie de Chevaux-Legers, & cependant, j'entrai en traité avec Jennin de Castille, Trésorier de l'Epargne, de ma terre de Chasen, dont il m'offroit quarante-cinq mille écus, j'en voulois cinquante.

Mais avant que de passer à d'autres événemens, il faut que je raconte une aventure assez bizarre, qui me fit connoître que la fortune vouloit me tendre un piége.

Le Courrier que j'avois envoyé au Cardinal, nommé Grand-champ, étoit un Soldat de fortune, brave, mais adonné à tous les vices, à qui le vol & l'assassinat étoient aussi familiers que le boire & le manger. Il m'avoit servi d'Ecuyer depuis 1646 jusqu'en 1649, que son ivrognerie m'obligea de m'en défaire : mais comme j'avois toujours reconnu

en lui beaucoup d'amitié pour moi, je le fis entrer dans la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde, où ayant été jusqu'en 1658, le Duc de Navailles son Capitaine, averti de sa mauvaise vie, donna ordre, en partant pour aller commander en Italie, de le casser. Il me vint trouver, & me dit, que ses ennemis avoient rendus de mauvais offices contre lui : je lui dis, qu'il demeurât chez moi, jusqu'à ce que je trouvasse occasion de le placer dans la Cavalerie. Depuis ce temps-là je le tins toujours à la Cour pour mes affaires, parce qu'il y avoit plus d'habitude que le reste de mes gens. Veritablement, la Cour étant à Fontainebleau, & lui à la suite, attendant la réponse du Cardinal, il ouit dire qu'on venoit de rouer, à Némours, un nommé Forestiér, pour mille crimes, & entr'autres pour un vol qu'ils avoient fait ensemble il n'y avoit pas long-temps. Sur cela il prend la poste, & il me vient trouver à Bussy. Je lui demandai la réponse du Cardinal : il me répond qu'il n'en a point. Pourquoi, lui dis-je? Vous a-t-il dit qu'il ne vous en donneroit pas? Non, Mon-

ſieur, me répondit-il d'un air embarraſſé, au contraire, il m'a commandé d'attendre. Retournez-vous-en donc promptement. Il n'oſa s'en excuſer, ne pouvant me dire le ſujet de ſon retour. Il trouva la Cour à Paris, & croyant être bien en ſûreté dans le Louvre, où il couchoit avec un Garde du Cardinal, il fut pris, mené à Némours, & roué comme Foreſtier, après avoir confeſſé beaucoup de crimes. On me manda la fin tragique de mon Ambaſſadeur, & que ſur ce qu'on lui avoit trouvé deux poignards dans ſes poches en l'arrêtant, on avoit eſſayé de me faire une affaire auprès du Cardinal, dont il s'étoit moqué, & qu'il avoit traité l'avis de ridicule. Dans ce temps-là il me fit cette réponſe.

MONSIEUR,

Votre mérite & vos ſervices étant connus de tout le monde, je ne doute pas que ce que le Roi fera, pour votre avantage, ne ſoit reçu avec approbation; & vous me ferez juſtice, ſi vous êtes perſuadé que j'y contribuerai toujours avec joie en ce qui dépendra de moi;

mais je ne puis vous ſervir en ce que vous me propoſez, parce que dès le temps de la priſe de Gravelines, Sa Majeſté en deſtina le Gouvernement, & n'a différé à s'en déclarer, que juſqu'à ce que M. le Maréchal de Grancei ſe fut déterminé ſur le choix qu'elle lui a laiſſé de s'y établir, ou de rèſter à Thionville. J'attendrai donc qu'il ſe préſente une autre occaſion, où je puiſſe mieux vous témoigner que je ſuis, &c.

Pour faire un peu de diverſion à mes chagrins, je vais remettre ſous les yeux de mes lecteurs, quelques événemens généraux les plus intéreſſans, & auſquels il prendra peut-être plus de part.

Le fameux Cromwel mourut dans cette année 1658; il n'étoit âgé que de 59 ans, & ne jouit que pendant neuf de la puiſſance Souveraine : ce fut là tout le fruit qu'il retira d'avoir fait mourir ſon Roi, & d'avoir renverſé toutes les Loix de ſon Pays. Il décéda dans le Palais des Rois, & eut ſa ſépulture dans leurs tombeaux; mais ſon corps, dépoſé avec tant de pompe, en fut dans la ſuite enlevé avec ignominie. Son fils Richard, qui n'avoit ni les talens, ni

les qualités de ſon père, lui ſuccéda dans le *Protectorat*. Il n'étoit pas capable de porter le fardeau du Gouvernement : il abdiqua quelques mois après, & Charles II. remonta ſur le trône de la Grande Bretagne en 1660.

L'Eſpagne ne fut pas fâchée de la mort de Cromwel. Elle perdoit un ennemi, & la France un allié : elle voyoit les affaires des Anglois tellement brouillées, qu'elle n'avoit plus à craindre, qu'une confédération trop grande pour leurs alliés, pût détourner les François de faire la Paix. Le Roi d'Eſpagne y ſongeoit ſérieuſement ; mais, il ne vouloit pas refuſer l'Infante à l'Empereur, ni la donner au Roi de France : & ſans cette alliance, il ne falloit pas penſer à la Paix.

La Reine la ſouhaitoit ardemment ; mais le Cardinal ne la vouloit qu'à cette condition. Le Roi d'Eſpagne étoit toujours irréſolu. Pour le déterminer, le Cardinal feignit de ménager le mariage de la Princeſſe Marguerite de Savoye, avec le Roi. Il fit même une démarche d'éclat, qui donna de la jalouſie à la Cour de Madrid. Il avoit fait ve-

nir de Turin, le Portrait de la jeune Princesse, Il plut tellement au Roi, qu'il fut résolu que les deux Cours de France & de Savoye, se rendroient à Lyon.

Le Roi, la Reine, & toute la Cour, y arrivèrent le 23 Novembre; Madame Royale y amena les deux Princesses ses filles, avec le Duc son fils. Le Roi, parut prendre d'abord assez d'inclination pour la Princesse Marguerite. Et la Duchesse de Savoie, se flatta de voir bientôt sa fille Reine de France. La ruse du Cardinal avoit réussi. Au bruit du voyage de Lyon, le Roi d'Espagne s'étoit allarmé: & entendant dire, que Roi de France alloit épouser la Princesse de Savoye, il avoit répondu: *cela ne peut pas être, & ne sera pas.*

C'est alors, qu'il quitta toute finesse, & montra visiblement le désir & le besoin qu'il avoit de la Paix. Le mariage de l'Infante avec le Roi, ne lui parut plus d'une si dangereuse conséquence. Il ordonna sur le champ à Dom Antonio Pimentel, de partir pour Lyon; de conférer avec le Cardinal; de lui offrir la Paix, & de proposer le mariage de l'Infante. Il arriva dans Lyon, le mê-

même jour, & à la même heure, que Madame Royale y entroit.

Pimentel entretint le Cardinal; la négociation ne fut pas longue, & dès le jour même, toutes choſes changèrent de face. Les engagemens où l'on étoit avec la Cour de Savoie, jettèrent la Cour de France dans quelques embarras. Le Cardinal ſe tira comme il put d'un pas ſi délicat. La Reine n'en fit point de myſtère à la Ducheſſe de Savoye. Elle lui fit part des propoſitions de l'Eſpagne. Il n'étoit pas poſſible, diſoit-elle, de les refurer, la Paix ne pouvant ſe faire qu'à ce prix. Elle promit à la Ducheſſe, & lui donna un écrit ſigné de la main du Roi, & de deux Secrétaires d'Etat, qui portoit, que ſi le mariage de l'Infante manquoit, la Princeſſe ſa fille, ſeroit préférée à tous les autres partis de l'Europe, & que le Roi n'en épouſeroit point d'autre.

Les deux Cours ſe ſéparèrent. Le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arrivèrent ſur la fin de Janvier 1669; & la Paix ſi long-temps déſirée, entre les deux Couronnes,

commença à se traiter sérieusement. Pimentel vint à Paris à ce dessein, & les articles préliminaires ayant été signés, le Cardinal partit pour aller les conclure avec Dom Louis de Haro, sur la frontière des deux Royaumes.

Il y en eut vingt-cinq, & après sept ou huit séances, tout étant arrêté, tant à l'égard du mariage que de la Paix, le Duc de Grammont partit en poste pour aller à Madrid, faire la demande de l'Infante pour le Roi. La négociation dura encore quelque temps, & les deux Traités furent signés le 7 Novembre. Ce qui termina une guerre qui duroit depuis 25 ans.

Il arriva, pendant les conférences, un incident capable de les rompre, ou de les embarrasser. Le Roi continuoit à aimer Mademoiselle de Mancini; & la passion qu'il avoit pour elle, étoit si violente, qu'il voulut à toutes forces l'épouser. La Reine le craignoit, & prit des mesures pour parer le coup. *Je ne crois pas*, dit-elle, à M. le Cardinal, *que le Roi soit capable de cette lâcheté; mais s'il étoit possible qu'il en eut la pensée, je vous avertis que toute la France*

se

ſe révolteroit contre vous, & contre lui; que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, & que j'y engagerois mon fils.

Le Cardinal ſe comporta en ſage politique; il ſacrifia ſon ambition à la gloire de ſon Maître. Il fit ſes remontrances au Monarque, ſur l'inégalité de cette alliance; & voyant que l'amour du Prince, étoit plus fort que toutes les raiſons du Miniſtre, il fit partir ſes trois nièces de Paris, & les fit conduire à Brouage. Mademoiſelle de Mancini pleura beaucoup: & ce fut dans le moment de ſon départ, qu'elle lui dit ce mot ſi connu, & qui ſignifie tant de choſes: *ah Sire! Vous êtes Roi, vous m'aimez, & je pars.* Le Roi fut attendri, mais il étoit naturellement ſage: il fit ſes réflexions, & obtint ſur ſon cœur, de faire céder les foibleſſes de l'amant à la gloire du Monarque.

Le Traité des Pyrénées, contient cent trente-quatre articles. On régla d'abord ceux qui regardoient le mariage du Roi, avec l'Infante Marie-Thérèſe. Sa dot fut de cinq cens mille écus d'or. On ne comprend pas comment le poſſeſſeur des tréſors du nouveau monde, ſe trouva

dans l'impuiſſance de payer cette ſomme. Cette négligence, fournit au Roi très-Chrétien, un prétexte légitime de revendiquer tous les droits de l'Infante; qui n'avoit renoncé à tant de beaux Royaumes, dont elle étoit l'héritière préſomptive, que ſous cette condition, exprimée en ces termes : *qu'il ſeroit actuellement payé pour la dot de la future Reine, cinq cens mille écus d'or.*

Cette renonciation cauſa de grandes difficultés, quoiqu'elle ne ſignifiât rien, ne pouvant au ſurplus renoncer à ſes droits, au préjudice de ſes Succeſſeurs.

Les articles de la Paix, furent encore plus difficiles à ajuſter. Le Roi de France vouloit qu'on abandonnât les intérêts du Prince de Condé; & le Roi d'Eſpagne n'avoit rien plus à cœur, que d'obtenir le rétabliſſement de ce Prince. Il croyoit ſon honneur intéreſſé, à ne pas abandonner un Prince qui s'étoit réfugié dans ſes Etats, & dont la valeur lui avoit conſervé la Flandre. Le Roi de France, de ſon côté, prétendoit qu'il y alloit de ſa gloire, de ne pas voir revenir dans ſon Royaume, un Prince payé de ſa rébellion, qui pourroit re-

commencer quand il plairoit à ſon magnifique Bienfaiteur.

Le Miniſtre Eſpagnol ne ſe rebuta point, & tout ſe régla à la ſatisfaction de toutes les parties. Il propoſa enſuite le rétabliſſement de ceux qui avoient ſuivi le Prince de Condé, & qui étoient actuellement en Eſpagne. Le Miniſtre François, parut indigné de cette demande, & déclara nettement, qu'il romproit plutôt les conférences.

Enfin, le Prince de Condé, écrivit à Dom Louis, de ne plus ſe donner de ſi grands mouvemens ſur ſon chapitre, & que lui ne diſputeroit plus avec ſon Maître; qu'il voudroit racheter de ſon ſang, tout ce qu'il avoit fait contre ſa Patrie & contre ſon Roi, & qu'il ne déſiroit vivre, que pour réparer ſes malheurs.

Le Portugal, le Duc de Savoye, le Prince de Monaco, furent compris dans le Traité. Il ne fut fait aucune mention de l'Angleterre; on affecta de l'oublier. Charles II. s'étoit rendu lui-même à Fontarabie : il eſpéroit engager les Miniſtres des deux Couronnes, à concourir à ſon rétabliſſement, & qu'ils aideroient à le

remettre ſur le trône ; mais l'ombre de Cromwel épouvantoit encore. Les deux Plénipotentiaires ne firent rien pour Charles, il n'en reçut que de belles paroles, & rien au-delà.

Qui croiroit, que j'eus plus de peine à concilier mes petits intérêts, avec le ſur-Intendant Fouquet, que deux puiſſantes Nations n'en avoient eu, pour régler les affaires de preſque toute l'Europe. Codure, qui avoit été Capitaine dans le Régiment de la Marine, & qui s'étoit depuis peu, attaché auprès du ſur-Intendant, m'apporta une lettre de ſon Maître, par laquelle il me demandoit l'exécution de la promeſſe que je lui avois faite, de lui vendre ma Charge dans trois ans, pour les quatre-vingt-dix mille écus qu'elle me coûtoit ; & cela, me mandoit-il, pour un établiſſement de conſéquence à ſa famille. Je lui fis une réponſe en général, que je ſerois bientôt à Paris, & que je ne lui donnerois jamais lieu de ſe plaindre de moi. Je me plaignis à Codure, de la précipitation du ſur-Intendant, & qu'il me paroiſſoit de l'aigreur dans ce procédé. Il s'échappa de me dire, qu'il croyoit

que la manière dont j'avois parlé de***
avoit fâché Fouquet. Je fis réflexion ſur cette allégation, & j'y trouvai beaucoup d'apparence, car la........ gouvernoit abſolument Fouquet.

Le lendemain de mon arrivée à Paris, j'allai trouver le ſur-Intendant : je lui dis, qu'il étoit le maître non-ſeulement de ma charge, mais encore de tout ce que je poſſédois au monde; que quoique je convinſſes, que le temps porté par ma promeſſe, de donner ma démiſſion, les choſes n'étoient pas aux mêmes termes, je ne voulois pas me ſervir avec lui de cette raiſon; mais que je croyois qu'il voudroit bien auſſi, tenir les promeſſes réciproques qu'il m'avoit faites, de me faire avoir une grande charge de la Maiſon du Roi. Il me répondit, qu'il étoit juſte que j'entraſſe dans une autre charge, en ſortant de la mienne. Que le Comte de Saint-Aignan ſe vouloit défaire de la ſienne, de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & que j'en pouvois traiter avec lui. Je lui dis que je n'avois point d'argent pour acheter cette charge, qui coûteroit le double de la mienne; il me répondit qu'il

m'en prêteroit. Je lui repliquai, que cela acheveroit de me ruiner, étant obligé de lui payer l'intérêt, & obligé dans cette charge à une grande dépense, quoique les appointemens en fussent assez grands ; je ne les toucherois pas mieux que ceux de la mienne, dont il m'étoit dû vingt mille écus : il me dit qu'il me les feroit tout payer en finissant l'affaire ; mais qu'il voyoit bien que je n'en avois pas d'envie. Je lui répondis que j'avois envie de lui plaire, aux dépens même de mes intérêts ; que je ne doutois pas qu'on ne l'eut aigri contre moi : qu'après avoir scrupuleusement examiné ma conduite, je n'avois rien trouvé qui lui eut pu donner sujet de s'en plaindre : qu'on m'avoit dit qu'il n'étoit pas content que je me fusse brouillé avec...... que cela m'avoit surpris, ayant l'honneur d'être son ami le plus ancien, qu'il auroit dû prendre mon parti, ou du moins être neutre, & chercher à nous accommoder. Il me dit froidement qu'il n'entroit pas là dedans ; cela me fit connoître que c'étoit néanmoins le principal sujet de son chagrin contre moi. Nous nous quittâmes sans avoir rien réglé. Je fis de

grandes réflexions ſur cette affaire, & après l'avoir priſe de tous les biais, je me déterminai à faire le généreux avec Fouquet, m'ayant paru qu'il faiſoit cas de ces manières : je m'en allai donc chez un Notaire, faire une démiſſion pure & ſimple de ma charge, entre les mains du ſur-Intendant, & la lui portant le lendemain : êtes-vous content de moi, Monſieur, lui dis-je, trouvez-vous ma confiance aſſez grande ? Ah ! pour ce procédé-là, me répondit-il, il eſt le plus net du monde ; & voilà comme l'on ouvre la bourſe de ſes amis. Je lui dis, que ſi j'avois pu imaginer quelque choſe de plus honnête, je l'aurois fait ; & après avoir reçu de grandes proteſtations de ſa reconnoiſſance, je ſortis d'auprès de lui, bien plus ſatisfait que la première fois.

Je croyois avoir fait merveilles, & je m'applaudiſſois de ma généroſité, attendant chaque jour un convoi de la part du ſur-Intendant, de trente ou quarante mille francs, ſur les vingt mille écus qui m'étoient dûs. Cependant, l'Abbé Fouquet, revint à Paris ; il étoit brouillé avec le ſur-Intendant ; il le voyoit

pourtant encore, mais il ne l'en ménageoit pas davantage, & il n'y a rien qu'il n'eut dit à Lyon au Cardinal pour le perdre. Sa haine venoit, de ce qu'ayant fait son frère sur-Intendant des Finances, & prétendant par là en devoir être le maître, l'autre n'avoit pas voulu souffrir un joug, que l'Abbé rendoit un peu tyrannique; & sur cela, leurs flatteurs les animoient tous les jours de plus en plus l'un contre l'autre: la haine, qui d'ordinaire est plus grande entre les proches qu'entre les étrangers, ne gardoit plus de bornes entre les deux frères.

Quelque temps après, commençant à connoître mon erreur, d'avoir fait le généreux avec le sur-Intendant, je priai l'Evêque d'Agde, de lui demander un à compte sur ce qu'il m'étoit dû. Cela ne produisant rien, j'allai trouver ce Ministre; je lui dis que ce n'étoit point comme à M. le sur-Intendant que je demandois mes appointemens, mais comme à mon ami, que je priois de me prêter de l'argent. Il me répondit qu'il en empruntoit pour sa dépense. Il ne seroit pas juste, Monsieur, que vous en empruntassiez pour moi; & le quittant,

outré de rage contre lui, j'allai dire à l'Evêque d'Agde, que je voyois bien que son frère vouloit me lasser par ses injustices, & me prendre par famine; que je me plaindrois au Cardinal, que quand je lui dirois les mesures qu'il avoit prises avec moi pour ma charge, & celles qu'il prenoit avec tout le monde, pour se faire des créatures considérables; si cela ne le détruisoit pas entièrement, au moins ébranleroit sa fortune. L'Evêque eut peur, & me pria d'attendre qu'il eut parlé à son frère.

Cependant, l'Abbé Fouquet me pressoit toujours de parler au Cardinal, contre le sur-Intendant. Je différai néanmoins, & nous convinmes qu'il retireroit ma démission; ce qu'il fit dès le lendemain, avec une assignation pour moi, de mille écus comptant.

Je sais que pendant qu'on lui faisoit son procès à la Bastille, il a dit dans ses défenses, qu'il n'avoit jamais eu d'autre commerce avec moi, touchant ma charge, que de me prêter dix mille écus, quand je l'achetai. Mais je lui ai laissé dire ce qu'il a voulu, pour sortir d'une mauvaise affaire; il ne m'étoit de nulle

conſéquence, & il m'eut paru même un peu inhumain de le contrarier, dans l'état où il étoit.

Juſqu'ici, je n'ai eu qu'un malheur ordinaire; mais je vais entrer en commençant 1659, dans le temps de mes grandes perſécutions : pour en éloigner le ſouvenir, je vais reprendre les affaires générales, qui ont mérité le plus d'attention.

On prétend que Cromwel fit l'enthouſiaſte la veille de ſa mort. Il aſſura qu'il ne mourroit point de cette maladie, & que Dieu lui avoit promis pluſieurs années de vie, pour lui donner le temps d'exécuter les grands projets auxquels il l'avoit réſervé. Le Peuple le crut bonnement, & en fit des réjouiſſances. Le Médecin qui voyoit de plus près l'état de ſon malade, ne fut pas ſi crédule, & lui marqua la ſurpriſe où le jettoit la hardieſſe d'une pareille prophétie. *Vous êtes un bon homme*, lui répondit le Protecteur. *Ne voyez-vous pas que je ne riſque rien, ſi je meurs ; le bruit de ma guériſon qui va ſe répandre, donnera le temps à ma famille de pourvoir à ſa ſûreté, & ſi je guéris, (car vous*

n'êtes pas infaillible,) les Anglois me regarderont comme un homme envoyé de Dieu, & j'en ferai tout ce que je voudrai. Mais tout cela n'eſt guère probable ; peut-on penſer que le Protecteur, à la veille de rendre l'ame, ſe ſoit encore occupé du ſoin de régler l'Etat, & de recevoir les viſites des Seigneurs, & des Officiers du Conſeil, qui le preſſoient de ſe choiſir un Succeſſeur ; encore auſſi ſoumis, ou pour mieux dire auſſi eſclaves de cet homme mourant à leurs yeux, qu'ils l'avoient été lorſqu'ils le voyoient à la tête des armées. Le Conſeil d'Etat lui étoit ſi dévoué, que quoiqu'il fut porté par l'Acte du Gouvernement, dont il avoit juré l'obſervation en 1653, que le Protectorat ne ſeroit point héréditaire ; on le pria avec les dernières inſtances, de nommer ſon fils Richard Protecteur ; & ſa famille, ſeroit encore aujourd'hui ſur le trône, ſi Richard avoit reſſemblé à Olivier. Après tout, ce n'eſt qu'un trait de plus ou de moins, au tableau de Cromwel, l'un des plus grands hommes, & en même-temps, le plus grand hypocrite, peut-être, qu'ait eu l'Angleterre, pays plus

ſecond qu'aucun autre, en perſonnages de ce caractère. Il eſt impoſſible de dire où il brilloit le plus ; dans une Bataille, dans un Conſeil, dans une Aſſemblée de Théologiens ; actif, vigilant, intrépide, il ne laiſſoit preſque rien à faire à la fortune, dans les actions où la fortune a d'ordinaire plus de part ; toujours victorieux, parce que ſelon les régles il devoit toujours l'être. Eloquent & perſuaſif au ſouverain dégré, il entraînoit les volontés, & ſe rendoit maître de toutes les réſolutions. Délibérer avec lui, & entrer dans ſes ſentimens, c'étoit ordinairement la même choſe. Appliqué à l'étude dès ſes premières années, & verſé dans la controverſe, il s'étoit mis en état de dogmatiſer, & il le faiſoit avec un air de Prophète qui impoſoit. La Religion fut le grand reſſort qu'il employa, pour remuer les eſprits, & s'inſinuer dans les cœurs. Elle lui ſervit à couvrir ſes paſſions, & à dominer ſur celles de ſes compatriotes. Ce fut par là, qu'il les conduiſit inſenſiblement à la ſervitude, & qu'après avoir eu l'adreſſe de ſe faire le Protecteur de l'indépendance; il eut celle de ſe faire le Protecteur

d'Angleterre, indépendant des Parlemens, dont il avoit si fort relevé les droits, lorsqu'il l'avoit jugé nécessaire, pour abattre la Royauté, & plus puissant que n'avoit jamais été aucun Roi dans son Pays. Tel fut l'homme qu'un Auteur appelle un Tyran sans vices, & un Prince sans vertus; quoiqu'il soit constant, qu'il ne s'éleva d'un rang fort médiocre, jusqu'à la souveraine puissance, que par un long tissu de perfidies & de crimes, & qu'il la soutint avec toute l'habileté imaginable. Il mourut comme les bons Princes, & les Maîtres légitimes. L'empressement avec lequel les Potentats de l'Europe recherchèrent son amitié, lui fait plus d'honneur que tous les panégyriques. Personne ne pensa que c'étoit un Usurpateur, ou l'on n'y pensa que pour s'en faire une raison de le craindre, & de briguer à l'envi son alliance. Il eut tout sujet d'être content du Cardinal Mazarin. Ce Ministre eut avec lui une conduite, dont il ne faut chercher la justification, que dans la nécessité des temps & les troubles qui agitoient alors le Royaume. Il étoit sur le point de faire sortir de la Cour,

la Reine d'Angleterre, veuve de Charles premier, fille de Henry le Grand, & tante de Louis XIV. pour plaire au Protecteur, quand il apprit qu'il n'en avoit plus rien, ni à craindre, ni à espérer.

L'armée d'Angleterre, mise en mouvement par *Fleedvood* & *Lambert*, obliga Richard Cromwel, de renoncer à l'autorité qu'il avoit sur elle. *Fleedvood*, quoique beau-frère de Richard, étoit bon Républicain. Lambert, au contraire, aspiroit au Protectorat. Au mois de Juin suivant, même année 1659, le Parlement fit demander à Cromwel ses Patentes de Protecteur, & il les rendit sur le champ, en protestant qu'il quittoit sans peine, une charge qu'il avoit acceptée contre son gré. Le Parlement ordonna que la justice se rendroit désormais dans les Tribunaux, au nom des conservateurs des libertés de l'Angleterre; mais les Officiers de l'armée, gagnés la plupart par Lambert, refusèrent de prêter serment de fidélité à la République, & de s'engager à s'opposer à Charles Stuart, ou à tout autre Particulier qui voudroit monter sur le trône.

D'un autre côté, le Général Monk,

à qui Olivier Cromwel avoit donné le commandement des troupes d'Ecosse, déclara à son armée qu'il étoit résolu de secouer le joug des troupes d'Angleterre, qui s'étoient emparées du Gouvernement, & de marcher incessamment à Londres. Il fit en même-temps arrêter ceux de ses Officiers, qu'il jugeoit peu favorables à ses desseins. On prétend qu'il avoit formé dès-lors, le projet de rétablir Charles II. en cas qu'il vit jour à faire réussir cette entreprise.

Il fit savoir aux Officiers de l'Armée, de la Flotte, & du Parlement d'Angleterre, qu'il alloit s'opposer à la tyrannie de Lambert, & remettre le Gouvernement sur le pied qu'il avoit été établi par ses ancêtres, qui l'avoient cimentés de leur sang. Il ne s'èxpliqua pas plus clairement, & il ne parut pas non plus d'abord, que ses lettres fissent grande impression. Lambert trouva même le secret, de lui débaucher la meilleure partie de sa Cavalerie, qui n'étoit pas fort nombreuse, par le moyen des députés qu'il lui envoyoit, sous prétexte de traiter d'un accommodement. Il n'y eut que Fairfax, qui fit dire sous main à Monk,

qu'il l'affifteroit de fon pouvoir. Fairfax avoit ceffé de fe mêler des affaires d'Etat, dès qu'il avoit vu Charles premier, livré à la Chambre de Juftice, qui lui fit fon procès; & il ne pouvoit fe pardonner les avantages qu'il avoit remportés à la tête des Parlementaires, fur ce Prince infortuné, qu'il avoit réduit à s'aller jetter entre les bras des Ecoffois. Cependant, la Flotte, la Ville de Porftmouth, & la plupart des Officiers Irlandois, qui fervoient dans l'armée d'Angleterre, fe déclarèrent pour le Général, foit qu'ils euffent pénétré fon deffein, & qu'ils vouluffent l'appuyer; foit qu'ils fuffent perfuadés que le Gouvernement ayant en effet befoin de réformation, ils ne pouvoient mieux faire que de foutenir un homme, qui paroiffoit déterminé à y travailler efficacement. Lambert étoit déja à la Tour de Londres. Le Parlement avoit trouvé moyen de le décréditer, & de le faire arrêter. Les membres qui compofoient le Parlement, étoient fort divifés entr'eux; mais ils fe défioient prefque tous également du Général, qui leur faifoit dire par fes envoyés, qu'il ne marchoit que

pour affermir leur autorité, & maintenir la tranquillité publique. Monk arriva enfin à Londres, & s'y voyant appuyé par le Peuple, qui ne pouvoit plus souffrir la tyrannie du Parlement, il obligea les députés qui assistoient actuellement, de recevoir ceux que Cromwel en avoit exclus en 1648, & de consentir que l'assemblée fut en même-temps rompue, pour faire place à une autre, convoquée dans les formes, & selon les Loix de l'Etat. Tant de gens se déclaroient alors ouvertement pour CharlesII. Qu'il fut aisé au Général, de juger qu'il auroit bientôt la gloire de le rétablir sur le trône.

Me voici, enfin, au terme où je ne puis me défendre d'exposer au Public mes peines, & les persécutions qui m'ont été suscitées; il en sera le Juge.

Dans le mois de Mars 1659, je fus engagé à une partie de plaisir qui fit bien du bruit. Je l'écrivis & la montrai un an après à Madame de*** alors de mes amies: elle en fit une histoire à sa mode, qu'elle fit courir dans le monde, quand nous fûmes brouillés, mais voici naturellement comme elle se passa.

Vivonne, premier Gentilhomme de

la Chambre du Roi, voulant aller paſſer les fêtes de Pâques à Roiſſy, qui eſt une terre à quatre lieues de Paris, qui lui venoit du côté de ſa femme; propoſa à Mancini, neveu du Cardinal Mazarin, & à l'Abbé le Camus, Aumônier du Roi, d'être de la partie; leſquels ne s'en firent pas preſſer. Deux jours après qu'ils y furent, le Comte de Guiche & Manicamp, l'ayant appris, les allèrent trouver, & menèrent avec eux le jeune Cavois, Lieutenant au Régiment des Gardes. Auſſi-tôt qu'ils y furent arrivés, Mancini & l'Abbé s'enfermèrent dans leurs chambres, ſe défiant des emportemens du Comte de Guiche & de Manicamp: & le lendemain, jour du Vendredi Saint, ils en partirent de grand matin, & revinrent à Paris. Quand Vivonne & les autres l'eurent appris, ils propoſèrent de m'envoyer prier de les aller voir. Vivonne m'en écrivit un billet, & moi n'ayant rien à faire alors à Paris, je montai à Cheval & les allai trouver. Je les rencontrai qu'ils venoient d'entendre le ſervice. Un moment après, nous envoyâmes à Paris, chercher quatre des petits violons du Roi, & nous

nous mîmes à table. Après dîné, nous allâmes courre un lièvre, avec les chiens de du Tilloy : pour moi qui n'aime pas la chaſſe, je m'en revins au logis, où ayant trouvé les violons, je me divertis à les entendre : j'eus ce plaiſir à peine pendant une heure, que je vois entrer dans la cour le Comte de Guiche au galop, qui menoit un homme par la bride de ſon cheval, comme un priſonnier de guerre, & Manicamp derrière, avec un fouet de poſtillon, pour le preſſer. Je courus pour ſavoir ce que c'étoit. Je trouvai un homme vêtu de noir, aſſez âgé, qui avoit la mine d'un honnête homme : il me fit pitié; & ayant témoigné au Comte de Guiche, que je condamnois ſon procédé, le bon homme prit la parole, & me dit qu'il entendoit raillerie. Je le menai dans la ſalle, où il me conta qu'en s'en retournant à Paris, de ſa maiſon de campagne, il avoit rencontré ces Meſſieurs : que le Comte de Guiche qui l'avoit abordé le premier, lui ayant demandé qui il étoit, il lui avoit répondu qu'il étoit le Procureur de M. le Cardinal, nommé Chantereau. Que le Comte de Guiche lui avoit

dit : ah ! M. Chantereau , je ſuis bien aiſe de vous avoir rencontré , il y a long-temps que je vous cherchois ; j'ai oui faire bon récit de votre capacité , & pour moi , j'ai toujours fort aimé la chicanne : que ſur cela , il avoit bien vu que c'étoit une jeuneſſe qui vouloit rire, & qu'il avoit prit ſon parti de ne ſe point fâcher. Il me fit cette relation avec la même exactitude , qu'il auroit fait une information. Je lui dis qu'il avoit agi en galant homme , & je lui fis apporter du vin , pendant qu'on faiſoit manger de l'avoine à ſon cheval. Après cela , il nous quitta fort content de la compagnie , & particulièrement de moi. Les violons recommencèrent à jouer juſqu'au ſouper , que nous paſſâmes gaiement , mais ſans débauche. Au ſortir de table , nous les menâmes au Parc , où nous fûmes juſqu'à minuit. Le Samedi nous nous levâmes fort tard , & nous paſſâmes le reſte de la journée , à nous promener dans des Calèches. Comme nous avions impatience de manger de la viande , nous voulûmes faire *media noche*. Ce repas ne fut pas ſi ſobre que les autres ; nous bûmes fort , & ſur les trois heu-

res après minuit, nous allâmes nous coucher. Nous étant levés à onze heures du matin le jour de Pâques, nous ouimes la Meſſe dans la Chapelle du Château; nous dinâmes, & nous nous en retournâmes à Paris, où, à l'entrée de la Ville, chacun ſe ſépara.

Nos ennemis, & ceux qui ſans haïr, ne laiſſent pas de couper la gorge, ſe ſouvinrent de nous à la Cour: ils ſavoient qu'un des plus grands plaiſirs qu'ils pouvoient faire au Cardinal, étoit de lui fournir des prétextes, de ne pas faire du bien à ceux à qui il en devoit, & de ſe venger de ſes ennemis. Ils lui dirent donc la partie de Roiſſy, & qu'on y avoit fait mille choſes contre le reſpect qu'on doit à Dieu & au Roi.

Il avoit des raiſons particulières de haïr, de craindre, ou de ſe défier de tous ces Meſſieurs. Pour moi, il eut été bien-aiſe de me faire une quérelle, pour me faire perdre, ou du moins pour différer les récompenſes qu'il me devoit. Tout cela fit réſoudre le Cardinal, de ſe ſervir de cet avis aux occaſions; & pour cacher le mal qu'il nous préparoit, ſous des apparences d'une juſtice fort

exacte, il commença par exiler à Brisac, Mancini, son neveu, & l'Abbé le Camus à Meaux; & fit courir le bruit, qu'il s'étoit fait à Roissy mille impiétés, dont les Dévots, disoit-il, devoient faire des plaintes à la Reine.

Fin du premier volume.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Collection spéciale

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The L
University
Date

For failure to
or before the la
below there will
cents, and an ex
cent for each d

JUL 13 1967

JUL 17 1967
JUL 20 1967

a39003 009545046b